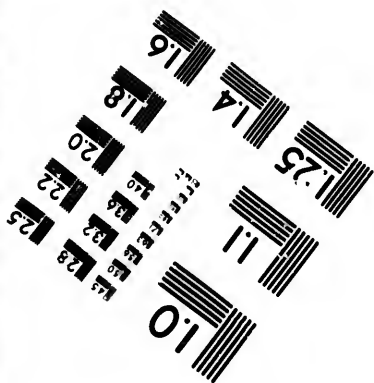
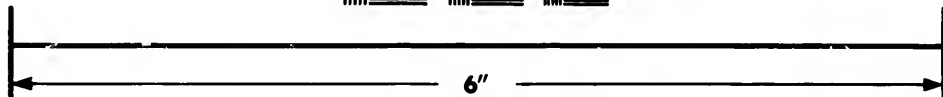
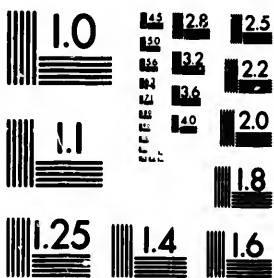


**IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic
Sciences
Corporation**

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

**CIHM/ICMH
Microfiche
Series.**

**CIHM/ICMH
Collection de
microfiches.**



Canadian Institute for Historical Microreproductions / Institut canadien de microreproductions historiques

© 1982

Technical and Bibliographic Notes/Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers/
Couverture de couleur
- Covers damaged/
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing/
Le titre de couverture manque
- Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material/
Relié avec d'autres documents
- Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distortion le long de la marge intérieure
- Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.
- Additional comments:/
Commentaires supplémentaires:

- Coloured pages/
Pages de couleur
- Pages damaged/
Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached/
Pages détachées
- Showthrough/
Transparence
- Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary material/
Comprend du matériel supplémentaire
- Only edition available/
Seule édition disponible
- Pages wholly or partially obscured by errata slips, tissues, etc., have been refilmed to ensure the best possible image/
Les pages totalement ou partiellement obscurcies par un feuillet d'errata, une pelure, etc., ont été filmées à nouveau de façon à obtenir la meilleure image possible.

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
					✓						

The copy filmed here has been reproduced thanks to the generosity of:

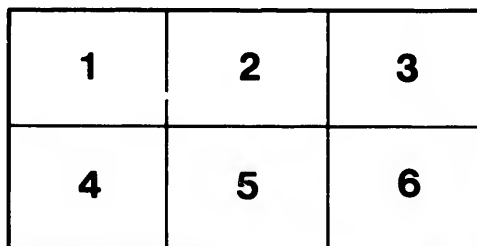
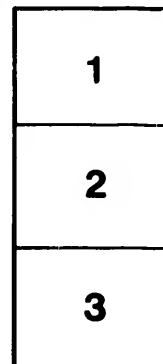
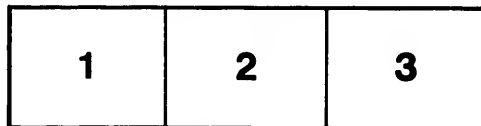
National Library of Canada

The images appearing here are the best quality possible considering the condition and legibility of the original copy and in keeping with the filming contract specifications.

Original copies in printed paper covers are filmed beginning with the front cover and ending on the last page with a printed or illustrated impression, or the back cover when appropriate. All other original copies are filmed beginning on the first page with a printed or illustrated impression, and ending on the last page with a printed or illustrated impression.

The last recorded frame on each microfiche shall contain the symbol \rightarrow (meaning "CONTINUED"), or the symbol ∇ (meaning "END"), whichever applies.

Maps, plates, charts, etc., may be filmed at different reduction ratios. Those too large to be entirely included in one exposure are filmed beginning in the upper left hand corner, left to right and top to bottom, as many frames as required. The following diagrams illustrate the method:



L'exemplaire filmé fut reproduit grâce à la générosité de:

Bibliothèque nationale du Canada

Les images suivantes ont été reproduites avec le plus grand soin, compte tenu de la condition et de la netteté de l'exemplaire filmé, et en conformité avec les conditions du contrat de filmage.

Les exemplaires originaux dont la couverture en papier est imprimée sont filmés en commençant par le premier plat et en terminant soit par la dernière page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration, soit par le second plat, selon le cas. Tous les autres exemplaires originaux sont filmés en commençant par la première page qui comporte une empreinte d'impression ou d'illustration et en terminant par la dernière page qui comporte une telle empreinte.

Un des symboles suivants apparaîtra sur la dernière image de chaque microfiche, selon le cas: le symbole \rightarrow signifie "A SUIVRE", le symbole ∇ signifie "FIN".

Les cartes, planches, tableaux, etc., peuvent être filmés à des taux de réduction différents. Lorsque le document est trop grand pour être reproduit en un seul cliché, il est filmé à partir de l'angle supérieur gauche, de gauche à droite, et de haut en bas, en prenant le nombre d'images nécessaire. Les diagrammes suivants illustrent la méthode.

ails
du
odifier
une
image

rata
o
elure,
à



CANADA

NATIONAL LIBRARY
BIBLIOTHÈQUE NATIONAL

HF 672 L6N K65

D

D

DE L
pour
ce R
récip
de C
des

P A R

ET J

Le p
l'av
fe
&
mi
Dis

DE LA FRANCE

E T

DES ÉTATS = UNIS,

O U

DE l'Importance de la Révolution de l'Amérique pour le bonheur de la France, des Rappo ts de ce Royaume & des États-Unis, des Avantages réciproques qu'ils peuvent retirer de leurs liaisons de Commerce, & enfin de la situation actuelle des États-Unis.

PAR ÉTIENNE CLAVIERE;
ET J. P. BRISSOT DE WARVILLE.

Le passé assure l'alliance de la France avec les États-Unis; l'avenir ne fait qu'aggrandir la perspective, & l'on verra se multiplier ces rapports qu'un commerce indépendant & avantageux doit produire, en raison de ce qu'il est mieux connu.

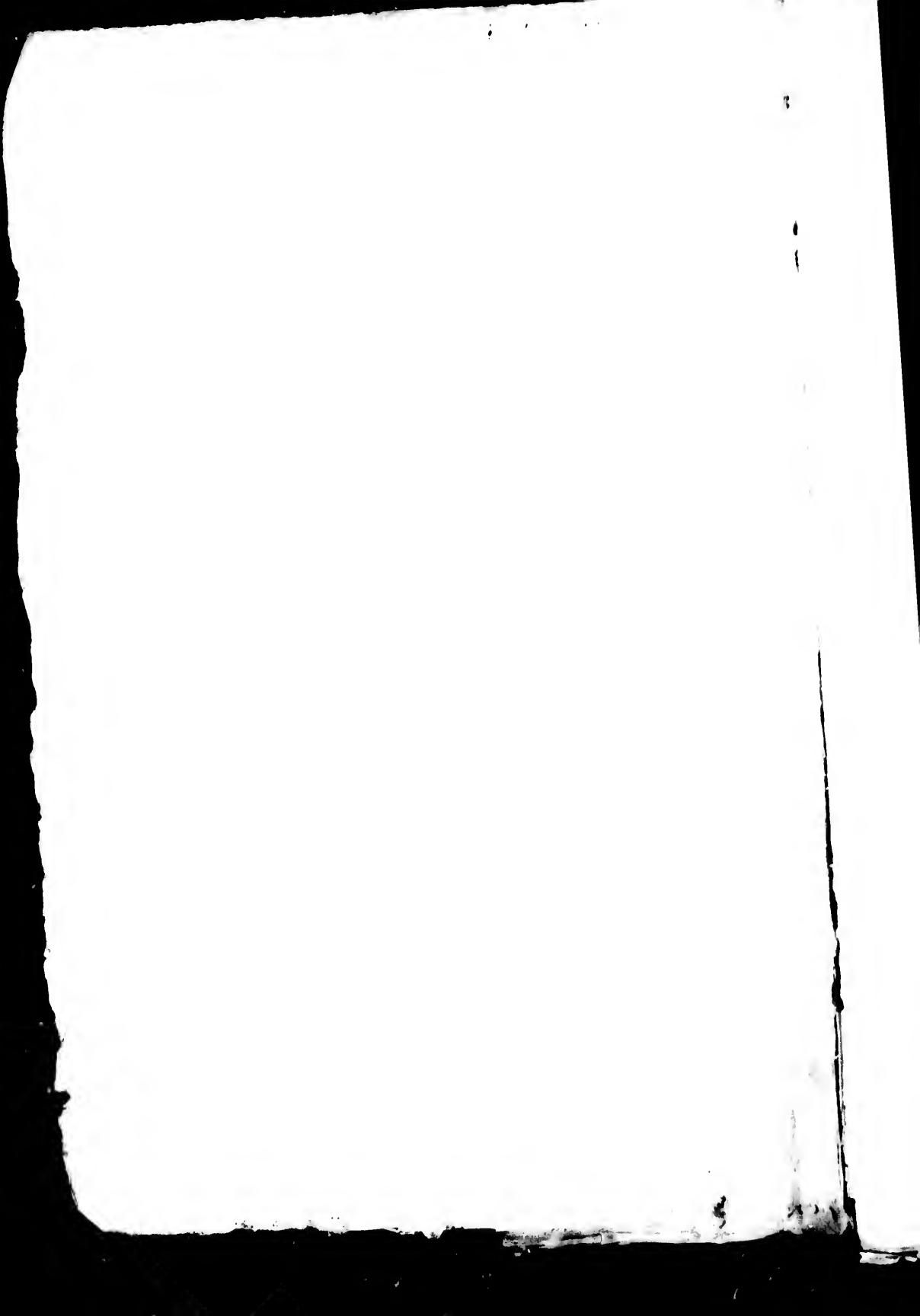
Discours de M. le Marquis DE LA FAYETTE au Congrès.



L O N D R E S.



1 7 8 7.





OUVRAGE

D É D I É

A U

CONGRÈS AMÉRICAIN,

E T

AUX AMIS DES ÉTATS - UNIS ,

DANS LES DEUX MONDES.

P A R É T I E N N E C L A V I E R E ;

E T J . P . B R I S S O T D E W A R V I L L E .

Paris , 20 Mars 1787.

E R R A T A.

PRINCIPALES FAUTES A CORRIGER.

PAGE 26, ligne 11, *je dis*, lisez, nous disons.

Pag. 28, dernière ligne du texte, *ni avantageux*,
lis. ou avantageux.

Pag. 72, lig. 22, *le Madere*, ajoutez le Fayal, le
Ténérife, le Xérés.

Pag. 207, dernière ligne de la note, *quatre cens*,
lis. deux cens.

NOTE importante, relative à l'article des cuirs,
pag. 133 & 137.

La note sur les droits payés par les cuirs, est vraie quant à la réalité des droits; mais nous nous sommes convaincus, depuis qu'elle est imprimée, qu'on ne peut pas faire un prix moyen entre les peaux de bœuf; & veaux, & celles de chèvres. Il y en a au moins deux cens des premières contre un des secondes. --- Nous nous sommes de même convaincus, que le cent pesant de cuir acheté 37 liv. revendu après la fabrication 64 liv. 16 s. ne rend au tanneur que 5 liv. 5 sols de profit. --- Ce qui explique aisément comment les tanneurs se sont ruinés.

TABLE RAISONNÉE
DES MATIÈRES
CONTENUES DANS CET OUVRAGE.

INTRODUCTION.

On y fait voir que, tandis que les Anglois réunissent une foule de lumières, sur les liaisons de commerce qui peuvent exister entre l'Europe & les États-Unis, la France qui a tant d'intérêt à en établir, offre encore peu de connoissances & de zèle pour ce commerce.

Causés de cette indifférence. Le défaut de liberté de la presse pour les discussions politiques, en est une des principales. Inconvéniens immenses attachés à la prohibition des livres. --- Avantages politiques qui resulteroient de la liberté de la presse. --- Point de moment plus favorable pour la demander, & pour provoquer la réforme des abus en tout genre, que la circonstance actuelle. --- Reflexions sur les sources où l'on a puisé les faits, sur l'esprit général de cet Ouvrage, sur un des auteurs, sur l'ordonnance des idées, &c.

CHAPITRE PREMIER.

Du commerce extérieur, des circonstances qui le préparent, des moyens qui peuvent l'assurer à une nation.

Principes généraux sur le commerce extérieur.

vj *Table raisonnée des matieres.*

Le commerce direct preferable au commerce indirect. --- Il donne tout à meilleur marché.

Le meilleur marche, la grande base du commerce extérieur.

Circonstances qui mettent une nation à portée de vendre à meilleur marché.

Circonstances qui portent deux nations à se lier par les rapports du commerce.

La nature des choses doit les fournir toutes.

Qu'est-ce que la nature des choses ?

CHAPITRE II.

pag. 12.

Du commerce extérieur considéré dans ses moyens d'échange & dans sa balance.

Examen de ce qu'on entend par balance de commerce entre deux nations.

On prouve 1°. que cette balance de commerce n'est qu'un mot insignifiant ; que le solde payé en or, n'est point la preuve d'un commerce d'avantageux à celui qui paye ce solde, ni avantageux à celui qui le reçoit.

2°. Que les tables de cette balance du commerce ne méritent aucune foi, & que l'unique maniere d'estimer l'accroissement du commerce, est par l'accroissement de la population.

3°. Qu'il est impossible de fixer la quantité de numeraire existant dans un pays ; & que tous les calculs, donnés à cet égard, portent sur des bases incertaines & defectueuses, parce qu'il est impossible de rassembler tous leurs élémens.

4°. Que les métaux ne sont point la vraie richesse.

Table raisonnée des matieres. vij

5°. Que , considérés comme agens d'échange , il seroit bien plus avantageux de leur substituer , dans le commerce intérieur , le papier , & de ne pas craindre d'employer les métaux à l'usage auquel on ne peut employer ce papier , c'est-à-dire , au commerce extérieur.

Il résulte enfin de ces démonstrations , que le commerce peut s'ouvrir entre deux nations , sans le secours du numéraire ; qu'une nation en aura cependant d'autant plus à échanger contre des productions étrangères , qu'elle aura chez elle un plus grand nombre de ces établissemens de confiance , qui remplacent le numéraire avec avantage.

CHAPITRE III , *pag. 320*

Application des principes généraux , ci-devant posés , au commerce reciproque de la France & des États-Unis.

Que la France a tous les moyens qui procurent un grand commerce , & qui doivent le lui assurer dans les États-Unis ; que ses productions leur conviennent , & que les circonstances intérieures où elle se trouve , la forcent de se livrer à ce commerce.

Examen de la position géographique & physique de la France , de ses productions , de son industrie , &c.

Examen de l'objection qui consiste à dire , qu'il vaudroit mieux s'occuper de l'intérieur de la France , que de lui ouvrir un grand commerce extérieur.

On prouve que le commerce extérieur amenera très-promptement la réforme intérieure , & que dans

viii *Table raisonnée des matieres:*

sa position, la France a un grand besoin de vastes débouchés au-dehors.

Distinction essentielle à faire, à cet égard, entre un peuple neuf, & un peuple civilisé, qui a de nombreuses manufactures.

On fait voir que le commerce extérieur les alimente, les soutient.

Reflexions sur l'infériorité des manufactures Françaises aux fabriques Angloises dans certains articles. --- Causes développées, --- Remède dans le commerce extérieur.

CHAPITRE IV.

pag. 45.

Que les États-Unis sont forcés par leurs besoins & les circonstances où ils se trouvent, de se livrer au commerce étranger.

Que les écrivains qui ont traité cette matiere ne l'ont envisagée que d'une manière abstraite. -- Qu'il faut l'examiner d'après l'état des choses.

Et que, d'après cet état, les Américains libres sont forcés de se livrer au commerce extérieur.

Pour le démontrer, on prouve, que les Américains libres ont des besoins de nécessité, de commodité, & même quelques-uns de luxe; besoins auxquels ils ne peuvent ni renoncer, ni suppléer eux-mêmes.

On prouve, que n'ayant point de manufactures, ils sont forcés de recourir aux manufactures Européennes; qu'ils ne pourront en élever de long-tems, parce qu'ils ont peu de bras, & que la culture doit abîmer tous leurs soins.

On prouve, que sous les rapports physiques, politiques & moraux, ils doivent persévérer à se livrer exclusivement à l'agriculture, & renoncer même au transport de leurs productions en Europe.

On prouve, que c'est le seul moyen de conserver leurs mœurs républicaines, & de retarder les progrès du luxe.

Enfin, on prouve, qu'en se livrant à la culture, qu'en négligeant les manufactures, ils s'apercevront moins de la rareté du numéraire, & qu'ils trouveront le moyen d'y suppléer, & de faire un commerce extérieur d'échange très-avantageux.

Ces différens points étant établis, on se propose de faire voir que de toutes les nations de l'Europe, la Françoisé est celle avec laquelle il convient plus aux Etats-Unis de se lier par le commerce, qu'ils ont des besoins & des productions qui se correspondent. On développe cette vérité, en présentant le double tableau des importations & exportations réciproques à faire entre la France & les Etats-Unis.

CHAPITRE V. pag. 71.

Tableau des importations à faire de la France dans les États-Unis, ou tableau des besoins des États-Unis, & des productions de la France qui leur correspondent.

SECTION PREMIÈRE. *Des Vins.* pag. 72.

On y discute trois questions :

1°. Convient-il à l'Amérique libre de cultiver la vigne & de faire le vin ?

x *Table raisonnée des matieres.*

On y soutient la négative , & on prouve que la vigne est une propriété incommode & peu lucrative , que le vin à trop bas prix seroit une production dangereuse dans des republicues dont les mœurs sont la base , &c. Qu'il vaut mieux le tirer de l'étranger.

2°. L'Amérique libre ne doit elle pas en renonçant à cette culture , donner la préférence aux vins François ?

Que cette question ne peut souffrir de difficulté ; que les vins François sont , sans contredit , les plus sains & les plus agréables.

3°. Comment , pour leur assurer la préférence , doit-on se conduire ?

En améliorant la culture de la vigne , en perfectionnant la fabrique du vin , en instituant des établissemens qui rendent son revenu moins précaire. Différens moyens proposés à ce sujet.

SECTION II. *Eaux-de-Vie.* pag. 86.

De l'inconvénient moral & politique du bas prix des eaux-de-vie.

De la supériorité des eaux-de-vie de France sur celles des autres pays & même sur le rum.

De la facilité d'assurer dans les États-Unis la préférence aux premières sur toutes les autres.

Examen de la question : s'il importe au gouvernement François de favoriser la distillation des eaux-de-vie.

Raisons qui doivent faire proscrire cette distillation.

Elle détruit beaucoup de combustible, & le combustible devient rare.

L'exportation de l'eau-de-vie ne rend rien au fisc, & celle du vin rend beaucoup.

L'exportation de l'eau-de-vie nuit à la consommation des vins François dans l'étranger; cette eau-de-vie sert de base aux vins factices qui s'y présentent.

La distillation des eaux-de-vie n'est pour le propriétaire de la vigne, qu'une ressource extrême qui le ruine.

De cet examen résulte qu'il faut encourager l'exportation des vins, & décourager celle des eaux-de-vie.

SECTION III. *Huiles, Olives, fruits secs, &c.* p. 94.
Articles d'un débit sûr & avantageux pour la France, dans les États-Unis.

SECTION IV. *Draps.* pag. 95.

Les peuples régis par une constitution libre doivent le préférer à toute autre étoffe.

Ses diverses qualités s'accordent plus avec les différens climats des États-Unis.

La manufacture des draps étant du nombre des fabriques compliquées, ne convient point aux Américains libres, dans leur état présent.

Ceux qu'ils fabriquent doivent se réduire à des étoffes grossières.

Pour les draps fins, ils doivent avoir recours à l'Europe.

Que la France peut se mettre au rang des nations qui prétendent à les fournir à l'Amérique libre.

Les premiers essais faits par elle en ce genre, mal accueillis, ne doivent pas décourager ses fabricans.

Causes du discrédit de ces draps. Que ce discrédit ne peut durer, parce que les François fabriquent de beaux draps & entendent la teinture mieux que tout autre peuple.

Examen des causes qui font que les draps François luttent avec désavantage contre les draps Anglois.

Ce désavantage ne provient pas de l'infériorité des draps François, mais de la disette de laines Françaises, de leur haut prix, tandis que les laines sont en abondance & à bon marché en Angleterre.

Causes de cette différence de prix.

Que la cherté des laines Françaises, tenant à la rareté des moutons, on peut la faire disparaître, en s'occupant de la multiplication de ces derniers.

Causes qui s'opposent à cette multiplication.

Moyens de l'encourager.

En attendant que l'on ait atteint ce but, il faut encourager l'admission des laines Americaines.

SECTION V. *Toiles.* *pag. 113.*

On distingue deux especes de toileries. --- La premiere comprenant le linge proprement dit, avec lequel on fait les draps, &c.

La fabrication de ces toiles étant simple, & pouvant s'associer avec les travaux champêtres, les Americains libres ont raison de l'entreprendre.

Il n'est que certaines toiles très fines, pour lesquelles ils auront recours aux Européens.

La deuxième espece de toileries renferme les tissus

faits de fil de diverses couleurs ; tels que les toiles peintes, les mouchoirs, les rubans, &c.

La fabrication de la majeure partie de cette toilerie étant compliquée, appartient à l'Europe.

Les Anglois ayant imaginé des machines qui la simplifient, la fabriquant plus belle & à meilleur marché, pourront obtenir la préférence.

La France pourroit lui faire concurrence, si elle étoit abandonnée à ses forces naturelles, & si elle n'étoit gênée par aucun obstacle.

Examen de l'arrêt rendu en 1785, pour favoriser cette fabrication des toiles, & attirer les fabricans étrangers dans la France. Motifs qui doivent les en éloigner.

SECTION VI. *Soieries, Rubans, Bas de soie, Galons, &c.* pag. 125.

Articles pour la fourniture desquels la France aura la préférence dans les Etats-Unis.

Ses metiers sont nombreux ; ses soieries belles & moins chères qu'ailleurs.

La fabrique des soies ne convient point aux États-Unis. Motifs qui doivent les en éloigner à jamais.

Motifs qui doivent les empêcher d'en consommer. S'ils en attirent chez eux, ce ne doit être que pour en fournir l'Amérique Espagnole.

SECTION VII. *Chapeaux.* pag. 131.

La fabrique en appartient à l'Europe, & la France doit avoir la préférence dans la fourniture de cet article.

SECT. VIII. *Cuir, Souliers, Bottes, Selles, &c.* p. 133.

Les Anglois ont une grande supériorité dans tous ces genres d'industrie sur les François.

Causes principales de cette supériorité. Le véritable esprit de commerce regnant en Angleterre, le commerçant s'honore de sa profession, y consacre de grands fonds, les y laisse. Il n'y a d'ailleurs aucunes entraves sur les tanneries. L'inverse a lieu en France. Le commerce y étant avili, on y consacre peu de fonds, on les en retire promptement. Les cuirs sont surchargés de droits, le tanneur a peu ou point de gain. Droits & entraves à supprimer, si l'on veut ranimer les tanneries Françaises.

SECTION IX. *Verreries.* pag. 136.

Le gouvernement François doit se hâter d'éteindre ses verreries. Les bouteilles seules pourroient constituer un article d'exportation; mais les verreries sont trop pernicieuses, dévastent les forêts qui ne sont que trop dévastées. Il est préférable d'encourager les Américains libres à élever des verreries. Ils y auront un double avantage.

SECTION X. *Fer & Acier.* pag. 140.

Il faut éteindre par la même raison les forges Françaises. Les Américains doivent un jour fournir du fer à l'Europe. En attendant, la France ne peut entrer sur cet article en concurrence avec le Nord. --- Son intérêt doit la porter à en tirer de l'étranger.

SECTION XI. *Bijouterie, Orfèvrerie, Horlogerie, &c.* pag. 148.

Si les États-Unis suivent la nature des choses, ils

doivent dédaigner tout ce qui appartient à la bijouterie.

Pour l'orfèvrerie, la vaisselle de cuivre plaquée d'argent y aura la préférence sur celle d'argent, & la vaisselle plaquée des Anglois étant infiniment supérieure à celle des François, l'emportera sur elle.

Causes de l'infériorité de la vaisselle plaquée de la France.

Quant à l'horlogerie, les montres sont un objet de nécessité pour les Américains libres. Mais pour les leur fournir, il faut en faire de bonnes & à bon marché. La France peut prétendre à ce commerce. Moyens qu'elle doit employer.

SECTION XII. *Papiers divers & Papiers peints.* p. 153.

Les manufactures Françaises en fabriquent de supérieurs à toutes les autres.

Ils en fourniront les Américains libres en concurrence avec les autres nations.

Le papier est un article de commerce dont la production ne peut pas surpasser la consommation, & qu'on doit encourager par-tout.

La consommation en deviendra immense dans l'Amérique libre. Mais ils ne pourront de long-tems y suppléer seuls.

SECTION XIII. *Imprimerie.* pag. 157.

La main-d'œuvre étant chère dans les États-Unis, les imprimeries ne peuvent s'y multiplier; celles qui existent ne doivent fournir que des gazettes & peu de livres. C'est à l'Europe à fournir ces der-

niers. La France est appelée par le bas prix de sa main-d'œuvre, à imprimer pour les États-Unis.

SECTION XIV. *S. l.* *pag. 160.*

Article important de nécessité première pour les États-Unis. Ils seront long-tems obligés de le tirer de l'Europe. Celui de France étant plus salant, aura la préférence; elle peut le fournir à bon marche, si le gouvernement veut supprimer les entraves mises à l'exportation du sel.

SECTION XV. *Considérations générales sur ce tableau d'importations Françaises dans les États-Unis. p. 164.*

Étendue des importations de l'Angleterre dans ses Colonies avant la révolution. Elles augmenteront avec l'accroissement de la population. La France doit s'empresser de s'en emparer. C'est l'unique moyen de soutenir sa marine. Mais en se livrant à ce commerce, elle ne doit faire que ce qui lui convient de faire. Elle ne doit pas tout embrasser. Même avis à donner aux Américains libres. Tous doivent consulter leur position; &, par cette position, l'Europe doit être manufacturiere & l'Amérique cultivatrice.

CHAPITRE VI. *pag. 171.*

Des objets que l'Amérique libre peut fournir en retour des importations de la France. pag. 171.

Reflexions préliminaires sur les facilités que la France vient d'accorder aux Américains libres pour favoriser leurs importations en France; facilités contenues dans une lettre adressée par M. de Calonne à M. Jefferson.

SECTION

SECTION PREMIERE. *Tabac.* pag. 121.

C'est l'article le plus important des productions Americaines.

La consommation du tabac ne peut que s'étendre, si on le donne à meilleur marché.

La culture du tabac ne convient point aux États Européens qui ont acquis à l'ez. le population pour mettre en autres valeurs leurs bonnes terres.

Cette culture n'a rien d'ailleurs qui doive la faire chercher, elle n'est pas lucrative pour les planteurs, elle est une des causes de l'esclavage.

Des circonstances particulieres & naturelles favorisent la culture du tabac dans la Virginie & les Carolines, & comme elle s'étend maintenant dans l'immense interieur de l'Amérique, cette contrée en fera pendant long-tems le grand magasin.

C'est de l'Amérique qu'il convient à la France de tirer ses tabacs.

Du revenu prodigieux que la France tire de l'impôt sur le tabac.

Des inconveniens attachés au monopole de la compagnie qui l'aillème.

De l'impossibilité d'en faire jamais un article de commerce & d'échange tant que ce monopole subsistera.

Du comité choisi en France pour remédier à ces inconveniens.

Du projet présenté à ce comité par M. le marquis de la Fayette, pour rendre le tabac au commerce libre, & cependant conserver à l'État le revenu qu'il tire de son impôt sur cette feuille.

Examen des inconveniens attachés à ce projet.

Autre plan proposé qui n'offre aucun de ces inconveniens, & qui réunit le double avantage de rendre un revenu plus considérable, en laissant le commerce de tabac parfaitement libre, en prevenant à jamais la contrebande, & en dispensant d'entretenir une armée pour l'empêcher.

Avant de développer ce plan, on refute une objection proposée dans un ouvrage célèbre contre l'établissement de la liberté du commerce.

De la nouvelle méthode de percevoir le droit mis sur le tabac devenu marchand; droit qui rendroit dans l'état actuel des choses, bien au-delà du revenu du fife.

Cette nouvelle méthode consiste à distribuer la perception de ce droit sur l'entrée, sur la fabrication & sur le débit.

Développement & discussion de ces trois passages de l'impôt.

Des avantages qui résulteront de la liberté du commerce de tabac en France.

Que la liberté loin de renchérir le tabac en diminuera le prix.

Qu'elle en fera perfectionner la fabrique.

Que la consommation en augmentera, & par conséquent le débit.

SECTION II. *Pêcheries, Huiles de Baleine, Chandelles de Spermaceti.* pag. 215.

Nécessité de favoriser l'abondance & le bas marché des subsistances. Moyens d'augmenter la population.

Le poisson est une de ces substances dont les gouvernemens doivent encourager l'importation.

Nécessité d'abandonner entièrement l'ancien système des productions.

Réfutation des objections du lord Sheffield.

Que les Américains libres ont une foule d'avantages pour pêcher & vendre leurs poissons & leur huile à plus bas prix

Que la France n'a aucun de ces avantages.

Que par conséquent la France doit abandonner ses pêcheries.

Examen d'une objection du lord Sheffield sur ce que la pêche forme des matelots.

Discussion de son opinion & de l'opinion générale sur les primes.

Developpement de leurs inconvéniens pour les pêches.

Vrai moyen de former de bons matelots.

Nécessité & avantages d'admettre en franchise le poisson & l'huile des Américains.

Absurdité de vouloir encourager par des primes la pêche Française de la baleine.

Autre absurdité de vouloir attirer & fixer dans nos ports des pêcheurs Américains.

SECTION III. *Bleds & Farines.* pag. 234.

Avantages de l'admission des farines & bleds étrangers en franchise.

Discussion de quelques objections proposées contre l'entière & constante liberté du commerce des grains.

De la grande quantité des bleds produits par les États-Unis.

De la necessite de les accueillir & d'en faire de vastes depôts en France.

Du versement des bleds Americains dans les Isles à sucre.

SECTION IV. *Mâts, Vergues & autres Bois pour la Marine.* pag. 245.

Des États du Nord qui les fournissent communément à se puiser.

Plus avantageux d'en tirer des États-Unis, qu'ils sont au moins aussi bons, moins chers & que le transport en est plus facile.

Examen des objections faites contre les bois de construction d'Amérique.

Des différentes especes de bois des États-Unis propres à la construction des vaisseaux.

De la quantité considerable qu'en tiroient les Anglois avant la guerre.

SECTION V. *Fourrures & Pelleteries.* pag. 251.

Des avantages que les Americains libres auront sur les Anglois du Canada pour le commerce des fourrures.

Que ces avantages résultent de leur position.

De la quantité de fourrures exportees par le Canada en Angleterre avant la guerre.

Des moyens que prennent les Anglois pour attirer chez eux les pelleteries Americaines.

De la necessite pour la France d'en favoriser l'importation chez elle.

De la nécessité de proscrire tout monopole, toute compagnie qui voudroit faire ce commerce par privilege.

Reflexions sur les mensonges des monopoleurs.

Que le monopole des fourrures ruineroit le commerce Americain.

Que les Americains libres doivent s'opposer à ce monopole.

SECTION VI. *Riz, Indigo, Graine, de Lin.* pag. 262.

Observations sur les inconveniens de la culture du riz, sur les abus de l'esclavage au moyen duquel elle se fait, sur la nécessité de détruire cet esclavage, & de remplacer le riz cultivé à présent par un autre qui engendre moins de maladies.

De la nécessité pour le gouvernement François d'accueillir en franchise les riz Américains, & des avantages qui en resulteront pour les subsistances.

Examen d'une idée du lord Sheffield, qui présume que le dépôt des riz Américains sera toujours à Londres.

Quantités des riz exportés de l'Amérique en Angleterre, année commune, prise avant la révolution.

Indigo. pag. 267.

Nécessité pour la France d'admettre pareillement avec franchise l'indigo de la Caroline & de la Georgie. --- Quantité que ces Etats en exportoient pour l'Angleterre.

De la qualité de cet indigo, de la possibilité de l'améliorer.

Graine de Lin. pag. 270.

xxij *Table raisonnée des matieres.*

Quantité qu'en expédioit l'Amérique septentrionale avant la guerre en Angleterre.

Avantage de l'admettre avec franchise en France.

SECTION VII. *Provisions navales, savoir : poix, goudron, térébentine.* pag. 271.

Quantité de ces articles que l'Amérique septentrionale expédioit ci-devant pour l'Angleterre.

Utilité de ces articles pour cette Isle. --- Motifs qui ont déterminé les Anglois à favoriser, même depuis la paix, ces productions de l'Amérique libre.

Qualité de ces denrées Américaines comparée avec celle des mêmes denrées venant du Nord.

SECTION VIII. *Bois pour la charpente, la menuiserie, tonnellerie, comme douves, têtes de barils, mardriers, planches, essentes, &c.* pag. 273.

Que la France doit, à l'imitation de l'Angleterre, affranchir ces provisions venant des États-Unis.

Raisons & avantages de cet affranchissement.

Que la France doit accueillir tous ces bois, qu'elle en a un grand besoin, qu'elle les tirera des États-Unis à moins de frais & plus sûrement.

Quantité de l'exportation qui s'en faisoit avant la guerre en Angleterre.

SECTION IX. *Vaisseaux construits en Amérique pour être vendus ou pris à fret.* pag. 277.

Que les François doivent acheter des vaisseaux Américains, s'ils veulent établir un commerce avec eux.

Objections du lord Sheffield contre l'achat de ces vaisseaux.

Tableau du nombre de ces vaisseaux fournis à l'Angleterre avant la guerre.

Refutation des objections du lord Sheffield.

Raisons tirées de l'état de la marine Française, qui doivent engager la France à favoriser les constructions Américaines.

Raisons tirées de l'utilité qui en résultera pour ses manufactures.

Dissertation du préjugé qui fait regarder les vaisseaux Américains comme mauvais & peu durables.

État & degré de perfection de la construction Américaine.

Reputation de M. Peck en ce genre, & en général des constructeurs de Bolton & de Philadelphie, reconnue par les Anglois même.

Raison pourquoi la construction Américaine se perfectionnera de plus en plus.

Stemon X. *Considérations générales sur le précédent tableau des importations des Etats-Unis en France.* pag. 287.

Des autres articles qui pourroient y entrer, de la nécessité que les Américains libres nous éclairent sur ce commerce.

D'un établissement formé à Paris sous le titre de *Société G. Ho-Américaine*, pour réunir les lumières les plus grandes sur le commerce des Etats-Unis.

De l'établissement des paquebots pour l'Amérique libre.

Des défauts qui se rencontrent dans la constitution de ceux qui sont établis & de la vraie manière de les organiser pour l'avantage du commerce.

xxiv *Table raisonnée des matieres.*

Conclusions , & réflexions sur la situation de États-Unis.

Des motifs qui forcent les auteurs de cet ouvrage à différer l'examen de quelques autres points importants relatifs au commerce des États-Unis.

Réflexions sur l'opinion qu'on se forme en Europe des États-Unis.

De leur anarchie prétendue, ce que c'est que l'anarchie.

Qu'elle n'existe point dans les États-Unis.

De la guerre contre les Sauvages.

Des troubles de l'État de Massachussetts.

Des troubles occasionnés par l'émission du papier-monnaie à Rhode-Island.

Coup-d'œil sur les améliorations faites dans les États-Unis, dans leurs constitutions fédérale, politique & civile, sur leur esprit public, &c.

Pièces relatives à l'Ouvrage intitulé : de la France & des États-Unis, pag. 330.

N^o. I. Lettre de M. de Calonne à M. Jefferson.

N^o. II. Acte de l'État de Virginie sur la tolérance civile & religieuse.

N^o. III. Prospectus de la Société Gallo-Américaine.

N^o. IV. Extrait du règlement pour les paquebots destinés pour les États-Unis.

Fin de la Table.

INTRODUCTION.

PAR J. P. BRISSOT DE WARVILLE.

L'ANGLETERRE avoit à peine signé le douloureux traité, qui lui arrachoit à jamais ses Colonies de l'Amérique, que ses négocians & ses écrivains politiques s'occupoient des moyens de lui rendre par le commerce, ce qu'elle venoit de perdre par cette insurrection mémorable.

Le lord Sheffield lui prédisoit dans un ouvrage, rempli de détails importants (1), qu'elle seroit toujours l'en-

(1) L'ouvrage intitulé : *Observations on the Commerce*, &c. Observations sur le Commerce des États Américains, Londres, 1783. --- Ce traité a eu six éditions. Il n'a pas même été traduit en François, quoiqu'il soit rempli de faits qu'il importe à la France de connoître. On assure que la plupart ont été fournis à l'auteur par M. Deane, & que

ij *I N T R O D U C T I O N.*

trépôt du commerce des États-Unis;
que les Américains toujours attirés par

les tables sur-tout en sont aussi exactes qu'on puisse les avoir par les relevés des douanes.

Quoique cet Ouvrage ait été fort accueilli par les Anglois, il offre cependant beaucoup de défauts. L'auteur n'a pas toujours puisé dans de bonnes sources; il montre envers la France & l'Amérique une partialité qui n'a pu que l'égarer. On n'y trouve d'ailleurs aucune vue philosophique, ni même de politique un peu élevée. On devoit s'attendre, sur cette matière, à un ouvrage supérieur, dans un pays qui a produit l'exact, le profond Smith.

Le lord Sheffield a eu des contradicteurs même en Angleterre; ils ne se sont pas laissés aveugler, comme lui, par l'enthousiasme du patriotisme.

Je dois remarquer à cette occasion les bons effets de la discussion publique. La sixième édition du lord Sheffield offre une grande quantité d'additions & quelques changemens. Les objections qu'on lui avoit faites, l'avoient forcé à développer ses preuves. On ne trouve point étrange en Angleterre, qu'un Anglois expose publiquement les abus qui regnent dans ses manufactures & son commerce, & qui pourroient lui donner de l'infériorité dans les marchés de l'Europe. On est persuadé que c'est la seule manière de les réformer. Dans d'autres États, ce service patriotique seroit regardé comme une trahison.

l'excellence de ses manufactures, la bonne foi si long-tems éprouvée de ses négocians, & le long crédit qu'eux seuls dans l'Europe pouvoient accorder, ne tarderoient pas à oublier les blessures que leur avoient faites le despotisme ministériel de Londres, & la férocité de ses satellites Anglois & Allemands, pour former avec elle des liens nouveaux & durables.

Ce politique ne fut pas le seul qui parut dans cette carrière ; d'autres l'y suivirent (1), & les débats qu'excitèrent dans le parlement les nouveaux réglemens de commerce, proposés pour l'Amérique, prouvent que la

(1) Tels furent le célèbre D. Price, & MM. Chalmers, Champion, Edwards & An terson, &c.

On a imprimé sur le même sujet à Philadelphie un traité sous ce titre : *Bingham's strictures on commerce in reply to lord Sheffield's observations*. Je n'ai pu me procurer cet ouvrage.

matiere y étoit connue , discutée & approfondie.

La nation Angloise ressembloit alors à un homme qui , sortant d'un long délire , où il auroit brisé ce qu'il avoit de plus précieux , déchiré ce qu'il avoit de plus cher , s'empresse de réparer les ravages de sa cruelle démence.

Pour nous , nous avons triomphé , & l'honneur du triomphe est presque depuis la paix , le seul bien que nous ayons recueilli. Tranquilles à l'ombre de nos lauriers , nous n'envisageons qu'avec un foible intérêt les rapports de commerce que la nature a créés entre nous & les *États-Unis* ; ces rapports qu'il nous importe tant d'approfondir. Nous ne songeons qu'avec indifférence à détruire les obstacles que nos formes , nos loix , & nos

I N T R O D U C T I O N. v

mœurs oppoſent à ce commerce; nous ne les étudions pas même; en un mot, nous ſemblons nous repoſer, lorsque, pour parler le langage de la politique vulgaire, ce peuple, que nous jalouſons comme notre rival, que nous craignons comme notre ennemi, développe les plus grands efforts, pour rendre impoſſibles nos liaiſons avec nos nouveaux amis.

Il réuſſira, n'en doutons pas, ſi notre langueur pour le commerce de l'Amérique n'eſt pas bientôt remplacée par l'activité; ſi les facilités les plus grandes & les plus généreuſes de notre part n'applaniffent pas ce commerce nouveau, & par conſéquent aiſé à s'effrayer; enfin, ſi notre ignorance ſur l'état de l'Amérique ne ſe diſſipe promptement par l'étude conſtante de ſes reſſources territoriales, commer-

ciales, financières, &c. & des rapports qu'elles peuvent avoir avec les nôtres.

Notre ignorance! Ce mot révoltera sans doute; car nous avons l'orgueil d'un peuple *vicillard*: nous croyons savoir tout --, avoir tout épuisé --; oui, nous avons tout épuisé, mais en quoi? Dans des sciences futiles, dans des arts frivoles, dans les modes, dans le luxe, dans l'art de plaire aux femmes, dans le relâchement des mœurs. Nous faisons des cours élégans de chymie, des expériences charman-tes, des vers délicieux. Étrangers chez nous, peu instruits sur tout ce qui est au-dehors de nous; voilà ce que nous sommes, c'est-à-dire, que nous savons tout, *hors ce qu'il nous convient de savoir* (1).

(1) Cette assertion paroîtra peut-être severe & même fautive aux personnes qui pensent que nous

I N T R O D U C T I O N. vij

Ce feroit un vaste champ , que de montrer ce qu'il nous convient de favoir ; aussi ne l'entreprendrai-je pas ici : je me borne à un seul point. Je dis qu'il nous importe essentiellement

excellons dans la physique & dans les sciences exactes. Mais , en l'accordant , est-ce à cette sorte de sciences que l'homme qui réfléchit , devrait se livrer d'abord ? L'étude de son état social & civil ne le touche-t-elle pas de plus près ? Ne doit-elle pas l'intéresser plus que le nombre des étoiles , ou l'ordre des affinités chimiques ? --- C'est cependant la science qui nous occupe le moins. On se passionne pour des vers ; on dispute sérieusement pour de la musique ; c'est-à-dire , qu'on fait une grande affaire de hochets , & un hochet de ses affaires.

Je ne disconviens pas cependant , qu'il n'y ait de bons esprits & de bons livres en France , remplis de de saines idées politiques. Ce qui se passe aujourd'hui dans l'Assemblée des Notables , prouve que ces idées se répandent , & deviendroient bientôt générales , si les circonstances les favorisoient. Mais en attendant ces circonstances , la pente de notre nation est visiblement dirigée vers la littérature & les sciences exactes , & non vers la science de nos rapports civils , & c'est ce que j'ai voulu dire ici.

de connoître à fond l'état de l'Amérique, & que cependant nous sommes à peine à l'alphabet de cette connoissance. Ce que j'avance, un Américain célèbre, & qui n'a pas peu contribué par ses écrits patriotiques, à répandre, à soutenir, à exalter parmi ses compatriotes l'enthousiasme de la liberté, M. Payne, l'avoit dit avant moi. *Je remarquerai*, dit-il, dans sa lettre si judicieuse à l'abbé Raynal, *que je n'ai pas encore vu une description de l'Amérique faite en Europe, sur la fidélité de laquelle on puisse compter.*

Et que diroit ce respectable défenseur de la liberté, s'il existoit quelque-tems parmi nous, s'il se répandoit dans nos brillantes sociétés, s'il écou-
toit les discoureurs de nos clubs? Il seroit surpris, comme le sont les Américains éclairés, que les affaires

amènent parmi nous, des *qui proquo* éternels qu'on fait sur la topographie Américaine (1). Il gémiroit des écrits

(1) Un Américain peignoit un jour dans une société Françoisé, les mœurs, les plaisirs simples, la vie agreste des Anglo-Américains : vous êtes donc de St. Domingue, lui dit un homme décoré : On confond perpétuellement en France les Américains du Continent avec ceux des Isles ; & ceux du Nord avec ceux du Midi. Pour éviter cette confusion, il faudra nécessairement inventer de nouvelles dénominations. Celle d'*Anglo-Américains* n'auroit plus de justesse aujourd'hui que les Colonies n'appartiennent plus à l'Angleterre ; elle ne convient qu'aux habitans du Canada & de la Nouvelle-Écosse, &c. Ne pourroit-on pas distinguer ainsi ces quatre peuples ? *l'Américain libre*, --- *l'Américain du Nord*, --- *l'Américain méridional*, --- *l'Américain insulaire*. On me demandera pourquoi dans la première dénomination, je ne mettrois pas *septentrional*, au lieu de *libre*. C'est que cette dernière épithète caractérise mieux les républicains d'Amérique. C'est par une raison inverse que je fonde les trois autres dénominations sur la latitude ou la position. Les habitans des États-Unis, seroient donc désignés dans cet Ouvrage sous la dénomination d'Américains libres, jusqu'à ce qu'on en ait trouvé une meilleure. --- Les anciens ne croyoient point indifférent pour la vertu de

x *INTRODUCTION.*

dictés par le préjugé, par l'ignorance, sur les constitutions Américaines, des calomnies avancées avec audace contre la bonne-foi & les ressources des Américains. Parmi les écrivains qui ont traité de la révolution de l'Amérique (1), il retrouveroit ce qu'il a

donner à leurs enfans des noms qui leur en rappellassent sans cesse le souvenir. Le nouvel ordre de choses qu'entraîne la révolution d'Amérique, & l'esprit particulier de ces républiques nécessiteront une nouvelle nomenclature. J'ai vu des écrivains appliquer à leur confédération le mot d'*empire*. Jamais mot ne fut plus mal appliqué.

(1) Les écrits qui, sur cette matière, ont le plus frappé, sont : le *Tableau de la révolution* par M. l'abbé Raynal, les *Conspirations sur l'ordre des Cincinnati* par M. le comte de Mirabeau, les *Observations* de M. l'abbé Mably, & *l'Histoire impartiale de la dernière guerre*.

La réponse de M. Payne à M. l'abbé Raynal, a donné la juste mesure de l'écrit de ce dernier.

Les considérations sur l'ordre des Cincinnati sont originellement d'un auteur Américain, M. Burke, homme plein de feu & d'énergie. M. le comte de Mirabeau, en les traduisant, leur a donné un nouveau

blâmé dans l'éloquent auteur de
l'Histoire philosophique, mille er-
reurs causées par le défaut de con-

prix & il a enrichi cet ouvrage de notes importantes
& d'une traduction de l'excellent avis de Price aux
Américains.

Il faut rendre justice aux bonnes intentions de
M. l'abbé Mably; mais il s'étoit depuis trop long-
tems rouillé dans l'étude des vieux gouvernemens de
l'Europe; il s'étoit trop enthousiasmé des républiques
de la Grece, pour pouvoit écrire, sans prévention,
sur les républiques Américaines, dont la constitution
est infiniment supérieure, ou pour mieux dire, en-
tièrement étrangère à celle de la Grece. J'ai parlé
ailleurs de l'ouvrage de ce politique François (a).
-- Quant à l'Histoire impartiale, son titre n'est qu'une
plaisanterie sans doute. C'est une compilation informe
de gazettes, sans choix, sans intérêt, sans phi-
losophie; & je ne fais si l'auteur n'est pas encore plus
blâmable pour ce qu'il n'a pas dit, que pour ce qu'il
a dit. C'est bien à lui qu'on peut appliquer ce que
M. Payne dit de l'abbé Raynal: il se trompe si sou-
vent & si grossièrement dans ses détails géographiques
& de batailles, qu'on pourroit faire un volume de
ses fautes.

(a) Journ. de Liège, &c. ou Tableau des sciences en
Angl. Tom. 2. N°. 5.

noissances locales. Dans le petit nombre de négocians qui ont quelques liaisons avec l'Amérique, ou qui veulent en former, il ne verroit joindre au motif du gain, ni vues étendues, ni esprit public, ni même instruction.

Ce que j'ai avancé ailleurs sur notre ignorance à l'égard de la situation des Indes orientales (1), peut donc encore nous être appliqué pour l'Amérique libre. Tandis que l'Angleterre

(1) Tableau de la situation des Anglois dans l'Inde, &c. N^o. premier. Ouvrage, que des circonstances particulieres & des obstacles invincibles, dont je pourrai rendre compte un jour, me forcent de suspendre en ce moment.

Il eût été, j'ose le dire, très-utile pour entendre sur tout l'histoire du procès célèbre de M. Hastings, que peut-être dix personnes en France ne connoissent pas à fonds : procès qui pourroit fournir les faits les plus importans au gouvernement, au moins s'il conserve encore quelque pretention sur le commerce de l'Inde.

offre des milliers d'hommes parfaitement instruits de la topographie, des productions, du commerce, des mœurs, des plus petits détails sur ces deux contrées, la France offriroit à peine cinquante personnes ayant le même degré de connoissances. Tandis que l'Angleterre voit éclore, chaque année, des centaines de brochures, de voyages, de traités, de discussions sur ces deux contrées; à peine avons-nous quelques traductions de ce qui paroît dans cette isle, non pas de plus instructif, mais de plus amusant, de plus romanesque.

D'où vient cette différence? J'en pourrois assigner bien des causes; je me bornerai à celles-ci: --- La science théorique du commerce est vraiment perfectionnée en Angleterre; la science

pratique (1) y est vraiment estimée ; & la liberté de la presse permet d'y éclairer les esprits par une discussion raisonnée , qui respecte par-dessus tout la vérité.

En France , je le dis avec douleur , la science du commerce est presque ignorée , parce que sa pratique y est avilie par le préjugé , qui empêche la noblesse de s'y adonner. Ce préjugé , qu'on croit mal-à-propos indestructible , parce qu'on fait mal-à-propos de la noblesse , un des élémens nécessaires de la constitution monarchique ; ce préjugé , dis-je , seroit seul capable d'empêcher le commerce François

(1) Les seigneurs les plus distingués par la naissance & les richesses , mettent , pendant plusieurs années , quelques-uns de leurs enfans en une espece d'apprentissage dans de bonnes maisons de commerce ; & c'est par-là qu'ont débuté la plupart de ceux qui se sont distingués dans le ministère.

d'avoir de l'activité , de l'énergie , de la dignité , si l'on ne devoit pas espérer que la saine philosophie le détruisant insensiblement , ramenera les hommes à la grande idée de n'estimer les individus que par leurs talens , & non par leur naissance ; idée , sans laquelle il ne peut y avoir un grand commerce national , hors de laquelle il n'y a que des aristocrates ; c'est-à-dire , des hommes incapables d'accueillir aucune vue élevée ; & des hommes avilis , hors d'état de les produire.

Enfin , un autre préjugé aussi absurde , mille fois combattu & toujours dominant en France , y soustrait à l'œil du public des mémoires précieux , des discussions intéressantes , qui l'instruiraient sur ses intérêts.

Eh ! qui ne fait que c'est à la liberté

de la discussion publique , que l'Angleterre doit la prospérité singuliere qui, jusqu'à ces derniers tems, l'a suivie par-tout, dans le commerce, dans les arts, dans les manufactures, au-dehors comme au dedans ; prospérité qui va renaître pour elle, malgré les fautes de ses ministres ; car eux seuls ont dans tous les tems mis cette prospérité en danger, & c'est la liberté de discussion qui toujours l'a sauvée de leurs coups. Qui doute encore que cette liberté ne produisît en France des effets aussi heureux, qu'elle n'écartât les fausses lumieres, qu'elle ne prévînt les entreprises funestes de l'intérêt personnel, qu'elle n'effrayât l'indulgence meurtriere ou la coalition criminelle des gens en place avec les ennemis du bien public ? Le gouvernement semble aujourd'hui rendre

hommage

hommage à cette influence de la liberté de la discussion. Il paroît enfin se relâcher de sa sévérité sur les loix de la presse ; il a laissé rompre quelques-unes des entraves qui gênent la discussion , sur-tout dans les matieres politiques. Mais que nous sommes loin encore de ressentir les heureux effets de cette liberté d'écrire , plutôt accordée à l'opinion publique , qu'encouragée par un véritable amour de la vérité !

Qu'ont produit en effet toutes les tentatives faites en ce genre par le courage du patriotisme ? Qu'a produit ce procès célèbre , trop tôt oublié , qui termina l'existence contre nature , tant de fois récrépie , & si longtemps onéreuse , de la vieille compagnie des Indes ? Quelques années se sont à peine écoulées depuis sa destruction , qu'une autre a pris sa place ; & les

fautes, les faux calculs qui, dix fois, aux dépens de la nation, avoient entraîné la ruine de la première, qui devoient à jamais nous garantir de la renaissance d'aucune autre compagnie; ces fautes, ces calculs faux n'ont servi qu'à fournir des prétextes spécieux aux fabricateurs de la nouvelle, pour s'enrichir plus sûrement, au détriment de la France. Ils ont eu le secret de, tout-à-la-fois, secouer tous les liens, toutes les charges de l'ancienne, & d'obtenir des privilèges, des concessions qu'elle n'avoit qu'en vertu de ces liens & de ces charges: & tel a été l'art avec lequel on a surpris le gouvernement, que les auteurs de cette entreprise ont paru accepter avec répugnance les privilèges dont on les accabloit, tandis qu'ils étoient l'objet de leur cupidité. Il sembloit

que la nation fût trop heureuse de trouver une compagnie qui voulût bien se charger du monopole du commerce de l'Inde. Et dans quel tems lui livroit-on, contre toutes les convenances, je dirai même, contre toute justice, ce commerce important? Alors que la liberté le faisoit fleurir; alors que par ses propres forces il augmentoit sensiblement; qu'il accroissoit les revenus de l'État; alors enfin que ses succès surpassoient ceux de la vieille compagnie, même dans ses tems les plus brillans. Or l'existence de cette nouvelle compagnie eût-elle été aussi promptement résolue, si la liberté de la presse eût régné sans obstacle, & si ce projet, qui n'a été connu que par son exécution, eût été préalablement livré à la discussion publique.

Qu'ont produit encore les écrits pleins de vérités lumineuses, de vues étendues, de considérations patriotiques, sur la Caisse d'Escompte, sur la Banque de St. Charles, & sur tant d'autres établissemens créés évidemment, pour alimenter l'agiotage le plus criminel, le plus effréné; agiotage qui, égalant au moment où j'écris, en manœuvres, en désordres, en délire, tout ce qui marqua les jours funestes du système de Law, nous présume les mêmes conséquences, nous en montre déjà de très-effrayantes, dans le renchérissement excessif de l'intérêt de l'argent, & dans l'accumulation ruineuse qui s'en fait dans la capitale.

Par quelle fatalité les discours énergiques de la vérité font-ils donc vains & impuissans? Il faut le dire; le gouvernement lui-même nous y invite

en ce moment ; il faut dévoiler les abus qui rendent les lumieres & les écrits infructueux en France.

C'est que, dans les matieres politiques, la liberté si resserrée de penser & d'écrire ne date que d'hier.

C'est que nous n'en jouissons que par une tolérance, dont à chaque instant on appréhende la fin.

C'est que la presse privilégiée est environnée de dégoûts nombreux & révoltans ; c'est que l'homme honnête qui dédaigne les libelles, mais qui chérit la franchise, est repoussé de ces presses par toutes ces humiliantes formalités, qui asservissent le fruit de ses méditations, de ses recherches, à une censure nécessairement ignorante.

C'est que le censeur, n'étant institué que pour arrêter l'essor d'une liberté

généreuse, croit flatter l'autorité, en allant même au-delà de son but, supprime des vérités, que souvent on eût accueillies, de peur d'en laisser échapper de trop hardies, qu'on lui reprocherait, multiplie les objections, fait naître des terreurs, grossit les dangers, décourage ainsi l'homme de bien qui voudrait instruire ses concitoyens; tandis que cette censure sanctionne des productions scandaleuses, où l'on sacrifie la raison à des calembours, & les mœurs sèveres aux vices aimables (1).

(1) On peut mettre au rang de ces productions qui déshonorent la censure, la comédie de Figaro, farce scandaleuse, où sous l'apparence de défendre les mœurs, on les livre au ridicule; où sous l'apparence de défendre de grandes vérités, on les avilit, par l'interlocuteur méprisable qui les présente; où l'on semble avoir eu pour but de parodier les grands écrivains du siècle, en prêtant leur langage à un valet de roué, & d'encourager l'oppression, en amenant le peuple à rire de sa dégradation, à s'applaudir de ce rire infensé, en prêtant enfin, par

C'est qu'il est bien peu d'écrivains assez vertueux, assez fortement organisés, placés dans des circonstances assez heureuses, pour combattre & surmonter ces obstacles.

C'est que le nombre de ces écrivains étant petit, leur influence est petite; c'est que l'abus étant foiblement attaqué & fortement défendu, il résiste à tous les coups.

C'est que, par la nécessité de faire imprimer les ouvrages à des presses étrangères, la publication en devient difficile; c'est qu'ils ne s'échappent qu'en petit nombre des mains des colporteurs avides, qui *monopolisent* la vente, pour vendre plus cher. qui affichent le mystère & une fausse rareté; pour vendre cher, plus long-tems.

une imposture coupable, à toute la nation, ce caractère d'insouciance & de légèreté qui ne convient qu'à la capitale,

C'est que ces livres manquent au moment, où ils exciteroient une heureuse fermentation, où ils la dirigeroient, en répandant les vrais principes.

C'est qu'ils ne tombent que successivement dans les mains des hommes éclairés, toujours peu nombreux, à l'affût des vérités nouvelles.

C'est que les journalistes qui devroient leur rendre un hommage public, sont forcés par la crainte de garder le silence.

C'est que la masse générale, abandonnée au torrent de la littérature frivole, perd l'habitude de la méditation, &, avec elle, le goût des vérités profondes.

C'est qu'enfin, par ce concours fatal de circonstances, la vérité n'est jamais

semée dans un tems favorable , ni d'une maniere convenable ; que souvent elle est étouffée en naissant ; que , si quelquefois elle survit aux manœuvres , elle ne perce que lentement & difficilement ; & que par conséquent elle ne produit que des effets circonscrits dans un cercle trop étroit , pour que l'instruction devienne populaire & nationale.

Or que le gouvernement éloigne tous ces obstacles , qu'il ait le courage ou plutôt la saine politique de rendre à la presse sa liberté , & les bons ouvrages , les ouvrages véritablement utiles , auront un plus grand succès & le bien se fera. En veut-il un exemple ? Je le prendrai dans un fait connu , récent ; c'est le procès des négocians monopoleurs contre les Colons des Isles à sucre Ces derniers n'eussent-

ils pas été , comme à l'ordinaire , écrasés , si le combat se fût livré dans l'obscurité ? Ils ont pu parler , écrire , imprimer ; la voix publique s'est élevée pour eux , la vérité a triomphé , & le ministre sage qui , pour s'éclairer , avoit permis la discussion publique , a prononcé pour l'humanité , en prononçant pour eux.

Osons espérer que cet exemple sera suivi , que le gouvernement sentira de plus en plus les avantages immenses qui résultent de la liberté de la presse. Il en est un sur-tout qui doit l'inviter à l'accélérer , parce qu'il touche de plus près à l'intérêt présent : cette liberté est un puissant moyen d'établir , de fortifier , de maintenir le crédit public ; ce crédit devenu plus que jamais nécessaire aux grandes nations , depuis que les em-

prunts leur sont devenus nécessaires.

° Tant que les attentats de l'intérêt personnel sont redoutables par l'obscurité qui les couvre, le crédit public n'est jamais affermi, ne s'éleve jamais à sa véritable hauteur, Il n'est plus calculé sur la force intrinseque des ressources, mais sur la probabilité, mais sur la crainte du désordre qui peut, ou les détourner de leur véritable emploi, ou les rendre stériles. La liberté de la presse en impose trop à l'intérêt personnel, pour ne pas entraver sa marche; & dès-lors le crédit public se maintient, s'il est établi, se forme, s'il est encore à naître, se fortifie, si des erreurs l'ont affoibli.

C'est plein de ces idées, & de l'amour de mon pays, que, surmontant les obstacles mis à la liberté d'imprimer, j'ai entrepris de répandre quelques

lumières sur nos rapports de commerce avec les États-Unis. Cet objet est de la plus grande importance. Il s'agit de développer les avantages immenses que la France peut recueillir de la révolution qu'elle a si puissamment favorisée, & d'indiquer les moyens de les étendre & de les consolider.

Il me semble qu'on n'a point senti toute l'importance de cette révolution pour la France, qu'elle n'occupe pas assez les bons esprits. Qu'il me soit donc permis de m'arrêter à la considérer ici.

Je ne m'étendrai pas sur les avantages particuliers que les États-Unis doivent retirer de la révolution qui leur assure la liberté (1). Je ne par-

(1) Le Dr. Price a traité ce point avec beaucoup de force & d'amour pour l'humanité, dans ses excellentes Observations.

lerai point de cette régénération de l'homme physique & moral, qui doit être une conséquence infaillible de leurs constitutions; de cette perfection à laquelle l'Américain libre, abandonné à son énergie, n'ayant d'autres bornes que celles de ses facultés, doit porter un jour & les sciences & les arts. Il jouit du droit d'une discussion libre, &, l'on ne sauroit trop le répéter, sans cette discussion, la perfection n'est qu'une chimere. A la vérité, presque tout est à faire encore dans les États-Unis, mais presque tout y est éclairé. Le bien général est le but commun de tous les individus, but chéri de tous, implanté, pour ainsi dire, dans tous les cœurs par la constitution. Avec ce but, ces lumieres & cette liberté, on doit opérer les plus grands miracles.

Je ne parlerai point des avantages que l'Amérique entière doit un jour recueillir de cette révolution, de l'impossibilité que l'absurde despotisme regne long - tems dans le voisinage de la liberté..... Je me borne à examiner quels avantages l'Europe, & singulièrement la France, peuvent retirer de cette révolution. Il en est deux sur-tout qui frappent mes regards. Le premier, le plus grand avantage de cette révolution, au moins aux yeux du philosophe, est celui de son influence salutaire sur les connoissances humaines, & sur la réforme des préjugés sociaux. Car cette guerre a occasionné la discussion de plusieurs points importans, pour le bonheur public, la discussion du contrat social, de la liberté civile, du fait qui peut rendre un peuple indépendant, des

circonstances qui légitiment , fonctionnent son insurrection , & lui font prendre place parmi les puissances de la terre.

Eh ! quel bien n'a pas fait le tableau tant de fois tracé de la constitution Angloise & de ses effets ? Quel bien n'ont pas fait & ne feront pas les codes de Pensilvanie, de Massachusset, de New-Yorck , publiés & répandus par-tout ? On ne les prendra pas entièrement pour modele ; mais le despotisme , soit nécessité, soit raison , respectera davantage les droits de l'homme si bien connus, si bien établis. Éclairés par cette révolution , les gouvernemens d'Europe seront forcés , de réformer insensiblement leurs abus , de diminuer leurs fardeaux , dans la juste appréhension que leurs sujets , las d'en supporter le poids ,

ne se réfugient dans l'asile que les États-Unis leur offrent.

Cette révolution favorable au peuple, qui se prépare dans les cabinets de l'Europe, va sans doute être accélérée par celle que subira de plus en plus son commerce, & que l'on doit à l'affranchissement de l'Amérique. La guerre qui le lui a procuré, a fait connoître l'influence du commerce sur la puissance, la nécessité du crédit public, & conséquemment des vertus publiques (1), sans lesquelles il ne peut subsister long-tems. Car, qui a porté les Anglois à ce degré de puissance, d'où, pendant plusieurs années, malgré les fautes de leurs ministres, de leurs généraux, de leurs négociateurs,

(1) Et la renaissance des vertus publiques diminue peu à peu la violence de la tyrannie.

ils ont bravé les forces des nations les plus redoutables? C'est leur commerce, leur crédit, qui, au sein d'une dette énorme, les a mis à portée de déployer tous les efforts qu'auroient faits, dans leur crise, les nations les plus riches par leur sol & par leur population.

Voilà les avantages que la France, que le monde, que l'humanité doit à la révolution d'Amérique, & quand on les considère, quand on y joint ceux qu'on est forcé de laisser dans le silence, on est loin de regretter les dépenses qu'elle nous a occasionnées.

S'il y avoit quelques regrets à former, ne devoient-ils pas enfin s'évanouir à la vue du nouveau commerce, du commerce immense que cette révolution ouvre aux François? Ce point est le plus important à présent pour nous, celui sur lequel on a le moins de connoissance, & sur lequel

conséquemment il est le plus nécessaire de rassembler des lumières ; & tel est l'objet de cet Ouvrage.

Dans quel tems plus favorable pouvoit-il paroître ? Dans un tems où toutes les nations sont en fermentation pour étendre leur commerce , où toutes cherchent des lumières , des principes sûrs ; & ce livre rappelle sans cesse à *la nature des choses* , le premier principe du commerce. Dans un tems , où les peuples même qu'une ancienne rivalité , qu'une antipathie si fausement , si malheureusement appelée naturelle , tenoit éloignés les uns des autres , tendent à se rapprocher & à éteindre dans les liaisons du commerce les feux de la discorde ; & ce Livre montre que ces rivalités doivent s'effacer par l'immensité de la carrière qu'il leur ouvre à tous. Dans un tems , où toutes les parties de la politique

universelle s'éclaircit du flambeau de la philosophie, même dans les gouvernemens qui jusqu'ici ont fait profession de la redouter ; & dans ce Livre on ne laisse échapper aucune occasion d'attaquer les fausses notions, les abus dans tous les genres.

Non, jamais moment ne fut plus favorable pour publier d'utiles vérités. Non-seulement toutes les nations rendent hommage au commerce, comme à l'esprit vivifiant de la société ; mais on employe dans l'examen de tous ses rapports, cette logique des faits, dont l'usage caractérise la fin de notre siècle, cet art vraiment philosophique de ne considérer les objets que dans leur nature, & dans les conséquences nécessaires qu'elle entraîne. Jamais les hommes instruits ne furent plus généralement pénétrés du mépris que méritent tous ces systèmes chiméri-

ques, uniquement fondés sur les fantaisies de l'orgueil, sur les petites conceptions de la vanité, & sur la présomption de la fausse science politique, qui trop long-tems a balancé le destin des États. Jamais on ne vit tant d'hommes réunis par le même vœu d'une paix universelle, par la conviction du malheur & de l'inutilité des rivalités haineuses. On paroît sentir enfin, que le champ de l'industrie est infini, qu'il est ouvert à tous les États, quelles que soient leurs positions absolues ou relatives, que tous peuvent y prospérer, pourvu que dans chacun le maintien de la liberté individuelle & la conservation de la propriété soient le but principal de la législation.

Cet Ouvrage concourt encore aux vues patriotiques que manifeste aujourd'hui le Souverain de la France. Il médite d'importantes réformes. Il

les dirige toutes vers le bonheur du peuple ; & pour assurer le succès de ses bonnes intentions, il consulte sur les intérêts de ce peuple qu'il veut rendre heureux, ses membres les plus respectables. Est-il donc un moment plus propice, pour offrir aux arbitres actuels de la prospérité nationale, un travail réfléchi, sur les moyens d'établir un commerce nouveau, avec un peuple neuf, avec un peuple qui réunit à un sol étendu & propre à nourrir une population immense, les loix les plus favorables à l'accroissement rapide de cette population ?

J'avois d'abord entrepris seul cet Ouvrage, comptant sur mes propres forces, sur mes recherches laborieuses. J'avois rassemblé tous les faits, tous les livres, tous les témoignages qui pouvoient guider sûrement mes pas. Mais je m'apperçus bientôt de

l'impossibilité d'élever sur des objets de commerce une théorie utile & solide, si elle n'étoit dirigée par le tact que peut donner la pratique seule, quand elle se rencontre chez un homme, dont le jugement est depuis long-tems exercé par la réflexion, & qu'un goût décidé pour la vérité & le bien public ont accoutumé à généraliser ses idées. Je l'ai trouvé, ce coopérateur, dont je sentoie le besoin, dans un républicain, auquel l'analogie des idées m'unit, autant que l'attachement le plus tendre. Je puis le nommer, il y consent; j'ai vaincu sa modestie, par la considération de son intérêt, de la loi que lui imposent les circonstances particulieres où il se trouve; je l'ai persuadé que le meilleur moyen d'écraser la calomnie, étoit de faire connoître ses principes & ses opinions en matiere publique. C'est M. Claviere, Genevois, exilé de

son pays sans aucune forme, par l'aristocratie militaire, qui a substitué son régime destructeur & illégal à l'influence raisonnable & légitime d'un peuple, que distinguoient son esprit naturel, ses lumieres, ses mœurs encore simples. Eh! quel étoit son crime? D'avoir défendu les droits de ce peuple avec une constance & un talent qu'atteste l'implacable haine de ses ennemis! Ce rôle honore trop mon Ami, pour ne pas le désigner sous ce caractère, le seul qui par-tout ait produit le bien public.

M. Claviere a donné, depuis son séjour en France, des preuves de ses connoissances dans la partie philosophique & politique du commerce. C'est à ce séjour parmi nous que le public doit quelques ouvrages utiles sur ces matieres abstraites; ouvrages aussi remarquables par la solidité des prin-

xi INTRODUCTION.

cipes, & la vérité des discussions, que par la précision & la clarté des idées; ouvrages dont le succès prouve qu'on ramenera les esprits à ces matieres en y substituant une analyse exacte & lumineuse, au jargon métaphysique & obscur qui les en éloignent.

Enfin l'Ouvrage qui paroît aujourd'hui, prouvera tout-à-la-fois l'étendue de ses connoissances, & celle de la philanthropie sincere qui l'anime, même pour le bien d'un pays, où un homme moins généreux ne verroit peut-être que l'origine & la cause de ses malheurs. Oh! combien je suis heureux de pouvoir défendre mon Ami, contre de lâches calomnieurs, en le mettant sous la sauve-garde de ses propres vertus, de ses propres talens? Et n'est-ce pas un devoir sacré pour moi, puisque la calomnie est publique, de publier la

I N T R O D U C T I O N. xlj

part qu'il a prise à un travail , où il est impossible de ne pas reconnoître l'honnête homme , dans l'homme éclairé , l'ami du genre humain , dans le propagateur des plus sages maximes , dans le philosophe penseur , accoutumé à une logique sévère , à suivre les intérêts du bien public , par-tout où le flambeau de la vérité peut en éclairer quelques aspects ? Ce n'est point ici un éloge vague ; on en sera convaincu , en lisant les deux chapitres qui concernent les principes du commerce , un grand nombre de notes auxquelles il a eu part , sur-tout l'article du tabac qui est entièrement de lui , &c. En général on le reconnoitra dans ces considérations nouvelles , que le commerçant réfléchi peut seul suggérer au philosophe politique.

Le même motif nous a guidés tous deux dans la composition , & dans la

publication de cet Ouvrage. C'est le desir d'être utile à la France , à l'Amérique libre , à l'humanité entière. Oui à l'humanité; car rien de ce qui se passe dans les Etats-Unis , ne doit plus , ne peut plus lui être étranger. Elle l'a vengée par sa révolution ; elle doit l'éclairer par sa législation , & devenir une leçon perpétuelle pour tous les gouvernemens , comme une consolation pour les individus.

Il me reste maintenant à parler des sources où nous avons puisé , de l'ordonnance de cet Ouvrage , &c. &c.

Aux lumieres que nous ont fourni les papiers publics, les actes du Congrès , & des diverses législatures , les différens ouvrages publiés dans les Etats-Unis , nous avons joint celles de personnes éclairées , que leur séjour dans l'Amérique libre a mises a portée de l'instruire. On peut donc ajouter

I N T R O D U C T I O N. xliij

foi entiere à tous les faits que nous avançons.

En associant nos idées, nous avons cherché à leur donner une teinte uniforme ; nous nous sommes surtout attachés à les exprimer avec cette clarté si difficile à porter dans les matieres de commerce & de finance. La pénurie de notre langue, & la singularité des circonstances nouvelles que nous avons à peindre, nous a quelquefois entraînés à ce qu'on appelle, néologisme. Il faut créer ce qu'on n'a pas, ce dont on a besoin, sans s'embarasser des critiques de ces grammairiens peu philosophes, que Cicéron peignoit ainsi de son tems. *Les disputes sur les mots tourmentent ces petits Grecs, plus avides d'ergoter que de chercher la vérité* (1).

(1) *Verbi controversia torquet Græculos homines contentione cupidores quàm veritatis.*

Nous avons évité avec soin l'usage de certains mots très-usités dans la politique vulgaire, qui donnent & perpétuent des idées fausses & des systèmes trompeurs. Tels sont ces termes : *Puissances*, *jouer le premier rôle*, *avoir le premier rang*, *balance du commerce*, *balance politique de l'Europe*, &c. Ces mots qui réveillent les haines, les jalousies, ne sont propres qu'à nourrir une ambition tracassière, qu'à mettre, si je puis m'exprimer ainsi, *la politique du trouble*, à la place de celle du bonheur. Défaccoutumés de ces mots & de ces idées, les administrateurs mettront plus de prix à la vraie gloire, celle de rendre le peuple heureux.

On trouvera beaucoup de notes dans cet Ouvrage; nous avons cru nécessaire de faire paroître sous cette forme, toutes les idées qui, jettées dans le texte, auroient pu étouffer l'idée principale.

La note délaïe l'esprit , en suspendant l'enchaînement des idées principales ; elle pique la curiosité , en annonçant un nouveau point de vue ; elle force le lecteur à un certain degré d'attention , en l'obligeant , pour tirer quelque fruit de sa lecture , d'attacher lui-même la note au texte.

Nous avons dans ces notes , le plus qu'il nous a été possible , indiqué les idées de réforme qui peuvent être utiles à la France.

Nous avons souvent cité le gouvernement Anglois , la nation Angloise. Qu'on n'en soit pas surpris. C'est sans contredit celle qui a fait le plus de progrès dans la pratique de quelques bons principes de l'économie politique. Eh ! à quelle nation dans l'Europe pouvons - nous mieux comparer la Françoisse ? S'il doit exister entr'elles une rivalité , n'est-ce pas dans le bien ?

Dès-lors ne doit-on pas savoir ce qui se passe de bien en Angleterre? Nous doit-on savoir mauvais gré de le dire? L'exemple de ceux qui avant nous ont cité l'Angleterre, nous a encouragés. Ils sont parvenus à naturaliser en France des institutions heureuses, imitées de sa rivale. D'ailleurs il s'agit ici d'un commerce que les Anglois ont fondé, dont ils ont, en quelque sorte, formé les habitudes, & qui, devenu commun à toutes les nations, doit se régler d'après les relations qui existoient entre l'Angleterre & l'Amérique.

Si notre critique paroît quelquefois durement exprimée, qu'on veuille bien réfléchir, que les amis du bien public peuvent difficilement, à l'aspect de certains abus, se défendre d'en être émus, brisés, & de laisser percer le sentiment d'indignation qu'ils excitent en eux.

Malgré les précautions nombreuses

que nous avons prises , pour être instruits de la vérité , malgré l'attention extrême que nous avons portée dans la composition de cet Ouvrage , on y trouvera sans doute des erreurs dans les faits , peut-être même dans les raisonnemens. Qu'on les discute publiquement , ou qu'on nous en instruise particulièrement , nous verrons avec plaisir ces réfutations , nous recevrons avec plaisir ces observations , & si elles sont fondées , nous nous empresserons de nous retracter. Ce n'est ici qu'un simple essai sur un sujet important. Il peut devenir un bon Ouvrage à l'aide d'un concours de lumieres.

Avant d'entrer dans l'examen des rapports de commerce qui doivent unir la France & les États-Unis , il nous a paru indispensable de poser les principes généraux qui doivent diriger le commerce extérieur des nations ,

parce que cette matiere , par sa complication , laisse un accès facile à l'erreur. Bien peu d'esprits , ayant la force ou l'habitude de généraliser , se laissent séduire par des faits isolés ou accidentels , ou par des maximes fausses soutenues d'un grand nom. Les principes qu'on va lire en renversent quelques-unes. Ceux qui recherchent la vérité doivent donc les méditer , & ne pas regretter le tems qu'ils donneront à ces abstractions sur le commerce. C'est un fil qui les empêchera de s'égarer.

Paris, premier Avril 1787.



DE



DE LA FRANCE

E T

DES ÉTATS-UNIS,

O U

DE l'Importance de la Révolution de l'Amérique pour le bonheur de la France, des Rapports de ce Royaume & des États - Unis, des Avantages réciproques qu'ils peuvent retirer de leurs liaisons de Commerce, & enfin de la situation actuelle des États-Unis.

CHAPITRE PREMIER.

DU Commerce extérieur, des circonstances qui le préparent, des moyens qui peuvent l'assurer à une Nation.

LE commerce est un échange de productions soit entr'elles, soit à l'aide des signes représentatifs de leur valeur.

A

Le commerce extérieur est celui qui se fait entre deux ou plusieurs nations.

Il suppose dans elles des besoins mutuels & un excédent des productions qui correspondent à ces besoins.

Les nations, que la nature ou la force des choses appellent à commercer ensemble, sont celles qui ont cette correspondance de besoins & d'excès de productions.

Ce rapport de besoins & de productions les met à portée de faire entr'elles un commerce *direct* ou *indirect*.

Le commerce direct est celui qui se fait d'une nation avec une autre nation, sans l'intermédiaire d'aucune autre nation.

Le commerce est indirect, lorsqu'une nation se sert d'une autre nation pour commercer avec une troisième. C'est le cas des États qui n'ont point de port de mer, & qui cependant ont besoin d'échanger leurs productions avec celles des Indes.

La nation qui, pouvant faire un commerce direct avec une autre, se sert cependant d'intermédiaires, perd le salaire & les profits qu'elle est obligée de donner à des tiers. Ce désavantage peut cependant être quelquefois supporté par d'autres considérations. Tel est, par exemple, le cas d'une nation qui, manquant d'hommes pour la culture & les manufactures, préfère que les

étrangers viennent prendre son superflu , & lui apportent en échange le superflu des autres. Son défaut de population lui fait une loi de cette conduite , jusqu'à ce que ce rapport change , parce qu'il vaut toujours mieux , & au moral & au physique , pour une nation , être cultivatrice que voiturière.

Les nations ayant toutes à présent des communications entr'elles , il est impossible que leurs productions restent inconnues les unes aux autres (1). Delà résulte , dans celles qui ne les ont pas , le desir de les acquérir ; delà le commerce direct ou indirect , qui , par conséquent , est un résultat inévitable de l'état des choses.

Delà résulte encore que chaque nation est intéressée à rendre direct son commerce extérieur , aussitôt qu'elle le peut , sans nuire à son commerce intérieur.

L'importation directe n'étant point chargée des frais & des bénéfices de la seconde main , procure les choses à *meilleur marché*.

(1) Une nation qui se refuseroit sans cesse au commerce direct , & qui cependant déployeroit dans son sein une grande activité & une grande industrie , seroit tôt ou tard forcée , par l'excès de sa population & de son travail sur sa propre consommation , de se livrer au commerce extérieur direct , sans quoi cet excès réagiroit sur elle d'une manière fatale & à son repos & à ses ressources. C'est une des plus fortes considérations qui puissent justifier le commerce extérieur.

Le meilleur marché, le plus bas prix (1) est le plus sûr moyen du commerce extérieur, la grande raison de préférence, le garant de sa durée.

Le pays qui peut produire & vendre une chose à meilleur marché, est celui qui réunit tous les avantages favorables à cette production, soit

(1) On dit vulgairement qu'une chose est chère dès que son prix monte au-delà du prix accoutumé. Elle est estimée à bon marché, lorsque ce prix diminue.

La cherté d'une chose n'exprime donc que la comparaison de son prix avec le prix accoutumé. Ce dernier prix est déterminé par cinq circonstances principales : 1°. le coût de la matière première ; 2°. le coût du travail ; 3°. le besoin qu'en a le consommateur ; 4°. la faculté qu'il a de la payer ; 5°. enfin par la proportion qui est entre la quantité de cette chose & la quantité du besoin ou la demande. La plus influente de ces circonstances est l'abondance, ou la disette : exprimons par lesquelles on désigne la proportion entre le besoin & la quantité des productions. Y a-t-il abondance ; c'est à-dire, excédent de la production sur le besoin, la production est à bon marché ---, d'où résulte que les nations qui ont, par exemple, une grande abondance, ou de matières premières, ou de manufactures, ou une grande population, sont appelées à faire le commerce extérieur d'une manière durable, parce qu'elles peuvent fournir à meilleur marché.

Une chose peut être vendue bon marché, & cependant enrichir celui qui la fournit ; comme elle peut être vendue cher, & ruiner celui qui la vend ; cela dépend du rapport qu'il y a entre le prix qu'on en peut tirer & les moyens qu'une nation a pour la produire. Toute nation qui tend au commerce extérieur, dans quelque objet que ce soit, doit donc considérer deux choses ; le prix auquel elle peut le donner, & le prix de ses concurrents. Si le sien ne peut égaler ce dernier, elle doit abandonner cette partie.

pour sa qualité, soit pour la manufacturer, soit pour la transporter avec le moins de frais possible.

Les avantages qui procurent le bon marché des denrées & des matières premières, sont, un sol fertile, aisé à cultiver, une température qui favorise la production, un gouvernement qui ne gêne point le développement de l'industrie, qui facilite les transports par la construction de chemins & de canaux publics, & enfin une population peu nombreuse, relativement à l'étendue du pays qui s'offre à cultiver (1).

Les mêmes circonstances favorisent encore les manufactures de choses grossières, simples, ou peu chargées de façons, si la matière première est une production naturelle au pays, abondante & facile à exploiter, parce que ces manufactures exigent ou peu de bras, ou s'exploitent dans le temps perdu que laissent les travaux de la terre. Rien ne peut atteindre le bas prix de cette main-d'œuvre, & en général, nulle industrie ne se

(1) La situation des États-Unis explique cette dernière proposition qui paroît, au premier coup-d'œil, un paradoxe. Les denrées y sont à bon marché, parce que la population y est peu nombreuse relativement à l'étendue de pays qui s'offre à cultiver, dans un bon sol, un homme seul peut aisément, par sa culture, suffire à la consommation de dix hommes, ou même plus. Ces dix hommes peuvent donc travailler pour la consommation extérieure.

soutient mieux par le bas prix , que celle qui employe ces tems de repos que permet la culture ; alors ce bas prix n'est point le signe , ni le produit de la misère de l'ouvrier ; il est , au contraire , le signe & le produit de son bien-être (1).

La condition principale & nécessaire pour fabriquer au meilleur marché les choses ou très-compliquées , ou recherchées dans leur finesse & leur perfection , ou qui exigent la réunion de plusieurs sortes de main-d'œuvres , & un travail constant & assidu ; cette condition , dis-je , est une grande population , dont une partie soit absolument éloignée des travaux de la terre , & concentrée dans l'unique objet des manufactures.

Dans l'ordre naturel , ces sortes de manufactures ne devroient être que le produit d'un excédent de population , dont le travail n'a pu naturellement s'appliquer , soit aux travaux de la terre , soit aux fabriques simples ; mais , en général , elles sont le résultat de l'amoncellement dans les villes des hommes pauvres & misérables (2).

(1) La Suisse & quelques parties de l'Allemagne offrent un exemple frappant de ce fait. On y fabrique , au moyen de cet emploi de tems perdu pour la culture , des marchandises à plus bas prix qu'en aucune contrée de l'Europe , & ces marchandises peuvent , sans perdre leur qualité de bon marché , aller très-loin , même en traversant de grands États où la nature , laissée à son énergie , seroit encore plus favorable à ces mêmes manufactures.

(2) Ces manufactures sont , quant aux ouvriers , généralement alimentées par des individus qui , n'ayant point de pro-

Ces manufactures ne peuvent que très-difficilement & très-précairement fournir leurs productions pour le commerce extérieur, lorsqu'elles sont établies, & soutenues uniquement par des moyens forcés, tels que les prohibitions, les privilèges exclusifs, &c. moyens, par lesquels on

prilété, point d'espoir d'un travail certain & constant dans les campagnes, ou enfin qui séduits par l'espoir d'un grand gain, ou par les prestiges du luxe, accourent dans les villes, & sont bientôt forcés de vendre leur industrie à un prix toujours d'autant plus bas, qu'ils s'offrent en plus grand nombre.

Puisque le bas prix de la main-d'œuvre n'est dû qu'à ce concours affligeant, qu'au besoin urgent d'hommes sans emploi, ce bas prix n'est donc pas le signe d'une grande prospérité.

Il est au contraire le résultat, & le signe d'une mauvaise organisation sociale, qui force l'industrie à se transporter d'un travail nécessaire, libre & utile, à un travail de routine, forcé & pernicieux.

Il résulte de là que plus cette main-d'œuvre est à bon compte dans un pays, plus la misère y est grande & étendue.

Il en résulte encore que les États neufs & bien organisés ne doivent point envier de pareilles manufactures qui sont le produit d'un état de choses aussi désordonné. Ils ne doivent le désirer que quand le taux de la population & l'excès du produit des travaux utiles, amènent naturellement l'industrie à se tourner vers ces manufactures.

Ce raisonnement contre le bas prix de la main-d'œuvre ne nous empêche pas de convenir qu'il ne soit un avantage réel dans les moyens du commerce extérieur, & que dans l'état actuel les nations manufacturières & commerçantes ne soient forcées de le rechercher, quoiqu'il ne compense point le mal intérieur qui le produit.

prétend combattre des obstacles naturels , ou mitiger des abus qu'on ne veut pas détruire. Les pays exempts de ces obstacles & de ces moyens forcés , l'emportent enfin , & obtiennent la préférence.

On parvient quelquefois à surmonter les obstacles que mettent à ces manufactures la cherté des vivres , les impôts onéreux , l'éloignement des matieres premières , la *paucité* des bras , par des machines ou des procédés industriels , qui égalent le travail d'un seul homme à celui de plusieurs , & le mettent à portée de soutenir la concurrence des pays peuplés où ces machines & ces procédés sont ignorés.

Mais ces moyens de bon marché sont précaires , & cèdent tôt ou tard à ces heureuses positions où le climat , le sol , le gouvernement sur-tout , concourent à *favoriser* (1) toute l'activité & l'industrie dont les hommes sont susceptibles.

Ainsi , en dernière analyse , la faculté de fournir a bon marché appartient incontestablement aux pays ainsi favorisés , & ils peuvent , dans tous les marchés , obtenir la préférence sur ceux que la nature a moins favorisés , quelle que soit l'in-

(1) *Favoriser* , en économie politique , signifie le plus souvent , ne pas réglementer l'industrie : quelque favorables que puissent paraître certains réglemens , ils la gênent toujours. En un mot , *favoriser* l'industrie , c'est la laisser à elle-même.

dustrie de ceux-ci , parce que cette industrie peut toujours être ajoutée aux avantages naturels.

Le commerce extérieur , plus que tout autre , s'effarouche par les entraves , les droits , les visites , les chicanes , les procès à effuyer , l'arbitraire qui les décide , les sollicitations & les lenteurs qu'ils entraînent.

La puissance qui veut favoriser un tel commerce , doit donc , *avant tout* , détruire tous ces obstacles. Elle y est d'autant plus intéressée , que de l'accroissement du commerce extérieur résulte l'accroissement du revenu national.

Toutes choses égales , relativement au prix des marchandises , aux facilités avec lesquelles le commerce extérieur direct peut se faire , il s'établit plus promptement & plus facilement entre les nations qui ont entr'elles des rapports de principes politiques , religieux (1) , de mœurs , d'habitudes , & sur-tout qui ont le même langage. Ces moyens

(1) Les rapports religieux ont autrefois influé considérablement sur l'homme civil & sur le commerce. Le catholique voyoit le protestant , le puritain le déchoit du quaker. Chaque secte se payoit d'une haine réciproque. Aujourd'hui que les lumières sont plus répandues , que le commerce établit des relations entre toutes les sectes , & que l'expérience a prouvé que la probité croit presque toujours indépendante de la religion , on ne demande plus , pour se lier avec un homme , s'il va au temple ou à la conférence ; on demande s'il fait honneur à ses engagements. Cependant ce rapport doit encore être compté dans les liaisons de commerce.

de liaison décisifs, ne peuvent être combattus par les nations qui ne les ont pas, qu'en offrant des avantages évidens & dont le résultat soit; *moins de dépense & plus de profit*. Les commerçans mettent en général *le profit* avant tout.

Les nations qui n'ont pas entr'elles ces rapports, doivent, pour compenser ce défaut, accorder de grands encouragemens, avoir la plus grande tolérance pour les opinions religieuses & politiques, & pour les habitudes des étrangers.

Pour s'assurer les avantages du commerce extérieur, il ne faut compter ni sur les traités, ni sur les réglemens, ni sur la force. La force n'a qu'un effet momentané. Elle détériore & brise même tout ce qu'elle veut soutenir. Les traités, les réglemens sont inutiles, si l'intérêt des deux nations ne les attire l'une vers l'autre. Ils sont impuissans, si cette attraction n'existe pas. Traités, réglemens, force, tout cede *à la force ou à la nature des choses* (1).

(1) *La force des choses!* Voilà la loi politique qui dirige tout dans la politique, comme dans la physique. Il est une force générale dont l'action est manifeste, qui, malgré les guerres, les traités, les maneges des cabinets, regle tous les événemens, entraîne les hommes & les nations dans son cours. C'est cette force des choses qui a renversé l'empire de Rome, lorsqu'il portoit sur une base disproportionnée à sa masse, qui dans le quatorzième siècle a attaché aux Anglois la moitié de la France, & dans le dix-huitième, la moitié du Nouveau-Monde, qui a délivré la Hollande du joug des Espagnols, &c.

Cette force des choses dans le commerce n'est que le résultat des circonstances où se trouvent deux nations : circonstances qui les portent l'une vers l'autre , & les obligent à se lier ensemble , plutôt qu'avec toute autre nation. Ces circonstances *se résolvent* dans leur intérêt mutuel : il faut donc , pour créer un commerce constant entre deux peuples , leur donner à tous deux un intérêt prépondérant à le faire.

la Suède de celui des Danois. C'est cette force qui anéantit les projets des conquérans , tels que les Charlemagne , les Gengis , les Nadir. Ils s'agitent , ils courent , ils massacrent pour bâtir de vastes empires. Ces empires meurent avec eux ; la force des choses les divise & les dissout. Cette force agit dans le commerce comme dans les révolutions. C'est elle qui , par la découverte du Cap de Bonne-Espérance , enleva le commerce des Indes aux Vénitiens , & le fit passer successivement aux Portugais , aux Hollandois , aux Anglois & aux François. C'est elle seule enfin qui décidera le grand procès du commerce de l'Amérique.



CHAPITRE II.

*Du Commerce extérieur, considéré dans ses moyens
d'échange & dans sa balance.*

ON se trompe, si l'on croit que le commerce ne peut s'établir entre deux nations, sans or, ou sans argent pour solder leurs comptes. Il sera d'autant plus utile d'entrer à cet égard dans quelques détails, que la rareté du numéraire dans les Etats-Unis, & la nécessité de s'y réduire aux simples échanges sont les deux principales objections que, par ignorance, on ait élevées, contre ce commerce (1).

(1) On exagère beaucoup en France la rareté du numéraire dans les Etats-Unis. Il doit être rare dans tous les pays nouveaux, où rien ne gêne l'industrie, où tant de choses sont à créer, & où s'offrent de toutes parts des débouchemens à faire. Tout que dans cet état de création, le numéraire fût abondant, il faudroit, tout-à-la-fois, des mines, dette constante de bras, & gênes pour l'industrie; circonstances bien plus défavorables au commerce avec l'Etranger, que la rareté du numéraire dans un pays actif & industrieux. Un fait semble nous prouver que dans l'Amérique libre, le numéraire s'y trouve dans la proportion la plus desirable avec la population, du moins en prenant l'Europe pour terme de comparaison. Les contrats estimés bons & dont les intérêts sont régulièrement payés, s'y vendent sur le pied de cinq à six pour cent de rate annuelle. Cependant les detachemens doivent donner un bien plus grand

On ne cesse de dire, de répéter qu'ils auront la *balance* du commerce contre eux, qu'ils ne peuvent offrir que des échanges. Il faut donc prouver que ce grand mot de balance n'est qu'un mot insignifiant, qu'on peut faire un grand commerce sans numéraire, & que celui d'échange est le plus avantageux.

Lorsqu'une nation paye ou solde ce qu'elle tire de l'étranger, avec de l'or, on dit que la balance du commerce est contre elle, & on prétend, par là, donner une idée défavorable de sa position. C'est un préjugé qu'il est aisé de renverser, quoi qu'il soit accrédité par des hommes célèbres.

D'où vient, en effet, à cette nation l'or qu'elle donne pour payer ce solde? Il est, ou le produit de ses mines, &, dans ce cas, elle paye avec une de ses productions; ou bien elle le doit à une main-d'œuvre exercée hors de chez elle, &, dans ce cas encore, elle paye avec un produit qui lui appartient. Or tant qu'une nation paye au-dehors directement ou indirectement avec ses produits, sa position ne sauroit être défavorable. Ce mot

bénéfice. Pourquoi donc n'engloutissent-ils pas le numéraire? Pourquoi en retire-t-il pour payer des contrats qui ne rendent que cinq à six pour cent? N'est-ce pas, parce que le numéraire n'y est point aussi rare qu'on l'imagine en France, où l'on confond avec leur état actuel, la détresse des Américains lorsqu'ils combattoient pour leur liberté?

défavorable de balance ainsi attaché à un solde payé en or, n'offre donc aucune idée nette & vraie de l'état favorable ou défavorable d'une nation.

Il n'est qu'un cas où l'on pourroit prononcer que la balance est contre une nation ; c'est celui où, ayant épuisé son or & ses productions, elle resteroit débitrice envers une autre nation. Mais cet état ne dureroit pas long-tems, sans que la nation abandonnât un sol assez malheureux pour ne suffire ni à sa consommation, ni à ses échanges nécessaires ; & c'est ce qui n'arrive point : l'importation ne tarde pas à se proportionner à l'exportation, l'équilibre s'établit, & cette prétendue balance défavorable ne dure jamais assez pour qu'on doive seulement la supposer.

D'ailleurs, l'or est aussi une marchandise, & il peut convenir à une nation, selon la nature de ses relations avec une autre, de la payer en or, sans que, pour cette raison, elle ait contre elle une balance défavorable.

On ne s'exprime pas avec plus de justesse ni de vérité, quand on dit qu'une nation a la balance du commerce en sa faveur, lorsqu'elle reçoit en or un solde sur le montant de ses exportations. Cette balance, en continuant pendant un certain tems, amonceleroit l'or dans cette nation, & la rendroit à la fin très-misérable. Or c'est ce

qu'on ne voit pas, & ce qui cependant auroit dû arriver, si ce système avoit le moindre fondement.

La circulation du numéraire tient à trop de causes, pour qu'on puisse déduire de son affluence le signe certain d'une balance favorable de commerce. Mille combinaisons, mille événemens, qui n'ont aucun rapport avec cette balance, appellent l'or de l'étranger, ou l'y envoient; dans ce mouvement général, continuel & varié du commerce, les tables d'importation ou d'exportation, d'après lesquelles on détermine le solde formant le signe de la faveur ou de la défaveur de la balance, sont trop incertaines, trop défectueuses pour qu'on puisse fixer d'après elles & cette balance, & la quantité de numéraire, & la richesse de la nation (1).

(1) Voici un exemple frappant de la défectuosité de ces calculs & de l'estimation de la balance du commerce & du numéraire, & il prouvera que les calculateurs politiques négligent ou ignorent souvent des événemens étrangers qui renvertent leurs calculs.

M. Necker a voulu rechercher (chap. IX, tom. 3, traité de l'administration des finances) quelle étoit la somme du numéraire apportée & conservée en Europe depuis 1763 jusqu'en 1777. Il l'évalue à 1850 millions d'après les registres de Cadix & de Lisbonne, en y comprenant même ce qui est entré par contrebande, & il porte environ à 300 millions ce qui en est sorti pendant la même époque.

En fixant à cette somme le numéraire entré en Europe, on ne voit point que M. Necker tienne compte de l'or & de

Qu'on multiplie, tant qu'on voudra, les tables pour comparer l'exportation & l'importation des

Pargent que la conquête du Bengale par les Anglois, & de leurs autres établissemens dans les Indes orientales ont dû nécessairement faire refluer en Europe. Or, suivant le calcul du comité secret nommé par le parlement d'Angleterre pour examiner l'état des Indes Angloises, les sommes tirées de Bengale par les Anglois depuis 1757 jusqu'en 1771, montent à 751,500,000 L. (a). Que fera-ce ? si l'on ajoute à cette somme énorme celles tirées de la possession du Carnate & d'Aoude, dont les Nababs n'ont la propriété qu'en apparence ; des revenus des Citars septentrionaux ; du vol fait à l'Empereur Mogol depuis 1771, jusqu'à présent de son tribut de 26 millions ; de l'acquittement perpétuel des territoires & des revenus ; de la vente faite, en 1773, des Rohillas au Nabab d'Aoude, vente qui a produit aux Anglois plus de 30 millions (b) ? Enfin que fera-ce, si l'on y ajoute les sommes prodigieuses exportées de l'Inde par les particuliers qui s'y sont enrichis ? La fortune du Lord Clive étoit ineffimable. On porte à 30 ou 40 millions celle de M. Hastings dont on fait aujourd'hui le procès. Un autre gouverneur a, suivant des rapports assez bien fondés, payé récemment plus de deux millions pour faire taire ses accusateurs. Il est certain qu'une partie de ces richesses immenses a été employée à payer les dépenses faites par les Anglois pour garder leur conquête dans l'Inde ; qu'une deuxième partie, plus considérable encore, a été envoyée en Europe sous la forme de marchandises ; mais on ne peut contester qu'une troisième partie ne soit aussi passée dans notre continent en or ou argent. Quel en est le montant ? il est impossible de le fixer. Mais quelqu'il soit, il rend douteux le calcul de M. N. --- Qu'on

(a) Les détails de ce calcul se trouvent dans le tableau de l'Inde, tom. premier, pag. 249. Il s'y est glissé une erreur considérable, on a mis le total en livres sterling, au lieu de livres tournois.

(b) Voyez le voyage de M. Makintosh aux Indes orientales, tom. premier, pag. 340, récemment publié, & qui se vend à Paris, chez Regnault, libraire, rue St. Jacques.

matieres

matieres premieres, & des articles manufacturés, qu'on y apporte le plus grand soin, la fidélité la

—
 juge par un seul fait de l'inépuisable richesse des Indes orientales, & par conséquent de la grandeur de la source où les Européens ont puisé, & par une autre conséquence, du numéraire qui a dû retenir dans l'Europe. Nadir Schah qui conquit Delly en 1740, emporta de l'Indostan environ 40 millions de liv. sterling, c'est-à-dire, près d'un milliard de nos livres (a). Cet argent s'est répandu dans la Perse, & comme cet État malheureux, déchiré par le despotisme & par des guerres continuelles (b), ne produit presque rien, ne manufacture rien, comme par conséquent il tire les besoins de l'étranger & principalement de l'Europe, il en résulte que les deux tiers des sommes volées dans l'Inde par le brigand Nadir ont passé en Europe. Ces événemens dont les calculateurs politiques ne tiennent aucun compte, ont eu certainement la plus grande influence sur la fluctuation & la circulation du numéraire sur toute la terre. Ce qui fait croire qu'il ne vient point de métaux de l'Inde, c'est l'opinion où l'on est que l'exportation en est défavorable. Mais les brigands qui depuis trente ans pillent cette contrée, ont-ils calculé ce désavantage? Les brigands cherchent à mettre leurs vols en sûreté, & ne spéculent point en marchands; les marchandises trop volumineuses trahiroient leur secret.

Quant à la fixation du numéraire qui sort de l'Europe pour aller aux Indes, il y a dans les calculs de M. N. les mêmes omissions. Il ne parle point des événemens qui ont forcé les Anglois de faire passer des sommes considérables dans l'Inde; par exemple, les deux guerres contre les Marhattes ont coûté des sommes prodigieuses; celle contre Haider-Aly, en 1769, n'a pas été moins dispendieuse. Un seul incendie arrivé à Calcutta a coûté près de 24 millions qu'il a fallu remplacer. Cependant ces sommes sont bien loin de balancer celles exportées des Indes.

(a) Voyez *ibid.* tom. premier, pag. 341.

(b) Voyez le voyage de M. Capper à la suite du voyage de M. Makinosh, tom. deuxième, pag. 454.

plus scrupuleuse, on n'en rendra pas les résultats plus certains, plus décisifs; car tant qu'il existera dans les États des loix prohibitives qui entraînent la contrebande, pourra-t-on jamais favoir & constater (1) ce qui entre & ce qui sort? & s'il est un pays où ces loix n'existent pas (2), y tient-on des registres exacts d'entrée & de sortie? quand on les y tiendrait, n'est-ce pas une gêne à laquelle l'intérêt privé des commerçans les force souvent à se soustraire?

Voit-on, d'ailleurs, que dans ces balances générales, terminées par un solde qu'on suppose payé en or, on tienne compte des opérations des banquiers, des gouvernemens, des voyageurs qui vont & viennent (3)? Fausse science, encore une fois, que celle qui repose sur de pareils résultats!

(1) C'est une forte objection que les adversaires du lord Sheffield ont fait à son volume de tables, & il y a foiblement répondu. Rien encore de plus imposant que les tables d'importation & d'exportation & de la balance de commerce publiées par le chevalier Whitworth; & voyez avec quelle facilité M. le comte de Mirabeau réduit à 20 millions de liv. tournois les 90 millions tournois auxquels le chevalier Whitworth porte la balance annuelle du commerce Anglois. Et fiez-vous ensuite aux calculs de Douane. Voyez, pag. 371 & suiv. des considérations sur l'ordre de Cincinnatus. --- Édition de Londres.

(2) Il est beaucoup d'États parmi les nouvelles républiques de l'Amérique qui tiennent bien des registres pour les vaisseaux qui entrent, parce que l'importation paye des droits; mais on n'en tient pas pour l'exportation.

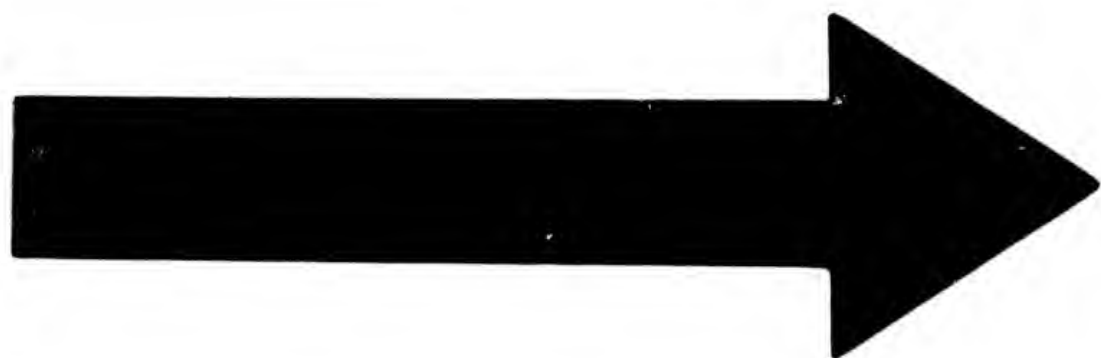
(3) Il est très-vraisemblable qu'il y a une foule de causes particulières qui déliant insensiblement de leur numéraire les

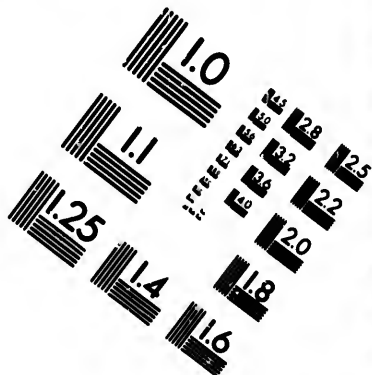
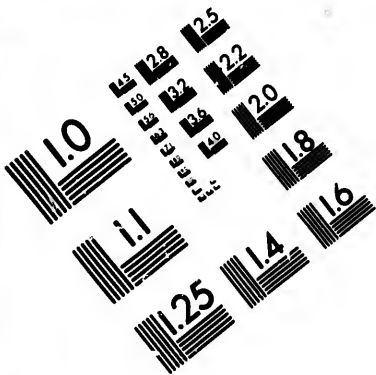
Mais comment apprécier, comment estimer, l'augmentation des richesses d'une nation & de son commerce ? Par sa population. Si elle augmente sensiblement, si l'aisance & les commodités de la vie se répandent sur un nombre d'individus toujours plus grand, si les causes de l'indigence

nations qui ont constamment la balance du commerce en leur faveur. S'il n'en étoit pas ainsi, il en résulteroit, ou qu'on seroit force parmi ces nations, d'ensouir l'or dans la terre, ou qu'il y tomberoit dans Pavilissement. Or ni l'un ni l'autre de ces cas n'arrive. Donc l'or reflue nécessairement de ces nations au-dehors.

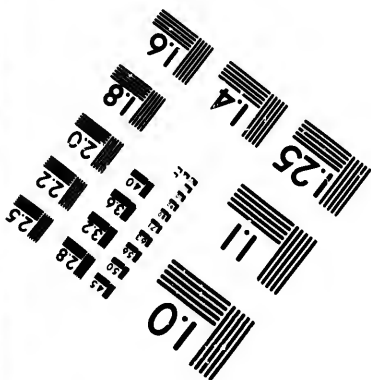
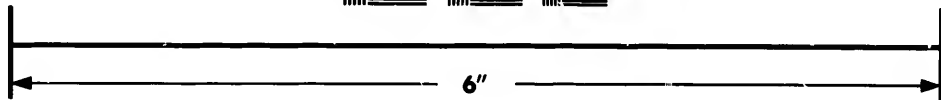
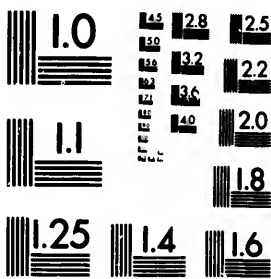
M. Casaux a prouvé ce fait à l'égard de l'Angleterre dans ses *considérations sur le mécanisme des sociétés*. Il y fait voir que, si les calculs du chevalier Whitworth, dont nous venons de parler, étoient vrais, l'Angleterre devoit aujourd'hui posséder environ quatre milliards en or ou argent, pour la seule balance du commerce depuis 1700 jusqu'en 1775. --- Cependant il est certain qu'elle est loin de cette prodigieuse masse de numéraire. Elle n'a pas même le numéraire nécessaire à sa population & à son commerce. Elle y supplée par la circulation immense de son papier de crédit.

Le rapport de quelques-unes des idées sur la balance du commerce contenues dans cet ouvrage, avec celles de M. Casaux, nous oblige à déclarer ici que son ouvrage imprimé à Londres en 1785, distribué en petit nombre en France en 1786, ne nous est parvenu qu'à l'époque où le nôtre étoit fini & à moitié imprimé. Une circonstance particulière nous fournit l'occasion de le citer, & nous la saisissons avec plaisir, pour rendre justice aux travaux de cet écrivain politique auquel il ne manqueroit peut-être que plus de clarté & de méthode, pour être un jour connu & estimé, comme il mérite de l'être. Nous sommes loin cependant d'adopter quelques-unes de ses opinions qui nous paroissent erronées, telles que celles sur les emprunts, les remboursemens, &c.





**IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic
Sciences
Corporation**

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 972-4503

128
125
122
120
118

110

tendent à diminuer parmi le peuple, ou qu'elles se bornent à l'impuissance du travail occasionnée par les maladies, il est évident que les revenus de cette nation excèdent ses dépenses, & que la balance du commerce est en sa faveur; car si la valeur de ses exportations étoit inférieure à celle de ses importations, il en résulteroit bientôt contre elle une dette considérable, & l'appauvrissement; or tout appauvrissement frappe immédiatement sur la population. Ce n'est donc qu'à des tables raisonnées & sûres de la population qu'un administrateur, d'un esprit juste, profond, & généralisateur s'attachera. C'est par elles seules qu'il jugera des avantages & de l'accroissement du commerce extérieur & de la richesse nationale.

Il se gardera bien de décorer de ce nom l'amoncellement de l'or & de l'argent; il se gardera même d'en faire le seul signe de la richesse, & de vouloir estimer l'étendue de cette richesse, par la quantité de ces métaux. Toutes ces idées sont mesquines, dangereuses & fausses! Mesquines, parce qu'elles bornent à ce signe la représentation & les moyens d'échange des productions, & gênent par conséquent l'extension du commerce; dangereuses, parce qu'elles accoutument l'homme à regarder l'or comme une vraie richesse, à négliger la chose pour le signe (1), & le rendent

(1) Le titre le plus certain qu'auroient l'or & l'argent à être considérés comme une vraie richesse, c'est de pouvoir être

étranger à sa patrie ; fausses , parce que cet étalage de chiffres n'annonce jamais qu'une quantité de numéraire qui fuit sans cesse , quantité qui , portée à un certain degré , ne signifie plus rien (1). Il

facilement soustraits aux violations de la propriété , aux attentats de la tyrannie ou de l'ignorance des gouvernemens. L'or étant un signe universel , celui qui le possède peut émigrer par-tout , & se transporter par-tout avec lui. --- La matière de l'or est donc tout chez les nations assez malheureuses , pour connoître des exceptions arbitraires aux maximes générales qui fondent & affermissent le crédit public. Mais combien cherement elles payent leur ignorance sur les avantages de ce crédit ! Combien les gouvernemens eux-mêmes payent cherement leurs erreurs ou leurs attentats ! Tout est forcé dans leurs mesures : la nature se montre en vain libérale ; occupée sans cesse à réparer des maux toujours renaissans , on ne lui laisse pas le tems de rien faire pour le bonheur. Quand on a dit que l'argent n'avoit point de patrie , on a dit bien énergiquement aux gouvernemens , qu'il falloit tout faire pour se passer d'un numéraire abondant. On ne s'en passera que lorsqu'on connoîtra les avantages inappréciables du respect pour le crédit public. Une nation est d'autant plus riche , plus éclairée , mieux gouvernée , que les individus conservent moins , & aiment moins le numéraire. S'y attacher , le conserver est un signe certain ou de crise alarmante , ou de défaut de lumières , ou de fidélité dans l'administration ; d'où résulte la preuve de ce qu'on a avancé dans le texte de cette note ; c'est-à-dire , que l'écrivain qui prône l'or comme le signe de la richesse , & le recommande à ses concitoyens , se trompe , si d'ailleurs il n'a pas une mauvaise idée de leur position. Dans ce dernier cas , il vaudroit mieux , au lieu de prêcher cette doctrine pernicieuse , encourager le gouvernement à rendre inébranlable le crédit national.

(1) C'est une remarque qui n'a point encore été faite. --- Un milliard , deux milliards d'or , ne nous laissent que des idées vagues. L'imagination ne peut pas leur fixer nettement un emploi qui serve de mesure à leur puissance & à leur effort. On voit ce

en est d'ailleurs des recherches sur la quantité de numéraire comme de celles sur la balance du commerce. Il faudroit pour établir les unes & les autres avec quelque certitude, rassembler des connoissances, des détails dont les élémens échappent ou varient sans cesse (1).

qu'on feroit avec vingt ou cent millions d'hommes. On ne voit pas ce que feroient des milliards d'écus, & cependant on les entasse sur le papier pour donner une idée de puissance.

(1) En général la masse de l'or & de l'argent se divise en trois parts principales. La première sous la forme du numéraire sert aux échanges journaliers & indispensables. Il faut que chaque individu, dès qu'il est chargé de son entretien & de celui de sa famille, ait au moins quelques pièces d'argent pour vivre chaque jour, & payer les impôts. A ce numéraire il faut encore ajouter celui qu'on met en réserve pour les cas inattendus. Cette pratique est plus ou moins observée par tout pays, selon qu'on y est plus ou moins dans la sécurité ou dans la crainte relativement aux événemens dévastateurs. On voit qu'il est impossible d'évaluer cette première part. Ce qu'on apperçoit clairement, c'est qu'elle doit être en raison de la population, & s'accroître avec elle, & que la dépopulation doit promptement se manifester, si beaucoup d'individus restent totalement privés d'un contingent en monnoie suffisant pour se procurer ce dont ils ne peuvent se passer, & qu'ils ne font ni ne reçoivent eux-mêmes. On apperçoit encore que cette part du numéraire doit rester dans le pays, à cause de sa division & de son application continuelle en petites sommes aux besoins journaliers, & de la stagnation absolue de ce qui est mis en réserve.

La seconde part de l'or & de l'argent est destinée sous la même forme aux grandes opérations du commerce. Il est également impossible d'en fixer la quantité à cause du nombre infini de combinaisons qui la changent sans cesse, & font sans cesse voyager ces métaux d'un pays à l'autre. Les frais journaliers & les douanes

On s'éleve à des procédés plus utiles & plus sûrs dans l'administration des finances , quand on écarte cet appareil de fausses richesses , & que l'on ne considère l'or & l'argent que sous le point de

en retienne une partie ; mais cet objet rentre dans la première part.

La troisième part renferme l'or & l'argent non monnoyé sous quelque forme que ce soit. Elle est , comme la seconde , soumise à une multitude de variations continuelles , qui ne laissent aucun moyen satisfaisant d'en déterminer la quantité.

Prétendre découvrir la quantité de la masse par les soldes des balances incertaines du commerce , & par l'addition des espèces frappées aux hôtels des monnoies depuis une refonte , n'est pas une voie plus sûre , puisqu'également il faut tenir compte de l'action continuelle du commerce sur ces métaux , sous quelque forme qu'ils soient , de toutes les combinaisons qu'il entraîne , & qui naissent sans cesse les unes des autres. En voulant évaluer ainsi le numéraire , on oublie qu'il est un agent universel qui , par cela même , doit nécessairement changer perpétuellement de place , depuis que le commerce a mis tous les hommes en rapport , par les besoins qu'ils se font fait de leurs productions réciproques. On oublie que diverses circonstances font revenir l'or monnoyé à l'état de lingot ; que par conséquent la même pièce peut passer plusieurs fois sous le balancier dans le cours d'un certain nombre d'années. C'est une réflexion que M. Necker paroît n'avoir pas faite , quand il a fixé à une somme si considérable la quantité de numéraire existant en France. On verra , lorsque l'opération de la refonte des vieux louis sera achevée ce qu'on doit penser de ses calculs. Mais on est loin encore des 257 millions auxquels il évalue cette quantité d'or. Il est plus que probable qu'on n'arrivera pas même aux deux tiers. Au moment où l'on écrit cette note , c'est-à-dire , quatorze mois après l'arrêt qui ordonne la refonte de l'or monnoyé , elle ne va pas à plus de 550 millions , & tout indique qu'elle touche à sa fin.

vue de leur propriété principale. Ils ne servent à nos besoins que comme moyens d'échange ; ce sont des billets au porteur qui , ayant par-tout le même usage , sont négociables par-tout. Ils sont par cela même ambulans ; ils vont , viennent , s'amoncellent , se répandent , comme les flots d'une mer sans cesse agitée par des vents successifs & soufflant dans toutes les directions. Entreprendre de les fixer , c'est vouloir changer leur nature ; c'est leur ôter la propriété qui leur donne le plus de prix ; & cependant cette entreprise est la conséquence du système dans lequel on regarde les métaux comme la vraie richesse. On craint de la voir disparaître , on en gêne la circulation , & l'esprit perd de vue l'usage des moyens plus simples , plus fixes , & qu'on peut créer par-tout , pour augmenter la véritable richesse , sans laquelle ces métaux seroient sans usage , & par conséquent sans valeur.

Au contraire , que dédaignant l'opinion vulgaire , on ne voye dans l'or & l'argent que des moyens d'échanges , que des agens propres à les faciliter , l'esprit délivré de la crainte d'en manquer , *comme richesse* , conçoit l'idée de s'en passer , *comme agent* , au moins autour de soi (1) ;

(1) Il est bien étonnant que , parmi les voyageurs qui ont parcouru le Etats-Unis , aucun ne soit entré dans quelques détails sur leur manière d'échanger plusieurs des nécessités & des commodités de la vie. Au lieu d'argent sortant & revenant sans

& quel vaste champ s'ouvre alors à l'industrie ! Alors on les réferve au meilleur emploi qu'en puissent faire les nations qui les tirent de l'étranger ; on les renvoye au-dehors , pour chercher des matériaux à l'industrie , des commodités nouvelles , & sui-tout des hommes ; car de toutes les richesses , c'est la plus sûre , comme la plus féconde.

Dès qu'on a réduit l'or à sa juste valeur , qu'on en connoît le véritable emploi , on sent tout le prix de la confiance & l'usage avantageux qu'on peut en faire. Alors on voit que le papier monnoye (1) peut avoir la même propriété que l'or ,

celle dans les mêmes mains , on s'y fournit réciproquement les besoins dans les campagnes , par des échanges directs. Le tailleur , le cordonnier viennent faire les ouvrages de leur profession chez le cultivateur qui en a besoin , & qui le plus souvent en fournit la matiere , & paye l'ouvrage en denrées. Ces sortes d'échanges s'étendent à beaucoup d'objets ; on écrit de part & d'autre ce que l'on donne & reçoit , & à la fin de l'année , avec une très-petite quantité de numéraire , on solde une grande variété d'échanges qui ne se feroient en Europe qu'avec beaucoup d'argent.

On voit par-là qu'en apprenant aux gens de la campagne à écrire & à compter , on leur donne un moyen facile de se passer de beaucoup d'argent , que par conséquent , le Souverain qui établit des écoles , pour enseigner ces sciences de premiere nécessité & d'un usage journalier , crée un grand moyen de circulation , sans numéraire , & que cette dépense qui semble effrayer & arrêter tant de gouvernemens , est au fond une des spéculations les plus lucratives que le fût puisse faire.

(1) Nous disons , papier-monnoye , sans attacher à ce mot l'idée d'un papier contraint ; car l'obligation de le recevoir en altere

& que pour réussir à la lui donner , il ne faut que s'astreindre à un respect inviolable pour les principes qui maintiennent la confiance ; car sur quelle base reposent le prix & l'universalité de l'usage des monnoies , si ce n'est sur la certitude , qu'à cause de leur valeur de convention , elles seront reçues par-tout en paiement des choses dont on a besoin ? Et pourquoi refuseroit-on de recevoir en paiement un papier qui offriroit la même valeur conventionnelle , la même certitude , la même solidité ? Je dis plus , on peut donner au papier une base plus durable que celle de l'or & de l'argent ; car rien ne nous garantit que la valeur de ces métaux ne soit pas tout-à-coup diminuée par la découverte de quelques mines nouvelles & abondantes ; nous ne pouvons calculer la quantité que la terre en recèle , & on ne cesse de la fouiller (1).

Ainsi dans les pays où les métaux précieux manquent , mais où la terre peut être cultivée avec succès , on doit s'empressez de multiplier les banques & les caisses d'escompte , dont les opérations

la valeur. Nous dirions , papier de crédit , si le mot crédit ne sembloit pas exclure sa principale qualité , celle de pouvoir toujours & à l'instant être converti en argent , sans aucune perte.

(1) Pourquoi ne feroit-on pas dans d'autres pays la découverte que le hasard procura dans le dernier siècle , à deux bergers Norvégiens , des riches mines de Kongsberg , où l'on trouve des masses même très-considérables d'argent ? Le roi de Danemarck en a une dans son cabinet , qui pèse 560 liv.

portent principalement sur des titres de propriétés foncières, sur des productions mises en dépôt ; en un mot, sur les mêmes objets que l'or & l'argent ne font que représenter (1).

Dans les pays où ces métaux sont déjà en circulation, mais où ils ne font qu'une production étrangère, on doit s'occuper des moyens si faciles & si sûrs d'y rendre les échanges toujours moins

(1) Il n'est pas vrai qu'il faille beaucoup d'or ou d'argent pour fonder des banques, ou créer des billets qui puissent être jetés dans la circulation. La preuve du contraire est fournie par les faits qui ne cessent de frapper nos yeux : cette multitude de lettres de change qui circulent & se croisent en tous sens, n'ont pas toutes, à beaucoup près, un dépôt d'or ou d'argent pour cause & pour caution. Il s'en fait bien aussi que toutes soient payées à leur échéance avec ces métaux : le commerce produit en abondance de ces papiers qui, échéant le même jour, s'acquittent les uns par les autres, sans l'intermédiaire des espèces, sur-tout dans les villes où il y a des banques ou caisses publiques établies pour faciliter ces sortes de paiemens. C'est ce qu'on appelle des viremens, & les caisses d'escompte ont principalement pour but de les faciliter, en faisant servir au paiement de l'échu ce qui ne l'est pas encore. Enfin ces caisses d'escompte & ces banques sont elles-mêmes des causes & des preuves frappantes de la facilité de suppléer, par la confiance, à l'or & à l'argent. Fondées d'abord sur des dépôts en espèces, elles parviennent à faire circuler leurs billets pour des sommes bien supérieures à celles de ces dépôts : & quelle est la caution du paiement de ces billets excédant les dépôts, si ce n'est d'autres billets ou lettres de change non échus, que ces caisses reçoivent en échange de leurs propres billets payables à vue & auxquels la confiance du public donne la même propriété qu'à l'or ou l'argent monnoyé ?

dépendans de l'abondance ou de la rareté du numéraire. — On doit y naturaliser le papier-monnoye, parce que son effet infaillible est de doubler, de tripler le numéraire; & même de le remplacer entièrement dans les pays où, comme dans l'Angleterre, la confiance n'a reçu aucune atteinte.

Ces observations pourroient être plus étendues, s'il s'agissoit d'un traité sur l'utilité des banques & des caisses d'escompte. Mais ce n'est point ici notre objet. Nous n'avons envisagé le commerce extérieur dans ses moyens d'échange, comme les métaux & le papier-monnoye, & dans sa balance, que pour faire une application de ces principes aux rapports & au commerce de la France & des États-Unis, que pour éclairer sur-tout les François qui méprisent ce commerce, parce qu'ils n'y voyent point de numéraire, & pour rassurer les *Américains libres* qui paroissent trop redouter les prétendus inconvéniens de la rareté du numéraire. Nous croyons donc avoir prouvé :

10. Que la balance de commerce n'est qu'un mot insignifiant; que le solde payé en or n'est point la preuve d'un commerce défavantageux à celui qui paye ce solde, ni avantageux à celui qui le reçoit(1).

(1) Voici ce que pense sur cette balance du commerce un Auteur estimable & bien verté dans cette partie, que nous aurons occasion de citer par la suite :

2. Que les tables de cette balance du commerce ne méritent aucune foi, & que l'unique manière d'estimer l'accroissement du commerce est par l'accroissement de la population (1).

» C'est grand pitié que ces balances de commerce qu'on fait dans les différens États; quand je vois tier des résultats de ces ridicules pancartes qu'on étale dans les Bureaux avec tant de travail & de netteté, *mi fanno dal viso crepare*.

» A ne considérer que la France & l'Angleterre, les deux Puissances les plus fabricantes, les plus commerçantes du monde, combien d'omissions, de négligences, de doubles emplois, d'erreurs, de corruptions, d'expéditions nocturnes, de droits esquivés, de contrebande enfin. Certainement on n'enregistre en Angleterre ni la quantité prodigieuse de laine qui en sort, ni les soieries, ni les dorures, les gazes, les blondes, les batistes, ni les eaux-de-vie qui passent en fraude, ni tant d'autres choses. On n'enregistre pas non plus en France l'immense quantité de draperies, de bonneteries, de clincailleries, que les Anglois y envoient en échange ». (*Voyage en Italie de M. Roland de la Platière, Tom. 1, pag. 352.*)

(1) Il ne faut pas se laisser d'insister sur la fausseté de ces prétendues balances, parce qu'on en tire souvent des conséquences dangereuses pour le peuple. Les financiers qui travaillent un Royaume, disent au Prince ou à ses Ministres, en lui présentant ces tableaux infidèles : Tout prospère, le commerce fleurit, on peut donc mettre des impôts, faire des emprunts, &c. & on se laisse séduire par ce sophisme ! Que les Princes s'accoutument à n'estimer la prospérité publique que d'après la population & l'aisance générale de cette population, qu'ils s'en rendent sans éclat des témoins oculaires, qu'ils se défient d'une ostentation passagère, qui couvre souvent une profonde misère, & ils ne seront pas si souvent trompés. Un Roi de Sardaigne visitoit une partie de la Savoye, dont on lui avoit peint la noblesse très-misérable. Cette noblesse vint cependant lui faire

3°. Qu'il est impossible de fixer la quantité de numéraire existant dans un pays, & que tous les calculs donnés, à cet égard, portent sur des bases incertaines & défectueuses, parce qu'il est impossible de rassembler tous leurs élémens.

4°. Que les métaux ne font point la vraie richesse.

5°. Que, considérés comme agens d'échange, il seroit bien plus avantageux de leur substituer, dans le commerce intérieur, le papier-monnaie, & de les renvoyer à l'usage auquel on ne peut employer ce papier, c'est-à-dire, au commerce extérieur.

Il résulte enfin de ces démonstrations que le commerce peut s'ouvrir entre deux nations, sans le secours du numéraire; qu'une nation en aura cependant d'autant plus à échanger contre des productions étrangères, qu'elle aura chez elle un plus grand nombre de ces établissemens de confiance qui remplacent le numéraire avec avantage.

Or, en trois mots, bon sol, bon crédit, gouvernement jaloux de le maintenir, voilà les grands moyens du développement d'une nation, d'un numéraire abondant, d'un grand commerce extérieur.

la cour, en beaux habits de cérémonie; le Roi en témoigna sa surprise à l'un de ces gentilshommes, qui lui dit : Sire, nous faisons pour votre Majesté tout ce que nous devons, mais nous devons tout ce que nous faisons.

Nous n'avons point considéré ce commerce dans son influence sur les mœurs des peuples. Cette discussion seroit inutile ici, parce que, quelle que soit cette influence, le commerce extérieur est un effet forcé de la situation respective de la France & des États-Unis, comme nous allons le prouver. Nous examinerons cette matiere en politiques, d'après l'état actuel des choses, & non en philosophes qui font abstraction de ce qui existe. C'est une distinction que les lecteurs sont priés de ne point oublier.



CHAPITRE III.

Application des Principes généraux , ci-devant posés , au Commerce réciproque de la France & des États-Unis.

Que la France a tous les moyens qui procurent un grand commerce , & qui doivent le lui assurer dans les États-Unis ; que ses productions leur conviennent , & que les circonstances intérieures où elle se trouve , la forcent de se livrer à ce Commerce.

ON ne contestera pas ces vérités , quand on voudra considérer la fertilité du sol de la France ; ses productions variées & particulières ; la température de son climat , qui favorise celles qui sont les plus nécessaires & les plus simples.

Ces avantages lui assurent constamment une main-d'œuvre à plus bas prix que celle des nations qui , douées de la même activité , ne sont pas dans des circonstances aussi favorables.

Ses manufactures sont nombreuses , & sa population est considérable en comparaison de celle de la plupart des autres nations. Elles sont loin cependant

dant encore du point où l'on peut les porter ; car en étudiant la France, on y découvre bientôt la place d'une population plus étendue, & des moyens inépuisables pour une multitude de manufactures, qui n'attendent, pour se montrer, que la volonté du gouvernement.

Eh ! quelle autre nation a plus d'activité, plus d'industrie ? Quelle autre réunit à un si grand degré tous les avantages de la civilisation, & la matière & les moyens d'un commerce intérieur & extérieur, le plus varié, le plus étendu, le plus indépendant de toute concurrence ? Quelle autre eût pu résister à ce long enchaînement de malheurs & de fautes qui l'ont si souvent accablée ; résistance, par laquelle on doit calculer la force de sa constitution, plutôt que par sa prospérité apparente ?

Non, la France n'est pas ce qu'elle pourroit, ce qu'elle doit être. Elle le fera, n'en doutons pas, si elle ouvre les yeux sur ses vrais intérêts, si, délivrant son commerce intérieur de ses entraves, elle ne néglige pas le commerce extérieur, & en particulier celui que les États-Unis désirent d'ouvrir avec elle. Les productions de son sol & de son industrie leur conviennent. Elle peut, en échange, recevoir de l'Amérique libre des matières premières dont elle a besoin. Ces deux contrées peuvent donc faire entr'elles un commerce d'*échange direct* ; & d'autant plus avantageux que les matières qui doivent le composer, leur coûteroient plus

cher ailleurs. On sera convaincu de ces vérités, lorsqu'on aura parcouru le double tableau des besoins & des productions respectifs des États-Unis & de la France, ou de leur importation & exportation.

Des patriotes éclairés ne pensent pas qu'il puisse être avantageux pour la France, dans son état actuel, de se livrer au commerce des États-Unis. Ils disent que ses manufactures étant inférieures à celles des Anglois, par exemple, elle aura le dessous dans les marchés américains; ils ajoutent, qu'au lieu d'encourager ce commerce, le gouvernement agiroit peut-être plus sagement, en s'occupant des abus intérieurs qui arrêtent les progrès de la culture & de l'industrie.

Nous sommes loin de nier la nécessité de nous occuper de la réforme de ces abus, & de porter nos efforts vers la culture & le perfectionnement des manufactures; mais il est aisé de démontrer que le commerce extérieur amenera infailliblement & très-promptement cette réforme, & que dans son état actuel, la France a le plus grand besoin de ce commerce extérieur.

En effet, une nation active, industrieuse, & placée sur un sol fertile, doit avoir, pour animer son industrie, des débouchés toujours ouverts. Sa culture, ses manufactures tomberoient dans la langueur, si elle voyoit des limites à la consommation. Il faut même que ses débouchés soient

surabondans, afin que les uns puissent remplacer les autres, lorsque des circonstances inattendues viennent changer momentanément le cours ordinaire des choses.

Quelle cause a jetté l'Irlande pendant un si long espace de teins dans la langueur & le marasme, quoique ce soit un des pays les plus favorisés par la nature, & les mieux situés pour le commerce extérieur, si ce n'est la privation de ce même commerce? On craignoit d'avoir une exubérance incommode de productions, on en négligeoit la culture, & cette négligence multiplioit les friches. Cette îlle auroit enfin offert le spectacle de la misère la plus déplorable, d'une dépopulation complete, si, par la restitution de la liberté de commerce, on n'eût pas mis fin à ce découragement meurtrier qui étouffoit l'industrie, en lui faisant craindre le défaut de débouchés.

Que nos patriotes cessent donc de regarder le commerce étranger comme contraire aux réformes qui doivent aviver notre commerce intérieur: favoriser le premier, n'est pas proscrire le second, puisque l'un ne peut réussir sans l'autre. C'est, au contraire, répandre dans ce dernier des germes d'activité, en reculant les bornes de la consommation.

Eh! la France n'en a-t-elle pas un besoin évident? n'a-t-elle pas une surabondance de plu-

siieurs productions de premiere nécessité qui restent dans ses magasins, faute de débouchés? Tels sont, entr'autres, ses vins & ses eaux-de-vie (1). Les États-Unis lui offrent une immense consommation: pourquoi refuseroit-elle d'y suppléer?

Lors même que les vins & les eaux-de vie ne surabonderoient pas, il seroit funeste de n'en pas soutenir le prix par des consommations étrangères. Le plus grand fléau de l'industrie, & sur-tout des manufactures, c'est le bas prix des boissons séduisantes par leur force. Voilà pourquoi les manufacturiers prudens fuient avec tant de soin les pays de vignobles. Il est superflu d'en détailler les raisons; mais le politique le plus jaloux de la libre extension des jouissances individuelles ne réclamera jamais en faveur d'un état de choses qui laisse, à bas prix, les jouissances où l'homme perd sa raison, son énergie, ses facultés, & par conséquent sa dignité. La France doit donc désirer le commerce des États-Unis, ne fût-ce que pour cette partie importante de ses productions, dont l'abondance nuirait à ses manufactures, dont l'usage ne peut nuire aux étrangers, parce qu'elles leur par-

(1) Telle est la situation de l'Aunis & de la saintonge. --- On y craint, à la lettre, les récoltes abondantes, & dans ce moment, ces provinces sont surchargées de vin qu'elles ne savent où exporter: le peuple y est misérable au sein de l'abondance. (Voyez la note ci-après, ch. v, sect. 1.)

viennent, chargées de frais d'exportation qui les renchérissent (1).

Elle doit le désirer encore pour ses manufactures, pour l'emploi de sa population, qui manque de travail. La main-d'œuvre y est en conséquence à un trop bas prix pour prévenir l'indigence, la mendicité, les vols (2). En s'ouvrant de nouveaux débouchés on augmente le travail & les productions. Ainsi, par exemple, on laissera subsister les vignes, que le défaut de consommation forceroit bientôt d'arracher: en créant des débouchés, des milliers de bras qui languissent seront employés, des milliers d'individus naîtront. Il faudra plus de bled, plus de drap, &c. Dclà donc augmentation de consommation intérieure & de population.

Quand on examine la question, si le commerce extérieur est avantageux & nécessaire à une nation,

(1) Il est une autre raison qui doit faire moins craindre pour les Américains libres l'usage de nos vins & de nos eaux-de-vie: elle est dans leurs mœurs & dans leur position. Presque tous ont des propriétés, des familles, des mœurs, & l'ivrognerie n'est gueres que le vice de l'homme qui n'a rien; le malheureux cherche à oublier ce qu'il est.

(2) On cherche tous les jours les moyens de diminuer les crimes, de les prévenir; donnez à ceux qui n'en ont point une propriété ou de l'emploi, voilà le vrai secret. --- Il faut convenir cependant que la propriété est bien préférable à l'emploi dans les ateliers. Sous ce point de vue le commerce avec les États-Unis nous ouvrant un grand débouché sera donc un moyen de diminuer la mendicité & les vices en France.

il faut bien distinguer un État qui naît à peine, & dont la population est loin d'être proportionnée au sol, où il y a place & propriété de terres pour tous, d'un État ancien, riche en productions, riche en hommes, ou pour parler avec plus de précision, d'un État où l'inégale distribution des propriétés arrache les hommes à la terre, les emprisonne dans des Villes, & prostitue leurs facultés aux fantaisies des riches.

Certainement le premier ne doit pas & ne peut pas augmenter son commerce étranger avant d'avoir beaucoup défriché, beaucoup peuplé, avant d'avoir un excédent, & en productions & en hommes. C'est bien à cet État qu'on peut dire : différez de vous livrer, autant que vos circonstances l'exigeront, au commerce étranger ; ne le faites point, laissez le faire, & livrez-vous en entier au commerce intérieur. Celui-ci ne dépense point, ne tue point d'hommes, tandis que l'extérieur est un gouffre d'hommes. Avec un petit capital, vous ferez beaucoup dans l'intérieur, lorsque l'extérieur absorbe de gros capitaux. Il occasionne d'ailleurs des guerres, & vous avez besoin de la paix. Il corrompt, & vous avez des mœurs.

Un État, dans de pareilles circonstances, auroit raison de suivre ces conseils ; en observant toujours que la privation du commerce extérieur convienne à sa situation, & ne soit point commandée par la

force ; car, encore une fois, la force est illicite, nuisible, manque son but, même quand elle ordonne le bien.

Mais ce langage ne conviendrait point à l'autre État, avancé dans sa (1) civilisation, couvert d'une population sans propriétés, couvert de manufactures, État, dont le numéraire est abondant, dont l'industrie & les richesses territoriales attendent les demandes, dont la culture languit faute de débouchés. A cet État, il faut un commerce étranger pour le vivifier.

Or telle est la situation de la France ; ce n'est ni le sol, ni l'industrie, ni l'activité, ni le désir du gain qui manquent aux François ; d'autres causes ralentissent son commerce extérieur, & ce ralentissement est un mal terrible. Car si le négociant n'a pas de débouchés certains & constants, il n'achète pas, il ne commande pas ; le fabricant ne travaille pas, & emploie alors moins de bras, demande moins de productions à la terre. La langueur descend donc alors des fabriques sur la terre, & dessèche la population.

L'inverse aura lieu dans la supposition d'un commerce extérieur très-vaste, & il amènera même le perfectionnement de nos manufactures ; car la né-

(1) On entend par ces mots, un État qui a introduit dans son sein les articles de luxe depuis long-tems.

cessité de faire mieux , pour obtenir la préférence , forcera les fabriquans de saisir le goût des Américains libres , de s'y conformer , de varier les produits de leur industrie , & la concurrence établie les tiendra perpétuellement en haleine , les forcera de ne point se relâcher , pour ne pas être écrasés par leurs rivaux.

C'est ici le lieu de faire quelques réflexions sur l'infériorité , que généralement on trouve à nos manufactures , en les comparant avec les manufactures angloises. Ce fait a fourni au lord Sheffield son principal argument pour soutenir que l'Amérique préférera toujours ces dernières. Il nous semble nécessaire d'éclaircir ce point sur lequel on n'a pas des idées assez nettes.

Il faut distinguer (comme on le dira ci-après) les manufactures de luxe , de commodités , & de nécessité. Le lord Sheffield & tous les étrangers conviennent que la France l'emporte pour les manufactures de la première classe (1). Il convient

(1) Nos fabriques d'étoffes de soie ont proportionnellement beaucoup plus de débit dans l'étranger que nos laineries. C'est qu'indépendamment du goût , ou , si l'on veut , de la mode , dont nous sommes en possession , & qui nous ouvre une grande consommation , la matière première est en grande partie une de nos productions , avantage qui nous met à portée de surmonter plusieurs inconvéniens généraux , dont les effets sont plus sensibles sur nos autres objets d'exportation. Telles sont les laineries , dont la production est dans un moindre rapport avec la fabrique.

même que la France fabrique des draps plus fins que ceux de l'Angleterre. Mais quant aux manufactures qui sont de commodité, ou qui ont la consommation du peuple pour objet principal, il faut, malgré le patriotisme, convenir, de notre côté, que nous sommes, dans plusieurs articles, inférieurs aux Anglois. La suite le fera voir. Il seroit ridicule & même dangereux de flatter ici la nation. Son illusion l'entreprendroit dans la médiocrité. Il est d'un patriotisme plus éclairé de lui faire voir qu'elle peut en sortir & comment elle en sortira.

Veut-on savoir la cause de cette double différence entre les manufactures françoises & angloises ? La voici :

Il y a en Angleterre un plus grand nombre d'hommes aisés parmi le peuple, qu'en France, & qui, par conséquent, sont en état de rechercher & de payer plus chèrement les objets qui leur conviennent. C'est un fait connu que le peuple anglois, quoique chargé d'impôts, se nourrit bien, & qu'il est bien vêtu (1) : car les haillons de la misère

(1) La bonté dans les choses manufacturées est si généralement requise en Angleterre, pour l'usage intérieur, qu'on y distingue les marchandises destinées au commerce extérieur, de celles qui ont pour objet la consommation intérieure. Il y a de grands magasins où l'on ne vend que pour l'exportation ; d'autres n'ont d'objet que la consommation intérieure. Ceux qui se pressent de juger, en concluent que la fabrication de celles destinées au commerce étranger, est chétive ; ils se trompent. La différence est

ne se trouvent point avec la *poule au pot*. Le fabricant anglois des objets de nécessité & d'utilité, ayant plus de demandes, étant mieux payé, peut donc perfectionner son ouvrage.

Maintenant veut-on favoir d'où vient cette aisance générale répandue en Angleterre. Indépendamment du sol, de la position, & des avantages de la liberté qui y regne, cette aisance résulte de la considération accordée par l'opinion publique à l'industrie; elle résulte de la protection assurée par la loi à tous les individus contre *tous* les agens du gouvernement; elle résulte de ce que la morgue, la hauteur, & l'insolence auxquelles ceux-ci sont naturellement portés, parce que c'est dans les hommes peu instruits, l'effet du pouvoir, sont continuellement réprimées, & ne peuvent avilir le citoyen qui doit obéir. Il obéit à la loi, & non à celui qui la fait exécuter (1). Elle résulte enfin

dans le choix de la matière. *L'Anglois veut qu'on n'épargne rien pour ce qu'il consomme*; mais s'il y a différence dans la matière, la main-d'œuvre est la même; car il en coûteroit plus en général aux manufacturiers pour avoir deux sortes de main-d'œuvre, une bonne & une mauvaise, que pour n'en avoir qu'une bonne, & une manufacture montée sur une mauvaise main-d'œuvre, seroit bientôt décriée. Un soulier destiné au commerce étranger est aussi bien fait qu'un autre, mais il dure moins, parce que le cuir n'est pas choisi dans la meilleure sorte; ainsi du reste.

(1) En veut-on un exemple? Le titre de mépris est ignoé en Angleterre. *Sir* (Monsieur) est la désignation générale de tous les individus. Un homme accusé des plus grands crimes & de

de ce qu'on n'y rougit pas d'être marchand, artisan, laboureur de pere en fils, &c. &c.

En France, il y a des particuliers excessivement riches, mais le peuple y est mal-aisé. Les premiers sont en état de mettre un prix très-haut aux choses de luxe & de goût; cause du perfectionnement des manufactures en ce genre. On trouvera, comme on l'a dit ci-dessus, de plus beaux draps en France qu'en Angleterre; mais on en trouvera en petite quantité, parce que la somme des demandes pour la premiere qualité n'est pas fort étendue.

D'un autre côté, les facultés du peuple étant très-bornées, il en résulte qu'il paye mal, & conséquemment qu'on fabrique mal pour lui tout ce qui est de nécessité ou de commodité.

Nous n'entrerons point ici dans l'examen des causes qui occasionnent un tel état de choses & des moyens qui pourroient le changer. Nous remettons la discussion de ces moyens à un autre chapitre; mais de ces faits, on doit tirer les conclusions suivantes: la perfection des fabriques tient à

d'apparence la plus misérable, est appelé *Sir*, quand il est interrogé par ses juges, & comme il devient un objet de pitié, lorsqu'il est convaincu, on ne change pas pour lui les appellations décentes dont on use généralement. Croit-on que ce respect pour l'homme nuise à la prospérité publique? Elle élève le citoyen, lui donne de l'énergie, le porte vers l'aissance. Le mépris qu'ailleurs on affecte pour le peuple, le mene à la misère, & s'y retient.

la demande , & la demande à la faculté de payer. Or puisque le peuple françois n'a pas cette faculté , cherchez la dans l'étranger , attirez les demandes étrangères pour les manufactures françoises , & vous les verrez se perfectionner très-rapidement.

Voilà l'effet que produira le commerce des États-Unis en France. Ces États renferment un peuple accoutumé à être bien vêtu , à n'employer que des choses bien manufacturées , un peuple à portée par ses productions de bien payer le bon travail. Chargés de fournir à la consommation des Américains , les fabriquans françois s'empreseront de faire bien , de faire mieux que leurs concurrents ; & ils le peuvent aisément , *lorsque le gouvernement le voudra*. Enco e une fois , la nature leur en a donné tous les moyens. Ils seront supérieurs , presqu'en tout , quand on ne s'obstinera plus à la contrarier.

Dans cette marche , ce sera donc le commerce avec les États-Unis qui entraînera l'amélioration de la culture & de l'industrie françoise. Il faut donc le saisir & s'y livrer.



C H A P I T R E I V.

*Que les États-Unis sont forcés , par leurs besoins
& les circonstances où ils se trouvent , de se livrer
au Commerce étranger.*

QU E L Q U E S écrivains , parmi lesquels on compte le célèbre docteur Price & M. l'abbé Mably , ont exhorté les Américains libres , sinon à fermer tout-à-fait leurs ports au commerce extérieur , au moins à lui donner des bornes très-resserrées. Ils ont prétendu que la ruine du républicanisme dans les États-Unis ne viendrait que par le commerce étranger , parce qu'en important une foule de marchandises de luxe & le goût des frivolités , il corrompait les mœurs des Américains libres , & sans les mœurs il ne peut y avoir de république.

» Eh ! que peuvent exporter d'Europe les États-
» Unis , s'écrie le docteur Price , sinon l'infection ?
» Je l'avoue , continue-t-il , je tremble en pensant
» à la fureur du commerce étranger qui va vrai-
» semblablement tourner toutes les têtes améri-
» caines. Toutes les nations tendent des filets au-

» tour des États-Unis , les caressent pour avoir la
 » préférence ; mais leur intérêt leur conseille d'être
 » en garde contre ces séductions (1) ».

Nous sommes bien éloignés de contredire , *dans ses conséquences* , l'opinion de ces politiques. Nous croyons d'ailleurs , avec le docteur Price , que les États-Unis pourront un jour produire tout ce qu'exigent les besoins de nécessité & de commodité ; mais nous croyons aussi que ces deux écrivains ont trop envisagé les Américains libres , comme un peuple indigène , & qu'ils n'ont point assez tenu compte des circonstances où ils se trouvent ; nous croyons enfin que *ces circonstances & leurs besoins actuels* *Les forcent d'avoir recours au commerce étranger.* C'est une vérité de fait que nous nous proposons de démontrer ici.

Nous prouverons que les Américains libres ont des besoins de nécessité , de commodité , & dans quelques États , des besoins de luxe , & que leur nature , leurs habitudes , & d'autres circonstances les empêcheront toujours d'y renoncer.

(1) *Price's Observ.* pag. 76. Voyez ce que dit M. l'abbé Mably depuis la page 146 de ses observations jusqu'à 163. --- Voyez aussi ce que M. le comte de Mirabeau a ajouté aux observations du D. Price dans ses réflexions imprimées à la suite de la traduction de l'ouvrage de cet Anglois , pag. 319 , de l'édition de Londres , 1785. Mais il a envisagé cette matière de commerce étranger en philosophe sévère , & en faisant abstraction de la position actuelle des Américains.

Nous prouverons que n'ayant point de manufactures, ils ne peuvent satisfaire eux-mêmes ces besoins, & qu'ils ne pourront avoir de long-tems des manufactures.

Nous prouverons que, quand ils pourroient en avoir, ils devront toujours préférer à des manufactures nationales, celles de l'étranger, qu'ils devront même plutôt attirer les Européens dans leurs ports, que fréquenter eux-mêmes les États Européens.

Enfin nous prouverons que, de même qu'il est impossible d'exclure le commerce extérieur, quand on a des besoins que lui seul peut satisfaire, il est pareillement impossible de lui fixer des bornes.

Quand on considère attentivement la nature de l'homme, on voit qu'elle le porte sans cesse vers les moyens de rendre sa vie agréable. S'il a une propriété, il cherche à l'embellir; si le sol qu'il cultive est fécond, s'il demande peu d'avances, le desir d'étendre ses jouissances le stimule à tourmenter sa terre, pour en tirer des productions variées. Une idée exécutée en fait naître une seconde. Un besoin satisfait, il s'en crée un second pour avoir le plaisir de le satisfaire. Telle est la nature de l'homme. Son activité, qui le promène perpétuellement de desirs en jouissances, de changemens en changemens, est la source de ce qu'on appelle

manufactures. Une manufacture n'est qu'un moyen de donner à une production de la terre une forme qui lui ajoute un nouveau degré d'agrément ou d'utilité. Le goût & les besoins des manufactures sont donc dans la nature de l'homme même ; en sorte que , quand on pourroit supposer l'Europe entière dans le néant , il ne tarderoit pas à naître des manufactures dans l'Amérique libre , parce que chaque individu cherche à rendre sa vie agréable , par les moyens les plus prompts & les plus efficaces (1).

(1) Nous opposera-t-on le caractère & la vie des Sauvages que l'on croit ne point avoir de manufactures ? Mais on se trompe sur ce fait ; car ces hommes , que nous posons sur le premier degré de l'échelle de la civilisation , travaillent & manufacturent eux-mêmes les produits de la terre. Ainsi , de leur maïs , avant sa maturité , ils expriment un suc gélatineux dont ils font des gâteaux agréables. Ainsi , avant l'arrivée des Européens , ils faisoient faire des liqueurs fermentées , des ustensiles , des outils , des armes , des ornemens , des meubles , &c. Ils se bornoient là , leur état de chasseur les éloignant de la vie sédentaire , & ne leur laissant pas le tems d'étendre leurs idées.

La vie pastorale des Arabes les a conduits deux ou trois degrés plus loin dans l'art de manifester , parce que la vie pastorale laisse plus de loisirs , & donne des produits plus uniformes & plus constants. Vous voyez ces pasteurs dont toute la richesse ne consiste que dans leurs troupeaux , qui ne vivent que de leur lait , ne s'habillent que de leur laine , vous les voyez rechercher avec passion le café , le sorbet & le sucre. Le désir de multiplier leurs jouissances en est la cause.

Convenons donc que par sa nature l'homme est porté vers les jouissances , & conséquemment vers les manufactures.

On

On peut distinguer les manufactures, comme les besoins de l'homme civilisé, en trois classes, savoir, celles 1^o. de nécessité; 2^o. de commodité; 3^o. de luxe ou de fantaisie.

Tout ce qui sert à la nourriture & aux besoins essentiels de l'homme constitue la première classe.

C'est avec les besoins de commodité, sur-tout, que les manufactures naissent. Sans doute des peaux de mouton suffisoient pour défendre d'abord l'homme des rigueurs du froid; une cabane ou une wigham le mettoit bien à l'abri des intempéries de l'atmosphère; mais l'homme n'est pas plutôt préservé d'un mal qu'il cherche à se délivrer d'un autre. La peau joint mal, l'usage la durcit; la cabane est souvent renversée, on y est à l'étroit, on y est enfumé. De-là les besoins de commodité, besoins qui se transforment en jouissances, dont bientôt l'habitude fait une nécessité.

Quand l'homme n'a plus rien à désirer pour la commodité, il songe à l'ornement. Alors naissent les besoins de luxe. Ils sont entièrement dans l'imagination. Ainsi porter des habits brillans, ou boire son café dans de la porcelaine de la Chine, plutôt que dans un vase de faïence, est un besoin de luxe ou de fantaisie.

La nature de ces trois sortes de besoins étant déterminée, il faut voir quels sont ceux des Américains libres. Ils ont les deux premiers. Les habi-

tudes contractées dans leur enfance par les Européens qui y ont émigré, & le commerce des indigènes avec les Anglois les ont tous accoutumés au genre de vie, & aux goûts de ces derniers, & l'on fait que l'industrie angloise s'est sur-tout portée vers les arts nécessaires & utiles.

Les Américains libres, au moins ceux qui habitent les grandes villes maritimes, ont même emprunté des Anglois quelques goûts de luxe ou de fantaisie. Il recherchent, par exemple, les gazes, les blondes, les foieries, &c. Nous le disons cependant avec plaisir, si ce goût des modes a infecté Londres depuis quelques années, ses ravages ne se sont pas étendus avec la même rapidité, ils n'ont pas acquis la même intensité dans les États-Unis, qu'en Europe. Leur position, leur religion austère, leurs mœurs, leurs anciennes habitudes, leur vie rurale ou marine éloignent généralement les Américains libres des parures recherchées, de l'ostentation & des voluptés. Quoique peut-être ils soient à cet égard tombés de quelques degrés, cependant le mal n'est pas encore sensible, au moins dans les États du nord (1). Nos observations

(1) Il y a certainement du luxe en Virginie; & quand on parle de luxe à l'égard de l'Amérique libre, il faut avoir bien soin de distinguer les États du midi, de ceux du nord; les villes, des campagnes; les villes intérieures, des villes maritimes. Avec ces distinctions on explique bien des contradictions qui se rencontrent dans les récits des voyageurs superflus.

doivent donc principalement porter sur les besoins des deux premières classes.

Or, il est impossible que les Américains libres y renoncent jamais. Ils y seront attachés, ramenés perpétuellement par leur nature, par leurs habitudes, par la manière dont s'augmente leur population.

Par leur nature; ils sont hommes, & nous avons prouvé que l'homme étoit doué d'une activité qui le portoit à multiplier & à varier perpétuellement ses jouissances.

Par leurs habitudes; ils ont, comme on l'a dit, contracté celle de tous ces besoins, & l'on fait qu'un goût devient indéracinable, quand l'habitude l'a fortifié. Et comment exiger, à moins de vouloir le rendre malheureux, que l'homme se prive du vin & des liqueurs, auxquels il est accoutumé, & dans lesquels il met une partie de ses jouissances? On nous citera des hermites, ou des malades, ou des philosophes, qui ont eu cet empire sur eux-mêmes; mais n'attendons point un pareil prodige d'une nation entière. On n'a point encore vu & on ne verra point une association de trois millions d'hommes devenus philosophes, s'astreindre au régime de Pythagore (1) ou à la diète de Cornaro.

(1) Ce n'est pas que l'on ne doive croire qu'un des grands moyens de régénérer les vieux peuples du continent, & de sou-

On nous citera encore le sacrifice rigoureux que les Américains libres firent , dans le commencement de la guerre , de leur goût pour le thé. L'enthousiasme de la liberté & l'influence de l'exemple ont pu , pendant quelque tems , vaincre leurs habitudes (1) , comme l'enthousiasme religieux a combattu quelquefois avec succès les passions d'un hermite. Mais la raison de la dépendance dans laquelle les Américains libres vont se mettre à l'égard des Européens , & la crainte d'une corruption éloignée sont des motifs trop foibles pour les porter à cet héroïsme. Il ne leur est pas d'ailleurs assez démontré qu'ils ne peuvent boire du vin de Madere , sans se corrompre un jour , & sans se préparer de grandes calamités. Hors la crise qui rend le sacrifice nécessaire & facile , il n'est point de cause assez puissante & prochaine pour produire un semblable effet.

Enfin la maniere dont la population se renouvelle , & s'augmente dans l'Amérique libre , ne permet pas de croire que ses habitans puissent jamais

tenir le républicanisme dans les États-Unis , seroit de donner aux enfans l'éducation telle que Pythagore la pratiquoit à Crotoné. (Voyez la vie de Pythagore).

(1) On assure que l'abstinence du thé n'a pas été fidèlement observée par-tout , & cela paroît très-vraisemblable , quand on réfléchit qu'il y avoit un parti qui affectoit de la violer. Nous avons connu diverses personnes que cette privation avoit rendues long-tems malades , quoiqu'elles eussent essayé de se faire illusion , en substituant à l'infusion de la feuille de thé celle de simples agréables.

renoncer aux besoins des productions européennes. Il émigre tous les ans, de toutes les parties de l'Europe, une quantité prodigieuse d'individus, qui portent avec eux les besoins & les goûts que l'éducation & l'habitude leur ont donnés. S'ils les retrouvent en Amérique, ils continuent de s'y livrer. Inconnus, ils les naturalisent, & c'est la première chose dont ils s'occupent; car ils ne voyent pas tant les nouveaux plaisirs dont ils vont jouir, que ceux dont ils sont privés; tant est grande la puissance de nos premières habitudes! Le souvenir, quoique souvent mêlé de l'idée cruelle de la servitude, n'en abandonne l'homme qu'au tombeau.

D'après ce penchant naturel à tous les hommes, qu'on calcule l'immense variété de besoins & de goûts, qui, de l'Europe, vont être transplantés dans les États-Unis; & qu'on juge, s'il est possible, d'y mettre des bornes, ou d'en opérer l'anéantissement.

Pour y réussir, il ne faudroit pas seulement fermer tous les ports des États-Unis au commerce étranger, il faudroit encore circonscire la propre industrie des Américains libres, & arrêter la course de leurs besoins; il faudroit imiter la loi de Lacédémone, qui, pour mieux bannir le luxe des meubles recherchés, ordonnoit que rien ne seroit travaillé qu'avec la lourde hache. Il faudroit, en un mot, par un miracle, ôter aux Américains libres le souvenir de tout ce qu'ils ont été, de tout ce

qu'ils ont vu , senti , goûté , & que le même enchantement dépouillât de leurs idées les émigrans européens. Or , comme il seroit absurde d'espérer un pareil prodige , il faut donc se soumettre à *la force des choses* , qui entraîne invinciblement les Américains libres au commerce extérieur (1). Tout se réduit à ces deux mots : ils ont des besoins , & l'Europe a les manufactures.

Les États-Unis en ont bien quelques-unes ; mais la plupart sont du nombre de celles qui s'allient avec les travaux de la terre , qui emploient le loisir que laisse la culture , & dans lesquelles les Européens ne peuvent entrer en concurrence avec eux.

Ils en ont d'autres encore , mais qui sont bornées aux arts les plus nécessaires , à ceux qui ont rapport à la culture , à la pêche , & à la construction des vaisseaux. Mais ces manufactures même sont peu nombreuses & insuffisantes pour les besoins des États-Unis. Ils sont donc forcés d'avoir recours à l'Europe. Ce n'est pas qu'il n'aient ou ne puissent avoir presque toutes les matières premières em-

(1) C'est à regret que nous écrivons cette vérité de fait , en l'envisageant en philosophe ; mais elle nous paroît démontrée en politique. Personne ne désiroit plus que nous , de voir les États-Unis s'isoler de tout l'univers , d'y retrouver l'austérité du régime des Spartiates , sans son principe meurtrier d'esprit militaire. Ce seroit le chef-d'œuvre de la politique ; malheureusement ce chef-d'œuvre ne peut être qu'un rêve.

ployées dans nos manufactures. Ils ont le chanvre, le lin & le coton (1).

Mais eussent-ils en abondance toutes les matières premières, il faudroit leur conseiller de ne point élever de manufactures, ou, pour parler avec plus de justesse, *il ne s'en élèvera point ; la nature des choses l'ordonne ainsi*. Discutons cette question, elle est très-importante.

Il y a bien des raisons pour lesquelles, dans un pays neuf, les hommes se livrent plutôt à l'agri-

(1) Les quatre États du midi recueillent une grande quantité de coton. Leurs pauvres même en sont entièrement vêtus, hiver & été. L'hiver, ils portent des chemises de coton & des habits par-dessus de la même matière & de laine mêlés. L'été leurs chemises sont de toile & leurs habits de coton. L'habillement des femmes est entièrement de coton fabriqué par elles-mêmes. Il faut en excepter cependant les femmes de la classe la plus riche, quoique celles-là même en fassent fabriquer chez elles beaucoup, & leurs toiles égalent en beauté celles des Indes. Ces quatre États du midi fournissent une grande quantité de coton aux États du nord, auxquels l'appât du climat ne permet pas de cultiver le précieux arbuste qui le produit.

Il n'y a presque pas de papier des États-Unis où il n'y ait de très-beaux moulins à farine & pour fendre le bois en planches. Les États du nord en ont d'autres pour platiner le fer. C'est surtout dans la construction des moulins que les Américains libres se distinguent, soit en variant leur emploi, soit dans la manière de les bâtir, & de les distribuer.

Voyez à cet égard les lettres du Cultivateur américain, & surtout le troisième volume de la nouvelle édition qui va paroître, où l'on trouvera un chapitre singulièrement intéressant sur le progrès des choses dans l'Amérique libre.

culture , qu'aux manufactures. Là , où deux individus peuvent vivre aisément ensemble , il se fait un mariage , a dit Montesquieu. Or , le travail de la campagne offre plus de moyens à deux individus , de vivre ensemble , d'augmenter , de soutenir leur famille , que le travail des manufactures ; car dans celles-ci la dépendance de l'ouvrier , son état précaire & variable , son salaire modique , & le prix incertain des denrées des villes , où sont établies presque toutes les manufactures , le mettent hors d'état de songer à avoir une compagne , & , s'il en a une , la perspective de la misere qui doit la suivre après sa mort , lui fait une loi de la rendre stérile , pour n'être point barbare envers les malheureux auxquels il donneroit le jour (1).

Dans une contrée neuve , où les propriétés ne sont pas cheres , où la terre n'exige pas de grandes avances , de grands frais de culture , où elle rend avec fécondité , le nombre des petits ménages , des heureux , doit au contraire s'accroître avec rapidité.

Quelle différence , d'ailleurs , de cette vie pure

(1) Les garçons manufacturiers , & en général les hommes dépendans , dont la subsistance est précaire , & qui ont des enfans , les aiment certainement moins que l'habitant des campagnes qui a une petite propriété. La paternité est à charge , & conséquemment souvent odieuse aux premiers ; leurs enfans ne connoissent point les douces caresses de l'amour paternel. Quelle génération peut-il en résulter !

& simple de la campagne, où l'homme est sans cesse en présence de la nature, où son organisation s'anime sans cesse sa vigueur, par un air salubre & par des travaux vivifiants, où enfin il vit au milieu des siens, des siens qu'il rend heureux; quelle différence de cette vie, à celle des fabriquans condamnés à végéter dans de tristes prisons, à y respirer l'inféction, à y étrecir leur ame, & abrégér leurs jours! Ce contraste seul doit décider les Américains libres à renoncer à l'état pénible du manufacturier (1).

(1) L'idée de la propriété est un des plus forts liens qui attachent l'homme à la vie, à son pays, à la vertu, on peut dire même, à la santé. Il y a loin, très-loin de la satisfaction d'un garçon manufacturier qui se trouve, au bout de sa femme, propriétaire d'un louis, à celle d'un petit propriétaire de campagne qui a rarement cette somme, mais qui voit croître journellement dans son propre champ tout ce qui lui est nécessaire. Il l'aime, il en soigne la culture, & par une suite de cette disposition douce, il s'attache même aux animaux qui l'aident dans cette culture.

En travaillant, le laboureur voit la possibilité de multiplier toujours ses enfans & ses produits dans une même proportion, & il a le doux espoir de laisser aux premiers après sa mort, un coin sur la terre qui, avec l'amour de l'ordre & du travail, peut toujours les sauver de l'indigence.

Le laboureur est bon, parce qu'il n'est en rapport qu'avec la terre, qui lui donne avec libéralité & dévouement, tandis que l'intérêt du maître qui paye l'ouvrier fabriquant, jette toujours l'amertume de la contestation sur le paiement que celui-ci reçoit.

Le laboureur est bon encore, parce qu'il ne vit qu'avec ses égaux; car l'inégalité est la source de la méchanceté; le supérieur est méchant pour soutenir son oppression; l'esclave est méchant pour la détruire & s'en venger.

D'ailleurs, il y aura, pendant long-tems dans les États-Unis, plus à gagner avec la terre qui rend avec abondance, qu'avec les fabriques, & l'homme court où il espere un gain plus grand & plus prompt.

La population devant être pendant plusieurs

Le laboureur est bon, généreux enfin, parce qu'il faudroit abandonner toute culture, s'il n'y avoit pas entre les cultivateurs, reciprocité de services & de confiance.

Peut-être ne seroit-il pas difficile de prouver que la santé & la bonté ont diminué sur la terre en raison de l'augmentation des manufactures, des villes, des grandes propriétés & de l'abandon de la vie rurale, & que les vices & les crimes ont augmenté dans la même proportion.

Ce n'est pas l'opinion du sensible & intéressant auteur des études de la nature. « Lorsque j'étois à Morcon, dit-il (tom. 3.) » un vieillard Genevois qui étoit dans cette ville dès le tems de » Pierre premier, me dit que depuis qu'on avoit ouvert au peuple » différens moyens de subsister par l'établissement des fabriques » & du commerce, les séditions, les assassinats, les vols, les » incendies y étoient bien plus rares qu'autrefois ».

Mais il n'en auroit point existé, & il y auroit eu même des vertus privées & publiques, si, au lieu de se presser de faire des Russes des ouvriers manufacturiers, on eût comme ce par en faite des propriétaires terriens. Les cultivateurs sont d'honnêtes gens, dit M. de St. Pierre lui-même; & les ateliers, comme nous venons de l'observer, n'offrent point cette nécessité de services réciproques qui donne l'habitude de la bonté; ils offrent l'intérêt luttant contre l'intérêt, la cupidité riche & oisive cherchant à filouter l'indigent actif. Si les ateliers ne rendent pas les hommes sùpôts, ils les disposent à le devenir; ils les rendent égoïstes, insensibles, durs, mauvais peres, &c.

Le fait cité par cet auteur ne prouve donc pas que, pour prévenir les crimes, il faille élever des manufactures, mais bien qu'il vaut mieux avoir des manufactures peuplées d'ouvriers dégradés, que les forêts de bandits; c'est un moindre mal, mais c'est un mal.

fiées disproportionnée avec l'étendue des États-Unis, la terre y fera long-tems encore à bon marché (1), & conséquemment ses habitans y feront long-tems cultivateurs.

Ceux que l'ambition, ou la cupidité, ou l'ignorance porteroient à vouloir établir des manufactures, en feront dès-lors infailliblement détournés par la cherté de la main-d'œuvre. Cette cherté est déjà très-grande (2), & peut le devenir encore plus, parce que la cause qui l'occasionne ne peut que s'étendre.

(1) On prendra une idée du prix des terres dans les États-Unis, par l'article suivant, traduit d'une gazette de Philadelphie, du 9 décembre 1784. Observez que le terrain de la Pensilvanie commence à être cher, & que les habitans en émigrent pour aller en Kentucky. --- Par ces avis on annonce à vendre :

Vingt-cinq mille acres ou arpens de terre situés dans le comté de Northampton, État de la Pensilvanie sur la Delaware --- route publique, rivière navigable, sol fertile, excellent pour la culture --- prairies --- places pour moulins --- forêts superbes --- viviers abondans, &c. à une demi-guinée, ou 12 liv. tournois environ l'arpent.

Autres 25000 acres ou arpens sur la Susquehannah, avec de partils & même de plus grands avantages, au même prix.

Bons titres --- facilité pour le paiement. On exigeroit seulement une réserve dans chaque district de 300 acres pour l'entretien du ministre & de la paroisse : --- 100 guinées quand il y auroit 50 familles pour bâtir un presbytère : --- 10 guinées par an, pendant cinq ans, & provision pour le maître d'école.

(2) Il n'est pas rare de voir payer dans les villes maritimes des États-Unis la journée d'un ouvrier, d'un charpentier, d'un ferrurier, 3 liv. 4 liv. & jusqu'à 5 liv. tournois.

Quelle est cette cause ? On l'a déjà fait pressentir. On bâtit des villes de tous les côtés (1), on défriche par-tout, on fait des établissemens par-tout. Le comté de Kentuckey, par exemple, qui, en 1771, avoit à peine cent habitans, en compte aujourd'hui près de trente mille ; & ces hommes ont émigré des côtes ou du pays habité. Voilà des bras enlevés au commerce, à l'agriculture de ce dernier pays ; cause, par conséquent, de la hausse de la main-d'œuvre.

On a conclu en Europe de cette cherté du travail, que le peuple Américain étoit malheureux ; on en auroit dû conclure le contraire. Par-tout où l'ouvrier fait la loi, par-tout où il est payé chèrement, le peuple est nécessairement heureux ; car c'est le peuple qui compose les diverses classes d'ouvriers.

Par-tout, au contraire, où la main-d'œuvre est à bas-prix, le peuple est nécessairement malheureux ; car ce bon marché prouve qu'il y a plus d'ouvriers que de travail à faire, plus de besoin d'emploi, que d'emploi. Or, voilà ce que le riche desire, pour faire la loi aux ouvriers, pour acheter leur sueur & leur industrie, au plus bas prix possible (2).

(1) C'est un grand mal, comme on le prouvera par la suite, un mal qui contribuera plus que tout autre à la ruine de l'esprit républicain.

(2) Observez, pour vous convaincre de cette vérité, l'Angleterre & la France. La main-d'œuvre est très-cher à Londres, à

C'est l'inverse encore une fois, dans l'Amérique libre, l'ouvrier fait la loi : tant mieux ; on ne la lui fait que trop par-tout ailleurs.

Cette cherté de main-d'œuvre est nuisible aux manufactures, & tant mieux encore. Ces établissemens sont des tombeaux qui engloutissent les générations, sans jamais en rendre. (1) L'agriculture, au contraire, étend perpétuellement la population.

En prévenant, ou au moins en retardant la naissance des manufactures dans leur enceinte, les États-Unis retarderont la décadence des mœurs & de l'esprit public ; car si les manufactures attirent l'or dans les États, elles y attirent en même-tems

bon marché à Paris. L'ouvrier à Londres est bien nourri, bien vêtu, bien payé. A Paris, il est mal nourri, mal vêtu, mal payé. ----

Il n'est pas rare, disoit un jour un Américain libre, de rencontrer dans les États-Unis le charretier conduisant ses chevaux & sa charrue, mangeant une bonne aile de dindon, & de bon pain blanc. J'ai vu, ajoutoit-il, un vaisseau arriver d'Europe à New-York chargé d'Ecossois, ---- Le lendemain il n'y en avoit pas un seul qui ne fût loué & occupé.

(1) Il y a plusieurs manufactures à Amiens, & l'on remarque que les hôpitaux sont plus remplis de leurs ouvriers que de maçons ou autres artisans semblables, &c.

C'est que la vie manufacturière fait plus de malades, rend les maladies plus dangereuses ; c'est que le garçon manufacturier est plutôt débauché ; c'est qu'il va plutôt à l'hôpital, parce qu'il n'a presque jamais, ni femme, ni enfans qui le retiennent chez lui.

un poison qui les mine. Elles rassemblent une foule d'individus , dont le physique & le moral se dépravent à la fois ; elles accoutument , elles façonnent l'homme à la servitude ; elles donnent , dans les républiques , la prépondérance aux mœurs , aux goûts , à l'esprit , aux volontés *aristocratiques* ; en un mot , en accumulant les richesses dans un petit nombre de mains , elles font pencher les républiques vers l'aristocratie.

Les Américains libres feront donc sagement de laisser à l'Europe le soin de manifacter pour eux , puisque celle-ci est irrésistiblement entraînée vers les manufactures ; & comme leur population & leur consommation doivent augmenter rapidement , il ne seroit pas impossible qu'un jour l'Europe se vouât principalement à ce travail , & que l'Amérique libre devînt le magasin de ces grains & de ces matieres premières dont l'Europe auroit besoin. Dans ce cas , l'Europe n'offriroit que villes & ateliers ; l'Amérique libre que des campagnes bien cultivées. Je laisse à juger quelle contrée auroit le sort le plus heureux.

Sous ce même point de vue , les Américains libres feront encore sagement de se laisser approvisionner par les Européens des objets manufacturés , & de peu fréquenter les ports & les villes de l'ancien continent. En effet , l'Européen transporté dans l'Amérique libre est environ dans le rapport d'un

à cent, & quelquefois à mille. Son exemple n'a donc qu'une très-petite influence; le luxe qu'il étale en passant excite moins la considération ou le respect que le mépris ou le ridicule. S'il laisse un souvenir de lui, il est bientôt effacé par l'esprit général; d'ailleurs, il est quelques Européens qui, frappés & édifiés des mœurs & des usages de l'Amérique libre, ont le bon sens de les respecter & de s'y conformer.

L'inverse a lieu, lorsqu'un Américain libre aborde en Europe. Presque seul, avec ses mœurs simples, au milieu d'un tourbillon d'hommes qui n'attachent leur estime qu'à l'éclat extérieur, qui mus & entraînés par le ton général, sacrifient tout à la fureur de briller par les habits, les équipages, le faste; cet Américain libre, dis-je, doit être d'abord brisé, tourmenté, parce qu'il se trouve jetté dans un cercle d'habitudes contraires aux siennes. Ensuite il doit se familiariser peu-à-peu avec elles, & s'il n'en prend pas tout-à-fait le goût, au moins son attachement pour la vie simple & les mœurs en est nécessairement affaibli. Rapportant cette disposition d'esprit dans sa patrie, il la fait insensiblement passer dans l'ame de ceux qui l'entourent, de ceux sur lesquels il a quelque influence, dans l'ame de ses enfans, de ses amis. *Il tiédit* ainsi, par son exemple, leur goût pour la simplicité, & le siecle suivant voit les vertus publiques s'éteindre dans l'indifférence.

Il fera donc moins dangereux pour l'esprit public des Américains libres d'admettre les Européens dans les États-Unis , que de voyager eux-mêmes en Europe ; & de-là résulte qu'il seroit très-impolitique d'encourager les premiers , à être eux-mêmes les voituriers de leur commerce extérieur.

Nous insistons sur cette réflexion , parce qu'il nous a semblé appercevoir dans quelques États , des dispositions à accorder des primes pour la navigation lointaine. Ils devraient réfléchir qu'ils ont peu de bras , & qu'il faut en ôter le moins possible à la culture. Ils sont dans cette situation , dont nous avons parlé dans nos principes du commerce extérieur , situation , où une nation gagne à faire voiturier pour elle d'autres nations qui ont moins de sol ou d'emploi. Enfin ils devraient réfléchir , nous le répétons , que les mœurs républicaines se conservent mieux au sein de l'agriculture , que sur la mer & dans des voyages éloignés , lesquels mettent l'homme libre en communication avec d'autres mœurs , d'autres gouvernemens.

On se demande par-tout dans les États-Unis : comment mettre des bornes au commerce étranger , comment arrêter le luxe ? Restez chez vous , cultivez , cultivez , leur dirons-nous ; voilà le secret avec lequel vous retarderez les progrès du luxe , secret bien préférable à ces loix somptuaires , à ces réglemens prohibitifs qu'on médite de porter dans quelques États.

Il n'est point de puissance assez forte pour mettre, par des réglemens, des bornes insurmontables au commerce extérieur, pour le forcer, par exemple, à se circonferire dans les marchandises de commodité, & à ne pas importer celles de luxe. *La nature ou la force des choses* a seule cette puissance. Cette force est, comme on l'a ci-devant expliqué, la réunion des circonstances naturelles où se trouve une nation; ces circonstances seules posent les limites du commerce. Une nation qui ne peut payer les choses de luxe avec ses productions, n'en achete pas. Le sauvage, avec ses fourrures, ne peut se procurer que de l'eau-de-vie, de la poudre à canon, des couvertures de laine, & il n'achete ni soieries, ni galons.

Si donc les productions des États-Unis ne peuvent payer qu'à peine les importations de nécessité & de commodité de l'Europe, on n'importera point chez eux de marchandises de luxe. Si on leur en porte, c'est qu'ils pour ont les payer. Il n'est point de marchand qui aime à se ruiner.

Si, au contraire, les États-Unis ont des productions convenables à l'ancien continent, en assez grande abondance, pour se procurer par leur échange, non-seulement les marchandises de nécessité première & de commodité, mais même celles de luxe, rien ne pourra empêcher que ces dernières

soient tôt ou tard importées par la voie du commerce extérieur.

A la vérité , pour augmenter les demandes en ce genre , il faudra que l'opinion publique , qui précédemment vouoit au mépris le goût de la mode & des fantaisies , s'altère dans tous les esprits , que les opinions particulières de certaines sectes lui cèdent également. Mais , malgré la puissante influence de l'opinion sur les marchandises de luxe , le sort de cette espèce de commerce sera plus particulièrement déterminé par l'état des Américains libres. Riches , ils les adopteront. Cette prédiction paroîtra certaine , si l'on veut se rappeler ce que nous avons dit de la nature du cœur humain , & de son penchant vers l'amélioration de son sort & la multiplication de ses jouissances.

Le seul goût de la vie rurale , si les Américains libres y perséverent , retardera les progrès du luxe. Ce dernier naît , dans les villes , de la satiété , du désœuvrement , de l'ennui. L'occupation préserve les campagnes de ces maladies morales.

Il est une dernière considération qui doit engager les Américains libres à se livrer à la culture & à renoncer aux manufactures & au voiturage extérieur , c'est qu'en voulant tout entreprendre à la fois , la rareté du numéraire , nécessaire tout au moins pour la partie mécanique de ces opérations , se fera toujours davantage sentir , tandis qu'en se livrant uniquement à la culture , ils obtiendront de

leur sol des produits suffisans , pour payer les manufactures de l'Europe , & suppléer à la rareté du (1) numéraire. Ils paroissent inquiets de cette rareté. Ce qu'on a dit ci-devant sur le numéraire doit les rassurer. On a démontré qu'une nation pouvoit faire un très-grand commerce sans son seours.

(1) Les Américains libres ont peu de numéraire , & cette disette vient de deux causes , d'abord de la nature de commerce qu'ils faisoient ci-devant avec l'Angleterre , & ensuite des ravages de la guerre pendant sept ans. Comme ce commerce étoit uniquement d'échange , & que dans certains États , tels que la Virginie , les importations surpassoient toujours les exportations , ils devoient être débiteurs envers l'Angleterre , & ne devoient point en tirer de numéraire. C'étoit une espèce de servitude commerciale que les Anglois regardoient comme le garant de la dépendance des colonies envers la métropole. Leur numéraire provenoit du commerce de contrebande avec les îles à sucre & les puissances Européennes. La guerre ensuite , en transformant les cultivateurs en soldats , fit rester une partie des terres sans culture. Dès lors moins d'échanges , & encore moins de numéraire. Ce qui en est resté en Amérique , est provenu d'abord de l'argent qu'y ont apporté & dépensé les armées angloise & françoise , ensuite des emprunts faits par le congrès en Europe. Mais d'ailleurs d'après ce qu'on a dit ci-devant sur le numéraire , est facile de concevoir comment une nation , qui tout-à-coup se trouve portée par une révolution extraordinaire , à de grands développemens , à une augmentation rapide de population , à des avances continues , pour défricher , bâtir , faire des chemins , des canaux , payer ses dettes au-dhors & souvent en espèces , & qui enfin n'a point de mines , il est facile , disons-nous , de concevoir comment & pourquoi cette nation doit s'appercevoir de la rareté du numéraire. On y supplée aujourd'hui dans le Connecticut en échangeant directement les denrées principales entr'elles , ou contre le travail.

On fera voir par la suite que les États-Unis produisent beaucoup de matieres premieres essentiellement nécessaires à la France , qu'elle peut exporter de chez eux avec plus d'avantages , que de tout autre pays. Il résulte de ces deux faits que ces deux contrées peuvent faire ensemble , sans numéraire , un commerce direct d'échange & par conséquent avantageux ; car l'échange des productions entr'elles est bien plus lucrative que l'échange des productions contre le numéraire ; malgré l'opinion adoptée par la masse des hommes qui attachent à l'or plus de prix qu'aux marchandises , & qui oublient perpétuellement sa valeur représentative pour lui en substituer une réelle. Il ne faut pas cesser de leur répéter que le numéraire ne seroit rien , absolument rien sans les productions ; que le peuple riche est celui dont les travaux augmentent la population , & qui par conséquent abonde en productions ; que le secret d'accroître la somme du numéraire consiste uniquement dans l'art de multiplier les productions nécessaires , & c'est à quoi les États-Unis doivent tendre , sans s'inquiéter du numéraire qu'ils peuvent avoir , ou que l'avenir leur apportera (1).

(1) Pour savoir quel numéraire les États-Unis pourront avoir un jour , il faudroit déterminer s'ils exporteront plus qu'ils n'importeront , & à combien se montera la différence ; il faudroit encore déterminer quels seront les besoins de l'ancien continent ,

Résumons les différentes questions discutées dans ce chapitre.

Notre objet étoit de faire voir que les États-Unis étoient forcés, par leurs circonstances & leurs besoins, à se livrer au commerce extérieur.

Pour en convaincre nos lecteurs, nous avons prouvé que les Américains libres avoient des besoins de nécessité, de commodité, & même quelques-uns de luxe ; besoins auxquels ils ne pouvoient ni renoncer, ni suppléer eux-mêmes.

Nous avons prouvé que n'ayant point de manufactures, ils étoient forcés de recourir aux manufactures européennes ; qu'ils ne pourroient en élever de long-tems, parce qu'ils avoient peu de bras, & que la culture devoit absorber tous leurs fonds.

Nous avons prouvé que, sous les rapports physiques, politiques & moraux, ils devoient persévérer à se livrer exclusivement à l'agriculture, & renoncer même au transport de leurs productions en Europe.

Nous avons prouvé que c'étoit le seul moyen de conserver leurs mœurs républicaines, & de retarder les progrès du luxe.

Enfin nous avons prouvé qu'en se livrant à la culture, qu'en négligeant les manufactures ils s'ap-

Et quelle consommation il fera des productions du nouveau. Or, ces élémens sont impossibles à fixer, & d'ailleurs c'est une question fort oiseuse.

percevront moins de la rareté du numéraire, & qu'ils trouveront le moyen d'y suppléer, & de faire un commerce extérieur d'échange très-avantageux.

Ces différens points étant solidement établis, il faut faire voir à présent que de toutes les nations de l'Europe, la françoise est celle avec laquelle il convient plus aux États-Unis de se lier par le commerce, qu'ils ont des besoins & des productions qui se correspondent. Nous allons développer cette vérité, en présentant le double tableau des importations & exportations réciproques à faire entre la France & les États-Unis.



CHAPITRE V.

TABLEAU des importations à faire de France dans les États-Unis, ou Tableau des besoins des États-Unis & des productions de la France qui leur correspondent.

LE lecteur attentif a déjà pu juger, que si les Américains libres ne s'égarèrent pas dans la carrière qui leur est ouverte, l'Europe aura long-tems à leur fournir des marchandises manufacturées. Nous avons fait voir que la culture des terres, les défrichemens, & tout ce qui a rapport au commerce intérieur, comme les canaux & les chemins, offroient à leur énergie le plus heureux & le plus utile emploi, sur-tout pendant que les impôts ne gênent point encore leurs mouvemens, & qu'une constitution libre honore également tous les individus.

Il faut maintenant parcourir la liste de leurs besoins, & indiquer ce que la France peut prétendre à leur fournir en concurrence, si ce n'est même avec plus d'avantages qu'aucune autre nation. Nous suivrons dans cette énumération les ouvrages anglois qui ont traité de cette matière, & en particulier, celui du lord Sheffield. Il n'a rien omis, parce que

la nation prétend à tout. Nous ne descendrons pas dans des détails aussi minutieux que lui ; mais nous ferons voir que , dans presque tous les articles importants , les François , s'ils savent profiter de leurs avantages naturels , doivent obtenir la préférence.

S E C T I O N P R E M I E R E .

V I N S .

LA boisson du vin devient un vrai besoin pour le peuple qui l'a une fois connue. Heureux ou malheureux , riches ou pauvres , tous en font usage. Le vin fait les délices de l'heureux ou du riche. Il aide l'infortuné à supporter son chagrin ; le pauvre croit y trouver l'équivalent de la nourriture qu'il n'a pas.

L'aifance a depuis quelques tems été trop répandue dans les États-Unis , pour qu'ils n'aient pas introduit chez eux l'usage du vin. L'avenir , en augmentant leurs moyens , ne fera qu'accroître ce besoin.

Les vins les plus généralement consommés dans les États-Unis , étoient , comme en Angleterre , le Porto , le Madere , & quelques vins d'Espagne. Les vins de France chargés , comme en Angleterre , de taxes énormes , ne s'y introduisoient que par contrebande.

La liberté fait aujourd'hui disparaître ces entraves britanniques. Le vin françois s'importe li-

brièvement dans les États-Unis, & n'y paye que peu de droits.

Tel est l'état des choses, & il nous conduit à l'examen de trois questions.

Convient-il à l'Amérique libre de cultiver la vigne & de faire du vin ?

Ne doit-elle pas, en renonçant à cette culture, donner la préférence aux vins françois ?

Et quels moyens doivent prendre les François pour obtenir & conserver cette préférence ?

Il seroit absurde de nier que les États-Unis puissent produire du vin, uniquement parce que les essais faits jusqu'à présent ont été infructueux. Ces États ont une vaste étendue, & des contrées aussi méridionales que l'Europe; il est impossible qu'il ne s'y trouve pas, dans beaucoup d'endroits, un sol propre à la vigne. On peut donc, sans trop hasarder, rejeter le peu de succès des tentatives sur l'impéritie ou le défaut de persévérance du cultivateur, ou sur le mauvais choix des plants.

Quoiqu'il en soit, si les Américains libres veulent écouter les conseils des bons observateurs, & profiter des erreurs des autres nations, ils écarteront avec le plus grand soin la culture de la vigne. Elle a fait, dans tous les pays où elle existe, une foule de malheureux pour quelques hommes riches.

Les avances longues & considérables qu'exigent

la vigne, la préparation, la conservation & la vente de son produit, ont mis tous les bons vignobles dans les mains de personnes riches qui, ne la cultivant pas eux-mêmes, payent très-mal le vrai cultivateur. Par-tout le salaire du malheureux vigneron est *inégalement* fixé; car l'on n'y fait point entrer le prix du tems où il ne travaille pas, & presque tous les pays vignobles n'offrent aucun emploi qui puisse occuper ce tems perdu. On ne lui tient d'ailleurs aucun compte des variations dans le prix des denrées de premiere nécessité, occasionnées par mille causes, & même par l'abondance ou la disette du vin.

Croiroit-on que l'abondance du vin est ce qui peut arriver de plus funeste, soit au propriétaire, soit au vigneron même? En effet, la dépense, pour récolter, augmente, & le prix de la chose diminue. Il y a plus de travail à faire, il faut employer plus de bras, les payer plus cherement (1); il faut plus de vases, plus de frais de transport, un plus grand emplacement, & il y a moins de vente, par conséquent, moins de rente (2).

(1) La journée d'une vendangeuse varie suivant la disette ou l'abondance du vin, de six sols jusqu'à 40 sols. ---- Le prix des tonneaux suit les mêmes variations dans un prix différent, depuis 3 liv. jusqu'à 17 liv. ---- Il est des années où le prix de l'enveloppe est plus haut que celui du vin qu'elle contient.

(2) Le propriétaire qui fixe sa dépense sur ses revenus est chaque année trompé par celui de la vigne. Dans l'une, il retire

La disette de vins ou la stérilité de la vigne est moins funeste que l'abondance, au moins pour le propriétaire. Mais elle est cruellement sentie & par les vigneron & par ces troupes errantes de journaliers que l'ingratitude de leur sol, ou un mauvais gouvernement forcent d'aller au dehors chercher de l'emploi.

Les variations nombreuses qui influent sur le produit de la vigne en font donc une propriété très-incommode & peu avantageuse (1). Il faut attendre la rentrée des fonds quand on a récolté beaucoup; il faut payer de fortes avances, quand on a eu peu. Le propriétaire doit donc avoir d'autres ressources, soit pour attendre, soit pour payer. Le vigneron assez malheureux pour avoir une propriété (2), & n'avoir aucune de ces ressources,

20 pour 100; la 2e. année, la vigne sera gelée; la 3e. il essuyera une banqueroute, ou son vin tournera; la 4e. il n'aura qu'une récolte médiocre qui ne compensera point les pertes précédentes. En dix ans de tems un propriétaire auroit peine à trouver une année moyenne qui fut passablement bonne. Cependant comme on aime à s'exagerer sa richesse & ses moyens, chaque propriétaire calcule toujours son revenu sur le plus haut produit que lui ait donné sa vigne. La plupart dépensent en conséquence & se ruinent.

(1) C'est un proverbe commun en France, qu'il n'y a point de plus mauvais bien que la vigne.

(2) Le sort du vigneron est différent suivant les pays. Dans les uns, il n'est que journalier, & là il est complètement misérable. Dans d'autres, comme en Suisse, il a moitié des produits; mais une taxe injuste & tyrannique, faite par les propriétaires mêmes, réduit cette moitié au quart.

se ruine tôt ou tard. Il est obligé de vendre à vil prix (1) ou de consommer lui-même son vin ; & de-là résultent son abrutissement , sa paresse , son découragement , son humeur triste & querelleuse , & sur-tout le délabrement de sa santé. Trop de vin dans l'abondance , point de pain dans la disette , voilà les deux alternatives qui partagent sa vie.

Aussi les contrées couvertes de vignes sont-elles généralement moins peuplées , & offrent-elles le tableau d'une population dégénérée , foible & misérable. La plupart manquent même de bras pour cultiver la vigne dans la saison où les travaux pressent. Ils sont faits par ces bandes de journaliers étrangers , dont on a déjà parlé , & qui viennent vendre quelques journées à l'impuissant vigneron.

On ne peut mieux comparer l'exploitation de la vigne qu'à ces manufactures qui , fondant leur suc-

(1) Telle est à peu près la situation de presque tous les vigneronns propriétaires de l'Aunis. Ils sont à la merci des riches fermiers de ce pays. Quand l'hiver vient, le vigneron n'a ni bled ni argent. Il va trouver le fermier, lui en demande; celui-ci lui dit: Je vous en donnerai, faites-moi votre billet. Le boisseau de bled vaut 6 liv. Obligez-vous de me rendre à telle époque la quantité de bled qui se vendra pour 6 liv. Il a toujours soin de fixer l'époque où le bled est à bas prix. L'obligation se fait, le moment du paiement arrive, le vigneron qui a du bled, donne plus qu'il n'a reçu. S'il n'en n'a pas, il est encore plus embarrassé: le fermier le presse--- Vous avez du vin, vendez-le moi--- Mais quel prix? Le fermier en offre un très-bas; on refuse, il menace, le pauvre vigneron est obligé de se résigner, & cette scene se répète presque tous les ans.

cès sur le vil prix de la main-d'œuvre, n'enrichissent que les entrepreneurs de la manufacture & les marchands.

La funeste influence de la vigne s'étend dans les pays vignobles sur ceux même qui ne la cultivent pas ; car le bon marché du vin porte à en faire excès : il en fait par conséquent un poison pour toutes les classes de la société, sur-tout pour celles qui y trouvent l'oubli de leur misère.

Aussi, comme on l'a déjà remarqué, l'industrie suit-elle avec soin ces vignobles dangereux. On n'y voit aucune de ces grandes manufactures dont l'ordre, l'assiduité au travail, & l'intelligence font le succès.

De toutes ces observations il résulte que les Américains libres doivent proscrire la culture de la vigne.

Elle rendroit infailliblement malheureuse la classe de la société qui s'y adonneroit, & il ne faut point de misérables dans les républiques, parce que le besoin les force à troubler l'ordre civil, ou ce qui est pis, parce qu'ils sont aux ordres des riches qui les foudroient, & qui peuvent s'en servir pour la destruction de la république (1).

(1) On remarque déjà dans quelques papiers Américains, le vil langage des marchands qui offrent humblement leurs marchandises.

Considérée par rapport aux propriétaires, la vigne doit encore être proscrite par les États-Unis, parce qu'on doit éviter avec soin dans les républiques ces cultures coûteuses qui, mettant les propriétés dans un petit nombre de mains, occasionnent de grandes variations de fortune. L'économie, la simplicité, les vertus privées ne s'accordent point avec ces fortunes variables. Elles ne se trouvent qu'au sein de la médiocrité, d'une aisance fondée sur un travail dont le produit est constant (1). Tel est celui de l'agriculture en général, qui embrasse diverses productions, lesquelles, en cas d'accident, se remplacent l'une par l'autre (2).

Enfin si l'on veut que le vin soit salutaire à l'homme, qu'il ne le jette point dans l'abrutissement, il faut en user avec modération, & la cherté seule peut forcer à cette modération. Les républiques américaines grandement intéressées à écarter les excès des individus, & à prévenir leur dégradation morale, doivent donc tenir per-

(1) Les Indous sont presque tous cultivateurs ou tissiers, & c'est la raison pour laquelle les mœurs privées se sont mieux conservées chez ce peuple que par-tout ailleurs, malgré les excès du despotisme.

(2) Quelle récompense ne mériterait pas l'homme ingénieux qui seroit présent à l'humanité d'un moyen de conserver plusieurs années la pomme de terre, sur-tout si le procédé étoit simple & peu coûteux ? Plus de crainte dès lors de disette, plus d'embarras sur la législation des grains, & peut-être plus de misère.

pétuellement loin d'eux une production dont la cherté empêchera l'abus, dont la culture ameneroit le bon marché, & par conséquent mille excès dangereux au moral & en politique (1).

Le tableau que nous venons de tracer des malheurs & des abus occasionnés par la culture de la vigne n'engagera pas sans doute les François à arracher les leurs. Mais il doit au moins les exciter à augmenter au-dehors la consommation des vins pour en élever le prix, & par conséquent diminuer une partie des maux qui en résultent pour eux. Ce fera un double bien; profit de plus au-dehors; mal diminué au-dedans.

Que les vins françois doivent obtenir la préférence dans les États-Unis, c'est ce que personne ne contestera. Ils sont les plus agréables, les plus variés, les plus sains, si l'on en use avec tempérance; les moins malfaisans, si l'on en use avec excès. Ils doivent être la base des importations françoises dans l'Amérique libre; aucune nation

(1) On nous objectera que les hommes employés à la culture de la terre ont besoin de vin pour les soutenir dans leurs travaux. C'est un préjugé. Dans les pays où il est peu en usage, on trouve des hommes vigoureux & infatigables pour le travail. A la vérité le vin contient un esprit actif qui peut suppléer au défaut de nourritures substantielles, & voilà pourquoi les payfans qui ne vivent que d'un pain grossier, ont recours au vin ou à l'eau-de-vie plus à portée de leurs moyens. Donnez-leur de la viande & des pommes de terre, & ils se passeront aisément de vin.

ne peut, à cet égard, élever de concurrence avec la France. Le lord Sheffield lui-même rend cet hommage aux vins françois Mais afin de leur assurer à jamais cet avantage, il faut perfectionner l'art de les fabriquer, de les conserver, de les transporter.

On en est encore loin pour la plupart (1).

(1) Nous citerons pour exemple les vins de Provence qui, par leur force, leur aptitude à supporter les plus longues traversées, & par leur analogie avec les vins de Portugal, auroient le plus grand succès dans les États-Unis, s'ils étoient préparés convenablement. Eh bien ! ces vins ont eu jusqu'ici la plus mauvaise réputation, soit dans le nord, soit dans nos colonies de l'Inde & de l'Amérique, & cela parce que d'une part l'amateur les achetoit sans choix, & que d'autre part le particulier n'ayant aucune idée de la culture, ni de l'exploitation des vins, mêloit le raisin blanc avec le rouge, ne distinguoit point les plants, le sol, les expositions, faisoit enver son vin par routine, sans faire attention aux différences des années & des qualités, mettoit dans ses cuves, pour rehausser, à ce qu'il prétendoit, le goût de son vin, toutes sortes d'ingrédients détestables, tels que du sel, de la chaux, du plâtre, de la fiente de pigeon ; l'enfermoit dans de mauvaises futailles de châtaignier, y laissoit toujours la lie d'une année, & ne le soutiroit jamais, de manière qu'il étoit toujours plus disposé à tourner & à s'aigrir que tout autre vin, & qu'il devenoit ainsi peu propre à un transport lointain.

On assure que la plupart de ces abus subsistent encore. Cependant il faut espérer qu'ils disparaîtront insensiblement, graces aux soins & à la persévérance de MM. Bergasse, qui ont en ce genre un établissement considérable en Provence, & qui travaillent à y améliorer la culture du vin, & à en étendre le commerce par-tout. Cette province aura un jour de grandes obligations à ces bons patriotes, & le gouvernement sans doute secondera leurs vues.

L'ignorance,

L'ignorance, les vieux préjugés, l'abattement du peuple, les impôts qui chargent l'exportation, tout concourt à retarder les progrès de l'art de faire avec économie de bons vins. *Que le gouvernement y consente*, & ces obstacles disparaîtront, & la lumière qui se répand sur les arts remplacera les préjugés par des procédés utiles, & les débouchés nouveaux ranimeront l'industrie (1). Qu'il

Ils ont fait venir quelques Allemands qui s'occupent avec succès de l'amélioration de ces vins. C'est à eux qu'on doit l'introduction de ces vastes foudres utilisés dans l'Allemagne, moyen sûr de conserver à peu de frais la force du vin. Nous devons dire ici que ces vins réussiroient dans les Indes Orientales, s'ils seroient un moyen de rendre ce commerce avantageux, si le monopole ne venoit pas de le ravir encore à l'industrie & à la liberté. Mais pourquoi ces erreurs se renouvellent-elles? C'est que les mémoires sont faits à Paris, où l'ignorance du vrai commerce donne beau jeu aux intrigans qui surprennent les privilèges.

(1) Ce moyen est bien plus efficace que tout autre, pour vivifier le commerce. L'espoir d'une vente avantageuse est, comme on l'a déjà observé, l'appas le plus séduisant pour le cultivateur. Les primes proposées pour encourager l'exportation des vins ne peuvent être nécessaires que pour faciliter un commerce nouveau, dont les commencemens sont toujours difficiles & onéreux, parce que, faute de connoissances, on est obligé de raisonner, de faire des essais infructueux & souvent dispendieux. Les primes en dédommagent. Mais quand la route est faite & connue, il faut les supprimer; ce sont des lièges qui soutiennent l'esfant au berceau, qu'il faut rejeter, lorsqu'il est assez fort pour marcher de lui-même. Si un commerce quelconque est trop foible pour s'en passer, c'est un signe certain qu'il est vicieux par sa nature, & *insoutenable*. La prime dans ce cas nuit au revenu public, sans empêcher le commerçant de se ruiner.

écoute les tristes leçons du passé, les leçons que lui donnent perpétuellement les circonstances (1); elle lui apprendront que, pour prospérer, le commerce étranger doit être libre, exempt de droits; qu'en l'affujettissant à l'impôt le plus léger, on favorise le commerce de ses rivaux.

Les États-Unis eux-mêmes, ces États de si fraîche date, nous fournissent déjà le modèle d'une institution qui, seule, pourroit ranimer la culture & des bleds & de la vigne, & faire disparaître l'incommodité momentanée des récoltes abondantes qui ruinent & le propriétaire & le fermier.

Les autres encouragemens que l'on propose de tems en tems pour animer la culture ou le commerce sont pour la plupart inefficaces. Encore une fois, il n'y a qu'un grand moyen, la consommation qui assure une vente constante. Les prix, les médailles, les louanges donnés au cultivateur ou manufacturier, ne le nourrissent pas, & la vente le nourrit, & la subsistance est le premier but auquel il tend.

Ces encouragemens sont des especes de restitutions que la richesse excessive fait à l'indigence qu'elle a dépouillée. Mais à quoi bon? c'est donner une force momentanée à un homme à qui on a coupé bras & jambes. Il n'est pourtant pas malheureux que les repentirs de l'administration soient inutiles, & que ces petits moyens viennent échouer contre la nature des choses. Ces non-succès amènent enfin les véritables lumieres.

(1) En Angleterre, le gouvernement accorde des *draubarks* pour tous les objets d'importation qui sont réexportés, c'est-à-dire, qu'il rend en entier ou presque en entier les droits perçus à leur entrée. Il seroit aisé, sur ce point, de faire mieux encore que l'Angleterre.

La France devoit l'imiter à l'égard d'un autre article. En

Cette institution facile à naturaliser en France, auroit deux branches ; dépôt dans les magasins publics des productions de la terre ; certificats ou billets de dépôt, qui formeroient un titre authentique pour le propriétaire déposant, titre transférable sans formalités, au cours du marché, comme tous les autres effets publics.

C'est ainsi qu'en Virginie on est parvenu à suppléer à la rareté du numéraire (1), & à donner, à l'instant de la récolte une valeur réelle & utile au tabac qui, sans ce moyen, forcé d'attendre pendant long-tems la demande, devenoit trop à charge au propriétaire.

Ce n'est point ici le lieu d'approfondir cette idée, ni de détruire les objections qu'on élèvera

accordant un privilege exclusif à la compagnie des Indes angloise, le gouvernement l'a obligée à exporter en Chine & aux Indes pour une somme considérable des étoffes de laine, de Pétain, &c.

On n'a point obligé notre nouvelle compagnie des Indes à exporter de nos vins, de nos eaux-de-vie, &c. &, comme nous venons de le dire, elle a interrompu l'exportation des vins de Provence que les armateurs particuliers, commençoient à faire avec succès aux Indes orientales ; ce qui prouve que les compagnies sont aussi funestes au-dedans pour la production, qu'au-dehors, pour l'extension & les progrès du commerce extérieur.

(1) Les Virginiens ont encore donné un autre exemple qui prouve combien il est facile de se passer du numéraire. Plusieurs comtés près de l'Ohio n'en ayant point, l'Assemblée générale a arrêté qu'ils payeroient leur quote-part des impositions en chanvre & en lin, qui seroient déposés dans les magasins publics.

contr'elle. Ce projet pourroit faire la matiere d'un mémoire particulier. Nous n'en donnons ici que le titre (1).

(1) Si l'on vouloit que ce projet réussît, il faudroit absolument en bannir même la possibilité d'un abus impuni. Il faudroit peut-être que le gouvernement n'y prît aucune part, n'y eût aucune influence. On se récriera contre cette précaution ; mais jettons encore une fois les yeux sur l'Angleterre. S'il est un gouvernement sur la terre, dont les mains soient liées, dont les pas soient surveillés, dont les actions soient exposées au grand jour, à la censure publique, & par conséquent dont les attentats secrets soient moins à craindre pour le peuple ; sans contredit, c'est le gouvernement anglois. Eh bien ! voyez ce que le ministre étonnant, qui est à sa tête aujourd'hui, a proposé avec succès pour empêcher l'intervention & l'influence du gouvernement dans le nouveau plan de rachat des effets publics & de leur amortissement. Il veut que les commissaires qui en seront chargés, soient indépendans dans tous les tems du gouvernement ; qu'ils soient *des agens du public*, & qu'aucune force ne puisse les contraindre à détourner de son objet le fond destiné à éteindre la dette publique.

Ce ministre a bien senti qu'on doit à tout prix obtenir la confiance du peuple pour les établissemens qui ne subsistent que par elle. & que dans un pareil cas le sacrifice du pouvoir n'est point coûteux pour un gouvernement qui de bonne foi veut prévenir les abus.

Les avantages résultant de ces dépôts publics sont visibles. Ils suppléeroient au défaut de facultés de ceux qui ne pourroient serer leurs récoltes. Ils empêcheroient le gaspillant, les pertes ; ils prévien droient la disette, ils établissent une uniformité plus constante dans les prix comme dans les quantités. La défiance empêcheroit peut-être d'abord l'usage de ces magasins, de ces caves, de ces réservoirs publics. Mais elle ne tarderoit pas à disparaître, si la bonne foi, l'ordre & l'économie renoient dans ces établissemens. C'est un bien

On se plaint dans les États-Unis d'un abus dans le commerce des vins de France, auquel il est important de remédier promptement, si l'on ne veut pas le ruiner même à son origine. La contrebande avant la révolution, y apportoit de bon vin de Bordeaux, parce que *c'est le propre de la contrebande de donner meilleur & à meilleur marché.*

Depuis la paix, les vins expédiés de France n'ont plus, à ce qu'on assure, été d'une aussi bonne qualité. Il est possible que l'avidité les ait altérés quelquefois. Mais cet abus passager, qu'il sera facile au négociant de détruire, quand il le voudra, en ne choisissant dans les États-Unis que des commissionnaires dont la probité soit intacte; cet abus, dis-je, ne doit point arrêter les exportations de la France. Le vin, s'il est bon, trouvera toujours des consommateurs. Il ne faut, pour réussir dans ce commerce, que de l'intelligence & de la bonne foi; car la nature a fait le reste pour la France.

que procureront tôt ou tard les administrations provinciales, bien qui doit les faire désirer, bien qui, peut-être, ne resteroit que sous leurs auspices.

Quant aux *billets de denrées ou de productions*, on voit combien ils augmenteroient la richesse nationale, combien promptement la misère des payfans disparaîtroit, si ces billets circuloient comme des valeurs dans le commerce, & si le vigneron pouvoit échanger son billet de dépôt contre les productions dont il auroit besoin. Alors tomberoit le monopole des cultivateurs aisés qui sucent toute la substance, & qui, par des avances intéressées, le mettent à leur discrétion.

Les Américains libres préfèrent en général le vin qui leur est apporté en bouteilles , parce qu'ils le croient moins sujet à s'aigrir & à s'altérer dans la traversée. Au premier coup-d'œil , il semble avantageux pour la France , de fournir son vin avec cette enveloppe , parce que c'est un nouveau débouché pour ses verreries. Mais si l'on fait réflexion à la quantité prodigieuse de combustibles qu'exigent les verreries , & au dépérissement sensible des forêts , il paroît imprudent d'encourager un commerce qui ne peut qu'augmenter très-rapidement ce dépérissement. Au moins avant de l'encourager , faudroit-il avoir des états bien certains du nombre des verreries dans le royaume , de leur consommation en bois & en charbon , de leur produit & de leur exportation , & enfin de nos forêts & de nos mines.

S E C T I O N I I.

E A U X - D E - V I E.

LES progrès rapides que la chymie a faits dans ces derniers tems , ont fait découvrir dans la plupart des fruits de la terre les sels & les esprits qui constituent l'essence de l'eau-de-vie. On a mis à profit cette découverte : il en est résulté un rabais considérable dans le prix de cette liqueur , c'est-à-dire , un très-grand mal ; ce qui prouve , pour le dire en passant , qu'il est des découvertes en physique , qu'il ne faudroit pas révéler , sans avoir

bien calculé leurs effets moraux & politiques, sans avoir indiqué aux gouvernemens les moyens de prévenir leurs inconvéniens ; ce qui prouve encore qu'un chymiste ne devoit pas être uniquement chymiste, qu'il devoit aussi connoître la politique.

Les eaux-de-vie de France sont généralement regardées comme les meilleures, c'est-à-dire, comme les plus délicates & les moins malfaisantes ; aussi obtiennent-elles la préférence sur les tables des gens aisés.

Le peuple en fait une grande consommation ; mais elle est balancée au-dedans & dans les pays étrangers par les eaux-de-vie tirées des grains, des fruits, ou du sucre.

Le rum qui est le produit de cette dernière denrée avoit & a toujours dans les États-Unis la préférence sur les eaux-de-vie, à raison de son bas prix. Les Américains libres, & sur-tout les Bostoniens tirent la mélasse des isles à sucre, la distillent, & indépendamment de ce qu'ils en consomment, ils en vont vendre une grande partie aux habitans de ces mêmes isles qui ne peuvent la distiller faute de combustibles.

Outre le rum, les Américains libres fabriquent encore des eaux-de-vie de grains, de pomme de terre, de pêche, &c. Ils doivent cet usage aux Irlandais & aux Allemands qui ont passé dans les

États-Unis ; funeste présent que ces émigrans leur ont fait !

Le bon marché de l'eau-de-vie de grain dans l'Irlande la met à portée de l'homme le plus pauvre. Les dernières classes de la société en usent à un excès incroyable ; & cet excès ne contribue pas peu à leur donner cette humeur querelleuse qui caractérise les Irlandois , à les plonger dans l'abrutissement , à les empêcher de s'élever au degré de prospérité où devoit les porter cette liberté de commerce qu'ils viennent de recouvrer.

Les Américains libres auroient déjà éprouvé une partie de cette dégradation qu'entraîne l'excès des liqueurs , si presque tous n'étoient pas propriétaires aisés , & pères de famille ; si l'instruction & les mœurs n'étoient pas plus généralement répandues chez eux que chez tout autre peuple , & enfin si les gains prompts & considérables que peuvent y faire les ouvriers par le haut prix de la main-d'œuvre , ne leur donnoient pas une ambition salutaire qui les éloigne de l'intempérance (1).

(1) La tempérance des Américains prouve que l'homme est bon quand il est bien. Il n'est vicieux ou criminel que quand il est mal. Quel est donc le premier auteur de ses vices & de ses crimes ? L'auteur de son mal être. Voici la généalogie de presque tous les crimes. --- Non-propriété ou défaut d'emploi , cause du mal être du peuple , --- mal-être , cause de l'ivrognerie --- ivrognerie , cause des querelles , de la paresse , de la misère , des vols , --- vol , cause d'emprisonnement , de peines capitales.

Ceux des États-Unis (1) où l'on s'est déjà éloigné des mœurs simples & primitives , où le luxe commence à regner , où l'esclavage subsiste encore , sont tous les jours témoins des ravages causés par l'abus des eaux-de-vie de grain (2).

Il ne reste plus à marquer que le premier anneau auquel s'attache le défaut de propriété. On n'a pas besoin de le nommer ; il est facile à deviner. Mais de cette généalogie , il résulte que dans l'ordre actuel des choses , le peuple étant entraîné aux vices & au crime , est moins coupable qu'on ne l'imagine , que , conséquemment , il ne devoit pas être puni si sévèrement ; que les gouvernemens doivent enfin supprimer les peines trop cruelles. On ne doit cesser de répéter cette vérité , on doit l'attacher à toutes les occasions qui se présentent , puisque la liste des exécutions sanglantes ne fait qu'augmenter dans certains pays , & que les têtes étroites qui ne voient que l'atrocité du crime , & qui ne remontent pas à sa cause , ne cessent de demander du sang pour expiation. Il y auroit peu d'échafauds , si les vrais criminels y montoient seuls.

(1) Lisez le voyage de Smith dans les États-Unis méridionaux , où l'on trouve la description de la vie des Caroliniens. Il paroît , à l'en croire , qu'ils boivent à l'excès les liqueurs les plus fortes , quoique dans un climat très-chaud. Aussi abrègent ils leurs jours , & paroissent-ils vieux dans la fleur de la jeunesse. C'est encore une des causes de la mortalité des Anglois dans les Indes orientales : ils y ont porté l'usage du vin & des liqueurs fortes , & il en sont les victimes. Les indigènes n'en contomment point , & vivent long-tems. En citant ce voyage de Smith nous devons cependant inviter nos lecteurs européens à se mettre en garde contre la partialité qui régné dans son ouvrage.

(2) Toutes les eaux-de-vie , autres que celles du sucre & du vin , sont funestes , sur-tout lorsqu'elles sont nouvelles. On ne peut en boire sans en être incommodé sur le champ. Le plus léger excès suffit souvent pour donner la mort.

Une longue habitude est difficile , & souvent impossible à déraciner , sur-tout quand elle procure des jouissances. Aussi n'est-il pas à espérer que les Américains libres renoncent jamais à l'usage de ces liqueurs. Le philosophe en gémit : les nations commerçantes qui mettent à profit les travers du genre humain , cherchent à en tirer avantage. La France l'emportera (1), si elle parvient à faire baisser le prix de ses eaux-de-vie au niveau de celui du rum. Le gouvernement a déjà senti la nécessité , pour parvenir à ce point , de supprimer les droits sur la sortie de ces liqueurs.

Mais doit-il se prêter avec tant de complaisance à favoriser la distillation & l'exportation des eaux-de-vie ? Nous ne le croions pas : cette opinion nouvelle semble être un paradoxe ; elle cessera de le paroître , quand on l'aura examinée avec attention.

La distillation des eaux-de-vie entraîne une grande déperdition de combustible ; premier mal ; mal très-grand dans un pays où le combustible devient de jour en jour plus rare (2).

(1) Le lord Sheffield convient lui-même que les eaux-de-vie de France sont préférables à celles de Portugal & d'Espagne dont on fait cependant quelque consommation dans les États-Unis.

(2) Toutes les provinces de France , celles-même à qui la nature a refusé des moyens de transporter ses bois au loin , se ressentent de la disette des bois. La Lorraine peut être citée pour exemple. Les forêts y dépérissent , dit-on dans le prospectus d'un

L'exportation de l'eau-de-vie dans l'étranger ne rend presque rien au fisc. Pour l'encourager, il s'est vu forcé d'abandonner son impôt : cet impôt n'est plus que de cinq sous par muid, tandis que le vin paye au moins cent sous de droit de sortie par muid, & dans le Bordelois jusqu'à vingt-huit livres (1). Le gouvernement auroit dû faire l'inverse, réduire les droits sur les vins, & augmenter ceux sur l'eau-de-vie.

L'exportation de l'eau-de-vie nuit à la consommation de nos vins ; car elle est la base de tous les vins factices dans les pays où l'on ne recueille pas du vin. On l'étend dans une grande quantité d'eau, on la colore avec des baies qu'on trouve par-tout. Les eaux-de-vie de vin sont indispensables pour cette fabrication. Aucune autre ne peut les suppléer, parce qu'elles seules peuvent donner à ces vins ar-

prix sur la houille proposé cette année par l'académie de Nancy, la cherté du bois y est prodigieuse. . . Il n'est pas difficile d'assigner les causes de ce malheur, il est la suite nécessaire de la multiplicité des forges, verreries, saïanceries, salines, &c. Cette académie demande qu'on cherche des houilles pour remplacer ce bois. Il est un moyen bien plus simple, c'est d'éteindre les forges & les verreries & de tirer les fers & les verres d'Amérique.

(1) Le gouvernement depuis cet ouvrage a ordonné une suspension des droits payés par les vins de Bordeaux & de Languedoc. Elle a été accordée, sur la remontrance qu'il y avoit une quantité énorme de ces vins à Bordeaux, qu'on n'osoit exporter, pour n'être pas obligé d'avancer les droits trop considérables ; ce fait prouve que l'impôt occasionne l'engorgement.

tificiels le goût vineux sans lequel le but seroit manqué.

Quel gain immense dans cette manipulation pour l'étranger, & quelle perte pour la France ! Une barrique d'eau-de-vie, qui ne paye presque rien en droits de sortie, dont la voiture coûte fort peu, à raison de son volume resserré, peut s'unir à cinq barriques d'eau qui ne coûtent rien, &, à l'aide de quelques matieres colorantes & sucrées, peut entrer en concurrence avec six barriques de vin qui payent des droits considérables pour la sortie, & dont le transport est très-dispendieux.

En fabriquant, en exportant de l'eau-de-vie, nous travaillons donc pour l'intérêt de nos rivaux, nous leur donnons à bon marché le moyen de se passer de nos vins. Quel égarement ! Et que diroit-on d'un alchimiste qui, ayant trouvé la pierre philosophale, communiqueroit son secret à ses rivaux pour s'en servir à son préjudice ?

Et cependant cette opération si préjudiciable à la France, le gouvernement la favorise. Il encourage les distilleries ; c'est-à-dire, qu'on suscite des ennemis contre l'art d'améliorer les vignes & les vins & sur-tout contre l'art de conserver ces derniers.

Ne craignons pas de le répéter ; il seroit bien plus sage, bien plus avantageux de décourager les distilleries. En effet, la distillation des eaux-de-vie est pour le propriétaire de la vigne une ressource

extrême qui le ruine. (1) Il est forcé d'y recourir, ou lorsque des années trop abondantes occasionnent disette & cherté des futailles, ou lorsque les vins mal fabriqués, menacent de se gâter. Il vaudroit bien mieux encourager les moyens de se passer de futailles, ou de conserver les vins.

Outre le gain que feroit le commerce par cette opération, le fisc en auroit lui-même un très-grand. Ne recevant rien sur la sortie de l'eau-de-vie, il recevrait beaucoup sur celle des vins; car sans nuire à leur consommation, il pourroit conserver une partie des droits de sortie. Malgré ce droit, ils n'en seroient pas moins vendus, ils ne redoutent aucune concurrence.

Ces droits pourroient être appliqués à l'encouragement de la culture de la vigne, & aux progrès de l'art de conserver les vins. Mieux préparés,

(1) Il faut dans l'Océanois au moins six barriques de vin pour faire une barrique d'eau-de-vie. Le vin de ce pays, lorsqu'il est potable, se vend, année commune, 30 liv. la barrique. Les six produisent 180 liv. & réduites en eau-de-vie à peine produisent-elles 80 liv. Voilà donc 100 liv. de perte pour le propriétaire. Les eaux-de-vie expédiées à l'étranger, où elles diminuent le débit du vin, ne peuvent supporter aucuns droits de sortie. Les vins peuvent au contraire en payer d'assez considérables. Qu'on réponde à ces calculs. Les Anglois eux-mêmes ne devoient pas admettre les eaux-de-vie de France, puisqu'en remplissant l'Angleterre de vins artificiels, elles nuisent à leurs droits d'entrée sur le vin. La prohibition des eaux-de-vie, vue sous ce double aspect, feroit l'avantage des deux pays.

moins surchargés de taxes, étant à meilleur marché, ces vins auroient une plus grande consommation dans les États-Unis ; ils y seroient peut-être tomber l'usage des eaux-de-vie. Plus de consommation au-dehors employeroit plus de bras à la culture, rendroit le vigneron moins misérable.

En deux mots, les eaux-de-vie de France n'auront jamais un grand cours dans les États-Unis, & elles nuisent à la consommation des vins. Il faut donc en décourager la distillation. Les vins, s'ils deviennent à meilleur marché, s'ils sont mieux préparés, se vendront mieux. Il faut donc en perfectionner la fabrique & en encourager l'exportation.

S E C T I O N I I I .

HUILES , OLIVES , FRUITS SECS , &c.

Ce genre de comestible est un besoin chez tous les Américains libres aisés, & sur-tout dans les États septentrionaux. Les provinces méridionales de la France qui produisent des fruits si délicieux, ne peuvent à cet égard redouter aucune concurrence. Aussi ces articles ont-ils bien réussi jusqu'à présent dans les expéditions faites de Marseille.

D'ailleurs tout ce que l'Europe pourra fournir en ce genre trouvera place dans les États-Unis. Ces productions accompagnent les vins, & l'on peut y joindre avec la même facilité & la même certitude de débit, les parfums, les anchois, le verd-

de-gris, &c. & cent autres petits objets que les Anglois exportent de Marseille, & dont ils ont fait un besoin aux Américains.

Le lord Sheffield dans son ouvrage, fait fournir toutes ces denrées aux États-Unis, par l'Espagne, le Portugal & l'Italie. Nous aurions aimé qu'il eût eu la bonne foi de donner le même avantage à la France. Il est si généralement connu qu'elle vend ces productions dans les États-Unis, qu'il est également étonnant, ou que cet écrivain l'ait ignoré, ou qu'il l'ait tû. Ce fait, en prouvant sa partialité contre la France, doit mettre en garde les lecteurs contre ses assertions.

S E C T I O N I V.

D R A P S.

LES peuples régis par une constitution libre, sont nécessairement graves & réfléchis. Ils préfèrent dans tout ce qui est à leur usage, le bon au brillant, le solide aux choses accréditées uniquement par les caprices de la mode. Tant que les Américains libres jouiront de leur excellente constitution, ils préféreront donc pour se vêtir le drap à toutes les étoffes plus éclatantes.

D'ailleurs sa beauté, sa souplesse, sa force & sa durée le rendent plus généralement propre à cet usage, quel que soit le climat qu'on habite. Le drap garantit des excès du froid comme de ceux de la

chaleur, il résiste à la pluie; en un mot, il rassemble toutes les convenances; & s'il est le vêtement universel dans l'état de médiocrité, il offre également à l'homme riche, mais raisonnable, un choix propre à satisfaire ses goûts, pour assortir sa dépense à ses moyens.

La manufacture des draps est au nombre de ces manufactures compliquées, qui occupent toute l'année un grand nombre d'ouvriers à la journée. Dès lors elle ne convient point aux Américains libres, tant que la classe d'hommes qui fournit ces ouvriers, pourra s'employer plus utilement pour elle, & *plus noblement* (1) aux défrichemens & à la culture en général.

On peut sans doute associer aux travaux de la campagne, une fabrication d'étoffes de laine, propres à vêtir le propriétaire campagnard, sa famille & ses domestiques; mais ce genre de manufactu-

(1) Il vaudroit mieux sans doute dire: *plus républicainement*; mais ce mot n'existe pas dans notre langue? Eh bien! il faut le créer. Ces mots *noble*, *noblesse*, *noblement*, ne peuvent donner que des idées fausses, lorsqu'on les applique à des faits qui concernent une république, parce qu'ils se présentent toujours avec la mauvaise enveloppe que leur donne le préjugé des monarchies, & qu'ils rappellent l'idée d'hommes ou d'ordres supérieurs à d'autres hommes & d'autres ordres, ce qui seroit croire qu'une semblable distinction existe dans une république qui n'est fondée que sur l'égalité. Cette réflexion confirme ce qu'on a dit ailleurs de la nécessité de faire un nouveau vocabulaire politique & moral pour les républiques américaines.

res, quoique très-important en lui-même, ne peut s'appliquer qu'à des étoffes grossières & imparfaites. Le loisir souvent interrompu du payfan ne lui permet rien de compliqué. Carder, filer, tisser & blanchir est à-peu-près tout ce qu'il peut faire (1). S'il faut aller au-delà, il trouvera un plus grand avantage à vendre ses matieres brutes, ou même avec leurs premieres manipulations, si elles sont simples, & à tirer des manufactures, proprement dites, les objets dont il a besoin.

Ainsi les États-Unis ont non-seulement besoin des étrangers pour les draps qu'ils consomment, mais encore, plus la marche de leur développement fera sage, raisonnable & calculée d'après l'état des choses, & plus ce besoin de draps étrangers sera durable.

Or, pourquoi la France ne prétendrait-elle pas à fournir des draps aux Américains libres? Les premiers essais mal combinés, & l'espece de décri

(1) Tant qu'il y a des défrichemens à faire, les loisirs que laissent les travaux de la terre, sont très-courts, parce que toute saison est propre aux travaux des défrichemens, excepté lorsque la trop grande quantité de neige les arrête. Les intervalles de loisir s'établissent régulièrement, lorsque le système de culture est fixe, & que le terrain est défriché. Alors on fait des entreprises conformes à leur durée. Mais, en général, les travaux simples qui n'exigent point d'atelier, point d'appareil considérable, sont les seuls qui s'accordent avec l'agriculture.

où sont ces draps ne doivent point la décourager.

La France doit sans doute peu de reconnoissance à ceux de ses spéculateurs qui , les premiers , & dans les commencemens de la révolution , ont répandu ses draps dans les États-Unis. Si quelque étincelle d'esprit public les eût échauffés , ils auroient senti le service précieux & honorable qu'ils pouvoient rendre à leur patrie , dans ces premiers envois , en donnant aux Américains libres une grande idée de l'état de ses manufactures. Ces peuples étoient si disposés , par le secours que la France leur prêtoit , à chérir ses habitans , à estimer leur caractère , à accueillir leurs productions : ils étoient si disposés à abjurer le mépris & l'aversion que les Anglois leur avoient inspirés pour leurs rivaux & leurs ouvrages , & à donner à ces derniers la préférence en tout ! Pourquoi la cupidité , par un calcul misérable , a-t-elle refroidies ces bonnes dispositions ? On a voulu gagner , beaucoup gagner , faire ce qu'on appelle *un coup* , en profitant de la détresse des Américains , pour les forcer à se charger de rebuts (1). Cette mauvaise foi a acquitté le

(1) Je n'accuse ici personne ; mais je puis assurer d'après des personnes respectables & témoins oculaires , qu'il s'est trouvé de ces draps de rebut qui , après six mois d'usage ,omboient en lambeaux.

Ce fait avoit tellement frappé les Américains libres , que M. Laurens , après avoir touché deux millions que la France prêtoit aux États-Unis , en employa partie à acheter des draps

service rendu; car l'imprudent ou malheureux jeune homme qu'un usurier égorge ne lui doit point de reconnaissance. Il en est résulté un bien plus grand mal pour la France, ses draps ont été décriés dans les États-Unis.

Mais que les Américains libres se défabusent; qu'ils n'attribuent point à la nation la faute de quelques particuliers; qu'ils ne décrivent point les manufactures de draps, parce qu'on leur a expédié de mauvais draps. Le même accident fut arrivé à des draps anglois, si, dans un cas semblable, il y eût eu des négocians anglois assez avides, assez étrangers au bien public, pour envoyer leurs rebus dans les États-Unis (1).

anglois. On s'en plaignit, il répondit que son devoir étoit d'acheter meilleur & au meilleur marché; & sans doute, en cela il remplissoit les intentions générales de la France. (Voyez les observations du lord Sheffield).

(1) Les commerçans anglois aiment avant à gagner que d'aider, & ils en ont, parmi eux, de très-capables de fouler aux pieds, pour l'amour du gain, toute considération patriotique. Mais l'esprit public du grand nombre met en Angleterre, beaucoup plus qu'ailleurs, un frein aux entreprises honteuses de la cupidité. Par une suite de cet esprit, la plupart des commerçans n'abandonnent jamais, dans leurs spéculations, l'intérêt national, l'honneur du commerce anglois, ni la réputation de leurs manufactures. C'est ainsi qu'ils sont devenus par toute la terre les principaux fournisseurs de tout objet fabriqué. Quand il s'en trouve qui facilitent la réputation nationale à de petites vues, à leur intérêt, il s'élève presque toujours de bons patriotes qui les dénoncent au tribunal du public; & alors il ne suffit pas au

Les Américains libres qui viennent en France étudier les rapports qu'elle doit établir un jour avec les États-Unis, savent, qu'on connoît dans ses manufactures de draps tous les procédés, sans exception, qui donnent de la réputation aux draps anglois, qu'elle en fabrique, & les superfins sont dans ce cas, de supérieurs à ceux d'Angleterre, qu'en général la teinture est mieux entendue, plus perfectionnée, en France qu'en Angleterre; en un mot, qu'il dépend uniquement de quelques circonstances aisées à détruire, que l'avantage du bon marché de sa main-d'œuvre assure à la première la préférence sur les draps anglois.

Pourquoi donc ses manufactures de draps luttent-elles, avec tant de désavantage, contre celles de l'Angleterre? Il faut en développer ici la cause; c'est le plus sûr moyen d'encourager le gouvernement à prendre toutes les mesures qui rendront à la France, sans expédiens extraordinaires ou forcés, & , par conséquent, peu durables, tous les avantages dont la nature l'a gratifiée & la confiance renaitra dans les Américains, lorsqu'ils verront le peu d'obstacles qui s'offrent à surmonter.

coupable de répandre par des mémoires *clandestins* & des accusations publiques & prouvées; on a trop de mépris pour cette ressource oisive & lâche, pour que le mauvais citoyen ose l'invoquer. Il ne lui reste que le silence ou le mensonge; dans l'un & l'autre cas, l'opinion publique le flétrit, & cette opinion atteint & frappe en Angleterre tous les individus sans respect de rang, de puissance ou de richesses.

Le lord Sheffield, en avouant la supériorité des draps fins de France, & de leur bas prix, observe que la plus grande consommation des Américains est en draps communs, pour lesquels cette Puissance ne peut entrer en concurrence avec l'Angleterre, & il en tire la conséquence judicieuse, que l'inconvénient de diviser les demandes pour composer les assortimens, & la considération de la petite quantité de draps fins nécessaire à ces assortimens, feront demander ceux-ci en Angleterre, malgré l'avantage qu'il y auroit à les tirer de France.

Mais pourquoi ce dernier royaume ne pourroit-il pas fournir les draps communs aux États-Unis, lui dont la main-d'œuvre est à plus bas prix que celle des Anglois ? C'est que, dans les draps communs, le bas prix de la matière est plus essentiel que celui de la main-d'œuvre, & que les Anglois ont des laines non-seulement meilleures, mais à beaucoup meilleur marché que celles de France (1). Et pourquoi ? parce qu'ils les récoltent eux-mêmes ; parce qu'à l'exception des laines d'Espagne, indispensables pour les draps superfins, loin d'avoir besoin des laines étrangères, ils peuvent encore en abandonner un excédent considérable aux autres nations, malgré l'emploi prodigieux

(1) La laine angloise vaut de 12 à 16 sols la livre, & la plus fine vaut de 17 à 18 sols : le prix de la laine de France est double

giens qu'ils en font dans leurs manufactures (1), tandis que les françois sont obligés de tirer de l'étranger plus de la moitié des laines nécessaires à leurs fabriques, quoique bien moins multipliées, bien moins considérables que celles d'Angleterre.

(1) En supposant 30 000 000 de moutons en Angleterre, d'après M. La Platrie, lequel rendent, l'un dans l'autre, au moins six livres de laine par an, en négligeant les 210000000 de livres de laine, qu'à 15 sols, il résulte une recette sur les laines de 157,000 000 par an. --- Qu'est ce ensuite, lorsqu'à cette recette on ajoute les bénéfices de la fabrique, de la contrebande, &c.

M. Roland de la Platrie, auteur des deux volumes de l'Encyclopédie méthodique, intitulés: *Manufactures, arts & métiers*, a calculé, d'après ses observations faites sur les lieux mêmes, qu'on nourritoit trente-cinq millions de moutons dans les parages de l'Angleterre, de Pécotie, & de l'Irlande. Cet auteur paroît trop bien connoître le vrai moyen d'acquiescer des lumières; il a déployé trop d'intelligence dans les services qu'il a voulu rendre à son pays, pour que l'on ne doive pas avoir la plus grande confiance dans ses recherches. Uneaine logique, un patriotisme courageux, une raison exercée, caractérisent ses écrits. Il voit les causes du mal, &c, ce qui est plus rare, il a le courage de les publier. Son style sèche, mais énergique, décele une ame trop profondément frappée des abus, pour s'occuper des mors. --- Voilà les hommes précieux qu'on devoit encourager. Voilà les écrits que devoient lire & méditer nuit & jour, les administrateurs honnêtes & zélés, qui, ne se bornant pas au stérile & impuissant desir de faire le bien, osent entreprendre & suivre avec persévérance un plan pour le réaliser.

On a traité M. de la Pl. --- de *tête exaltée*. Ce nom ne doit pas l'offenser; on le donnoit aussi à Londres au docteur Price, lorsqu'il prédisoit la perte des colonies. Les bonnes têtes ministérielles de ce pays-là se moquoient du prophète, & l'événement a prouvé que la tête exaltée avoit raison.

Mais cet avantage dont jouit cette île, est-il impossible de l'acquérir en France ? Non certainement. La France, dit un auteur, que nous citons avec confiance, » la France dans toute son étendue fabrique des étoffes de laines. Elle en consume beaucoup ; elle en exporte autant ; elle pourroit en exporter le double, & plus aisément arrêter l'introduction des étrangères (1). Elle ne récolte pas la moitié des laines qu'elle con-

(1) Qu'on ne s'y trompe pas, l'auteur de cet article est trop instruit, il connoît trop bien les hommes & les choses, pour avoir une grande confiance dans ces petits moyens de prohibition, qui ne créent que des contrebandiers, sans arrêter l'importation des marchandises prohibées. Il ne prétend la prévenir, qu'en mettant judicieusement à profit tous les avantages naturels de la patrie. Lorsque, comme la France, on a tout, & qu'on peut tout faire aussi bien & à meilleur marché qu'aucune autre nation, les barrières, les gardes, & les gibets élevés pour arrêter la contrebande qu'on n'arrête pas, nuisent, plus qu'ils ne servent, au développement des ressources nationales. Ce sont des secours pour la paresse, pour l'esprit de monopole, & nullement pour l'industrie. Celle-ci s'anime à la présence des objets manufacturés dans l'étranger, lorsqu'elle sent qu'aucun obstacle insurmontable ne s'oppose à ce qu'elle manufacture au même degré de perfection.

La plupart des négocians & manufacturiers, soit par intérêt, soit par ignorance, prêchent encore la doctrine contraire. Leurs avis sont, en général, très-suspects sur cette matière; toujours prêts à demander des privilèges exclusifs, sans cesse à l'affût de ces spéculations utiles au petit nombre, & nuisibles au grand, il en est peu qui soient susceptibles de cet esprit de généralisation, de ces principes généraux qui étoient tout à la fois la prospérité & la gloire d'un royaume, tel que la France.

» somme. Elle pourroit en fournir à toutes les
» manufactures, & même à celles des autres na-
» tions. Elle n'obtient que des qualités altérées
» par la mauvaise culture; elle pourroit en avoir
» de toutes les qualités & de toutes les sortes.
» Quelque médiocres qu'elles soient, elles revien-
» nent à un prix double de celui des laines d'An-
» gleterre; elles pourroient être réduites au même
» taux. La main-d'œuvre est beaucoup plus chère
» en Angleterre, les terres y sont à beaucoup plus
» haut prix, cependant les Anglois font des spé-
» culations continuelles & très-lucratives sur la
» culture & le commerce des laines, comme sur
» la fabrication des étoffes, tandis que nos fer-
» miers sont découragés dans l'éducation de leurs
» troupeaux, & nos manufacturiers dans leurs
» entreprises ».

Ce tableau n'est point une déclamation : la même main qui l'a tracé, ne laisse rien à désirer sur l'indication des vrais moyens, qui peuvent porter la France au point de ne pas redouter, pour les draps, la concurrence des manufactures étrangères. En effet, elle peut perfectionner ses laines, & les rendre très-abondantes. Son sol est propre à produire les différentes qualités nécessaires aux différens genres d'étoffes, & quant à l'art de manifacter, quant aux procédés qui donnent de la réputation aux étoffes, nous le répétons, rien ne manque à la France, & elle a par-

dessus toutes les nations le bon marché de la main-d'œuvre. Que ceux qui en douteront, lisent les articles : *Drap* (1), *Laine*, *Mouton*, dans l'Encyclopédie méthodique. Leur confiance sera d'autant plus grande, que leur auteur rapporte ce qu'il étoit chargé de voir, ce qu'il a vu, & que ses descriptions sont faites avec trop de détails, trop de netteté & d'intelligence, pour qu'on le mette au rang des observateurs superficiels.

Il prédit à la France qu'elle sera bientôt privée de la plus grande partie de ces laines étrangères,

(1) On doit recommander à tous les administrateurs, & à tout homme zélé pour son pays, la lecture & la méditation de ces articles, dont l'importance ne peut pas être mise en question, & dont les détails prouveront de plus en plus, combien les administrations provinciales contribueroient à la prospérité & à la gloire de la France. On éprouve tout à la fois peine & satisfaction, en lisant ces articles; peine, en voyant combien elle est en arrière pour le développement de ses ressources fondamentales: satisfaction, lorsque, songeant à l'immense dette qui l'accable, à l'obligation où elle est de l'acquitter, si elle veut établir enfin le crédit qui fait tout valoir, on apperçoit les sources de richesses & de revenus qui lui restent à ouvrir.

On ne doit pas finir cette note sans rendre justice, en partie, à ce vaste immense entreprise de l'Encyclopédie. Si tous les volumes étoient écrits avec l'énergie & les lumières qui brillent dans ceux rédigés par M. de la Harpe, on ne lui devoit que des éloges. Mais tout ne se ressemble pas. Quel mortel intrépide aura le courage, pour découvrir la vérité, de parcourir 40 vol. in-4°. --- Il faut toujours en revenir à cette voie unique qu'indiquent l'expérience & la raison, pour découvrir & répandre les vérités: *Faites des livres élémentaires, & non des dictionnaires.*

dont le vuide feroit tomber tout-à-coup un grand nombre de métiers ; & certes ce danger est très-imminent , puisqu'il n'est aucune nation européenne qui ne sente enfin l'avantage & le besoin de les convertir soi-même en draps & autres étoffes.

Cette considération offre un motif nouveau pour donner à la formation du commerce avec les États-Unis , les plus grands encouragemens , les plus grandes facilités. Les Américains libres auront , comme on l'a déjà observé , un lien meilleur emploi à faire de leurs temps & de leur industrie , que de s'occuper de manufactures. Cependant la multiplication des bêtes à laine fera chez eux une suite nécessaire de leurs débâchemens , & de l'existence agricole qui leur convient préférablement à toute autre vie. Ils auront donc beaucoup de laines à exporter , beaucoup à envoyer manifacter en Europe. Ces laines deviendront bientôt parfaites , & parce que les méthodes angloises pour l'éducation des troupeaux sont naturalisées dans les États-Unis , & parce qu'ils ont un sol excellent. Les États du nord en recueilloient déjà beaucoup avant la guerre ; elles y étoient à aussi bon marché qu'en Angleterre ; elles reviendront en France à bien meilleur marché , lorsqu'elles formeront partie de ses retours , parce qu'elles ne seront pas chargées de frais extraor-

diminuer & des risques d'une extraction prohibée pour les peines les plus rigoureuses.

Enfin si les laines britanniques sont nécessaires aux manufactures françaises, comme on ne doit pas en douter, qu'elles s'attendent à en voir l'extraction devenir tous les jours plus difficile. Car l'Angleterre fait à la contrebande la guerre la plus propre à la détruire. Cette judicieuse nation, excédée par l'énormité de sa dette, qu'il est de son premier devoir, comme de son plus grand intérêt, d'acquitter, s'occupe fortement du préjudice que la contrebande cause au revenu public, & ne pouvant renoncer encore au produit de ces droits, dont l'énormité fait naître la contrebande, elle les transporte sur des objets qui ne lui fissent aucun lieu à la fraude, qui ne grevent pas la classe pauvre de la nation, qui, enfin permettent une perception facile & peu coûteuse. Déjà la contrebande du thé est détruite, par le changement des droits que payoit cette feuille, en une nouvelle taxe sur les fenêtres (1), & la bonté de cette opération étant actuellement hors de doute, on en fera de semblables pour d'autres taxes. Or, dès qu'il n'y aura plus rien à vendre

(1) On a beaucoup plâtré en Angleterre & dans le continent de cette taxe sur la fenêtre. M. Pitt a laiffé les plâtrons se faire, & a continué son opération. Ses avantages sont au-dessus de tout doute. Il est à désirer que les gouvernemens mal administrés copient ces taxes substitutives qui le soulageront.

en France aux contrebandiers anglois, ils ne lui apporteront plus les matieres qui ne peuvent sortir d'Angleterre qu'en contrebande & avec de très-grands risques, ou du moins, ne fera-ce qu'en les renchérissant extraordinairement, puisqu'ils seront privés de l'avantage des retours.

Ces événemens sont bien plus intéressans pour la rivalité françoise, que l'extension du domaine britannique. Ce n'est pas en faisant battre & tuer de tems en tems quelques milliers d'Anglois & de François que ceux-ci seront débarrassés d'une concurrence délavantageuse. Les hommes sont bientôt remplacés, sur-tout en Angleterre, où la constitution libre les appelle de toutes parts; & ces guerres n'aboutissent qu'à nourrir d'abîmes antipathies, des projets de vengeance ou d'invasion qui, même exécutés, rendent les vainqueurs plus malheureux encore.

C'est dans les occupations de la paix, dans les travaux qu'elle favorise, dans les vues qu'elle permet de réaliser que l'on trouvera, avec le bonheur public, tout ce que demande l'intérêt mercantile de la France. C'est au sein de la paix seule, qu'elle pourra perfectionner ses draps, multiplier ses laines & ses moutons; il en est cent moyens; nous en citerons un ici, traité bien légèrement jusqu'à présent, tandis qu'il a les plus

grandes conséquences, nous parlons de la destruction des loups.

La destruction absolue des loups dans les îles britanniques a été sans doute la première cause des récoltes abondantes de laine, dont elles jouissent à présent. Il faut un commencement à tout, & lorsqu'un pauvre campagnard a pu avoir deux ou trois moutons errans dans la campagne, sans craindre de les perdre, sans être obligé de les garder, il est clair que la multiplication de ces animaux a dû être très-rapide; elle a dû être lente, au contraire, sur le continent, où il falloit des chiens, des bergers, & par conséquent de grands troupeaux pour avoir des moutons (1).

Mais peut-être a-t-on cru trop légèrement sur le continent qu'il étoit impossible d'y détruire les loups. On ne dira qu'un mot à ce sujet. Si en France on vouloit bien considérer que la mort d'un loup est plus importante à la prospérité publique que l'opéra de Paris, & qu'en conséquence le gouvernement voulût bien consacrer à tirer sur les loups françois, le même fonds qu'il emploie pour faire chanter & sauter des automates sur les

(1) La destruction des loups en dispensant du besoin des bergers & des chiens, a procuré aux troupeaux une tranquillité nécessaire à leurs développemens; tranquillité qu'ils ne peuvent avoir avec des chiens qui les harcèlent sans cesse. La nature n'a qu'une loi pour tout ce qui a vie, rien de bien que par la liberté. Point de fécondité sans elle.

planches, il n'y auroit bientôt plus de loups en France, ou il y en auroit peu, & les moutons pourroient y propager en paix, sans chiens, ni bergers, comme en Angleterre.

Il est même probable que deux années de la dépense de l'opéra suffiroient pour cette grande & utile destruction, & qu'une récompense de mille écus, solidement assurée, & exactement payée (1), à celui qui tueroit un loup sur terre de France en délivreroit pour toujours le royaume.... Mille

(1) Nous disons solidement assurée, & exactement payée; faire de ces conditions, les récompenses les plus magnifiques par édit ou déclaration, ne seroit pas faire un pas, parce que personne n'aime à être dupe. Voici un fait, car il est bon d'appuyer sur des faits toutes les réformes qu'on propose à faire, qui prouvera la nécessité de bien payer ces récompenses. L'administration par une loi d'humanité & d'une politique bien sage, accorde un tiers de la valeur des marchandises naufragées à celui qui, les trouvant, les rapporte au greffé de l'amirauté. Il s'est d'abord rencontré des hommes crédules qui, espérant le paiement, ont restitué scrupuleusement ce que le hasard leur offroit. Mais ensuite on a vu que ces récompenses se payoient très-tard, très-mal, avec beaucoup de difficultés. Il en est résulté que l'on a gardé ce qu'on trouvoit: on le vendoit ensuite à moitié, ou même aux deux tiers de sa valeur, argent comptant, aux particuliers. Le seul est simple, & l'on ne peut blâmer personne de le faire. Le paysan, ou matelot, qui trouve, est sûr d'avoir du particulier au moins le tiers de la valeur en argent comptant. Il ne rendra donc aux amirautés les marchandises que quand elles lui payeront sur le champ ce tiers. Jusques-là toutes les loix du monde seront inutiles. Croira-t-on que les nôtres sont assez absurdes pour punir ceux qui sont convaincus d'avoir trouvé & de n'avoir pas rendu?

écus une tête de loup (1) ! Eh ! oui, & y en eût-il cent mille à payer par an, ce qui est difficile à imaginer, l'État seroit encore une excellente speculation, meilleure sans doute que celle de beaucoup d'expéditions guerrières, qui ont épuisé la France de sang & de trésors.

Il importe peu sans doute de perdre un ou deux moutons sur un nombreux troupeau ; mais il importe beaucoup qu'un pauvre fermier puisse avoir quelques moutons, & sans être obligé de les garder. Quand calculerons-nous donc ? Nous savons si bien, que de petites impositions sur le peuple rendent plus que de grandes impositions sur les riches ; quand saurons-nous donc qu'il y aura beaucoup plus de moutons en France, lorsque

(1) Nous en demandons pardon à MM. de la louveterie. Nous savons qu'ils ont de bons brevets pour détruire les loups. Mais a-t-on jamais sérieusement compté sur ces brevets par brevets ? Eh ! que deviendroit la louveterie s'il n'y avoit plus de loups ? Nous en appellons d'ailleurs à tous ceux qui ont été témoins de ces vaillantes expéditions contre les loups. Qui ne s'est pas, en les voyant, rappelé la table du payfan & de son seigneur ?

On sait bien aussi qu'il y a des récompenses proposées par chaque tête de loup. Mais croit-on encore que cette prime du gouvernement est la source d'un abus ? Il est une élection petite, mais bien petite, dont le subdélégué porta un jour dans ses comptes le prix de 12,000 têtes de loups. --- La quantité parut un peu forte au ministère. On examina. Le fripon subalterne fut catché. --- C'étoit encore ici la fable de l'âne puni pour avoir rendu un pied de la largeur de sa langue. On conserva celui qui l'avoit mis en jeu.

tout pauvre campagnard pourra en avoir , que lorsqu'il n'y aura que de grands propriétaires & d'immenses troupeaux ?

Soyons bien convaincus de cette vérité ; c'est que la France ne pourra entrer en concurrence avec les Anglois pour les draps , & en général pour toutes les étoffes de laine , que quand elle aura multiplié , comme eux , ses troupeaux (1) ; car enfin si elle a l'industrie , ils l'ont comme elle , & ils ont , plus qu'elle , l'abondance & le bon marché de la matiere premiere.

La multiplication des bêtes à laine tient encore à d'autres moyens qu'il faut créer en France , à la multiplication des pâturages , à l'amélioration de ceux qui existent , à la réforme du régime des communes , (car nous sommes loin de penser qu'il faille les détruire , sur-tout pour en enrichir des seigneurs) au parcage perpétuel & à l'air des moutons , ou au moins à la salubrité d'étables plus aérées , plus élevées , à la réforme de la brièveté pernicieuse du terme des baux , à la réforme des baux à méteil dont le système engourdit le laboureur , cette multiplication tient enfin à ce que le

(1) Eh ! qui ne se rappelle pas , combien l'affreuse disette de foins & autres dentées propres aux bestiaux , en a diminué l'espece en France pendant les dernières années ? Combien de rems s'écoulera peut-être avant que cette peste soit réparée ! Eh quel avenir pour les fabriques de draps !

payfan françois donne plus de soin , ait plus d'humanité pour ses bestiaux , en perfectionne les races , détruit insensiblement celles qui s'abâtardissent. On ne fait qu'indiquer ici des objets qu'il est impossible de détailler , & encore une fois , lisez pour vous éclairer sur ce que vous avez à faire , les articles *Laine & Moutons* ci-dessus cités.

S E C T I O N V.

T O I L E S.

ON distingue deux especes principales de toileries , qui se subdivisent en une multitude de fortes.

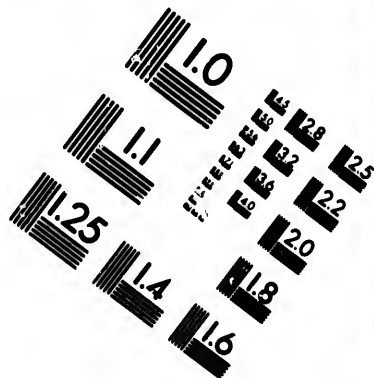
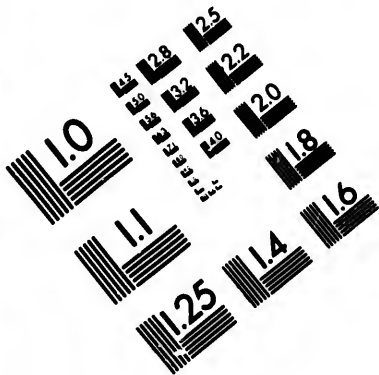
La premiere espee renferme la lingerie proprement dite ; c'est-à-dire , les toiles servant à faire des chemises , des draps de lit , du linge de table , & tout le linge dont on se sert pour entretenir la propreté.

Ces toiles sont fabriquées avec du chanvre , du lin ou du coton. On y employe cette derniere substance quand les autres sont rares ; quelquefois on la mêle avec le lin.

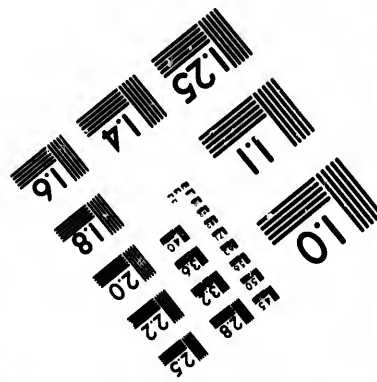
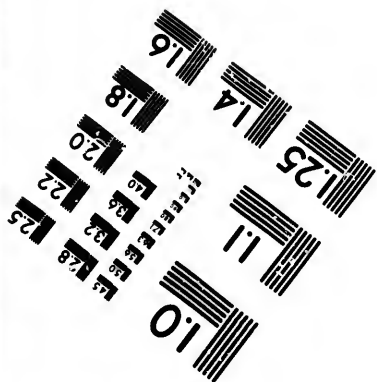
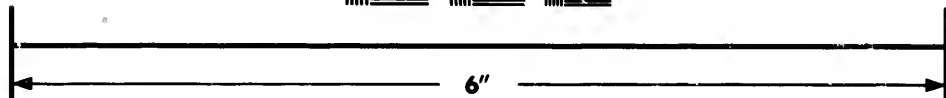
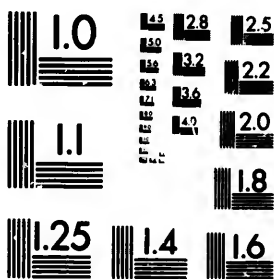
La fabrication de ces toiles est très-simple , on en fait par toute l'Europe (1). Ces contrées où

(1) S'il est un pays où l'on encourage les manufactures de toiles , c'est sur-tout l'Irlande , depuis sa résurrection dans le monde politique. Le parlement a établi un comité qui s'en occupe spé-





**IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic
Sciences
Corporation**

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

14
12
13
18
19
20
22
25

10

le despotisme politique ou religieux décourage l'industrie, où les nombreuses institutions de charité, inventées pour faire diversion au désespoir de la misère, alimentent la paresse, & où la chaleur du climat dispose d'autant plus à l'inactivité, que rien ne sollicite à la vaincre; ces contrées sont les seules, où cette fabrication ne mérite pas d'attirer les regards du politique observateur.

cialement, & il accorde des avances très-considérables aux manufacturiers. Il en est un qui a obtenu plus de 30000 liv. sterling du gouvernement, & dont la fabrique employoit 2000 personnes & 600 enfans.

Ce comité nomme des inspecteurs pour examiner l'état des manufactures, & publier ensuite des *reports*, ou le tableau général de leur situation, du nombre des ouvriers qu'elles emploient, de leur produit, de leurs ressources, de leurs besoins, &c. Lorsque ces inspecteurs sont éclairés & de bonne foi, leurs rapports méritent les succès en évidence. L'exemple alors a une singulière influence sur l'industrie.

On a plus fait encore en Irlande. Pour favoriser le commerce des toiles, on y a bâti de vastes édifices destinés à les recevoir, ainsi que ceux qui viennent les vendre. Le marché le plus considérable est à Du'lin: trois ou quatre fois l'année, les marchands de toile du nord, qui ont des blanchifferies, y viennent avec leurs assortimens. Ils trouvent dans ces édifices une place commode pour leurs marchandises & pour se loger; le tout sans aucun frais. Ils se rencontrent avec les acheteurs Anglois, ou autres qui s'y rendent pour réunir tous leurs achats. Il s'est établi dans le nord de pareils dépôts; ces dépôts sont des établissemens essentiels pour ces manufactures, dont les objets se ramassent dans les campagnes. Là où il en existe, les frais sont moindres, le travail est mieux payé.

Par-tout ailleurs, les gens de la campagne employent plus ou moins les loisirs que leur laisse la vie champêtre & les bras des individus sédentaires, à filer & tisser de la toile. Presque tous les fermiers ou propriétaires qui jouissent de quelque aisance, ou qui ne craignent pas d'en montrer, sèment du chanvre ou du lin, & tirent de leur sol & du travail de leurs mains, la toile qui couvre leur corps & sert dans leur ménage.

Plus il y a d'activité, d'aisance, de sûreté dans la propriété du travail, & plus cette fabrication est considérable. Mais nulle part cette sorte de toilerie n'est le produit de manufactures régulièrement montées, si ce n'est pour l'apprêt & le blanchissage de ce qui doit passer par la main des marchands.

Les marchés & les foires sont les lieux où les entrepreneurs de ces blanchifieries & les commerçans qui font blanchir, achètent des campagnards les toiles en éru, ou en partie blanchies. Delà vient que ces toiles paroissent, en général, à si bon marché aux personnes qui savent calculer la main-d'œuvre.

Les Anglois ont ajouté chez eux d'autres causes à celles qui procurent ce bas prix. Leur étonnante industrie, leur génie observateur, leur raison toujours calculante, ont imaginé, pour le filage du coton & la tisseranderie, beaucoup de mécaniques qui surpassent encore le bon marché

qu'on peut attendre du loisir des habitans de la campagne.

Comme ces mécaniques se répandent insensiblement hors de l'Angleterre, on doit s'attendre à voir le bas prix de la toilerie s'établir par-tout. Mais malgré cette propagation de machines, les nations qui gémissent sous un mauvais gouvernement, ou qui sont rouillées dans de vieilles & misérables habitudes, dépendront toujours, pour cet objet de nécessité, de celles qui, ayant posé des bornes à leur gouvernement, n'en connoissent point pour leur industrie, & vont toujours en l'augmentant (1).

Il résulte de ces faits que les États-Unis, à mesure que leur population & leur culture s'accroîtront, auront toujours moins recours aux étrangers pour cette principale sorte de toilerie dont la fabrication s'affocie si bien avec les travaux champêtres (2).

(1) Il est très-vrai, dit M. Roland de la Platière, article *Toiles*, que ces mécaniques commencent à être connues par-tout; mais le génie qui les inventa, dès qu'elles sont connues en invente de plus expéditives & de plus parfaites, & à cet égard, comme à bien d'autres, il n'est pas une nation sur la terre qui ne reste toujours fort au-dessous de l'Angleterre.

(2) Les Américaines, dit l'auteur des lettres du Cultivateur américain, sont renommées pour leur industrie dans la conduite de leurs maisons; elles filent, & font filer beaucoup de laine ou de lin; elles perdroient leur bonne réputation, elles

Il faut cependant en excepter les especes très-fines. Elles sont destinées au luxe, & les individus qui s'en occupent sont condamnés à végéter misérablement dans des villes ou dans leurs environs, roulant perpétuellement dans le même cercle de travaux mécaniques & routiniers (1). C'est le triste sort de tous ceux qui, en Europe, naissent

seroient méprisées si toutes leur famille n'étoit pas presque entièrement vêtue de linge & de diap faits à la maison; si tout l'intérieur de leur maison rustique ne se ressentoit pas de leur propreté & de leur industrie, &c. &c.

(1) On vante beaucoup les manufactures, parce qu'on y employe les enfans dès l'âge le plus tendre, c'est-à-dire, qu'on se félicite de martyriser de bonne heure ces innocentes créatures; car n'est-ce pas un supplice pour ces pauvres petits êtres que la nature nous ordonne de laisser à l'air prendre librement leurs ébais, jusqu'à ce qu'ils aient atteint la crise de la raison & le développement de leurs forces. N'est-ce pas un supplice pour eux, que d'être pendant toute une journée, & presque tous les jours de leur vie, occupés du même travail, dans une prison obscure & infecte? L'ennui, le chagrin qu'ils contractent ne doivent-ils pas s'opposer au développement de leur physique & de leurs facultés intellectuelles, & les *stupidifier*, pour ainsi dire? Ne doit-il pas en résulter une race abâtardie, disposée à l'automatisme & à l'esclavage? Car la plupart des manufactures n'exigent que des travaux mécaniques, qu'une machine exécute, ou tout aussi bien qu'un homme. Or il est impossible qu'un homme, condamné à un pareil travail, ne devienne une machine; & la stupidité, & la servitude se rouchent. Il ne faut cesser de répéter ces vérités, non pour dégoûter les Européens de la manie des manufactures; ils sont trop avancés sur ce point pour rétrograder, mais pour empêcher les Américains de suivre cette carrière.

sans propriété, & ne veulent pas s'avilir dans la domesticité.

Les États-Unis, où tout individu laborieux peut si facilement devenir propriétaire, sont loin de cette dégradation, & s'ils sont sages, ils auront long-tems le bonheur de ne pas voir filer ni tisser chez eux ces fils délicats, & ces toiles si fines, qui, recherchées & achetées par l'opulence, ne sont cependant qu'un produit de la misère européenne.

La seconde espèce de toilerie renferme la toilerie proprement dite, c'est-à-dire, tous les tissus faits de fils de diverses couleurs, soit qu'on y emploie le lin ou le coton sans mélange, soit qu'on y mêle ces deux substances.

Dans cette toilerie se trouvent comprises les toiles peintes & teintes, les mouchoirs, &, en général, tout ce qui est d'un usage différent de la lingerie, ou qui sert à l'orner, comme les mouffelines, les batistes, les dentelles, &c.

La variété des articles qui composent cette toilerie est prodigieuse. Plusieurs sortes sont aussi, par la simplicité de leur fabrication, le produit du loisir des ménages champêtres, & on ne doit pas douter qu'il ne s'en fabrique successivement beaucoup dans les États-Unis, à mesure que les défrichemens avanceront.

Mais la majeure partie de cette toilerie exige un

appareil trop considérable, un travail trop continu, une trop grande complication de procédés, pour être fabriquée ailleurs que dans ces établissemens particuliers, situés par nécessité dans le voisinage des villes, & qui n'ont aucun rapport avec la vie champêtre.

L'art d'en bien fabriquer le tissu, de mélanger les couleurs, de les faire contraster, d'imaginer des dessins agréables, d'apprêter la toile lorsqu'elle est finie, &c. cet art, dis-je, est étendu, varié, délicat, exige les plus grands soins. L'important est d'y faire beaucoup avec peu de dépense, & c'est le point où les Anglois, les Suisses & les Allemands sont parvenus, pour cette sorte généralement connue sous le nom d'indienne ou de perle.

Cette toilerie sera long-tems un objet considérable de commerce entre l'Europe & les États-Unis qui en font une très-grande consommation, & c'est un article où l'industrie françoise, *laissée à ses forces naturelles, & n'étant gênée par aucun obstacle*, ne craindroit aucune concurrence (1).

(1) Le lord Sheffield soutient dans son ouvrage, que la France n'a pas même assez de toiles pour sa consommation. Un dictionnaire de commerce imprimé à Lyon en 1763, assure au contraire que la France en expédie beaucoup pour l'étranger. — Si le compilateur du dictionnaire dit le vrai, on pourroit lui répondre, avec l'auteur des études de la nature : A quoi sert pour un État de vêtir les nations étrangères, quand son peuple va tout nud ? On peut à colder ces deux écrits, en dire que la France rendue à son énergie, fournira facilement des toiles aux étrangers & aux nationaux.

Ici , comme dans presque tous les autres articles ; les forces naturelles font entièrement pour la France , & le succès dépend uniquement de la volonté du gouvernement.

Le gouvernement a suffisamment manifesté sa bonne volonté par une foule d'actes tendant à encourager la fabrication des toiles peintes ; mais disons-le avec franchise , tous ces actes ne font pas également marqués au coin de la sagesse. Ses variations même ont été un grand obstacle au développement de l'industrie ; car tantôt , persuadé que la liberté d'importation des toiles étrangères ne pourroit qu'animer l'industrie nationale , il lui a laissé un libre cours , & tantôt , écoutant les vieux préjugés , il l'a interdite.

Tout récemment encore , le gouvernement a invité , par un arrêt , les fabricans étrangers de ces toiles à venir se fixer en France. Cet arrêt , qui est du 13 Novembre 1785 , est trop remarquable , & peut avoir , par rapport à un de ses articles , des conséquences trop éloignées du but qu'on s'est proposé pour ne pas mériter une discussion.

Et d'abord on ne peut s'empêcher d'observer avec quelle timidité on distribue les encouragemens en France , lorsqu'on s'apperçoit enfin qu'ils sont nécessaires , & combien elle est inférieure à cet égard aux autres gouvernemens. Ses invitations sont dans une forme peu propre à disposer en fa

faveur les étrangers qui ont quelque énergie , quelque élévation dans le caractère , & ce sont les seuls qu'on doit désirer. Il semble qu'on leur accorde une faveur inestimable , en les appelant en France , comme si les loix , les prérogatives , les coutumes , les mœurs , y étoient plus perfectionnées , plus analogues à la dignité de l'homme que par-tout ailleurs. Soupçonnant ensuite que ces étrangers pourroient regretter ce qu'ils quittent , pour venir se fixer en France , on leur accorde la permission de retourner dans leur patrie , mais après dix années de séjour.

On leur accorde encore parmi différentes faveurs , *la jouissance de leur état , la liberté de leurs usages , en ce qui ne sera pas contraire aux loix du royaume , &c.*

Mais que signifient tous ces mots vagues de jouissance d'état , de liberté d'usages ? De quel état parle-t-on ? Est-ce de l'état politique , ou civil , ou religieux , ou domestique ? Un Anglois , un Américain libre ont un état politique , une liberté politique , c'est-à-dire , le droit de prendre part à l'administration de la chose publique ; entend-on cet état ? Entend-on par liberté d'usages , liberté d'avoir un temple de sa communion , de se marier suivant les usages de sa communion ? Pourquoi ne pas spécifier ces usages ?

Que signifient sur-tout ces mots : *en ce qui ne*

fera pas contraire aux loix du royaume ? S'ils ôtent un sens clair, ne détruisent-ils pas complètement les faveurs antérieurement accordées ? ou au moins ne jettent-ils pas dans une grande incertitude sur ce qui est, ou n'est pas accordé ?

Eh ! pourquoi ne pas avoir, sur-tout quand on traite avec des étrangers, un langage clair & sans détour, au lieu de s'envelopper dans un jargon équivoque, & par cela même dangereux, parce qu'il fait naître la méfiance, & peut donner lieu à la supercherie ? Pourquoi ne pas leur dire nettement :

» Si vous venez dans nos États, si vous y amenez vos femmes, vos enfans, si vous y apportez vos fabriques, si vous vous y fixez, vous jouirez de tous les droits de nos sujets. Ces droits font de posséder sa propriété en toute sûreté, de n'en pouvoir être dépossédé que par la loi & les tribunaux, &c. Si vous fixez votre demeure avec nous, vos enfans hériteront de vous sans aucun obstacle ; vous pourrez conserver vos opinions religieuses. Lorsque vous serez en certain nombre, vous pourrez avoir un temple pour y adorer l'Éternel à votre manière, avoir des ministres, des assemblées ; vous pourrez vous marier suivant vos rits, &c. Si la France ne vous convient pas, rien, absolument rien ne vous empêchera d'en sortir librement, d'en emporter vos richesses ».

On a voulu dire tout cela par l'arrêt, me ré-

pond-on : il falloit donc l'exprimer nettement ; & pourquoi ajouter ces mots obscurs : *en ce qui ne sera pas contraire aux loix du royaume ?*

Eh quoi ! cet Allemand , cet Italien , cet Anglois , qui seroient tentés de s'établir en France , connoissent-ils vos anciennes ordonnances ? feuilleteront-ils vos innombrables in-folio ? certes ils ne le feront pas , ils resteront chez eux , vous aurez donc manqué votre but.

D'ailleurs , ne savent-ils pas qu'il y a un siecle , & depuis même , on a rendu des milliers d'ordonnances contre les calvinistes , qu'elles ne sont point encore révoquées ? Ne doivent-ils pas craindre qu'en les ressuscitant contre eux , s'ils déplaisent ? Ils resteront chez eux , & , encore une fois , vous avez manqué votre but.

Il est d'autant plus nécessaire pour les monarchies , de ne point déguiser , sous une forme captieuse , les avantages par lesquels elles cherchent à attirer les étrangers , que les États libres , tels que l'Irlande & l'Amérique libre , n'affujettissent les *immigrans* à aucune capitulation , à aucune gêne. Ils leur offrent tous les droits de citoyen , dès qu'ils touchent la terre libre. --- Et quels droits ! En Irlande , celui de voter aux élections ; dans les États-Unis , celui d'être élus eux-mêmes , & , par conséquent , les droits les plus séduisans , parce qu'il sont les plus propres à maintenir la dignité de

l'homme qui en a , les plus propres à en donner à celui qui n'en a pas.

Quand on sent le besoin d'attirer chez soi des étrangers , on ne doit rien épargner , sur-tout dans les États qui sont fort avancés vers la civilisation. C'est un moyen d'y régénérer les mœurs , s'il est possible de les régénérer , mais sur-tout d'y éclairer l'industrie ; car pour exister dans une terre étrangère , pour y gagner de la considération & de la confiance , les *immigrans* sont forcés d'avoir de bonnes mœurs , de la probité , de l'exactitude. Leur exemple ne peut donc qu'avoir une influence salutaire sur la nation qui les reçoit dans son sein.

D'ailleurs , ayant des opinions , des habitudes , des connoissances différentes de celles de cette nation , ils peuvent lui servir à briser ses mauvaises habitudes , à lui donner plus d'étendue dans ses vues , plus de cosmopolitisme , c'est-à-dire , de ce caractère propre à rapprocher les nations les unes des autres , & à diminuer les antipathies nationales.

Quand on se pénètre des avantages que retire un pays des étrangers qui se fixent dans son enceinte , on est étonné de voir presque tous les gouvernemens s'en occuper si peu , avoir si peu d'attention pour eux , & souvent ne point respecter leurs droits. On devrait , au contraire , d'autant plus protéger un étranger , qu'il semble moins appuyé que le citoyen par les loix , qu'il ne les

connoît point, qu'il peut être aisément dupe des artifices & de la chicane, que souvent il n'entend pas la langue; qu'enfin, étant isolé, il n'a ni famille, ni amis, ni patrons.

Dans cet abandon général, l'étranger devoit être environné de la sauve-garde d'un ministère particulier, qui veilleroit spécialement sur sa sûreté, & c'est l'inverse dans beaucoup d'États (1).

Aussi tandis qu'on voit, dans ceux qui entendent mieux leurs intérêts, des François diriger la plupart des manufactures, voit-on peu d'étrangers en venir élever chez nous.

Mille obstacles les en éloignent; la variabilité dans les principes de l'administration, la complication & l'obscurité des loix, l'incertitude de trouver dans leur force un appui suffisant contre l'oppression, & sur-tout contre le despotisme des compagnies ou des monopoleurs, qui, sans cesse, armés de leurs privileges, troublent l'industrie particuliere, ne sont-ce pas des motifs propres à

(1) Soupçonne-t-on un étranger? On examine peu; on l'arête; à un citoyen, on laisseroit la liberté, ou au moins on le traiteroit doucement; on met l'étranger au secret. Les subalternes, insolens en raison de la légèreté & de l'indifférence des supérieurs, le traitent avec dureté; car qu'en a-t-on à craindre? C'est le mot de tous. --- Sotti de prison, cet étranger ira-t-il faire retentir de ses plaintes le temple de la chicane? Il craint que ce ne soit une nouvelle forêt; il fuit, en maudissant cette terre ennemie.

arrêter toute espèce d'immigration étrangère, puis-
qu'ils forcent même les indigènes à talens d'émi-
grer ?

On pourroit citer, pour preuve de ce qu'on
avance, des faits bien connus, tout récents, qui
ont trait même à la fabrication des toiles peintes ;
mais nous ne voulons pas faire un livre sur chaque
article des exportations françoises ; nous nous bor-
nons à dire que, *beaucoup de liberté & peu de régle-
mens* (1), sont les deux grands moyens de per-
fectionner en France les manufactures de toile
comme toutes les autres.

S E C T I O N V I.

SOIERIES, RUBANS, EAS DE SOIE,
GALONS, &c.

Si l'on doutoit de l'influence énergique des
gouvernemens, lorsqu'ils veulent encourager les
manufactures, le succès prodigieux qu'ont en

(1) On peut citer, comme une preuve de ce que l'on a dit
dans le cours de cet ouvrage, que les réglemens même qui
paroissent favorables à l'industrie, lui nuisent, on peut citer
dis-je, le nouvel arrêt rendu en faveur des toiles françoises,
arrêt qui, sous prétexte d'empêcher la fraude, les assujettit à être
timbrées. Le droit en paroît bien modique ; cependant il greve
sensiblement les manufactures, il les gêne d'ailleurs en les
asservissant aux caprices des commis ; & il ne prévient point
la fraude ; ainsi pour empêcher le fabricant d'être volé, on
prend d'abord son argent, & le vol a toujours lieu ; il aime-
roit mieux qu'on le laissât se défendre seul contre les voleurs.

France celles de soie, en fourniroit une preuve éclatante. Elles y occupent plus de soixante mille métiers, & la moitié de la soie qu'on y employe est un produit de son sol.

Les autres États de l'Europe, à l'exception de l'Espagne & de l'Italie, sont obligés de tirer de l'étranger toute la soie nécessaire aux manufactures qu'ils ont établies à l'imitation des françoises.

Si l'on ajoute à l'avantage que cette circonstance donne aux François, leur singulière aptitude pour la fabrication de tous ces objets de luxe, leur incroyable fécondité pour les varier, l'empire absolu & général qu'on leur accorde sur le goût & la mode qui président à toutes ces fabrications, empire si frappant, que par-tout on ne fait que les copier, il ne restera pas de doute que les soieries, les rubans, les bas de soie, & les galons françois seront préférés à tous autres dans les États-Unis (1).

(1) Le lord Sheffield donne cependant pour concurrents à la France, l'Angleterre & l'Espagne. C'est une nouvelle preuve de sa partialité pour son pays & de son aversion pour la France. Les Américains libres trouvent les soieries de France meilleures, plus agréables, & moins chères que celles de l'Angleterre.

Il est à observer que cette dernière nation ne peut entreprendre avec avantage les fabriques de soie, & en général toutes celles qui ont pour base l'emploi des métaux brillans. On est obligé de s'y servir du feu comme agent, & le feu de charbon de terre leur est nuisible. L'atmosphère y est d'ailleurs perpétuellement chargée de vapeurs sulfureuses dont le con-

Il n'est pas à craindre qu'ils s'y fabriquent. Depuis les soins qu'exige l'insecte qui fournit la soie, jusqu'à l'arrivée de l'étoffe dans le magasin où elle doit être vendue, presque tout est main-d'œuvre, & celle d'Europe doit être long-tems, si même ce n'est toujours, à meilleur marché que celle des États-Unis.

La consommation (1) de ces objets ne fauroit y

tant tenu en peu de tems les dorures ; & c'est peut-être le motif qui, plus que les mœurs, a banni & bannira ce genre de luxe de l'Angleterre, ce qui n'est pas un malheur.

(1) Notre but étant d'éloigner les Américains libres du goût des manufactures, sur-tout de celles de luxe, nous ne devons pas laisser échapper ici l'occasion de leur en peindre les inconvéniens & les abus inséparables. Il n'en est point qui aient eu plus de succès en France que celles de soie. Cependant voyez l'affreux tableau qu'en fait M. Mayer, directeur des fabriques du roi de Prusse, dans son mémoire sur les manufactures de Lyon, (Paris, Mourard, 1786.) Il indique comme causes de la décadence de ces manufactures, la cherté des comestibles, occasionnée par leur multiplicité, l'ivrognerie excessive des ouvriers les dimanches, l'inféction des tristes logemens qu'ils habitent, les banqueroutes qui sont le résultat de l'impériorité & de la mauvaise foi, la cessation du travail pendant les deuils de cour, qui occasionne l'émigration des ouvriers, les vols des ouvriers infidèles, l'inconduite des commis, les accaparemens de soie, &c. abus d'autant plus effrayans, dit M. Mayer, qu'ils sont, pour la plupart, enfans du luxe même, & que naissant, ou des richesses acquises, ou de l'avidité d'en acquérir, ils semblent devoir germer dans les manufactures.

Qui peut prêcher l'établissement des manufactures en lisant les réflexions suivantes du même auteur ?

être

être bien grande (1), si l'Amérique suit le genre de développement auquel la nature l'appelle. A l'exception des rubans, le reste ne convient qu'aux grandes villes, où la vanité sans cesse excitée, fait de la parure un objet de recherche & presque de nécessité (2) : mais ces grandes villes seront sans doute très-rares dans les États-Unis. Il est plus

» La concurrence des fabriques en nécessite le bas prix, pour vendre de préférence, il faut vendre à meilleur marché ; il faut donc que le salaire des ouvriers soit modique, & qu'ils ne gagnent que le nécessaire ; il faut que l'ouvrier ne s'enrichisse jamais. S'il devient riche, il devient difficile, exigeant, il fait des ligues, il impose des loix, il se dilipe & ne travail le pas, il fait hausser le prix de la main-d'œuvre & les fabriques tombent. *Ainsi les riches étoffes doivent être arrosées des larmes de l'ouvrier qui les fabrique* ».

Cette dernière phrase ne doit-elle pas dégoûter à jamais les Américains libres de la manie des manufactures de luxe. -- Qu'ils réfléchissent enfin que pour soutenir les fabriques de soie de Lyon, le même auteur propose au Roi de France de sacrifier son goût pour la simplicité des habits, de se vêtir d'habits brillans, &c.

(1) Le lord Sheffield dit qu'elle n'est pas le cinquième des toiles, indiennes, &c. Mais que signifie ce calcul ? Le pays qui consume le plus d'étoffes de soie, n'en consume peut-être pas la vingtième partie de ce que le lord Sheffield entend par les toiles, indiennes, &c.

(2) Dans les grandes villes même, la nécessité commence à forcer les Américains libres de renoncer au luxe. Ainsi il s'est formé à Hartford, dans le Connecticut, une association des femmes les plus respectables, qui, pour concourir au paiement de la dette publique, se sont engagées dans leur séance du 6 novembre 1786, de ne plus acheter de gazes, rubans, plumes, coiffures & en général de modes étrangères.

certain encore que la consommation des soieries n'y forme pas dans cet instant un article considérable, & qu'elle n'augmentera que très-lentement & d'une manière presque insensible. Sans doute il faut en féliciter les Américains libres; leurs mœurs seront bonnes & simples tant qu'ils n'en auront pas contracté le besoin; mais s'ils ne l'ont pas pour eux-mêmes, ils rechercheront ces articles pour en former des branches de leur commerce interlope avec les Espagnols. La nature les invite à faire un jour ce commerce d'une manière avantageuse & par mer (1) & par terre; car l'on fait que les individus malheureux qui végètent dans l'Amérique méridionale, maîtres & esclaves, tous ne soupirent qu'après le luxe, le faste, la parure; les étoffes brillantes de la France, ses soies, ses galons y seront donc recherchés, demandés, enlevés avec avidité.

Quoi qu'il en soit de ce commerce qui n'existe encore que dans l'avenir, & que d'autres circonstances doivent précéder, il existe dès-à-présent une certaine consommation de soieries, rubans, &c. dans les États-Unis, & les François doivent s'empressez de les fournir.

(1) Ce commerce s'établit mieux par terre. -- Les risques y sont moins grands. -- Les grandes rivières qui arrosent ces immenses contrées le favoriseront. Un commerce par mer doit être protégé par une puissance navale & la nature des choses empêchera pendant long-tems les Américains libres d'en avoir un

Nous observerons à ce sujet que, si le gouvernement françois ordonnoit que les paquebots réglés partant de France pour l'Amérique libre reçussent des marchandises à bord, autant que leur destination peut leur permettre, il se feroit très-fréquemment de petits envois de nos étoffes de soie, rubans, gazes, bas, &c. & ces objets serviroient actuellement mieux que tout autre à établir des relations non-interrompues, & qui, par les lumières qu'elles donneroient & les essais qu'elles faciliteroient, conduiroient naturellement à ces grandes relations du commerce auxquelles les François doivent prétendre.

On ne doit pas négliger en France la facilité que ces paquebots offrent aux envois de marchandises de valeur & de petit encombrement, puisqu'en cette classe de marchandises il en est dont la préférence est assurée aux François. Nous reviendrons sur ces paquebots qu'il est important de maintenir & de rendre plus fréquens, & dont il est à souhaiter qu'aucun monopole de droit ou de fait ne s'empare pour une branche de commerce à l'exclusion de toute autre.

S E C T I O N V I I.

C H A P E A U X.

QUOIQU'UN beau chapeau s'appelle un castor, il ne s'ensuit pas que le Canada & les com-

trées qui l'avoisinent comme les États-Unis septentrionaux , soient plus favorables à la fabrication des chapeaux , que la France. Les chapeaux de pur castor sont d'un mauvais usage , fort incommodes par leur pésanteur. Les plus fins , les plus beaux & les meilleurs chapeaux contiennent assez peu du poil de cet animal , auquel les François attachent trop de prix quand ils pensent à la perte du Canada. -- La laine , les poils de lievre & de lapin , les fils de chevre , qui ne sont que de la laine & le poil de chameau sont plus nécessaires à la fabrication des chapeaux que le poil de castor ; à la rigueur on peut se passer de celui-ci , même pour ceux qui réunissent la bonté , la souplesse & la légèreté. Le peu de chapeaux de castor qui se fabriquent dans les États-Unis suffira à leur consommation. Il ne faut pas d'ailleurs cesser de leur répéter cette grande vérité. Les manufactures ne leur conviennent que dans les objets où elles s'associent immédiatement avec l'agriculture & en facilitent les opérations : celles des chapeaux ne sont pas de ce genre.

L'Europe fournira donc les chapeaux aux Américains , & de quelle importance n'est pas cet objet lorsque l'on songe à l'accroissement rapide de leur population ! On peut affirmer que toutes les nations à portée de faire des envois , leur vendront des chapeaux : mais ceux de France auront la préférence. Cette fabrication y est née. -- Les Fran-

çois seuls l'ont portée ailleurs comme beaucoup d'autres choses. Mais elle n'a pas cessé de se perfectionner en France : les chapeaux françois sont toujours chacun dans leur espece, les mieux foulés, les mieux teints, les plus agréables. Quand le gouvernement aura résolu de faire pour les laines ce qu'il a fait pour les mûriers, cette fabrication sera d'autant plus avantageuse alors pour les François, qu'ils seront moins tributaires de l'étranger pour les matieres qu'elle employe.

S E C T I O N V I I I.

CUIRS, SOULIERS, BOTTES, SELLES, &c.

A quelle cause doit-on attribuer la grande supériorité des cuirs Anglois sur les cuirs François ? Pourquoi les ouvrages de cuir, quels qu'ils soient, ont-ils en Angleterre cette propreté de main-d'œuvre, cette apparence si séduisante dont les François n'approchent pas encore ? Il faut le répéter ; c'est qu'en Angleterre, l'homme honore la profession de tanneur & s'en honore ; tandis qu'en France c'est le contraire. Un tanneur, un cordonnier, un sellier Anglois ne quittent pas leur profession, lorsqu'ils deviennent riches ; mais ils font servir leurs richesses à mesure qu'elles augmentent, à donner du lustre à leur état, à multiplier leurs ateliers, à étendre leurs affaires, à devenir importants dans la chose même qui leur en fournit les-moyens. Les cuirs qui sortent des tanneries,

dont le maître est dans l'aifance, font toujours bien travaillés, parce qu'il peut faire des avances, parce qu'il y employe le tems nécessaire. — Un pauvre tanneur est toujours pressé par ses besoins de tirer ses cuirs de la fosse, où cependant il faut qu'ils restent long-tems pour acquérir une bonne qualité. En général il est impossible, avec cette pénurie d'argent inconnue aux Anglois, qu'on ait le tems de fabriquer de bonne marchandise. Ceux qui employent le cuir, n'acquierent également de la réputation dans leurs professions, qu'en proportion des grandes provisions faites d'avance, qui les mettent à portée de ne fournir que des cuirs perfectionnés par le tems. On demandera comment font ces commençans ? Ils trouvent du crédit, si dans les apprentissages qui précèdent leur établissement, ils ont acquis une bonne réputation (1).

(1) On sent que cette espérance d'être un jour, avec une bonne conduite, en état de s'établir avec de grands secours, vaut tous les livres de morale. Les gravures d'Hogarth, qui représentent le sort de l'apprentif paresseux, peignent au vrai les mœurs angloises. La fin de l'ouvrier n'est pas de devenir secrétaire du Roi. Il épouse la fille du bon maître qui l'a élevé & lui succède dans les mêmes affaires qu'il a continué à étendre.

Ce n'est pas qu'il faille blâmer le tanneur françois qui troque sa profession contre un brevet de secrétaire du Roi ou de commissaire de guerres. Il calcule bien. Il voit que la considération ne s'accorde point au talent & à l'industrie, & il se hâte d'acheter un titre.

On a donc tort de plaifanter les négocians & les artisans

Ce crédit est alors appuyé non-seulement sur la certitude de leurs succès, mais encore sur celle de voir durer ces établissemens, de les voir devenir un moyen constant de consommation.

Tel est le secret des Anglois pour soutenir & accroître leur commerce en tout & par-tout. Si les François peuvent un jour le mettre en pratique, tous leurs ouvrages de cuir égaleront bientôt la perfection des ouvrages en cuir des Anglois. L'avance que ces derniers ont sur les premiers, ne doit pas décourager ceux-ci; mais il est nécessaire, pour le succès de cette concurrence, que le gouvernement François délivre les tanneurs des entraves dont il les a entourés (1), & supprime ou

qui pour de l'argent se font enregistrer dans la classe privilégiée des nobles. C'est un mal pour l'Etat, mais la faute n'en est point à eux; elle est due à l'espece de flétrissure que le gouvernement imprime encore à la roture.

On doit observer ici combien la spéculation qui a établi cet ordre de choses a été fatale à la nation. Pour se procurer de l'argent, on a créé des charges qui annoblissent; on a séduit le roturier pour les lui vendre; on l'a dégoûté de son état en le déshonorant, & pour quelques millions que procure lentement cette mauvaise opération, on ruine le commerce en lui enlevant ses fonds, ce commerce dont la prospérité soutenue apporteroit sans cesse des millions à l'Etat.

(1) Deux causes ont singulièrement contribué à ruiner les tanneries en France; les droits considérables imposés successivement, depuis supprimés en partie par prudence, & sur-tout l'inspection sévère que les commis peuvent faire à chaque heure du jour & de la nuit chez les tanneurs. Rien ne

diminue les droits énormes dont les tanneries sont écrasées (1).

SECTION IX.

V E R R E R I E S.

LES verreries angloises sont très-perfectionnées, & l'Angleterre en fait un très-grand objet d'ex-

dégoûte plus de sa profession l'homme qui a quelque énergie, que cette servitude avilissante, que la crainte, que la gêne d'être à chaque instant troublé dans ses foyers domestiques par de méprisables satellites qui ne vivent que du mal qu'ils font & que la certitude de l'impunité, l'intérêt & l'habitude rendent durs, insolens & souvent pajeures.

On a vu des procès considérables naître de ces viiites, & des tanneurs très-riches se hâter de quitter une profession, qui ne leur promettoit que des tourmens, des angoisses, des pertes & des procès. On sera long-tems à réparer le mal que la rime a fait aux tanneries. Les hommes intéressés aux abus, qui croyent nous consoler des maux réels que nous éprouvons, par ceux qu'ils supposent chez nos voisins, disent & répètent que les mêmes vexations des commis & des douanes reproduisent en Angleterre les mêmes scènes; quelquefois sans doute, mais il est une loi qui les punit, sans espoir de grace, quand ils franchissent les bornes qu'elle leur fixe, & ces bornes sont bien plus resserrées que les nôtres. Le fait suivant en convaincra.

Deux officiers de l'Excise s'étaient avisés de suivre un panier de vin chez un particulier dans la maison duquel ils entrèrent au mépris de la loi; celui-ci appella les constables & fit arrêter les employés; ils furent conduits pardevant l'alderman Hammett. Ce juge lut aux coupables l'acte du parlement & les envoya en prison pour avoir violé les privilèges des citoyens. (Mercure polit. --- 1786, pag. 216).

(1) Voici un aperçu des droits payés par les cuirs, soit François, soit étrangers; & il faut observer ici que les cuirs de

portation. L'Amérique libre doit préférer les verres Anglois à ceux des François, puisq̃ue ceux-ci les préfèrent eux-mêmes à ceux de leurs fabriques; il faut en excepter les bouteilles communes, mieux

la France sont loin de suffire à ses besoins. Elle tire la plus grande partie de ce qu'elle consomme des colonies Espagnoles, Portugaise, du Levant & de la côte de Barbarie.

Les cuirs en verd, François ou étrangers, payent en entrant dans le royaume par quintal. 1 liv. 5 s.

Ces cuirs fabriqués ou tannés payent en suite les droits suivants.

Cuirs & peaux : 2 s. par liv.
Peaux de chevre 4

Dix s. par liv. ce qui donne de plus sur les cuirs. 1

Sur les peaux de chevre. . . 2

Prix moyen sur la totalité. 4 6 d.

& par quintal. 22 10

Traite & toraine à la ferme générale. 2

Total 25 l. 15 s.

Les cuirs & peaux payent donc de droit par cent le tiers de leur valeur.

Lorsqu'en 1759 on imposa ce droit de marque, le Roi ordonna que ces 2 s. sur les cuirs & peaux, & les 4 s. sur les peaux de chevre seroient remboursés au fabricant, quand il seroit passé ces marchandises à l'étranger.

Mais la régie demanda & obtint de ne rembourser que les deux tiers.

Depuis on a créé une nouvelle imposition des 10 sols par liv. qui porte le droit à un sol de plus sur les cuirs & 2 s. sur les peaux de chevre.

Ce nouveau droit a achevé la ruine des tanneries.

faites en France & d'un plus beau verre que celles des Anglois. Mais quoique cette opinion bleffera fans doute l'intérêt de ceux qui ont des établissemens en ce genre, il faut le dire & le répéter souvent, la France loin de les encourager, doit désirer leur destruction. Cette sorte de fabrique détruit le combustible, & cette destruction rapide est effrayante, quand on la compare à la lenteur de la reproduction.

Les Anglois, assis sur leurs mines de charbons, s'inquiètent peu de la voracité des fourneaux où l'on fond le verre; mais quoiqu'on dise que nous ayons le même avantage, il est encore permis d'en douter. Il ne suffit pas d'ailleurs d'avoir sous ses pieds d'immenses mines de charbon, il faut encore pouvoir les exploiter à peu de frais. Il faut que les verreries placées à portée des mines ne soient pas trop éloignées de la mer, car les transports devenant dispendieux donneroient l'avantage aux Anglois qui de tous les points de leurs isles peuvent se rendre facilement à la mer. Enfin la consommation des verreries, bien plus grande

Il est encore un autre abus qui mérite d'être observé, c'est que la régie perçoit les droits en entier sur des cuirs à demi-pourris, effleurés ou demi-tannés.

On doit comprendre d'après ces faits, comment les tanneurs sont réduits en France à un petit nombre & tout en général misérables.

en France que celle des Anglois, est peut-être déjà trop considérable, si on la compare avec les moyens auxquels la réduit la disette toujours croissant des combustibles (1).

Mais pour achever de se convaincre que cette Puissance ne doit pas mettre ses verreries au rang des objets d'importation dans l'Amérique libre, il ne faut que réfléchir sur la position actuelle des États-Unis. Ils ont d'immenses forêts à renverser; par conséquent il leur convient infiniment d'établir chez eux des verreries & de les y multiplier autant qu'ils le pourront. -- La main-d'œuvre employée à détruire les bois pour les défrichemens, en même-tems qu'elle dispose la terre à la culture, servira pour la production d'un objet de manufacture très-étendue. Ainsi l'utilité de cette destruction double pour les Américains libres (2).

(1) La disette de bois qui commence à se manifester devient d'autant plus effrayante, que les combustibles essayés pour le remplacer n'ont pas encore réussi, & que le luxe & la population tendant à s'accroître, sur-tout avec le commerce, la consommation du combustible doublera.

(2) C'est ce qu'on fait dans le New-Jersey pour les forges.-- Il est impossible, dit l'auteur du cultivateur Américain, de voyager à travers cette province sans rencontrer quelques petits fourneaux où l'on fond & où l'on forge le fer. Un propriétaire a-t-il un grand marais bousé qu'il voudroit nettoyer, il commence par faire une digue à une extrémité pour arrêter l'eau du ruisseau qui le traverse. Il établit dans cette eau les roues nécessaires à la fabrique du fer, &c. &c. & dans un nombre d'années, le voyageur qui n'avoit vu en passant qu'un vaste

Il ne faut pas douter que cette considération ne les frappe , qu'ils ne conçoivent un jour le projet de fournir eux-mêmes l'Europe de verreries , d'ajouter cet objet aux articles qu'ils peuvent échanger avec ces produits Européens qu'il ne convient pas aux États-Unis de cultiver ou de manufacturer chez eux. Il ne faut pas douter davantage que la France ne gagnât beaucoup à voir éteindre toutes ses verreries par les verres des Américains , qui les lui vendroient en échange de ses vins , de ses draps , de ses toiles peintes , de ses soieries , &c. En attendant cette époque , ce seroit sans doute une opération salutaire que d'ouvrir le royaume aux verreries étrangères .

S E C T I O N X.

F E R E T A C I E R.

LA consommation de ces deux objets est immense dans les États-Unis ; le seul article des clous monte à des sommes considérables. On n'en fera point étonné quand on se rappellera que toutes les maisons , tous les enclos des Américains sont en bois , qu'ils construisent une quantité prodigieuse de navires , qui exigent de nombreuses réparations.

étang rempli d'arbres tenverrés & qui n'avoit entendu que le bruit des marteaux & des enclumes , voit des champs bien enclos , des prairies vastes , &c.

Il en est de même pour les scies, les pelles, les houes & en général tous les instrumens nécessaires à l'agriculture & à la navigation.

Les Américains sont singulièrement recherchés dans ces instrumens de première nécessité. Ils y portent le goût général des Anglois, ils ne veulent que du bon. En comparant ceux qu'ils fabriquent eux-mêmes avec les outils travaillés en France, on est forcé de convenir que dans ce dernier pays on est loin d'eux pour la perfection en ce genre. Cette perfection tient à l'aisance du laboureur & à la considération dont jouit l'agriculture. L'imperfection est une suite nécessaire de la gêne & de l'avilissement.

Les Américains libres ont tenté de fabriquer eux-mêmes le fer & l'acier; On a élevé plusieurs manufactures à New-Yorck, dans le New-Jersey, en Pensilvanie. A la vérité elles sont en petit nombre, elles vont se multiplier nécessairement par les raisons que nous dirons ci-après.

L'Angleterre exportoit ci-devant une quantité considérable de fer & d'acier (1). Ses mines

(1) Pour favoriser son exportation, le parlement avoit même défendu l'établissement dans les États-Unis de moulins ou autres machines pour faire de l'acier. (Voy. l'acte de la vingt-cinquième année de George II, chap. 29. sect. 19.)

On doit juger par ce trait jusqu'à quel point une métropole ou plutôt les monopoleurs peuvent porter l'avidité: puisqu'il

ne lui ayant pas fourni jusqu'à présent le fer convenable pour certains instrumens, elle avoit eu recours à celles de la Russie & de la Suede surtout, dont le fer & l'acier sont les plus estimés. Elle ne faisoit donc à l'égard de l'Amérique que le rôle d'une main intermédiaire, & ce détour augmentoit les frais du colon, sans aucun bénéfice pour lui. Il n'existera plus, parce que les Américains vont traiter directement avec les Suédois & les Russes.

Le lord Sheffield calcule qu'année commune l'Angleterre exportoit 50000 tonneaux de fer étranger, dont 15 à 20000 étoient ensuite réexportés aux colonies soit en nature soit fabriqués.

Le profit pour la métropole sur cette réexportation étoit suivant le même lord de 12,000,000 l. tournois environ.

Pendant la guerre & depuis la paix on a fait en ce genre quelques envois de France dans les États-Unis, mais ils n'ont pas réussi. Accoutumés, d'après les principes des monopoleurs, principes, qui jusqu'à présent ont dirigé notre commerce

On défendoit aux Américains de jouir des avantages que la nature prodiguoit sous leurs pieds; le monopole ne respecte rien. Quand on considère ses attentats, doit-on être étonné de la sottise-telligence éternelle entre les colonies & les métropoles, méfiance, qui finit ou par la ruine des unes ou par leur séparation des autres?

L'antain, accoutumés, dis-je, à fournir à leurs colonies des outils fragiles & très-impairfaits, les négocians François ont voulu traiter les Américains libres, comme leurs esclaves des îles (1), & les Américains ont refusé leurs marchandises. Ils ont dit qu'en France on ne favoit pas même faire des clous, & à la lettre, ils ont eu raison; ils ont préféré le fer & l'acier anglois, quoique des droits d'exportation en augmentent la cherté.

Il est assez probable que la législature angloise, suivant le conseil du lord Sheffield, les supprimera, & cette suppression jointe au bénéfice d'économie procuré par la découverte du lord Dundonald & de MM. Watt & Boulton, pour chauffer les fourneaux à moitié moins de frais

(1) La chambre de commerce de Marseille, dans une instruction très-bien faite, adressée en 1784 aux négocians, leur avoit recommandé de suivre le contrepied: songez bien, leur disoit-elle, que vous n'avez pas à traiter ici avec les colons ignorans ou asservis. C'est avec un peuple libre, & par conséquent tendant rapidement à la perfection. Il faut, si vous voulez réussir, apporter la plus grande loyauté, des vues étendues, libérales, &c. Nous n'avons pas lû cette instruction. Un homme de lettres qui a résidé long-tems dans ce pays, nous en a donné les idées que l'on vient de rapporter. On ne doit point être étonné de trouver dans les négocians de Marseille les lumières sur le commerce *si rares ailleurs*. Moins entouré d'entraves le commerce doit offrir des idées plus saines. On retrouve le même ton, la même énergie dans un excellent mémoire sur les franchises de cette ville, publié récemment contre la ferme générale & dont nous aurons occasion de parler.

produira fans doute une réduction dans le prix de ces fers.

Cette diminution est une des causes qui doit empêcher les François de tenter la concurrence sur ce point avec les Anglois ; mais il en est une autre bien plus décisive encore.

En effet les observations ci-devant faites sur la nécessité d'éteindre les verreries en France, s'appliquent naturellement à cette branche considérable d'ouvrages en fer, dont la main-d'œuvre est la moindre dépense, & qui exigent une grande quantité de matieres combustibles. Les États-Unis sont forcés de détruire leurs immenses forêts, la France doit au contraire s'occuper de leur reproduction. Ainsi les fonderies & les forges offriront dans l'Amérique libre l'avantage de mettre à profit des bois que, sans ces manufactures, il faudroit également brûler, tandis qu'en France, les bois & les charbons y devenant tous les jours plus rares & plus chers, rendent ces établissemens plus dispendieux. Or, comme l'abondance avec laquelle la mine de fer se rencontre par-tout (1) fait dépendre presque entièrement le prix du fer, de celui des combustibles nécessaires pour le fondre, il est évident que les États-Unis ont sur les François & même sur les Anglois un avantage considérable.

(1) Il est maintenant constaté qu'il y en a beaucoup en Amérique. On y a découvert des mines d'étain, & d'un superbe cuivre.

D'ailleurs

D'ailleurs les forges font partie du train nécessaire aux travaux de la campagne ; car s'il falloit chercher au loin les outils d'agriculture , on seroit bientôt arrêté dans les progrès des défrichemens , les produits ne payeroient pas la dépense , & celle-ci seroit encore augmentée par la nécessité toujours renaissante de substituer des outils neufs , à ceux qu'on n'auroit aucun moyen de réparer. Or , dès qu'un peuple a des mines de fer , dès qu'il est conduit par la nature des choses & par la nécessité , à établir chez lui des fonderies & des forges , il n'est pas long-tems , pour peu qu'il soit actif & industrieux , à renoncer à des secours étrangers , pour tous les ouvrages de fer qui appartiennent essentiellement à l'art du forgeron , à celui du ferrurier , & aux forges des maréchaux (1). Aussi , comme on l'a déjà observé , les Américains libres font-ils à présent pourvus de ces établissemens ; & comme l'industrie angloise les a créés

(1) Il faut peut être en excepter les clous. Leur prix semble devoir être long-tems en Europe beaucoup plus bas que dans l'Amérique libre. Si , comme l'atteste M. Smith , dans son Traité de la richesse des nations , un jeune homme de vingt ans peut faire 2400 clous par jour , qu'on juge à quel bas prix le bon marché de la main-d'œuvre doit les faire descendre. Par-tout où elle est chère , on ne peut donc faire de clous. Cependant nous lisons dans les gazettes Américaines , qu'on a déjà établi dans un des États une grande manufacture de clous. Réussira-t-elle ? L'avenir nous l'apprendra.

& dirigés, tout ce qui en fort a ce degré de perfection que l'on n'a pas encore atteint en France.

Remarquons ici que ces fabriques tenant à la vie agricole, travaillant pour elle, au milieu d'elle, ne peuvent avoir aucune de ces influences nuisibles, qu'on doit craindre de ces manufactures compliquées, concentrées dans l'enceinte des villes, & dont les travaux meurtriers épuisent le physique, en corrompant le moral.

Ainsi, pour résumer cet article, loin d'encourager les exportations des fers manufacturés en France, le gouvernement doit, pour son propre intérêt, encourager l'importation des fers étrangers, parce que ces sortes de manufactures enlèvent les combustibles à des besoins plus pressans, & à des manufactures moins destructives, où la main-d'œuvre donne un plus grand profit.

Il n'en est pas cependant de même des ouvrages recherchés en fer, en acier & en cuivre, où la main-d'œuvre surpasse les autres dépenses. Ils appartiennent à cette organisation *maladive* que les Américains libres ne doivent pas envier. Mais il ne faut pas se dissimuler, que la concurrence des Anglois ne soit difficile à soutenir sur cet objet. Leur grande habileté dans la distribution du travail, & différens procédés, dont l'invention n'a été gênée par aucune erreur (1) ou fausse vue de leur admi-

(1) On ne peut trop déplorer ces fausses vues, ces cal-

nifiration, leur donnent un avantage considérable. Il n'est pas impossible cependant aux François de le balancer. Car cette distribution de travail & ces procédés ne sont ni secrets ni supé-

culs étroits, ces craintes de l'ignorance, qui attachent des mains de l'industrie ces heureuses inventions propres à enrichir toute une nation. Qui calculera les richesses que l'Angleterre doit à la seule application du balancier, dont son gouvernement a laissé le libre usage à toutes les manufactures qu'il pouvoit perfectionner, en accélérant leurs travaux? Et combien de procédés plus ingénieux & plus expéditifs cette machine n'a-t-elle pas produits? Heureusement pour l'Angleterre, il ne s'est pas trouvé dans son sein de ces habiles administrateurs, qui, voyant que le balancier sert à faire de la monnoie, en ont tiré la profonde conséquence, que chacun feroit de la fausse monnoie, si on en laissoit le libre usage à chacun; comme s'il étoit facile de faire long-tems de la fausse monnoie! Comme si l'usage plus général du balancier n'éveilloit pas l'intérêt public & même privé, & ne les rendoit pas attentifs à l'abus qu'on en pourroit faire! Comme si cet usage du balancier ne produiroit pas beaucoup plus de bénéfice au fisc, que ne peut jamais lui en dérober une contrefaçon de monnoie, qui ne peut être ni étendue ni dangereuse! Quand calculeront-ils donc en hommes d'Etat, ceux qui tiennent les rênes des empires?

Il est vrai qu'à présent on permet aux artistes d'avoir des balanciers chez eux, en se conformant à certaines formalités. Toujours des formalités! Il n'y en a pas d'autres requises en Angleterre, que celle de pouvoir faire les frais de la machine, & l'Angleterre en a-t-elle ressenti de funestes effets? La fausse monnoie y a-t-elle bouleversé l'ordre public, appauvri la nation, diminué les revenus?

Avec quelles difficultés cette invention si précieuse du balancier a percé en France! On la doit à un François industrieux du quinzième siècle, nommé Briois. Persécuté pour cette découverte, il fut obligé de se réfugier en Angleterre; on y accueillit

rieurs à l'industrie françoise. Que le gouvernement adopte & suive enfin la maxime triviale : *qui veut la fin, veut les moyens* ; qu'en conséquence il n'interdise aucun de ces moyens , & cette industrie n'aura point à envier les succès de celle des Anglois.

SECTION XI.

BIJOUTERIE, ORFÈVRERIE,
HORLOGERIE, &c.

Si les habitans des États-Unis concentrent leurs

lit, on y exécuta son invention. Un autre François nommé Watin, voulut en faire jouir la France dans le siècle dernier, il éprouva une persécution aussi absurde & sans l'appui du chancelier Séguier, il auroit succombé. Nous ne nous permettons pas de prononcer sur la perfection à laquelle M. Droz prétend aujourd'hui avoir porté le balancier : mais aux inconvéniens qu'il éprouve nous jugeons, qu'en effet il a simplifié cette machine, qu'il a rendu moins de bras nécessaires, & la fabrication de la montre beaucoup plus prompte & plus parfaite : deux avantages très-précieux dans cet art, car les frais ne sauroient en être trop réduits, & l'exactitude & la perfection dans le *frap* de la montre sont les plus sûrs moyens de dérouter les faux monnoieurs. Quelle est donc le génie fatal qui poursuit en France l'industrie ? Celui des compagnies, des corps, des privilèges. Dès qu'une heureuse découverte attaque leurs profits, ils employent les moyens même les plus vils, pour les défendre ; intrigues, menfonges, séduction, tout est licite pour eux, tandis que l'homme de génie presque toujours seul & qui met à son tour un trop grand prix, pour le prostituer à ces manœuvres, n'éprouve le plus souvent que les dégoûts les plus humilians.

travaux & leurs plaisirs dans la vie agricole, s'ils continuent à chercher le bonheur, non dans le faste, mais dans la nature même & dans la simplicité des mœurs, dans cette simplicité qui produit nécessairement l'aisance, la population & la prospérité des États; ces habitans rechercheront peu & dédaigneront même la vaisselle d'argent & ces bijoux auxquels nous attachons un si grand prix. Ils réserveront ces métaux précieux aux monnoies & à leur commerce.

Il n'est pas présumable cependant que cet ordre de choses subsiste long-tems dans les grandes villes & sur-tout dans les ports fréquentés. Les besoins & les goûts européens y sont répandus (1) & l'industrie françoise doit s'empressez de suppléer à leur consommation, puisqu'elle peut fournir ces objets à plus bas prix que les Anglois.

Mais il est probable que la vaisselle de cuivre plaquée d'argent, inventée en Angleterre, prendra dans les États-Unis la place de celle d'argent, comme les papiers peints y ont remplacé les tentures beaucoup plus coûteuses; cette nouvelle sorte de vaisselle a, pour l'usage, tout l'avantage de l'autre, & coûte infiniment moins.

(1) On fait usage de vaisselle d'argent dans les États du midi. On y a de la magnificence & les voyageurs peu philosophes, ne manquent pas de les prôner en conséquence. Mais voyez cependant les suites de ce luxe; l'esclavage y regne & il y a beaucoup de pauvres. -- Il n'y en a point dans les États du nord, on ne s'y fait pas de vaisselle d'argent.

Comment les Anglois sont-ils déjà si avancés dans cette branche d'industrie, tandis qu'il n'existe en France qu'une ou deux manufactures où l'on fasse de la vaisselle de cuivre plaquée d'un seul côté & argentée de l'autre ? Comment les Anglois ont-ils déjà porté cette invention à un très-haut degré de perfection ? Comment en ont-ils fait la matière d'un commerce très-étendu, tandis que les François sont réduits à ces deux manufactures, où l'on ne remarque aucun progrès, & où l'infériorité du travail rebute ceux qui trouveroient d'ailleurs de l'avantage à se servir de cette vaisselle ?

Ces manufactures ont un *privilege exclusif*. --- Voilà le mot ! Le gouvernement, dans la crainte qu'on y fit de la fausse monnoie, a même interdit d'abord le placage des deux côtés (1).

Les raisonnemens seroient ici superflus. Il suffit d'ouvrir les yeux, pour voir laquelle des deux administrations a le mieux servi son pays ; ou celle d'Angleterre, en ne gênant pas l'industrie, en ne se livrant pas à des craintes dont un peu d'esprit de calcul démontre l'illusion, ou la Française, en suivant une marche contraire. Encore une fois appréhendoit-on que les écus faux se fabriquaient par millions, pour sacrifier à cette crainte une industrie qui certainement produiroit des millions ?

(1) On assure qu'une de ces manufactures a le privilege de plaquer l'argent sur les deux surfaces.

Lorsqu'on parcourt ainsi tous les objets, où de petites considérations mettent en France l'industrie aux fers, & condamnent à la médiocrité ses moyens de prospérité, quand on porte delà ses regards sur l'esprit bien différent qui régit l'Angleterre, on est tout étonné de voir qu'il existe encore de l'industrie dans le premier royaume, & que la nation ne croupisse pas dans l'inertie. Que les François rendent grâces à la nature, elle les a richement dotés, & sa force tutélaire s'est montrée jusqu'ici supérieure aux malignes influences de la fausse science de leurs administrateurs (1).

Restent-ils encore en arriere des Anglois & des Suisses pour l'horlogerie ? Il faudra des montres aux Américains libres. Cette admirable invention porte avec elle un tel degré d'utilité, même pour les classes pauvres de la société, qu'on ne

(1) Un ouvrage curieux & plus utile encore seroit une histoire fidelle & raisonnée de toutes les erreurs, où la manie réglementaire & prohibitive a jetté l'administration. Il est très probable qu'il en résulteroit, que le commerce François a toujours prospéré en raison de l'inexécution des réglemens; qu'en les faisant exécuter avec rigueur, on a favorisé & enrichi le commerce étranger. On ne s'est peut-être jamais douté de l'esprit d'invention & d'industrie que le régime prohibitif de la France a développé chez les étrangers, ni de l'innombrable quantité d'ateliers qui s'y sont élevés, en proportion de la multiplication des privilèges exclusifs en France. Ainsi celui de la compagnie des Indes a rendu la Suisse semblable aux Indes orientales, pour les manufactures des mouffelines, des toiles & des toiles peintes.

doit pas la considérer comme une simple acquisition de luxe, sur-tout dans les États-Unis, où *l'éparpillement* des habitations en fera sentir davantage la nécessité.

Mais il faut les faire bonnes & à bon marché ; ces deux conditions leur assureront un débit prodigieux par-tout où la civilisation existe ; là , le tems est une propriété précieuse & son prix rend nécessaire l'instrument qui le divise. -- Or on les fera bonnes & à bon marché quand on consultera les artistes habiles en ce genre (1).

Cette espee de manufacture appartiendra toujours aux grandes villes, où l'excès de la population tient la main-d'œuvre à bas prix, où la difficulté de subsister asservit cette foule d'êtres

(1) Paris en a produit de très-distingués. Ils ont honoré leur art parce qu'ils avoient beaucoup d'instruction & d'esprit ; mais leurs élèves, la plupart étrangers & n'ayant pas les mêmes ressources pour s'attirer de la considération, ont craint l'injudicieuse manie des François, de mépriser les mains qui travaillent aux ouvrages mécaniques, & ils se sont éloignés. Actuellement il existe dans cette ville un Suisse, M. Breguet, dont les talens égalent, si même ils ne surpassent, ceux des horlogers Anglois les plus célèbres. Heureusement son caractère, ses vues élevées, son zele obligeant commandent en quelque sorte les égards, & le mettent au-dessus du préjugé. Que le gouvernement le consulte, & il lui indiquera bientôt des moyens certains pour que la France ait enfin une manufacture nationale d'horlogerie. Nous sommes instruits qu'il a présenté au ministère de France un mémoire profond sur cette matiere.

foibles & casaniers qu'elles produisent, à la loi du riche entrepreneur. Les États-Unis sont loin d'éprouver cette difficulté de subsistance, cet excès de population ; ils sont donc loin de ces manufactures.

S E C T I O N X I I.

PAPIERS DIVERS ET PAPIERS PEINTS.

CET utile produit de vieux chiffons dédaignés par l'aifance & que l'indigence ramasse avec soin, les manufactures de papier le perfectionnent tous les jours en France (1). Les Anglois eux-mêmes

(1) La manufacture de MM. Johannot d'Annonay fait maintenant de plus beau papier qu'aucune autre manufacture de l'Europe, & la preuve en est simple. Il y a plus de demandes de ce papier pour la Russie, l'Angleterre & la Hollande, que cette manufacture n'en peut fournir. Cette rareté du papier d'Annonay explique pourquoi les marchands François sont encore venir du papier d'Hollande. Pour la diminuer, ces bons citoyens ont généreusement offert de communiquer leurs procédés à tous les manufacturiers de papiers nationaux & même de former des écoles de papeterie. Beaucoup ont profité de ces offres ; les États de Bourgogne leur ont envoyé dernièrement trois élèves. Ces fabricans ont prouvé qu'il n'étoit pas plus coûteux de faire du bon, d'excellent papier que du médiocre. M. Leclerc qui en a une grande manufacture à Essonne, s'apercevoit avec chagrin, qu'elle lui coûtait beaucoup & ne produisoit que de mauvais papier. Il communiqua ses regrets à M. Johannot. Ce dernier s'y transporta, y fabriqua lui-même de beau papier avec la pâte ordinaire. Voilà certainement un grand service rendu à la France, & c'est un bel exemple donné à la cupidité des

recherchent les papiers françois pour l'imprimerie , & ceux pour écrire ne tarderont pas à égaler , si ce n'est à surpasser , les leurs (1).

Mais s'il est un objet de commerce pour lequel les Européens ne doivent pas craindre leur concurrence réciproque ; s'il est un objet qui offre à toutes les manufactures Européennes un emploi certain & lucratif , c'est le papier. La consommation en sera toujours au moins égale à la production , & ses nombreux usages en assurent une consommation toujours plus grande , à mesure que la population , le commerce , & les lumières s'étendent. Chaque nation doit donc voir sans jalousie , que par-tout on cherche à fabriquer le papier chez soi.

Les Américains libres ne pourront néanmoins

égoïstes monopoliseurs , qui , ne pouvant tout faire ni tout embrasser , empêchent que d'autres fassent. Gloire en soit à ces généreux patriotes ! Puissé cet exemple être imité en tout & par-tout ! Cette imitation sera pour eux un éloge plus flatteur , une récompense plus brillante & plus durable que ces cordons & ces rubans indignes du vrai mérite , puisqu'ils sont si souvent le prix de l'insigne & l'ornement de la médiocrité. -- Le plaisir du bienfait & le suffrage des honnêtes gens , sont les seules récompenses pures & inaltérables. L'artifice qui ne fait pas s'y bouter , ne fera jamais rien de grand.

(1) Les chiffons sont plus rares & par conséquent plus chers en Angleterre qu'en France. Aussi est-ce un objet de contrebande entre les deux pays. Il y a des loix très-révères contre elle ; elle se fait & se fera tant qu'elle offrira du gain.

jouir de long-tems de cét avantage. Outre la cherté de leur main-d'œuvre, leur population ne doit pas leur fournir les vieux chiffons, dans une abondance assez grande pour établir des papeteries, dont le produit soit égal à leur consommation.

Le leur fournira-t-elle jamais ? C'est une question difficile à résoudre. En effet, à proportion que les nations s'éclairent & qu'on y jouit de la liberté de la presse, on doit y consommer une quantité prodigieuse de papier ; mais la population de ce pays peut-elle produire des chiffons dans la même proportion ? Il est difficile de l'espérer, & il est probable que les marchés Américains ne seront pourvus pendant long-tems que par les papiers Européens, & que tous y trouveront place (1).

Mais puisque l'usage du papier est si utile aux hommes, puisqu'il est si varié, il importe à chaque nation de ne regarder la consommation étrangère que comme un supplément, que comme une porte ouverte, en cas d'engorgement du commerce intérieur. Il importe à chacun de le tenir chez soi à un prix modéré, & pour atteindre ce but, il faut s'occuper des moyens de multiplier les

(1) Les chiffons sont à un prix excessif dans l'Amérique libre. L'auteur du cultivateur Américain parle cependant de papeteries établies dans la Pensilvanie qui fabriquent de très-beau papier.

matériaux qui servent à la composition & de suivre les tentatives heureuses déjà faites en ce genre (1). Ces recherches sont d'autant plus essentielles, d'autant plus urgentes, que l'heureuse invention des papiers peints pour tapifferie est de

(1) Au moment où nous écrivons ceci, nous avons en main des essais bien intéressans, faits sur les végétaux & l'écorce de différens arbres pour les transformer en papier. On les doit aux recherches de M. Delille, aux soins duquel la manufacture de Montargis se redevable d'une grande partie de sa réputation. Il a laissé bien loin derrière lui ce Scheffer que nos érudits citent avec tant d'emphase, & quand on voit les livres que M. Delille a imprimés sur du papier de guimauve & d'écorce de tilleul, quand on voit le parti avantageux qu'on pourroit tirer de cette invention, au moins pour le papier d'emballage, & les papiers peints, dont on fait une si grande consommation, on désire que cette invention soit de plus en plus répandue, accueillie, adoptée, comme un moyen de remédier à la disette des chiffons & à la cherté du papier, qui doit influer plus qu'on ne le croit communément, sur les progrès des lumières.

Il est presque impossible que cette invention ne devienne bientôt générale, & les Américains libres ont un grand intérêt surtout à la naturaliser chez eux.

Les lessives de chaux & de potasse & l'emploi intelligent de l'acide vitriolique sont encore de grands moyens, pour réduire le chanvre & le lin à cette partie de leur substance extrêmement atténuée, douce & cassante, qui convient pour faire le papier. On pourroit parvenir, en employant ces moyens, à remplacer aux chiffons par de vieux cordages. Ils serviroient même à faire de beau papier, puisque réduits en étoups, ils peuvent être facilement blanchis. L'atténuation à craindre pour la toile n'est plus pour la matière du papier.

nature à consommer toujours plus de papier ; & cette manière de tapisser subsistera long-tems , parce qu'elle donne aux appartemens une apparence agréable de propreté.

On n'en connoît pas d'autres dans les États-Unis , elle y est répandue par-tout , car presque toutes les maisons y sont propres & décentes.

S E C T I O N X I I I .

I M P R I M E R I E .

LA liberté de la presse étant un principe fondamental des constitutions Américaines , il semble qu'on en doive conclure que les imprimeries s'y multiplieront ; mais elles ne peuvent que difficilement exister dans les pays dépourvus ou trop éloignés de papeteries , & nous avons observé que de long-tems il ne se formera de manufactures de papier dans les États-Unis.

D'ailleurs les grandes imprimeries exigent des ouvriers peu coûteux , c'est-à-dire , de ces hommes sans propriété , sans talens , sans conduite , que les grandes villes produisent & employent aux travaux qui n'exigent ni intelligence , ni émulation , & nous avons déjà remarqué que les États-Unis , à moins que la maladie des grandes villes ne s'empare d'eux , doivent renfermer peu de ces êtres malheureux.

L'imprimerie ne s'étendra donc pas parmi les

Américains libres au-delà de celles nécessaires aux papiers publics (1). Leur debit constant & considérable permettant une plus grande dépense pour la main-d'œuvre , attire par conséquent autour de la presse beaucoup d'invidus , parce qu'ils entrevoient dans un fort salaire le moyen de devenir bientôt propriétaires ou commercans (2).

La fourniture des livres de science & d'amusement doit donc faire un objet considérable d'importation dans les États-Unis. C'est à la France à s'en saisir & à encourager les impressions de livres Anglois. Puisque la main-d'œuvre y est à plus bas prix que celle d'Angleterre , puisque celle-ci employe les papiers françois à ses impressions , puisque la reliure françoise est moins coûteuse , pourquoi n'imprimerait-on pas en France tous les livres dont les Américains auront besoin ?

(1) Les gazettes sont singulièrement multipliées dans les États-Unis. Elles se multiplieront encore avec la population ; & c'est un bien ; car elles sont , au moins dans les pays libres , comme le pensoit cet excellent patriote Anglois , le docteur Jebb , *des sentinelles qui veillent sur la liberté publique & sur la conservation des vérités.*

(2) Cependant on imprime quelquefois dans les États-Unis des ouvrages très-considérables , & l'édition en est assez soignée. Nous avons vu , par exemple , les mémoires *in-4^o*. des académies de Philadelphie & de Boston , de l'année dernière , qui prouvent tout à la fois & que l'Amérique libre n'est pas totalement dépourvue d'établissmens typographiques , & que ses habitans ne sont pas tous des idiots , comme l'a révé un érudit d'Allemagne.

On n'y jouit pas, dira-t-on, de la liberté de la presse... soit... mais la gêne n'est que pour les livres françois (1); car l'administration ne prétend pas sans doute étendre ses principes coercitifs jusques sur les livres écrits en langues étrangères; elle n'arriveroit pas au but qu'elle se proposeroit, puisqu'elle ne l'atteint pas même pour les livres françois (2), & par cette rigueur impolitique la France seroit privée d'un objet de commerce lucratif, sûr & d'un accroissement continu.

(1) Sous le regne de Louis XIV, dont l'ambition s'étendoit sur tout, on s'occupoit scieusement des moyens de rendre la langue François universelle. Cette prétention absurde étoit plausiblement soutenue par la tyrannie exercée sur les livres & les auteurs. Car cette tyrannie devoit infailliblement n'en faire produire que de mauvais, & par conséquent en dégoûter les étrangers. Heureusement quelques bons esprits ont eu le courage de se sacrifier & de faire imprimer leurs ouvrages dans l'étranger. Ce sont ces livres prohibés qui ont fait la fortune de la langue & la réputation de la littérature François. Quels auteurs en entendez-vous citer dans tous les pays? Rousseau, Voltaire, Helvetius, Montesquieu, &c. c'est-à-dire, tous hommes qui ont eu le patriotisme de violer les loix de la presse.

(2) La moitié, ou même plus, des bibliothèques en France est composée de livres françois imprimés chez l'étranger. Il y en a deux causes: le bon marché & la bonté de ces livres. La feuille in-8°. imprimée se vend communément en Suisse au public, à 9 d. ou un sol, tandis qu'elle coûte 3 à 4 sols en France. Les livres prohibés se vendent à Paris au même prix que les livres approuvés, ce fait prouve la cherté de l'imprimerie François. Car au prix originaire des livres prohibés il faut ajouter les frais de transport, les risques des entrées, les pro-

Les Hollandois si actifs , si vigilans pour s'emparer des branches naissantes du commerce , ont depuis long-tems spéculé sur la librairie dans les États-Unis. On imprime en Hollande beaucoup de bibles & de livres de prieres à l'usage des Américains ; le lord Sheffield est obligé de convenir qu'imprimant à meilleur compte que les Anglois , ils doivent avoir la préférence. Ils pourront étendre un jour ce commerce aux livres classiques (1).

S E C T I O N X I V.

S E L.

IL ne faut pas oublier dans l'énumération des denrées à importer dans l'Amérique libre , cet article si nécessaire pour ses habitans & si abon-

vifions des différens agens , &c. &c. Quant à la bonté des ouvrages , les meilleurs , comme on l'a déjà remarqué , s'impriment chez l'étranger. Helvétius l'a dit avec fondement :

On ne dit la vérité que dans les livres prohibés , on ment dans les autres ».

(1) Un homme de lettres qui avoit remarqué combien les livres anglois étoient chers en France , & combien il étoit difficile d'en faire venir , imagina de faire réimprimer à Paris les meilleurs ouvrages anglois. C'étoit une spéculation vraiment patriotique ; il l'a abandonnée après avoir imprimé quelques volumes , probablement parce que la consommation en France n'étoit pas assez grande , & que celle d'Angleterre ne lui étoit pas ouverte. Il pourroit aujourd'hui la faire revivre. L'Amérique libre lui offre un immense débouché.

dant

dant en France. Les Américains seront long-tems obligés de le tirer de l'Europe ; non qu'ils n'aient des marais salans sur leurs côtes , & des salines dans l'intérieur des terres , mais ces marais , ces salines , il faut des bras pour les exploiter , & ces bras sont employés plus utilement dans les États-Unis (1). Le sel exporté d'Europe , fera par cette raison , long-tems à meilleur marché que celui d'Amérique ; d'ailleurs les frais de transport ne seront pas sensibles , puisqu'on peut le charger comme lest sur les bâtimens qui viennent ou reviennent d'Europe.

Les Américains libres doivent donner la préférence au sel de France. Il est moins acré , moins corrosif , plus salant , & par conséquent plus propre aux salaisons que tout autre sel Européen.

La facilité avec laquelle on peut en faire abondamment sur les côtes de France , met ses habitans à portée de le fournir à très-bon marché ; mais on reproche à la ferme générale d'avoir détruit successivement , & sous divers prétextes , les établissemens nécessaires à la production du sel pour le commerce étranger. On ne peut lire sans regrets

(1) Le sel pendant la dernière guerre fut très-cher en Amérique , & coûtoit vingt fois plus que le prix ordinaire. La privation de cet article fut très-sensible aux Américains libres , qui consomment beaucoup de salaisons , & qui donnent à leurs bestiaux une grande quantité de sel.

Le triste tableau des erreurs fiscales qu'il est nécessaire de réparer pour rendre le sel François à ce commerce : la main judicieuse qui vient de le tracer, indique en même-tems le remede à tous les abus causés par l'intérêt dévastateur du monopole. Ajoutons aux motifs pressans de la réforme qu'il propose (1), la considération du gain prodigieux que procureroit à la France la fourniture du sel aux États-Unis, si les circonstances locales rendoient très-long-tems leur propre sel rare, par la difficulté de le faire, & de le faire à aussi bon marché qu'en France. Leur population tend à un accroissement rapide, & l'on peut évaluer à vingt livres pesant par tête la consommation du sel : c'est du moins sur ce pied qu'elle a lieu en France dans les pays de salines.

Les trois millions d'hommes que contiennent dès-à-présent les États-Unis, consomment donc soixante millions de livres de sel, sans compter celui qu'on donne aux bestiaux, celui qu'on employe aux salaisons, dont les États-Unis consomment une grande quantité & dont ils feront un com-

(1) Voy. *les Observations sur la diminution du nombre des matelots en France & sur les moyens de les multiplier.* Berlin, 1787, pag. 29.

L'auteur de cet ouvrage a eu part à l'administration dans des tems plus heureux, & jouit de la réputation d'un homme très-éclairé dans cette partie.

merce toujours plus considérable. Nous ne nous livrerons pas ici au calcul des richesses immenses que produiroit à la France la fourniture du sel faite à une population étrangère toujours croissante. Nous devons nous tenir en garde contre les exagérations. On peut cependant prévoir qu'une partie considérable des États du nord ne fabriquera jamais de sel. Il est donc possible que celui de France ait toujours la préférence chez eux, comme étant à meilleur marché, & le plus à leur portée; or ces États sont ceux dont la population fera la plus rapide, & le commerce le plus varié & le plus étendu.

Mais manque-t-on de raisons pour faire cesser le monopole de cette denrée? S'il a détruit plus de vingt mille matelots qui s'occupaient du sel, doute-t-on qu'ils renaîtront avec les salines qu'il a fait disparaître? S'il altère la qualité du sel, jusqu'à le rendre méconnoissable & inquiétant pour la santé, doute-t-on qu'en le restituant à tous les commerces, il ne reparût enfin tel que la nature aidée de la libre industrie nous le donne, c'est-à-dire, blanc, agréable & pur? S'il rend à l'État un revenu qui, successivement, s'est transformé en un impôt destructif de la consommation, doute-t-on que de meilleurs calculs, favorables à la consommation, ne puissent concilier tous les intérêts? Exceptons-en toutefois l'intérêt du monopole, intérêt méprisable dans son principe & dans sa

marche , funeste dans ses conséquences ; intérêt , que toute ame honnête doit détester , que tout gouvernement doit proscrire. Nous ne pouvons rien ajouter aux raisons que donne pour détruire celui du sel , l'auteur du mémoire que nous avons cité ; puisse-t-il devenir l'occasion d'une réforme heureuse & constante !

S E C T I O N X V.

Considérations générales sur ce tableau d'importations Françoises dans les États-Unis.

NOUS n'étendrons pas davantage cette nomenclature raisonnée des objets que le commerce François peut fournir aux États-Unis. Il en est beaucoup d'autres que nous omettons , parce que les bornes de cet ouvrage ne nous permettent que d'examiner les principaux. Le lecteur éclairé les suppléera. Nous en avons dit assez pour montrer combien ce commerce peut devenir important pour la France.

Si l'on ajoute foi aux calculs du lord Sheffield & d'autres écrivains politiques , il paroît que le montant des importations de la Grande-Bretagne dans l'Amérique libre , étoit , année commune , calculée sur trois années prises avant 1773 , de près de trois millions de livres sterling , plus de soixante-douze millions de livres tournois ; & combien elles augmenteront , en suivant la progression de la

population & des dérichemens ! C'est sur-tout pour cet état futur de choses que la France doit préparer ses moyens.

Observons encore que ce commerce occupoit sept à huit cens vaisseaux, & environ 10,000 matelots.

La France laisseroit-elle échapper un commerce aussi important & un moyen aussi naturel de soutenir sa marine ? Car sans commerce il ne peut y avoir de marine. C'est un état forcé qui ne dure pas long-tems. Eh ! n'a-t-elle pas, comme nous l'avons prouvé, dans la richesse de son sol, dans la variété de ses manufactures, dans le bas prix de sa main-d'œuvre, dans l'industrie & le goût de ses habitans, dans sa population, dans la situation de ses ports, n'a-t-elle pas une foule de moyens suffisans pour y établir un commerce solide, étendu, sans avoir rien à craindre de la concurrence étrangere, sans être obligée de chercher à l'étouffer ? Car il ne faut cesser de le répéter, si l'on veut faire régner la paix sur la terre, il faut user avec circonspection de ces mots de préférence & de concurrence, qui ne sont souvent que des signaux de désordre. Et pourquoi y auroit-il ici de la jalousie ? L'Amérique libre n'offrirait-elle pas par la suite un champ assez vaste pour toutes les manufactures Européennes ?

Mais si l'on veut que ce commerce soit avantageux à la France, on ne doit jamais perdre de

vue la maxime, qu'on a cherché à inculquer dans cet ouvrage : *de ne faire que ce qui convient* ; or tout ne lui convient pas. Il ne faut donc pas avoir la folle ambition de tout embrasser ; il faut observer quels établissemens les États-Unis seront entraînés à faire, tant qu'il y aura des terres à défricher, & d'un autre côté voir ce que la France peut leur fournir, soit de ses productions, soit de ses manufactures.

Si de part & d'autre on ne s'attache pas à suivre rigoureusement *la nature des choses*, si les Américains libres veulent entreprendre tout à la fois, & ce qui convient à des peuples neufs, vigoureux, établis dans de vastes contrées, & ce qui, chez les peuples vieux, est le fruit de leur corruption, de leur luxe, & sur-tout de l'affoiblissement & de la dégradation occasionnés par les grandes villes ; si de leur côté les François veulent donner aux Américains libres des goûts & des besoins qu'ils n'ont pas & qu'ils doivent repousser dans leur situation actuelle, nous osons prédire que leurs relations de commerce deviendront précaires, leurs spéculations souvent incertaines & leurs pertes nombreuses.

On trouvera que nous revenons souvent à *la nature des choses* ; mais on ne peut la rappeler trop souvent. Soit ignorance, soit envie, soit présomption, les hommes sont singulièrement portés à s'en écarter ou à la méconnoître, & cependant

cette nature des choses, est, comme on l'a déjà observé, la seule règle qui doit guider les commerçans dans leurs spéculations, les gouvernemens dans leurs réglemens, s'ils persistent à en faire.

Il ne faut pas croire que cette nature existe, parce qu'il existe un ou deux rapports, une ou deux circonstances, qui paroissent au premier coup-d'œil annoncer sa présence. Par exemple, ce seroit une grande erreur de croire, qu'un peuple doit manifester tout ce qui croît autour de lui, tout ce qui est sous sa main; que, s'il recueille de la laine, du lin, du chanvre, de la soie, il doit garder ces matériaux pour les convertir lui-même en étoffes.

Ce système dans un État naissant tariroit les sources de la population. C'est à ce système qu'on doit ces inégalités affligeantes de fortune, remarquables dans les royaumes étendus, dont toutes les parties étoient appellées à la prospérité, dont tous les individus étoient nés pour le bonheur, où l'on voit cependant des déserts d'un côté & de l'autre des amoncellemens d'hommes (1); ici des

(1) On remarque que dans un pamphlet très-judicieux du célèbre docteur Franklin, publié pour détourner de l'Amérique les hommes inutiles, tels que les grands seigneurs, les commerçans, les artistes, pamphlet traduit & imprimé dans le Journal du Liée de Londres; on remarque, dis-je, qu'il suppose un trop plein en Europe. C'est une idée qu'il avoit déjà

richesses accumulées dans des villes ou dans quelques cantons, & la misère dans les provinces entières; ici une activité *maladive*, & là une paralysie complete. A quoi donc servira l'expérience, si les Américains libres n'ouvrent par les yeux sur ces effets de la démence Européenne? Imiteront-ils l'exemple de la Russie, où l'on semble craindre de ne

manifestée en 1761, dans des observations sur la population, adressées à la société royale de Londres. La principale partie de l'Europe, y dit-on, est pleinement fournie de laboureurs & d'artisans, & par conséquent on ne peut plus gueres accroître sa population. Le docteur Franklin étoit dans l'erreur; l'Europe est très-éloignée de ce trop plein, puisqu'elle offre par-tout d'immenses déserts, qui n'attendent que des mains pour produire, puisque dans les campagnes cultivées on ne rencontre que peu d'individus qui, pour vivre, s'excèdent de travail. Les princes, par vanité, & des ministres trop courtisans, ont créé & encouragé des établissemens prématurés & un germe d'industrie qui n'auroit dû résulter que d'un trop plein tel dans les campagnes, lequel n'a jamais existé. On a supposé que le trop plein des villes existoit dans les campagnes; voilà la cause de l'erreur. C'est celle où tomberoient ces missionnaires de la Chine, qui voyant les hommes pailluler sur les bords des rivières & dans les villes, les multiplierent sur le papier dans ces immenses déserts de l'intérieur, où l'on voit citer à peine quelques misérables peuplades.

On ne doit pas se laisser de combattre cette chimere du *trop plein*, parce qu'elle sert d'appui aux préjugés de la tyrannie. On dit que tout est bien, que tout va bien, puisque tout est peuplé, puisque tout est plein. On trompe par ces fausses apparences de population la confiance des Rois. On y attache ensuite une grande idée de prospérité, & leur conscience se repose sur ces chimeres.

pas hâter assez les productions, les établissemens & les goûts qui présagent & qui marquent le déclin des Etats ?

Oui, nous le répétons, tant que les bras sont insuffisans pour cultiver la terre & soigner les troupeaux, il est absurde de les détourner de cette occupation. L'Europe est manufacturiere, l'Amérique libre doit être cultivatrice. Voilà l'état des choses sur lequel leur commerce actuel & réciproque doit être établi & combiné.

Nous insistons & nous devons insister souvent sur ces observations, parce que la lecture des papiers Américains nous prouve que, malgré les lumieres générales, on n'est point encore dans les États-Unis assez affermi dans les principes qui doivent fonder les liaisons avec l'Europe; on n'y connoît point assez les inconvéniens terribles attachés aux manufactures. Une cupidité mal entendue brûle d'en élever, & reproche aux diverses législatures leur indifférence. Mais cette indifférence est sage, au moins pour toutes ces manufactures qui n'appartiennent point à la vie agricole, qui supposent l'existence, exigent le séjour des villes.

C'est une distinction qu'on ne fait point; les mêmes argumens qui prouvent la nécessité de faire chez soi les bas, les toiles de ménage, &c. on les applique aux draps, aux soieries, aux manufactures les plus compliquées & les plus pënicieuses. On

cite perpétuellement l'exemple de l'Angleterre ; les manufactures , dit-on par-tout , sont la base de sa prospérité. On ne voit pas que les États-Unis sont dans des circonstances absolument contraires à celles de l'Angleterre ; on ne voit pas que les uns seroient fous d'entreprendre ce que l'autre est forcé de faire.



CHAPITRE VI.

DES objets que l'Amérique libre peut fournir en retour des importations de la France.

ARRIVÉS à cette partie de notre ouvrage, nous ne pouvons pas mieux la commencer, qu'en y consignant la lettre adressée par M. de Calonne à M. Jefferon, ministre plénipotentiaire des États-Unis d'Amérique (1), puisqu'elle annonce l'intention du gouvernement de favoriser un commerce, dont nous nous attachons à montrer l'importance.

On voit par cette lettre que déjà quatre ports francs ont été ouverts en France aux Américains; que maintenant on examine comment les douanes & les droits de traites pourront devenir moins gênans pour ce commerce; que les droits du fise & de l'amirauté, dus par un navire Américain à son entrée dans les ports de France, seront réduits & assujettis à une méthode de perception simple & non abusive; que l'entrée des tabacs, des huiles de baleine, & de spermaceti, est favorisée, par

(1) Voy. cette lettre à la fin de ce volume.

des dispositions, qui ne sont pas à la vérité aussi étendues que le commerce l'exigeroit, mais dont l'exécution entraînera nécessairement l'extension.

La lettre de M. de Calonne annonce encore que les droits d'entrée sur les divers potasses, sur les peaux & poils de castor, sur les cuirs verts, sur les bois propres à la construction des navires, sur les navires construits, sur les arbres, arbrustes & graines d'arbre sont supprimés; qu'on supprime aussi les droits de sortie sur les livres & papiers de toute espèce, destinés aux Etats-Unis, que ceux sur les eaux-de-vie sont généralement abolis; que des suppressions de ce genre ont été faites en faveur des vins de Bordeaux & de Guienne, comme nous l'avons déjà remarqué, & que le gouvernement accorde des facilités pour leur sortie.

Elle annonce enfin des encouragemens prochains pour le commerce des pelleteries & pour l'importation des riz de la Caroline.

Il ne faut pas s'étonner si, dans ce passage à un nouvel état de choses, la marche est lente & mesurée. A chaque pas on est arrêté par les entraves de la fiscalité. Le commerce en est embarrassé de toutes parts. Après avoir surmonté les obstacles qu'elles opposent, il reste encore des préjugés à vaincre; il reste l'habitude à changer; une foule d'intérêts divers à concilier, des contre-coups à

parer, des inconvéniens à prévenir; inconvéniens passagers, il est vrai, mais dont le premier effet est toujours embarrassant, inquietant. Les yeux long-tems privés de la lumière, n'en peuvent pas jouir au moment où ils s'ouvrent. Louons donc encore une fois la sagesse du ministère, qui, voulant le bien, le fait avec circonspection; cette volonté seule, annoncée par des faits, ne peut qu'être infiniment encourageante pour les Américains libres.

Le lord Sheffield a fait une énumération des articles que les États-Unis ont à fournir dès-à-présent en échange des marchandises qu'on leur porte d'Europe. Elle présente au commerce François les mêmes motifs d'encouragement qu'au commerce Anglois, &c. à divers égards, de plus grands encore. Le tabac, les potasses, le fer, les bois &c les provisions navales de tout genre, la graine de lin, le riz, les cires, les huiles de baleine, le spermaceti, les produits de la grande pêche, les gaudrons, les vaisseaux, les fournares, l'indigo, &c. sont par-tout des matières d'un très-grand commerce, &c. suffisent déjà, tant par la consommation intérieure, que par les diverses combinaisons du commerce extérieur, à payer une grande quantité de productions du sol & des ateliers François (1).

(1) Le lord Sheffield a dressé une liste des divers articles importés dans les îles Britanniques, des diverses provinces de

Nous ne nous arrêterons que sur un petit nombre de ces articles, à cause de l'attention particulière qu'ils méritent.

SECTION I.

T A B A C.

DE tous les articles que la France peut tirer des États-Unis, le tabac est le plus important pour les habitans des deux pays. S'il ne peut pas être mis au rang de nos besoins urgens, il les suit de si près, qu'à l'exception des cas où sa privation est l'effet du dégoût, elle décele ordinairement le dernier degré de la misère.

On ne doit pas s'étonner d'un usage aussi général. L'homme avide de sensations en a trouvé une assez vive dans le tabac: c'est peut-être la seule dont il puisse jouir à son gré sans altérer sa fanté, sans nuire à ses forces, sans suspendre son travail ou ses méditations. Le tabac réveille agréablement

l'Amérique septentrionale & des îles de Terre-Neuve, Bahama & Bermudes, depuis le commencement de l'année 1770, au commencement de l'année 1771. Cette liste présente un résultat de 86 millions de livres tournois. Dans la table des mêmes importations, mais seulement de la partie d'Amérique formant actuellement les États-Unis, ces importations s'élevent à plus de 36 millions par an depuis 1771 à 1775 inclusivement. Ces estimations sont faites d'après les relevés des douanes Américaines.

les esprits, & les observateurs qui ont fait attention au plaisir innocent, à l'espece de soulagement instantané qu'un peu de tabac procure à l'homme pauvre & courbé sous le poids de la peine, ces observateurs ont toujours désiré qu'une jouissance aussi simple, devint de plus en plus moins coûteuse & meilleure; & ils ne peuvent réfléchir sans horreur au crime de cette industrie fiscale qui, enhardie par le monopole pour accroître ses profits, altere la poudre du tabac jusqu'à la rendre funeste à la santé.

La consommation du tabac doit donc devenir toujours plus considérable, & le commerce de cette feuille, déjà très-important, ne peut être ralenti que par la diminution de sa culture, par les entraves du monopole, & par les sacrifices qu'il fait pour mieux assurer ses profits.

La culture du tabac ne convient nullement aux États Européens qui ont acquis assez de population pour mettre en valeur toutes leurs bonnes terres; la raison en est sensible.

Le sol de ces États est presque généralement chargé de taxes considérables. Le laboureur ne peut plus l'envisager, sans mesurer avec inquiétude la quantité de son travail qu'elles absorbent en pure perte pour lui, & sa plus haute espérance est d'atteindre la révolution de l'année, sans

avoir accru sa misère par des dettes. Il soupire après un changement d'état, & dans cette situation déplorable, il entend vanter les villes, les fortunes qu'on y fait par le commerce, les arts, la servitude, les professions de tout genre. Il ne voit que leur côté brillant, le triste revers lui est caché; il croit aisément que s'il pouvoit être habitant d'une ville, il échapperoit à l'impôt, & qu'un travail moins pénible lui rendroit le centuple de ce que lui vaut sa charrue.

Cet état de choses ne sauroit favoriser la population des campagnes; il en doit au contraire nécessairement résulter une tendance plus ou moins prochaine à leur dépopulation, & par conséquent à la stérilité des terres ou à leur moindre rapport. Cependant il est important à chacun des principaux États Européens de recueillir sur leur propre sol une assez grande quantité des denrées nécessaires à la subsistance, pour n'être pas obligé de recourir aux étrangers; ils doivent donc être soigneux de proscrire chez eux toute culture dont le produit ne sert ni à nourrir; ni à vêtir.

Or, le tabac doit être d'autant mieux enveloppé dans cette proscription, que sa culture ne prospère que dans les meilleurs terrains, & qu'elle les épuise bientôt si l'on n'y prodigue pas les engrais. Occupant déjà un sol qu'on pourroit mieux employer en denrées de première nécessité, le
tabac

tabac prive encore le sol environnant de sa part dans la répartition des engrais.

Ils se trompoient donc ces spéculateurs qui, sans doute animés par de bonnes vues, & regrettant les sommes considérables envoyées dans l'étranger pour y payer le tabac, désiroient que sa culture devint nationale. La spéculation fiscale s'y est opposée en France : c'est un bien qu'elle a produit au milieu des maux qu'on peut lui reprocher (1).

Le désavantage de la culture du tabac est déjà senti des Américains libres, qui jusqu'à présent ont fourni la plus grande partie du tabac que l'Europe consomme.

Les Virginiens n'en plantent plus que dans les terrains qu'ils défrichent. La trop grande abondance des fûcs nourriciers, qui distingue sur-tout les terrains qu'ils appellent *low lands*, ou terres basses, ne leur permettant pas d'ensemencer un sol nouveau en graines propres à nourrir, ils y plantent du tabac pendant les deux ou trois premières années.

(1) Cette erreur de quelques écrivains, qui font autorité, vient sans doute de ce qu'ils croyent qu'il y a des terrains uniquement propres à cette production : mais tout terrain propre à la production du tabac, l'est, à plus forte raison, aux denrées de première nécessité. Si les Américains n'ont pas encore abandonné cette culture, si même ils la prennent, c'est que la facilité de la contrebande élève chez eux le prix du tabac à un taux extraordinaire. Mais l'administrateur général d'un royaume ne doit pas être arrêté par la considération d'un pareil profit, circonscrit à une province.

La production , aidée par l'extrême fertilité du sol , en est alors avantageuse : elle cesse de l'être , dès l'instant que les suc^s nourriciers sont devenus moins abondans. Alors , si l'habitude ou l'ignorance fait persévérer le Virginien dans la culture du tabac , son produit ne paye plus sa dépense ; ses esclaves mal nourris s'épuisent par un travail devenu plus pénible ; les enfans périssent au sein desséché des négresses excédées de fatigues ; le maître , loin de pouvoir accroître ses jouissances & distribuer le bonheur autour de lui , s'endette , & bientôt la misère , descendue sur ses possessions , n'offre plus que l'image d'une dévastation causée par l'ennemi , ou par un incendie.

Tel est l'effet de la culture du tabac , dès qu'on ne peut plus y employer des terrains vierges , uniquement fertilisés par les débris de ces matières végétales , entassées dans ces contrées désertes pendant une longue suite de siècles.

Aussi la Virginie qui produisoit autrefois quatre-vingt mille boucauts de tabacs (1) n'en produit

(1) Un boucaut de tabac pèse 700 livres ; un Virginien adonné à cette culture , peut à peine en faire un boucaut en récoltant quelque bled pour sa nourriture & celle de sa famille : le boucaut lui rapporte 10 liv. argent de Virginie ; il faut qu'avec cette somme il achete des habits , ceux de sa famille , & beaucoup d'autres nécessités. Aussi loin d'avoir du gain , est-il endetté. Au contraire , un Virginien qui cultive le bled ,

plus que la moitié, & quoique la paix ait un peu ranimé cette culture par le rehaussement du prix, elle ne tend pas moins à la décadence, par l'avantage incontestable que les Virginiens trouvent aujourd'hui à lui préférer la culture du bled, du maïs, du chanvre, du coton, &c.

Cette expérience est décisive pour la France, où l'on ne connoît aucun de ces terrains trop gras qu'on puisse, comme en Amérique, préparer à produire les denrées par une première culture en tabac. La France a donc intérêt à tirer le tabac de l'étranger, mais il faut qu'elle le paye avec ses manufactures : elle peut jouir de cet avantage plus

récolte cent boisseaux à la place du boucaut de tabac, & ces cent boisseaux lui rendent 30 liv. ou *pounds* de Virginie; outre qu'à côté de cette culture, il peut recueillir du maïs, du foinage, nourrir des cochons, des bestiaux, faire des salaisons. Aussi voit-on tout prospérer dans les possessions du Virginiens laboureur. Les negres y sont bien nourris, bien vêtus, bien portans; ceux des planteurs sont à l'extrémité opposée, la culture du tabac ne leur laissant point de repos, ne leur offrant aucun dédommagement, les a bientôt épuisés.

Les Virginiens qui cultivent le bled payent très-facilement les taxes & ont acquitté leurs dettes. Ceux qui ne cultivent que le tabac, payent difficilement les impôts; les dettes les étouffent. Le même état de choses existe dans le Maryland, dans la Caroline du sud, & l'on ne verra bientôt dans ces contrées, hors les cas de desséchemens, que quelques plantes de tabac cultivées autour des habitations, comme dans quelques parties des États du nord, où l'on abandonne cette petite culture aux negres comme une récompense ou un encouragement.

pleinement avec l'Amérique libre, qu'avec toute autre contrée. Nous n'en répéterons pas les raisons; nous observerons seulement que les Américains libres, ayant une immense étendue de terres dont le défrichement ne peut s'opérer qu'à la suite de plusieurs siècles, doivent avoir long-tems du tabac à fournir à l'Europe, puisque cette production paye avec usure les frais des défrichemens.

Il est vrai que la culture du tabac en Amérique doit s'éloigner toujours davantage de la mer, & que les frais de transport peuvent devenir si considérables que son exportation en Europe ne soit plus avantageuse.

Mais diverses considérations reculent cette époque; 1^o. En ne cultivant le tabac que dans les terrains absolument neufs, cette culture est beaucoup moins dispendieuse & la récolte beaucoup plus abondante; par conséquent il coûtera moins cher sur le sol nouveau, que lorsqu'il exige plus de travail, & plus d'engrais. 2^o. L'Amérique, coupée en tout sens par des fleuves & des lacs, a des ressources infinies pour rendre le transport par eau facile à-peu-près par-tout, & par conséquent presque jamais coûteux. Il est aisé d'y multiplier les canaux & conséquemment les communications: nulle partie du monde n'est favorisée à cet égard comme l'Amérique. 3^o. Les bords de l'Ohio & du Mississipi offrent des terrains immenses à défricher; l'Ohio tombe dans le Missis-

si, qui tombe à son tour dans la mer ; ces deux fleuves sont navigables presque par-tout, & les terrains qui les bordent produisent déjà & produiront long-tems d'excellent tabac (1).
 4°. Enfin, quand le prix du tabac devroit augmenter par la difficulté de la culture, cette hausse ne fera pas ressentie en France, si les Américains libres, donnant chez eux la préférence à la culture, conservent le besoin des manufactures Européennes, & préfèrent celles de France. Dans ce système l'échange entre les marchandises manufacturées en France, & les productions du sol Américain peut encore se faire avec avantage, lors même que les productions Américaines se vendroient en France au-dessous du prix d'achat en Amérique. On a vu long-tems, & cette cir-

(1) On ne sauroit trop gémir sur cette politique étroite de l'Espagne, qui voudroit fermer aux Américains libres toute communication avec la mer par le Mississipi. Comment ne voit-elle pas que son intérêt mercantile l'invite au contraire à favoriser cette navigation par des entrepôts sur ce fleuve, voisins de son embouchure ? Ignore-t-elle donc les avantages des villes d'intérêt ? Et quant à son intérêt politique, en est-il un plus grand pour elle dans ces contrées, que de se rendre incessamment nécessaire aux établissemens Américains à portée de l'Ohio ? Faut-il attendre qu'ils prennent d'autres habitudes ? Que gagne-t-on à faire naître des mécontentemens chez un peuple libre ? Si l'on ne veut pas qu'il devienne puissant un jour, il faut le détruire, & si cette barbarie n'est pas du dix-huitième siècle, il faut s'en faire un ami. Les milieux sont en politique un vain enfantillage.

constance subsiste peut-être encore , le commerce François au Levant donner de grands bénéfices , quoique les marchandises apportées en retour se vendissent moins cher en France , qu'on ne les payoit sur le lieu même de leur production.

Tirer de l'Amérique libre les tabacs que la France peut consommer , & les payer avec ses manufactures , est donc une spéculation que le gouvernement François a le plus grand intérêt de faciliter. Cette feuille , dont les fermiers généraux ont la vente exclusive , procure au Roi un revenu net de vingt-huit à vingt-neuf millions de livres , & il a fallu , pour l'obtenir , porter la vente du tabac à un prix qu'il est impossible d'augmenter , sans exciter toujours plus la contrebande , & sans s'exposer à voir diminuer la consommation du tabac. Cependant le gouvernement doit s'attendre à être sollicité tôt ou tard pour une augmentation de prix ; car il est probable que le tabac renchérrira sur les lieux qui le produisent. Or , on prévendra ou l'on retardera la nécessité de cette augmentation , si l'on s'applique à le recevoir d'une manière toujours plus directe en échange du produit des manufactures ; d'ailleurs , toutes choses égales , la faveur que celles-ci en recevoient , remplaceroit une diminution dans ce revenu , en bonifiant d'autant ses autres branches.

Mais cet échange si désirable ne sauroit exister

sous le régime actuel. Les fermiers généraux ne sont pas commerçans. Contens d'obtenir un bénéfice certain sur le monopole dont ils payent chèrement le privilège, ils s'inquiètent peu si ce monopole peut s'exploiter d'une manière plus ou moins défavorable à la nation : peut-être même sont-ils gênés à cet égard par la réduction de leurs bénéfices, & par la guerre toujours plus coûteuse qu'ils sont obligés de soutenir contre l'industrie des sujets François dont ils combattent les intérêts.

La ferme achète vingt-trois à vingt-quatre millions de livres pesant de tabac, soit la quantité de trente-trois mille boucauts, pour lesquels elle dépense, non compris les frais de transport, au moins sept à huit millions de livres tournois. Une plus grande quantité pourroit être fournie à la France par l'Amérique libre, sans y causer de renchérissement, puisque la Virginie seule, réduite à la moitié de son ancienne production, en fournissoit quarante mille boucauts.

Voilà donc une valeur de près de huit millions en tabac, qui pourroit être échangée contre une valeur pareille de marchandises Françaises, fournies directement aux Américains libres, si le tabac devenoit marchand ; c'est-à-dire, si, arrivant d'Amérique, il trouvoit en France plusieurs acheteurs en concurrence les uns des autres.

Cette concurrence est nécessaire pour délivrer

Parmateur de la crainte de recevoir la loi du monopole, pour l'enhardir à tenter des échanges avec les Américains libres.

Sans cette concurrence les tabacs ne feront jamais mis par les commerçans au rang des retours assurés. Les Américains libres les apporteront avec timidité; les François feront plus timides encore à les acheter en Amérique, & le monopole intérieur nécessitera toujours une autre espèce de monopole en Amérique même, également fatal à ce commerce; car, si d'un côté il faut du tabac à la ferme, de l'autre, elle seule peut le vendre en France: on ne lui en portera donc que sur la commission expresse, dont un commissionnaire unique fera toujours chargé.

On ne peut rien opposer de solide à cette conséquence naturelle de l'état actuel des choses. Les encouragemens, les primes, les ports francs, les dépôts, pour éviter de vendre si la ferme ne veut pas payer convenablement, tous ces expédiens ne font que des palliatifs auxquels l'armateur ne s'abandonne pas deux fois de suite. Par-tout où la marchandise ne peut être achetée que par un acheteur unique & privilégié, elle ne peut y arriver que sur convention faite d'avance avec le privilégié, elle n'appartient plus au commerce général.

Mais, dira-t-on, il faut toujours que la ferme

paye le tabac qu'elle achete; les armateurs qui porteront de nos manufactures en Amérique, y trouveront par conséquent des traites sur la ferme: ils les prendront en paiement de leurs marchandises, ils pourront même lui apporter son tabac à fret.

Cette réponse ne peut paroître spécieuse qu'à ceux qui ignorent les convenances qui déterminent les commerçans. Nous avons observé que la commission des tabacs pour la ferme sera toujours, quoi qu'on fasse, confiée à un seul commissionnaire; dès-lors, on ne peut pas l'obliger à attendre pour ses rembourse & pour l'expédition des tabacs, la commodité, les convenances des importateurs de marchandises Françoises en Amérique. On ne peut pas empêcher ce commissionnaire de la ferme de faire d'avance des combinaisons particulières sur ses rembourse, sur l'emploi des avances qui lui seront dues. On ne peut pas lui interdire des spéculations relatives à ses propres expéditions; en un mot, on ne peut pas l'obliger à faire coïncider ses convenances avec celles des armateurs qui auront à rapporter chez eux le produit de leurs marchandises. Or il faut à ces armateurs, non-seulement une variété d'objets de retour qui leur laisse du choix, mais encore que ces divers objets se trouvent à leur portée, à l'instant où ils en ont besoin, & qu'ils ne reçoivent de loi à cet égard que celle du profit qu'ils recherchent. Cette loi est si

différente selon le moment, le lieu, les personnes, que l'on voit communément partir de deux villes, au même instant & de l'une pour l'autre, de l'argent ou des lettres de change, dont l'échange auroit pu se faire, sans les recherches & le tems perdu, que cet échange auroit exigés; inconveniens auxquels les commerçans ne s'exposent jamais volontairement.

Il seroit trop long d'entrer dans d'autres discussions. Tous les commerçans instruits & impartiaux, conviendront avec nous que le tabac ne fera un objet de retour commode & utile au commerce général entre la France & les États-Unis, qu'autant qu'il sera rendu en France marchand dans toute l'acception du terme, depuis l'instant où il arrive, jusqu'à celui où il est porté dans la boîte du consommateur.

Mais comment le tabac deviendra-t-il marchand en France? Comment le tirer des mains du monopole, & conserver en même-tems à l'État un revenu de vingt-huit millions au moins que ce monopole lui procure, & que dans les circonstances actuelles il seroit bien difficile de remplacer? Ce problème mérite d'être discuté avec attention; car si la France veut sérieusement établir des relations importantes de commerce avec l'Amérique, elle y parviendra d'autant mieux qu'elle fera rentrer le tabac dans la classe des objets, dont la consommation chez elle n'est soumise à aucun monopole.

Un examen de cette question, à quelque longueur qu'il nous conduise, est intéressant pour les deux nations : il ne pourra déplaire au gouvernement François, car il a lui-même tellement senti la nécessité de mettre le tabac sur un pied marchand, pour favoriser le développement du commerce entre la France & les États-Unis, qu'il a chargé un comité particulier de s'occuper spécialement des tabacs sous ce point de vue.

M. le marquis de la Fayette y proposa l'année dernière l'abolition du monopole de cette production. On s' imagine bien que cette proposition entraîna des discussions vives avec les députés de la ferme.

M. le marquis de la Fayette récapitula tous ses calculs, & fondant sur leurs bases même l'établissement d'un droit d'entrée de trente-deux sols & demi par livre, il démontra que ce droit suffiroit non-seulement aux vingt-neuf millions pour l'État, mais rendroit encore, outre six millions pour les frais de régie & de garde contre la contrebande, un bénéfice de dix pour cent pour le régisseur, & une somme par-delà assez considérable.

Exposant ensuite ses propres calculs, il démontra que ce nouveau régime ameneroit une plus grande consommation du tabac, que ce tabac seroit tout-à-la-fois moins cher & de meilleure qualité, & que le royaume seroit délivré des vexations

& des défordres occasionnés par le monopole ; avantage bien grand , bien mal apprécié jusqu'à présent , même en ne calculant que d'après le but de la fiscalité , & qu'il appartenoit à l'ame sensible de M. de la Fayette de développer avec intérêt.

Qu'il nous soit permis de nous arrêter un moment sur le spectacle touchant & nouveau qu'offroit cette discussion Qu'il nous soit permis d'adresser à ce jeune & généreux François les hommages de cette philosophie paisible , qui n'admira jamais dans les exploits militaires que le but seul louable , de favoriser la liberté , & avec elle les progrès des lumieres & de la raison. M. de la Fayette a contribué par sa valeur à venger les Américains ; il s'occupe maintenant à étendre leur commerce & celui de sa patrie. Puisse-t-il avec un succès égal poursuivre cette utile carrière !

La ferme générale a rejeté les calculs de M. de la Fayette , mais sans les détruire. Nous regrettons de ne pouvoir publier ici les détails de cette discussion contradictoire , car c'est peut-être la première fois que la question sur la meilleure manière de concilier l'impôt sur le tabac avec la liberté de son commerce a été soumise à des calculs aussi précis , & notre regret est d'autant plus grand que ces calculs éclaireroient les nôtres.

Le moyen proposé par M. de la Fayette est essentiellement le seul bon pour remplir le but

que se proposoit le comité; mais nous croyons que l'obligation, imposée au propriétaire ou marchand du tabac en feuille, de payer le droit entier à l'entrée du royaume, entraîne plusieurs inconvéniens.

1^o. Cette avance est considérable sur une marchandise qui vaut à peine la cinquième partie du droit; par conséquent elle décourage, elle rend plus difficile l'achat des tabacs, comme retour. Un grand principe dans le commerce est de lui éviter des avances inutiles, lors même qu'on s'oblige à les rendre. C'est le défaut des *drawbacks* Anglois.

2^o. Un droit de trente-deux sols & demi par livre de tabac inspire une grande tentation de l'éviter; delà, fraudes & manœuvres pour y réussir.

3^o. Dans ce système, on sera obligé, pour favoriser l'importation, de n'exiger le droit qu'au moment de l'expédition du port de mer François à l'intérieur du royaume, & delà résulte la nécessité d'établir des ports francs; mais d'un autre côté, pour gêner la contrebande, il faudra limiter ces ports & établir un entrepôt rigoureux dans chacun d'eux, ce qui entravera beaucoup le commerce & de plusieurs manières.

4^o. Enfin le droit entier du tabac exigé à l'entrée du royaume, privera la France du commerce d'exportation à l'étranger des tabacs manufacturés qu'elle peut faire & rendre considérable. Car la méthode des remboursements de droits aux frontières

pour favoriser ce commerce étranger, ne sauroit convenir à ce royaume; elle entraîne une foule d'embarras, d'inconvéniens & d'actes de mauvaise foi, que, par la nature des choses, il est également impossible d'éviter & de punir.

Trouver un moyen de diviser & de répartir ces trente-deux sols & demi, combiné de manière que, quoique le tabac devienne marchand, ce aroit ne provoque point la contrabande, n'oblige pas à soudoyer une armée de surveillans, n'éprouve point de diminution, n'en fasse éprouver aucune ni à la consommation, ni à la qualité du tabac; telles sont les conditions du problème. Nous croyons en avoir trouvé la solution: mais avant d'hasarder nos idées à ce sujet, il ne sera pas inutile de répondre à une objection devenue, si non plus forte, du moins plus accréditée par l'espece d'assentiment qu'on lui a donné dans un ouvrage justement célèbre.

On objecte donc contre la liberté de ce commerce, qu'elle établit une concurrence aux achats dans l'étranger, laquelle occasionne le renchérissement de l'objet, & par conséquent une plus grande dépense pour l'obtenir, que si la faculté de l'acheter étoit concentrée dans une seule main.

Mais les faits & la nature des choses, considérés dans toute leur étendue, sont absolument contraires à cette objection. Elle n'est pas même

vraie à l'égard des productions dont la quantité seroit irrévocablement limitée ; car alors les acheteurs en concurrence , savent bientôt se réunir pour n'opposer qu'une seule offre à un seul vendeur , & le plus souvent celui-ci est dupe de son avidité , lorsqu'il veut abuser de la possession unique de pareilles productions , pour faire la loi aux acheteurs.

Quoi qu'il en soit , les tabacs ne sont pas dans ce cas : c'est une production dont la quantité est illimitée : elle peut être réduite ou augmentée selon les convenances du cultivateur. S'il y a peu de demandes , les prix baisseront & la culture diminuera , aussitôt que cette baisse attaquera essentiellement le profit du cultivateur ; si la demande est considérable , elle fera hausser les prix ; cette hausse augmentera la culture par l'appas du profit , & cette augmentation ne tardera pas à rétablir la modération dans les prix (1). C'est la loi immuable de l'action & de la réaction en-

(1) Par-tout où il y aura des exceptions à cette règle , à ce fait , vous trouverez que la liberté est gênée par quelque atteinte plus ou moins cachée ou redoublée. C'est un mal-entendu volontaire ou involontaire à ce sujet , qui éternise la question sur la liberté du commerce des grains. Il semble qu'on craigne de passer pour ignorant en ne tirant des corollaires que de la simple *nature des choses*. On diroit qu'en matières d'économie politique , l'esprit humain ne peut s'honorer de ses conceptions qu'en raison de leur éloignement des règles de l'arithmétique.

tre la production & la consommation des objets de commerce. Laissez-les à une entière liberté, & la quantité des productions se mettra toujours dans un tel rapport avec la consommation, que les travaux & les avances nécessaires pour la production, ne rendront jamais que des profits très-rapprochés des besoins raisonnables des auteurs de ces travaux & de ces avances.

S'il arrive quelques exceptions momentanées à cette loi, c'est en ignorant ou dissimulant leur vraie cause, qu'on en tire des argumens spécieux contre la loi même. Il est bien clair, par exemple, que si l'on n'a pas prévu l'instant ou le privilège d'une compagnie cède, l'affluence des commerçans qui se partagent tout-à-coup son commerce, cause au pays, où se font les achats, un renchérissement de la marchandise qui auparavant n'étoit achetée que par le privilégié; mais cette même avidité, qui fait que chacun de ces nouveaux venus veut en avoir le plus possible, ne les abandonne pas lorsqu'il faut vendre, & la concurrence défavorable qu'ils se font encore à la vente, leur enseigne bientôt les proportions dans lesquelles ils doivent se renfermer à l'avenir. Il arrive aussi que la liberté rendue découvre les moyens d'une plus grande consommation, & que cette circonstance maintient les prix hauts; mais cette hausse ne dure que le tems nécessaire pour que la production se mette au niveau de cette consommation

sommaison nouvelle, & ceux qui connoissent les hommes & les choses, savent bien que ce moment ne tarde pas à paroître . . . Mais quand la fin d'un monopole est prévue, quand on est certain qu'il ne se renouvellera pas, il arrive presque toujours, qu'au pays où il faisoit ses achats, on y fait de grands préparatifs pour le moment de la liberté, tels même qu'ils surpassent encore les quantités que peuvent acheter les divers concurrens qui succèdent à la compagnie privilégiée, & alors aucune augmentation de prix ne se fait sentir.

Mais, encore une fois, que ceux qui sur cette matière résistent à l'évidence (1), considèrent

(1) Dans le fait, le défaut de concurrence à l'achat empêche le plus souvent qu'il se fasse à bas prix. On ne peut nier que les manufacturiers ainsi que les cultivateurs, ne soient naturellement portés à produire au-delà des demandes des acheteurs, quelque grand que soit leur nombre, dès que ceux-ci sont en concurrence. Il faut également convenir que les manufacturiers & les cultivateurs bornent leurs travaux en-deçà du besoin & de la demande, lorsqu'ils craignent la loi d'un seul acheteur; car ils n'ont que ce moyen d'échapper à la tyrannie, & cette circonstance tend nécessairement à soutenir les prix hauts, puisqu'il y a moins de produit que de besoin: par conséquent la question est décidée contre les compagnies privilégiées.

Aussi dans quelle misère les Anglois n'avoient-ils pas réduit l'Irlande en lui interdisant le commerce extérieur? Les manufacturiers craignant la tyrannie des Anglois, seuls acheteurs ou consommateurs, désertèrent bientôt leurs ateliers, & le petit nombre des persévérans vendoit très-chèrement pour la con-

l'état général des importations étrangères : les objets de ces importations laissés à la liberté du commerce , sont en beaucoup plus grand nombre que ceux qui se trouvent enveloppés dans le filet du monopole. On devroit donc remarquer au-dehors une cherté artificielle sur-tout ce qu'on ne peut y acheter qu'en concurrence , comme on voit une semblable cherté exister au-dedans sur toute production étrangère vendue par le monopole. Cependant l'expérience prouve le contraire. Un grand nombre de marchands achètent en concurrence au-dehors , pour revendre en France , bien des sortes de matieres premières nécessaires à ses manufactures , ou à d'autres consommations habituelles , & l'on ne voit pas que cette concurrence à l'achat les rende plus cheres que ne le

sommation intérieure de leur pays , de la mauvaise marchandise , dont il craignoit encore de fabriquer une trop grande quantité.

Les fertiles contrées du Bengale & de l'Indostan tendent à ce dépérissement par l'effet nécessaire du monopole de la compagnie Angloise. Les belles toiles, les belles mousselines y sont aussi rares qu'elles y abondoient autrefois. Encore si ces compagnies, qui portent leur influence destructive sur le lieu de la production, favorisoient, par les hauts prix qu'elles exigent, les manufactures nationales, le bien intérieur n'auroit peut-être du mal extérieur ; mais elles sont infatigables dans leur guerre générale contre tout ce qui peut s'opposer à leur avidité. Il n'y a aucune personne expérimentée, qui doute, par exemple, que le manufacturier François n'ait tout à craindre de la nouvelle compagnie privilégiée des Indes.

comportent les salaires, les avances, les intérêts & les profits suffisans pour donner l'existence à ces matieres.

Si l'on objectoit encore que ces matieres ne sont que des supplémens à celles que la France produit elle-même, & que par conséquent cette production intérieure établit un contre-poids qui empêche le trop haut prix de la production étrangere, nous répondrions qu'il y a des matieres consommées en France, qui ne jouissent pas de ce contre-poids, & qui n'offrent cependant rien d'extraordinaire dans le prix auquel on les achete au-dehors.

Ajoutons que quoique la culture du tabac soit proscrite en France & doive l'être, on y auroit bientôt des tabacs, venant d'autres pays que de l'Amérique, si la liberté de l'achat (1) laissée dans les États-Unis à tout armateur, y causoit un renchérissement sensible dans le prix de cette feuille; car l'Est de l'Europe offre aussi d'immenses contrées, où la civilisation s'étend & où il y aura long-tems de la convenance à cultiver des tabacs comme en Amérique.

(1) Le lecteur se rappellera que la liberté à l'achat n'est rien sans la liberté à la vente. Tout armateur peut acheter des tabacs en Amérique & les apporter en France, mais il ne peut les y vendre qu'à la ferme générale, ce qui équivaut à une défense d'en acheter, défense plus religieusement observée que toute autre; car elle est prononcée par l'intérêt de l'armateur.

Non, les partisans de la liberté du commerce, qui affirment qu'elle seule produit, non-seulement les proportions les plus justes entre les quantités & les besoins, mais encore les prix les plus équitables, ne sont pas entraînés *par l'empire des mots*, comme on les en accuse trop légèrement. Ils ont pour eux les faits, la logique & les leçons de l'expérience (1).

Convaincus donc que le système de la liberté du commerce réunit tout en sa faveur & ne blesse que les intérêts du monopole, nous exposerons notre idée, quelque imparfaite qu'elle puisse être, sur la manière de percevoir le droit d'entrée sur le tabac en feuille, proposé par M. le marquis de la Fayette (2).

(1) Si le système de la liberté n'a pas encore prévalu, c'est qu'il faut, pour s'y affermir, de la persévérance & beaucoup d'habitude d'observer & de réfléchir. Sans cette habitude il est difficile de suivre à la trace, dans le train des affaires, toutes les circonstances équivoques qui appartiennent quelquefois aux intrigues du monopole, & le plus souvent aux fausses notions & à la manie réglementaire dont aucune nation commerçante n'a encore su se garantir; circonstances que les partisans du système coercitif ne manquent pas de donner haidiment pour les effets de la liberté.

(2) Sans doute que l'impôt direct seroit préférable à toutes ces inventions, qui, quelque bonnes qu'elles puissent être, auront toujours de grands inconvéniens, dont l'impôt direct seroit exempt. Sans doute que l'impôt sur le tabac, quelque vanté qu'il soit, n'est au fond qu'une imposition territoriale, dont le déguisement double & triple la charge sur la terre,

Plus le droit imposé sur une production est considérable & plus il invite à la fraude, & la fraude est ici d'autant plus séduisante, d'autant plus grande & plus difficile à réprimer, que le prix d'achat du tabac est peu considérable comparativement au droit. La livre du tabac, mis en état d'être vendu au consommateur, coûte à peine douze sols à la ferme générale, tandis que le consommateur la paye quatre livres. Elle laisse par conséquent un bénéfice de soixante-huit sols. Peut-on offrir un appât plus grand à la contrebande ? Combien de professions honnêtes sont moins lucratives que le métier de fraudeur de tabac ? Est-il surprenant qu'il ait fallu dresser des gibets pour le réprimer, & que ces rigueurs, plus criminelles cent fois que le délit, aient toujours été inutiles ?

La ferme générale en vend environ quinze millions de livres pesant : ces quinze millions supposent, à cause du déchet à la fabrication, qu'elle en achète vingt-trois millions quatre cents mille livres en

sans porter dans les coffres de l'État ce qu'elle paye pour cet objet. . . Mais la grande révolution qui placera l'impôt immédiatement sur sa véritable base, est-elle prochaine ? Il est permis d'en douter, & en attendant, c'est travailler à la diminution du poids des impôts de tout genre, que de chercher, pour quelques-uns, des formes qui se concilient avec la liberté du commerce : car les ressources de celle-ci, pour enrichir l'État, sont infinies.

feuille : c'est ce tabac en feuille que M. de la Fayette a proposé d'affujettir à un droit d'entrée de trente-deux sols six deniers par livre pesant ; & c'est ce droit qui produiroit trente-huit millions cent quatre-vingt-sept mille cinq cents livres tournois ; desquelles , prélevant trente millions pour le Roi , on voit qu'il en resteroit encore plus de huit millions pour les frais de régie de ce nouveau régime , & pour les bénéfices de fermiers ou régisseurs (1).

On voit donc au premier coup-d'œil que M. de la Fayette proposoit un régime simple , qui , en rendant le tabac au commerce libre , augmentoit , loin de la diminuer , la finance que l'État en retire.

Pourquoi sa proposition n'a-t-elle eu aucun succès ? Nous l'ignorons ; mais nous avons observé que ce droit laisse à la contrebande un appât encore trop puissant. Il entraîne donc la nécessité de conserver un grand établissement de gardes destinés à prévenir la fraude. Cette nécessité aura sans doute fourni à la ferme générale un prétexte spécieux pour rejeter ce changement.

En effet , dès qu'il faut garder , & garder à grands frais , la ferme générale , ayant à ses or-

(1) Les frais de la ferme générale pour les tabacs , ne vont pas à six millions : elle n'en dépense pas même plus de huit pour son état de guerre contre tous les contrebandiers.

dres une armée de surveillans , qui continueroit de lui être nécessaire , lors même qu'on lui enleveroit les tabacs , offre une économie en employant les mêmes soudoyés contre les fraudeurs de tabac ? Mais comment la ferme y consentiroit-elle pour d'autres intérêts que pour les siens ? Cette considération la mettoit donc en état de contraindre l'administration à ne confier qu'à ses mains la perception du nouveau droit ; & dès-lors , il n'est pas étonnant que son refus de concourir à aucun changement , joint à quelques autres circonstances , ait conduit à laisser subsister l'état actuel des choses.

Il seroit donc avantageux de pouvoir donner à la perception de ce droit une forme , qui tout-à-la-fois assurât le revenu de l'État , & rendît inutile l'intervention de la ferme générale. Cette forme seroit celle sans doute , où les fabricans & les débitans du tabac auroient eux-mêmes intérêt à veiller à la contrebande , & où du moins elle ne pourroit jamais devenir pour eux un fléau décourageant. Tel est le but qui nous a guidés dans le système d'impôt sur le tabac que nous proposons. Le lecteur jugera si nous l'avons atteint.

Ce système offre un grand avantage : il permet d'espérer qu'un jour le droit même de trente-deux sols six deniers , proposé par M. le marquis de la Fayette , seroit réduit , puisque , dans ce système , on n'a pas besoin d'un droit aussi

fort , pour procurer à l'État le revenu qu'il tire maintenant de l'impôt du tabac. Cependant pour mettre les esprits à portée de comparer notre méthode avec celle de la ferme, & avec celle de M. de la Fayette, & pour en faire sentir l'avantage, nous prenons les mêmes bases que lui, & nous partons du droit des trente-deux sols six den.

Voyons d'abord par quel moyen on évitera plus sûrement cette contrebande que M. de la Fayette s'est proposé de détruire.

Si la contrebande du tabac est séduisante par le profit qu'elle offre, il faut d'un autre côté convenir qu'il n'est pas bien difficile de l'empêcher. L'odeur de cette production est assez forte pour que le contrebandier en craigne la trahison; par conséquent il ne peut l'introduire que lentement & par petites parties.

Imposer un droit très-modéré à l'entrée du tabac, est le vrai moyen de prévenir la contrebande du tabac en feuille. Il est lourd & volumineux; les frais & les risques sont dans ces cas très-considérables. Or beaucoup de frais, beaucoup de risques, & peu de gain suffisent pour empêcher la fraude.

Cinq sols par livre pesant de droit d'entrée sur le tabac en feuille, produiront déjà, sans offrir un appât à la contrebande, un revenu de cinq millions huit cens cinquante mille liv. Cet impôt

modéré offre un double avantage. Il dispense de hériffer les frontières de ces surveillans toujours odieux ; &, ne grévant pas les importateurs du tabac en feuille par une grande avance, il ne gêne pas ni ne décourage pas les armateurs de choisir en Amérique cette production pour objet d'échange.

La contrebande dans notre système ne fera pas plus à craindre pour le tabac manufacturé ; car il seroit impossible qu'il s'établît aucunes manufactures de tabac dans l'intérieur du royaume, si le gouvernement ne vouloit pas les permettre. Elles exigent assez d'espace & d'ouvriers pour exclure la possibilité du secret. On peut donc empêcher, presque sans frais, qu'aucune fabrique de tabac ne s'établisse sans permission, & cette permission peut être vendue.

La ferme générale a dix manufactures qui fournissent entr'elles à la vente intérieure de quinze millions de livres pesant de tabac manufacturé. On a vu que ces quinze millions supposoient l'achat de vingt-trois millions quatre cens mille livres. en feuille. En assujettissant les manufacturiers, qui obtiendront une permission, à une finance équivalente à dix sols pour chacune de ces livres de tabac brut, on auroit un produit de onze millions sept cens mille livres, & voilà déjà quinze sols trouvés dans les trente-deux sols & demi qu'il s'agit d'imposer.

Dans ce régime, le tabac non-manufacturé,

rendu à la porte du fabricant ne lui coûte que vingt-un sols huit deniers la livre ; mais là il doit acquérir une augmentation de valeur par la main-d'œuvre qui le met en état d'être consommé.

Nous n'avons pas des connoissances suffisantes pour apprécier avec exactitude cette augmentation. Elle doit être composée du montant du déchet opéré par la fabrication du tabac brut, des dépenses du fabricant & du gain qui lui est dû. Mais d'abord comment calculer ce déchet ? Nous ne le pouvons que par approximation. Or nous savons que, dans les manufactures étrangères, on ne l'estime pas à plus de trente pour cent (1) ; & nous croyons ne pas nous écarter de la vérité, en allouant pour ce déchet, pour les frais de préparation, & pour l'augmentation à faire sur les quinze sols de droits, déjà payés, qui

(1) Ce déchet de 30 pour cent est réduit à peu de chose dans l'étranger. Il provient des côtes de la feuille. On les brûle à la ferme générale par des raisons que nous ignorons. Dans les manufactures étrangères on les emploie. On en fait du tabac en corde, à l'usage de ceux qui le mâchent. Les gens de mer & les habitans des ports consomment beaucoup de ce tabac ; on regarde cette habitude comme utile à la santé, du moins elle n'a pas paru jusqu'ici lui être contraire. La ferme fait donc une perte gratuite de 30 pour cent sur la feuille du tabac, que les fabricans en concurrence ne feroient certainement pas. Il y a d'autres secrets de manipulation dont le bénéfice, entre les mains de la concurrence, tourneroit au profit du public & de l'extension du commerce.

doivent se retrouver sur une quantité réduite par la manipulation, neuf sols quatre deniers par livre de tabac fabriqué. Celui-ci revient donc à trente-un sols la livre au fabricant.

Une marchandise d'un usage aussi général ne reste jamais long-tems en magasin. Ainsi, en supposant que le fabricant ne prenne que quinze pour cent pour son bénéfice de fabrication & pour ses avances, c'est supposer l'extrême; il pourra donc vendre son tabac fabriqué au débitant à trente-cinq sols six deniers la livre (1).

Mais il reste encore dix-sept sols six deniers à appliquer du droit de trente-deux sols & demi sur le tabac brut ou en feuille. Ces dix-sept sols six deniers doivent être produits par le débit de quinze millions de livres pesant, puisque la ferme générale ne vend que cette quantité de tabac manufacturé dans les provinces soumises à son bail.

(1) On vient de voir dans la note précédente, que le déchet de 30 pour cent n'est pas une perte; mais nous avons exagéré ce déchet: car nous supposons ici que la quantité de vingt-trois millions quatre cents mille livres pesant de tabac ne rend que quinze millions de livres pesant manufacturées; & à 30 pour cent de déchet, cette quantité en doit rendre 16 millions trois cents quatre-vingt mille livres, ce qui laisse en faveur de notre calcul un tabac de dix pour cent à faire dans nos estimations sur tout ce qui n'appartient pas au droit d'entrée. Nous ne faisons point entrer dans nos calculs l'humectation du tabac; la concurrence ne peut sur ce secret qu'être avantageuse au public.

Ces dix-sept sols & demi sur le tabac brut portent la livre du tabac manufacturé, de trente-cinq sols six deniers, prix du fabricant, à trois liv. deux sols neuf deniers & une fraction, sur quoi il faut encore ajouter le bénéfice du débitant.

La ferme générale lui remet le tabac en poudre à trois liv. douze sols la livre de dix-sept onces. --- Il le vend quatre francs la livre de seize onces. --- Il pourroit donc le donner à meilleur marché dans ce nouveau régime.

Mais comment se fera la perception de ces dix-sept sols & demi, soit de vingt millions quatre cens soixante-quinze mille livres qui manquent pour compléter le produit du droit de trente-deux sols & demi ? Le voici :

Nous avons observé qu'il étoit impossible que le tabac pût se fabriquer secrètement ; il est encore impossible que le débit en soit secret & qu'il s'établisse par conséquent aucun débitant public de tabac sans la permission du gouvernement. Voilà donc de nouvelles permissions à vendre. Or, il y a dans le royaume au moins quarante mille de ces débitans ; & puisqu'ils achètent le tabac à trois liv. douze sols la livre, de la ferme générale, ils ne seront pas grevés en achetant une permission de le débiter, qui ne fera au fond qu'un à compte sur le prix du tabac. Ils pourront d'autant mieux faire cette avance, que le fabricant ne leur

vendra le tabac manufacturé qu'à trente-cinq sols six deniers la livre & même à moins.

Vingt millions quatre cens soixante - quinze mille livres , divisées par quarante mille , font un peu moins de cinq cens douze livres. Les permissions de vendre du tabac , coûteront donc cinq cens douze livres l'une portant l'autre (1).

Mais qui distribuera ces permissions? Les fabricans & à leurs risques. Car s'ils n'en étoient pas chargés , ils auroient eux-mêmes la facilité de vendre du tabac à d'autres qu'à des débitans autorisés , & de se soustraire au droit de vente , dont leur fabrication n'est pas chargée.

Ainsi les fabricans auroient deux sortes de permissions à acquérir , celle de fabriquer , calculée à raison de dix sols par livre de tabac en feuille , & celle pour débiter ou faire débiter le tabac manufacturé. Ces dernières seroient créées d'avance au nombre de quarante mille , & d'après des divisions qui les rendissent convenables aux quarante mille bureaux , débitant actuellement le tabac de la ferme.

(1) On sent que les répartitions de cette somme doivent être faites en portions inégales ; car le débitant d'un petit village n'achèteroit pas une permission dont le prix excéderoit la quantité de son débit. Les connoissances nécessaires pour faire ce tarif nous manquent , & d'ailleurs ce travail seroit ici parfaitement inutile.

De cette maniere le tabac ne pourroit être ni fabriqué , ni vendu dans le royaume , sans en avoir préalablement obtenu la permission à prix d'argent ; & comme le gouvernement se borneroit à s'assurer d'une recette de trente-huit millions , il ne délivreroit aucune permission de fabriquer & de vendre , qu'il n'eût préalablement reçu le nombre de soumissions qui , tant en permissions de fabriquer que de débiter , lui assurassent cette somme , moins le produit du droit d'entrée à raison de cinq sols par livre pesant , lequel droit seroit toujours perçu aux frontieres.

On ne limiteroit pas d'avance le nombre des fabriques ; mais aucune ne commenceroit son établissement que le gouvernement n'eût des soumissions sous caution , pour un nombre de fabriques suffisant pour remplir son objet. Ainsi les soumissions détermineroient le nombre des fabriques , & ce nombre resteroit ensuite fixé pendant un tems assez long , afin de laisser aux fabricans l'espoir , non-seulement de tout le débit qui se trouveroit partagé entre eux , mais encore de l'augmentation de débit que leur procureroit leur industrie.

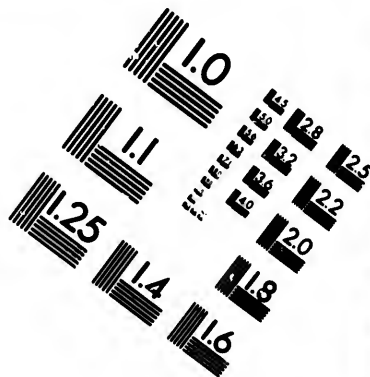
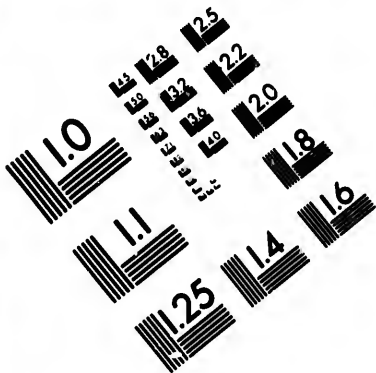
Il est important , & nécessaire dans ce régime , de porter ces fabriques à un nombre plus considérable que celles de la ferme générale ; car la modicité du droit d'entrée des tabacs en feuille , permettant de l'admettre dans tous les ports

du royaume, & à toutes les frontieres, il s'en-
 fait qu'il doit y avoir, autant qu'il est possible,
 des manufactures voisines des principales entrées,
 pour éviter de trop grands frais de voitures.
 Chacune de ces manufactures pourroit établir
 sa principale consommation autour d'elles (1).
 Un certain nombre de manufactures est encore
 nécessaire pour entretenir l'émulation qui étend
 & vivifie toute espece de commerce, & pour
 prévenir les inconveniens plus ou moins grands
 attachés à toute limitation de ce genre. Il ne faut
 point craindre d'être arrêté par les difficultés
 qu'entraînent les établissemens vastes & dispen-
 dieux; la préparation du tabac, même la plus
 recherchée, n'exige aucun atelier dont les frais
 ne pussent se proportionner, sans désavantage,
 avec les quantités.

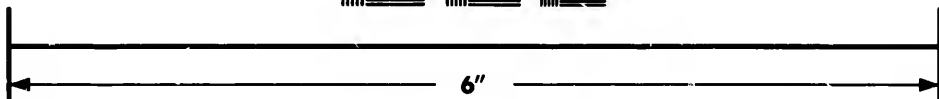
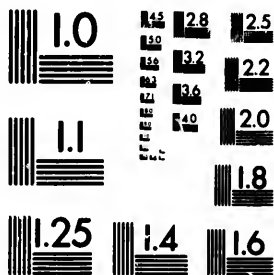
Nous n'entrerons pas dans de plus grands dé-

(1) Il y a près de 600 entrepôts de tabac dans le royaume, outre les fabriques & les débitans; ce qui prouve la nécessité de beaucoup multiplier les fabriques. Cent feroient annuellement, sur le pied actuel du débit, pour au moins quatre cens cinquante mille liv. d'affaires, l'une portant l'autre. Si on ajoute le produit de la consommation étrangere, que ce nouveau régime donne le moyen d'ouvrir, on voit que le nombre des fabriques peut être porté à deux cens. S'il n'y avoit que deux cens fabriques, le droit de fabrique coûteroit à chacune annuellement, cinquante-huit mille cinq cens liv. qu'il seroit aisé de diviser en plusieurs paiemens, & chacune d'elles répondroit des quatre cens permissions de débiter, qu'elle auroit à distribuer.





**IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic
Sciences
Corporation**

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

1.8
2.0
2.2
2.5
3.2
3.6
4.0
4.5

10
11

tails , ils feroient inutiles & fastidieux. Si cette forme de perception du droit d'entrée offre des avantages réels , nous en avons dit affez pour montrer qu'aucune difficulté importante ne s'oppose à son exécution. Or les avantages nous en paroissent évidens. Tout ce qui peut mettre des entraves à l'arrivée en France des tabacs , à la libre spéculation sur l'importation de cette feuille , est prévenu , en ne l'assujettissant qu'à un droit d'entrée de cinq sols par livre ; & ce droit ne peut pas encourager à la contrebande d'une marchandise aussi volumineuse que les tabacs en feuille relativement à leur valeur. Un boucaut de cette marchandise sera toujours difficile à cacher.

La contrebande du tabac manufacturé est de même trop difficile , pour exciter des craintes ; car ces fabricans multipliés & ces nombreux débitans , tous assujettis à une finance , sont autant d'argus très-intéressés à veiller eux-mêmes sur la contrebande (1) ; ils le sont d'autant plus que ce régime laisse à chacun d'eux la propriété en-

(1) Quarante mille débitans forment un bon nombre de gardes ; il ne faut que les intéresser à la surveillance. Or , comme ils sont assujettis à payer une permission , leur relâchement leur causeroit une perte plus sensible que dans l'état actuel , où le risque des débitans ne consiste qu'en un manque de gain. Ces derniers peuvent même faire la contrebande : dans notre plan , elle s'apercevrait bientôt par le fabricant distributeur & caution des permissions.

rière du profit de son industrie par delà le prix des permissions, lequel, nous le répétons, ne doit être fixé que sur la consommation actuelle. Il reste une assez grande carrière à cette industrie pour engager des fabricans à se présenter : les permissions de débit dont ils devront être dispensés & cautions, ne les embarrasseront pas, puisque les débitans existent.

Nul doute que la consommation du tabac rendu au commerce ne s'accroisse. Celle du tabac de la ferme générale se fait dans une étendue couverte de vingt-deux millions d'ames, & ne va qu'à quinze millions de livres pesant. L'activité de la concurrence doit espérer de trouver dans cette foible proportion, une augmentation de débit d'autant plus assurée, que la nature & les propriétés du tabac sont favorables à sa consommation.

Il y a plus : les fabricans, pouvant faire des envois de tabac dans l'étranger, à un prix même au-dessous de trente-cinq sols & demi la livre, cette nouvelle consommation ne manqueroit pas de s'établir. Elle est toute à l'avantage du royaume ; elle payeroit à l'État le droit d'entrée & celui de la fabrication. La France feroit ainsi l'acquisition d'un commerce nouveau, dont le monopole de la ferme la prive, contre la nature des choses.

Qu'on ne dise pas que le droit de quinze sols par livre, perçu pour l'entrée & la fabrication, conserveroit au tabac François une défaveur qui

continuerait à mettre obstacle au débit dans l'étranger. Ces quinze sols se compenseraient facilement par l'avantage d'une manipulation perfectionnée. Le tabac rentre à cet égard dans la classe de ces objets, dont le renchérissement modéré ne prévaut pas sur la réputation, & n'interrompt ni le débit ni son accroissement. La ferme générale elle-même a des demandes de l'étranger, malgré un prix beaucoup plus considérable (1).

Mais le tabac manufacturé par des fabricans qui n'ont à rendre compte qu'à eux-mêmes, & qui ont une concurrence à soutenir, vaudra-t-il celui de la ferme générale? C'est demander, si, en Hollande où il n'y a ni ferme générale, ni manufacture privilégiée, on prépare de bons tabacs. C'est demander, si en France, ces milliers de productions destinées au goût, à l'odorat, en un mot à la sensualité, ont besoin d'être mises en ferme pour être rendues plus exquis (1).

(1) Ces demandes doivent rester bornées, parce qu'il ne convient pas à la ferme de diminuer son prix. Elle verroit alors rentrer ses propres tabacs en contrebande, car sa garde n'aura jamais, pour l'empêcher, autant d'efficacité qu'une grande multiplication d'individus directement intéressés à la prévenir. Et comment la France ne vendroit-elle pas son tabac dans l'étranger en conservant le droit de 15 sols? Le bon tabac rapé de la Flandre Autrichienne s'y vend au détail, 52 sols la livre, moins forte que celle de France. En Alsace le tabac d'étrienne se vend trois francs la livre, & cependant le tabac est marchand dans ces provinces.

(1) Les arrêts rendus en 1784, par les parlemens de Grenoble

La consommation des tabacs François se fera donc dans l'étranger, & cet avantage est loin d'être indifférent. Il augmentera les exportations d'Amérique en France, & par conséquent les importations de France en Amérique.... Qui fait même si l'accroissement de la recette dans la partie du droit d'entrée que la consommation étrangère procureroit, ne permettroit pas bientôt une diminution dans le droit de fabrication & de débit? Et alors n'est-il pas évident que la consommation intérieure & extérieure augmenteroit encore, & finiroit par réunir deux grands avantages, l'accroissement progressif de la recette du fisc sur les tabacs, & une diminution sur le prix de cette production? Avantages, qui seroient dus à la manière dont nous proposons d'établir le droit d'entrée, auquel M. le marquis de la Fayette a attaché le commerce libre des tabacs.

Objecterait-on l'incertitude de trouver à placer quarante mille permissions de débiter le tabac manufacturé, quoique le prix de ces permissions représente une partie du débours actuel des débitans?

& d'Aix, ne prouvent pas en faveur de la manipulation du monopole. Les procès-verbaux dressés en Bretagne constatent que le tabac saisi étoit *une masse compacte, semblable à des morceaux de terre glaise qu'on tire des carrières ayant une odeur aigre & désagréable, produite par la fermentation.*

Ce feroit une fauffe crainte. Car independamment des débitans actuels, qui n'auroient que plus de raifons de conferver ce genre d'induftrie, la vente du tabac convient à toutes les boutiques où l'on détaille ces nombreux articles compris dans le commerce d'épiceries. On s'y pourvoiroit d'une permission, non pas tant pour le bénéfice que donneroit le tabac, que pour réunir à leur affortiment tout ce qui peut les achalander. Il est connu que dans tous ces magasins, plusieurs articles (1) ne procurent au marchand d'autre avantage, que celui de multiplier les occafions de venir à fa boutique. Si les fels fe vendotent de la même maniere, au moyen d'une permission taxée, tous les épiciers vendroient du fel.

Il est tems de fe résumer. Quel que foit le jugement porté fur le mode nouveau que nous propofons, pour percevoir en France l'impôt fur le tabac, en en rendant le commerce libre; quel que foit le parti qu'on prenne à cet égard, il fera toujours vrai que cette branche de commerce est au rang des plus importantes pour la France & pour les États-Unis.

Pour ne laiffer à cet égard aucun doute, nous obferverons qu'avant la révolution de l'Amérique Angloife, l'Angleterre recevoit, année commune, environ cent mille boucauts de tabac,

(1) Tel est le fucre, par exemple.

dont dix mille suffisoient à sa consommation intérieure, & quatre-vingt dix mille entroient dans ses échanges avec la France, la Russie, l'Allemagne, la Flandre & même le Canada. Le lord Sheffield fait du tabac le principal article du commerce Américain.

On ne voit pas s'échapper un objet de trafic aussi considérable, sans faire des efforts, soit pour le retenir, soit pour le rappeler. Aussi l'Angleterre vient-elle, pour faciliter l'entrepôt du tabac Américain dans ses douanes, de supprimer les droits considérables qu'on y exigeoit ci-devant à leur entrée. Le négociant *importeur* de cette production est maintenant admis à l'y déposer, en donnant simplement caution du paiement des droits, sur ce qui sera destiné à la consommation intérieure.

Cette conduite sage des Anglois doit engager toutes les nations qui peuvent ouvrir un commerce direct avec les États-Unis, à enchérir sur les commodités & les facilités offertes par les entrepôts Anglois; car un peuple libre est plus aisément rebuté que tout autre par les gênes fiscales.

Mais si le commerce du tabac n'est pas rendu libre en France, toutes les facilités actuellement offertes à l'importation de cette feuille, ne produiront aucun effet; leur succès, si même elles en ont, ne

fera que momentané, & tous les essais par lesquels on voudra concilier les intérêts du commerce François avec ceux du monopole (1) seront infructueux, inefficaces; nous l'avons démontré.

Nous avons démontré que le monopole s'oppose aux échanges recherchés & suivis; qu'il écarte de la spéculation générale les objets dont il s'est rendu maître.

Nous avons démontré que la liberté ne renchérira point le tabac; qu'elle tend à le perfectionner; qu'elle procurera dans sa manipulation des économies qui permettront de le livrer à un prix plus bas que celui de la ferme; & que par conséquent le débit s'en étendra davantage. Nous croyons avoir démontré la possibilité de concilier tous ces avantages avec le revenu actuel de l'État, même d'augmenter ce revenu, en imposant un léger droit d'entrée sur le tabac en feuille, un droit plus fort sur sa fabrication, & un plus fort encore sur son débit.

Notre article est long, nous le répétons; mais il est important. --- Il paroîtra tel sur-tout aux

(1) On peut mettre au rang de ces essais, la prime de 24 liv. que la ferme est convenue d'accorder par tonneau de marchandises Françaises exposées en retour par les vaisseaux Américains qui apportent le tabac. Il en est de même de cet engagement qu'elle a pris d'acheter des particuliers autres que M. Morris, une certaine quantité de tabacs. Vains palliatifs!

personnes qui étendant leur vue au-delà du présent, ne peuvent s'empêcher de désirer que leur patrie affermissé ses relations avec des États nouveaux, dont les principes d'activité, & l'étendue du sol préparent de si grands développemens au commerce & des relations intéressantes avec l'Europe.

SECTION II.

*PÊCHERIES, HUILES DE BALEINE, &c.
CHANDELLES DE SPERMACETI.*

PAR-TOU où la propriété sera assurée, partout où des loix barbares n'aviliront pas les hommes, ils se multiplieront en proportion des subsistances.

C'est une vérité prouvée par l'histoire. Il n'est qu'une tyrannie absurde qui puisse arrêter la fécondité de l'espece humaine dans les lieux où les subsistances abondent, & sont peu coûteuses.

Et que manque-t-il aux États où la population est nombreuse, où tout concourt à son accroissement? Si le gouvernement y éprouve des besoins subits, combien le fardeau n'en est-il pas léger & facile à supporter, quand il se distribue sur tant de têtes?

Quel besoin a-t-on alors de l'art ténébreux & menteur de la fiscalité, lorsqu'on a le secret de la population? Et, encore une fois, quel est-il ce

fécret ? Respectez la dignité de l'homme , soyez justes , & ne gênez point par des entraves la reproduction des denrées. Subsistance aisée , population nombreuse , voilà l'invariable système de la nature.

Entre les subsistances que la nature a prodiguées aux hommes , le poisson est une des plus abondantes , des plus faciles à se procurer , & des plus propres à entretenir leur vigueur & leur santé (1). Par quel fatal privilège cette nourriture n'est-elle en France que le partage du riche ? Pourquoi ne voit-on pas le poisson abonder par-tout où ce tribut de la mer pourroit arriver sans s'altérer , & sans être chargé des frais d'un transport trop lointain ? On fait si bien qu'il est avantageux pour un État , d'appeller chez soi , & pour toutes les classes d'hommes , l'abondance & la variété des comestibles , d'où qu'ils viennent , quelle que soit leur nature , pourvu qu'ils soient sains & à bas prix ; pourquoi s'écarter de cette règle politique à l'égard du poisson , de cet aliment que la nature reproduit par-tout avec tant de fécondité ? Quels que soient les motifs qui peuvent le repousser , en le surchargeant de droits , ils ne

(1) Telle est la puissante influence sur la population de l'abondance des subsistances & sur-tout de celle du poisson , que c'est à elle principalement que l'empire de la Chine doit le nombre incroyable de ses habitans.

peuvent être que le fruit d'une ignorance blâmable.

Pleinement convaincus du bien qui doit résulter pour l'humanité de l'abondance des denrées, & de la facilité de faire naître cette abondance, en recevant de chaque nation, le superflu que la nature lui a prodigué plus qu'à une autre, nous nous garderons bien de copier le système étroit du lord Sheffield, à l'égard des pêcheries. Il convient que les Américains libres réunissent pour la grande pêche des avantages naturels, contre lesquels il est impossible aux Européens de lutter.

En effet, ils sont voisins des parages où les grands poissons abondent; ils ont donc moins de chemin, & par conséquent moins de dépense à faire. S'ils éprouvent des accidens, ils sont bientôt réparés; toutes leurs opérations sont plus promptes & plus sûres; ayant une plus grande connoissance de ces mers, ils sont exposés à des risques moins grands; enfin le peu de chemin qu'ils ont à faire leur assure des provisions plus fraîches (1), & les met à portée de les renouveler plus souvent; leurs pêcheurs jouissent par conséquent d'une santé

(1) L'avantage des Américains est tel qu'ils fournissent de vivres les pêcheurs fédéraux des Anglois. Selon le colonel Champion, ceux d'Europe sont plus chers & moins bons; la différence en faveur des Américains, est comme de quatre à sept, & cela doit être.

plus constante, ils ont plus de vieux officiers & matelots dans leurs équipages : que d'avantages précieux pour la grande pêche !

Les Anglois ont bien peu de ces avantages ; les François n'en ont presqu'aucun. Mais doit-on conclure de cet ordre de choses, avec le lord Sheffield, qu'il faille charger de droits le poisson Américain afin de soutenir la pêche nationale contre cette concurrence ? La nature des choses dicte à la France un conseil plus sûr & plus avantageux. Le poisson nourrit ; ce qui nourrit féconde : si l'Américain pêche à moins de frais que le François, tant mieux pour le François, le poisson sera plus abondant & à plus bas prix en France. Que le gouvernement soit assez éclairé pour lui ouvrir ses ports ; l'Américain y apportera le poisson, il se payera en productions ou du sol ou de l'industrie Françoisé ; & la population que cette abondance & ce bas prix favoriseront, augmentera les produits de cette même industrie.

D'ailleurs, ou il faut renoncer au commerce extérieur, ou il faut consentir à ce que des deux parts ont ait quelque chose à échanger. Vouloir établir, encourager un commerce avec une nation étrangère, & ne lui pas laisser le soin de fournir ce qu'elle recueille avec plus de facilités, c'est une contradiction manifeste. La politique éclairée du commerce n'est pas d'en envahir toutes les

branches, mais de ne faire que ce qu'on peut faire, que ce qu'on est sûr de faire mieux & à meilleur marché que tout autre. Ainsi puisque les Américains ont le poisson sur leurs côtes, puisqu'ils font dans le voisinage de Terre-Neuve, laissons à leur industrie cette branche que la nature leur donne préférablement; ne la leur disputons pas, d'abord parce que ce seroit en vain, & ensuite parce que la France peut, sans pêcher, recueillir plus avantageusement le fruit des pêcheries Américaines.

Mais, dit le lord Sheffield, il faut des matelots pour la marine militaire, la pêche en est la pépinière, donc il faut soutenir la pêche, donc il ne faut consommer de poisson que celui que nous pêchons nous-mêmes; donc les primes sont nécessaires.

Sans doute que les matelots se forment à la pêche, mais ce n'est pas en jettant des filets ou des hameçons, en curant & préparant du poisson, que le matelot se forme; c'est en s'exerçant souvent & long-tems sur le vaisseau à une manœuvre pénible, c'est en vivant, pour ainsi dire, au milieu des écueils & dans des mers que le voisinage ou le rapprochement des côtes opposées rendent continuellement dangereuses. Or cette exercice de vigilance, d'agilité & d'intelligence, le matelot le fait dans le cabotage, & en pêchant sur les côtes de son pays. Que ce cabotage soit fréquent, que cette pêche ne soit

pas découragée en France, & il ne fera pas nécessaire, pour former des matelots, de les envoyer au loin pêcher du poisson qu'ils ne peuvent rapporter qu'à grands frais, dont la consommation est par conséquent bornée, & qui nous prive de l'avantage inestimable de recevoir avec abondance celui que les Américains libres peuvent pêcher à beaucoup moins de frais.

Sans doute que l'exercice des pêches du Nord forme d'intrépides matelots; mais il faut consentir à cette vie si dure & si pénible. Or quand la nature a placé l'homme sous un climat & sur un sol, où il n'a que quelques pas à faire dans l'intérieur des terres (1), pour y trouver une occupation exempte de dangers & beaucoup moins fatigante, quand il peut gagner son pain sous un ciel pur & tranquille, sur la terre; comment, s'il raisonne, l'engagerez-vous à confier sa vie à des planches, à affronter les mers glaciales, à s'exposer pendant les plus beaux mois de l'année aux orages perpétuels qui assiégent ces bancs poissonneux si souvent teints, par la plus funeste, des erreurs, du sang Européen?

(1) Les François ne pêchent qu'une partie de l'année; la plupart des pêcheurs sont des journaliers attachés à la terre, qui y quittent au mois de février & reviennent ensuite en juillet.

Par des primes (1), par des privilèges, des prohibitions, ou des surcharges de droits équivalentes,

(1) L'Angleterre accorde des primes assez considérables à ses pêcheurs. Mais les inconvéniens & les abus qui les suivent, en rendent l'effet presque nul. Ces abus sont détaillés d'une manière frappante dans l'ouvrage nouveau de M. Anderson, qui a pour titre : *An account of the present state of the hebrides & western coast of scotland*, &c. Les principaux sont les suivans : Dépenses considérables & inutiles que ces primes occasionnent à ceux qui veulent les gagner ; il faut se rendre à un certain port ; il faut que l'équipage soit passé en revue par les officiers de la douane ; il faut que le bâtiment complete sa cargaison ou passe trois mois en mer pour la compléter, en sorte que si la première semaine lui procuroit les neufs dixièmes, il seroit obligé de tenir la mer pour l'autre dixième. Le bâtiment ne peut prendre d'autres instrumens que ceux propres à la pêche à laquelle la prime s'applique ; il ne peut décharger le produit de sa pêche que dans un certain port ; il a des formalités générales à remplir pour le sel qu'il emporte, qu'il rapporte ; il est exposé à des vexations de la part des douaniers, à des procès, qu'il est obligé de soutenir dans des tribunaux fort éloignés de ses foyers. Qu'on juge si un pauvre pêcheur peut s'exposer à tous ces inconvéniens ; & voilà ce qui a fait décliner les pêcheries, sur-tout celles d'Écosse. Voilà ce qui a donné tant d'ascendant aux Hollandois, qui cependant n'ont point de primes. Voilà ce qui rend toutes les primes inutiles. On copie cet usage des primes dans les autres gouvernemens. On y attache les mêmes difficultés, & on est tout étonné que les choses n'en aillent pas mieux.

Quand d'ailleurs les Anglois auroient quelques succès en encourageant leurs pêcheries par des primes, la France devroit-elle se laisser séduire par cet exemple ? Les circonstances sont différentes entre ces deux nations. Les Anglois ont plus de motif de se livrer à la vie maritime, ils y sont même nécessités par leur situation, & cette nécessité n'existe pas pour la France.

misés sur l'industrie étrangere, nous répond-on. Mais n'oubliez donc pas qu'il s'agit ici de subsistances, que ces moyens forcés les renchérissent, que dès-lors leur consommation est bornée & leur effet restreint; qu'en forçant ainsi la nature, c'est aux dépens de la population, car par ce régime barbare vous tuez des hommes au lieu d'en produire, tandis que laissant venir dans vos ports avec abondance, le poisson de ceux qui n'ont pas mieux à faire qu'à le pêcher, vous accroiss. z infailliblement votre population.

Dailleurs, ces primes & toutes ces autres faveurs avec lesquelles vous voulez lutter contre la nature des choses, sur qui se répandent-elles? Est-ce l'individu même dont vous voulez faire un matelot qui en profite? Ne vous y trompez-pas, elles sont la proie de ce navigateur, qui ne sort de son cabinet que pour se promener sur la terre, ou sur les bords de la mer. Il commence par faire sa part, & soyez assuré que le gage qu'il offrira aux journaliers pour manœuvrer dans sa périlleuse entreprise, sera taillé avec parcimonie. Ainsi votre but est manqué.

Si vous avez absolument besoin de matelots qui fassent leur noviciat autour des écueils de Terre-Neuve & dans les mers du nord, un moyen plus simple, moins coûteux, plus sûr, & sur-tout exempt de fâcheuses conséquences, s'offre pour les former. Choisissez dans d'honnêtes familles des

jeunes gens, robustes, intelligens ; assurez-leur une récompense personnelle, si après un certain nombre de voyages, faits sur des vaisseaux pêcheurs, ils en rapportent des certificats de bonne conduite & d'expérience acquise par le travail. Obligez-les à ne monter que sur les vaisseaux des nations ou des villes pour lesquels ces pêches difficiles sont une ressource nécessaire. C'est là qu'ils acquerront de véritables lumières, & que joints ensuite à vos matelots exercés par le cabotage & la pêche sur vos propres côtes, ils formeront pour votre marine militaire des matelots expérimentés.

Ces mesures ne seront pas traversées par l'avidité des armateurs, & si vous les suivez de manière à ne jamais perdre la trace de vos jeunes voyageurs, si vous avez attention de n'en pas faire des importans, si vous leur inspirez & à leurs parens une juste confiance dans l'œil tutélaire que vous aurez sans cesse sur eux & dans votre générosité, il est impossible que cette marche ne réussisse mieux & ne vous coûte moins, que tous les armemens favorisés par des moyens surnaturels, moyens, sans lesquels cependant l'expérience les a démontrés impossibles (1).

(1) Rien n'est plus casuel pour la France que la pêche de Terre-Neuve ; voici deux années qu'elle est malheureuse. En 1785, une quantité de bâtimens François plus considérable qu'à l'ordinaire, a cru, pour accélérer la pêche, devoir prévenir la saison. Ils ont essayé d'afreuses tempêtes. Les vaisseaux dé-

Si nos observations sont fondées, s'il est vrai, comme le lord Sheffield en convient lui-même (1), que l'Amérique libre un jour l'emportera dans la pêche sur toute l'Europe, & fournira du poisson salé à très-bas prix dans tous les marchés, la France doit se hâter d'attirer chez elle, par la plus grande liberté & une franchise complete, le poisson Américain. Elle doit profiter des circonstances actuelles où les plus courts voyages sont sans con-

labrés ont gagné Terre-Neuve avec peine, & une partie du tems destiné à la pêche, ayant été employé en réparations, elle a été moins considérable & a causé beaucoup de pertes. Voilà des maeclots bien chèrement & bien tristement formés. Des pépinières si peu abondantes ne sauroient être bien fécondes en hommes.

(1) Le lord Sheffield, pour consoler sa nation & l'encourager au monopole de la pêche, prétend que la Nouvelle-Hollande, le Canada & l'Isle St. Jean surpasseront les Etats-Unis dans leurs pêcheries. Il est difficile de croire que ces établissemens prospèrent plus que les Etats-Unis, que même le voisinage de ceux-ci ne ralentisse pas sans cesse les progrès de ces établissemens, tant que la domination Angloise s'y fera sentir. Le colonel Champion est d'un avis contraire à celui du lord Sheffield. Ce lord paroît ne devoir être cru que dans les avantages qu'il accorde aux autres nations; car c'est bien à regret qu'il en convient, & il montre une crédulité enfantine pour tous les contes de vieilles femmes sur les défavantages des autres nations. Triste manie de rivalité qui aveugle les gouvernemens de tous les pays, qui les transporte sans cesse hors de chez eux, tandis qu'ils ont tant à faire, tant à conquérir dans leur propre enceinte; tandis que se réunissant tous pour affranchir le commerce, pour mettre fin aux monopoles, tous y gagneroient; car l'arène du commerce est vaste comme le champ du bonheur.

tredit

credit ceux qui conviennent le mieux aux Américains libres.

Ils portent beaucoup de poisson en Espagne, en Portugal. Il ne seroit pas impossible, que, pouvant trouver en France des retours plus variés, ils n'y portassent même les provisions destinées aux Espagnols & aux Portugais. Elles seroient alors voiturées par des caboteurs François, qui attendroient les vaisseaux Américains à leur arrivée, & les déchargeroient promptement du poisson que la France ne pourroit pas consommer (1).

Les Américains libres ne peuvent être attirés en Espagne & en Portugal que par les vins de liqueur. Ces vins ne nuisent pas à la consommation des vins François, ils sont assortiment. Il faudroit donc dans le nouveau cours de choses que nous proposons, qu'il y eût dans les ports François des dépôts commodes & non coûteux de ces vins recherchés dans tous les pays par les gens aisés, & regardés comme des cordiaux nécessaires, plus encore que comme des jouissances de la sensualité. Les magasins les mieux assortis sont ceux où le commerce fait abonder les denrées de toutes parts, & sa liberté seule les forme.

(1) Dans l'état présent des choses, le produit de la pêche Française ne peut passer en Espagne & en Italie que chargé par la ferme générale de droits d'entrée & de sortie. Le moyen de soutenir la concurrence des Américains dans les pays étrangers

Le lord Sheffield fait monter à 15 millions de liv. tournois en y comprenant le fret, le produit du poisson envoyé dans les marchés Européens sur des vaisseaux Américains ou Anglois; somme qu'il prétend avoir été presqu'entièrement remise à l'Angleterre en échange de ses manufactures. On doit croire que la part des Américains libres dans ce produit étoit considérable. Cet échange aura lieu dorénavant par-tout où les Américains trouveront plus d'avantages. La France doit s'empres- ser de leur en offrir, si elle veut obtenir la pré- férence pour ces échanges. Elle doit par conséquent affranchir de tous droits le poisson des Américains libres. Elle peut même sans leur nuire, affranchir celui des autres peuples pêcheurs (1). Les Amé- ricains pourront toujours pêcher à meilleur mar-

(1) Les pêcheurs François ne peuvent pas fournir à la France la moue qu'elle consomme; les Hollandois en fournissent beaucoup par Dunkerque & les Trois-Evêchés.

Les François n'ont point d'établissement à Terre-Neuve. Les bancs où ils peuvent pêcher ne sont pas les plus abondans en poisson.

Les Américains seuls peuvent pêcher toute l'année. Quand les François ne renonceroient pas à cette pêche éloignée, son produit ne suffiroit pas encore à leur consommation; c'est donc une nécessité pour eux d'ouvrir leurs ports aux Américains.

La pêche du hareng & du maquereau est une des plus abon- dantes pour la France. Son produit est cependant loin d'égalier la consommation. Les Anglois & les Hollandois sont plus à portée des lieux où se fait cette pêche.

ché que toute autre nation; il n'en est aucune qui puisse vendre à plus bas prix qu'eux, & par conséquent aucune qui puisse nuire à l'importation en France du produit des pêcheries Américaines.

En laissant ainsi l'introduction libre à tout le poisson étranger, on l'attirera, on le rendra très-abondant en France, particulièrement dans ses ports & sur ses côtes. Elles offrent une pépinière d'hommes si précieux! On en favorisera le développement & la multiplication, en rendant la subsistance facile, même à la classe la plus misérable.

Peut-être sera-t-on arrêté par la considération que les productions de la terre sont grévées d'impôts très-onéreux. Peut-être même en conclura-t-on que par justice & pour l'intérêt du propriétaire terrien, le poisson doit en supporter une partie. Ce seroit une erreur. Car en exemptant le poisson de droits, il devient pour tous un soulagement, un moyen de mieux supporter les charges territoriales. Si vous pouvez faire parvenir dans la cabane du laboureur des harengs, de la morue à très-bas prix, ne le soulagez-vous pas? Ne lui laissez-vous pas d'autant plus de ses propres productions à vendre pour payer l'impôt? La fiscalité toujours cruelle dans ses projets étendeurs, s'il intervient jusqu'à la jalousie pour en pallier l'injustice & le danger. On console de l'impôt sur la terre, par l'impôt

de liv.
ait du
ens sur
e qu'il
misé à
es. On
es dans
e aura
as trou-
empref-
la pré-
séquent
éricains
ffranchir
es Amé-
eur mar-

à la France
toannissent

Neuve. Les
bondaus en

Quand les
oignée, son
c'est donc
éricains.

s plus abon-
loin d'égalier
sont plus à

sur la mer (1) ; c'est consoler un malade en donnant la même maladie à ceux qui peuvent encore le servir.

Mais, dit-on encore, si l'on peut se nourrir au bord de la mer à meilleur marché que dans les terres, l'on s'y portera en foule & les terres seront désertes... Cette inégale répartition a déjà lieu dans tous les États qui ont des côtes, & le commerce en est la cause. Il est plus varié, plus fécond dans les ports de mer, que dans l'intérieur des terres ; il offre à l'imagination plus de ressources que la culture, & nous avons déjà remarqué, à l'article du tabac, que lorsque les terres sont chargées, l'industrie des villes & toutes leurs illusions suffisent pour y attirer les habitans de la campagne. Mais quel est le remède, contre ces émigrations ? Encore une fois, ce n'est pas certainement de dévouer à la misère les habitans des côtes, parce que les cultivateurs sont misérables. Il est un moyen plus naturel. Il consiste à faire

(1) On trouve dans les droits perçus en France sur le poisson, la même confusion que dans les autres branches d'impôts. Il y a trois ou quatre droits tant sur les pêches nationales que sur les étrangères. Il y a même des différences entre les pêches Françoises ; ainsi les habitans du Havre & de Dieppe payent deux tiers moins que ceux de St. Valery. --- Pour éviter les chicanes & les concussions des commis, auxquelles jamais un peuple libre ne peut s'accoutumer, il faudra nécessairement simplifier ces droits.

servir la population des ports de mer, & l'industrie qui peut s'y développer, à procurer des subsistances à très-bas prix & en si grande quantité, qu'elles puissent être facilement envoyées au secours des habitans de l'intérieur. Les rivières & les canaux qui tendent à la mer, en rendront le transport facile, & s'ils n'avoient été chargés des dépouilles de la mer, sans qu'aucun droit en augmentât le prix, qui doute qu'elles porteroient la joie & l'encouragement dans les campagnes ?

L'huile de baleine tient aux pêcheries. Elle est encore un des grands objets de commerce avec les États-Unis. Cette huile n'est pas uniquement produite par les baleines; on en tire abondamment des veaux marins, & peut-être d'autres espèces de poissons.

L'usage de cette huile est fort restreint en France (1). On y connoît peu celui du blanc de baleine, dont on fait de si belles chandelles. L'usage de l'huile s'étendra. Un particulier en a fait une entreprise considérable pour éclairer Paris, & sans doute qu'il ne s'est déterminé qu'après des

(1) Par des états qui méritent quelque croyance, il paroît qu'en 1784 l'importation en France de l'huile de baleine & des autres poissons pêchés par les François;

à l'égard de	1,610,669 liv.
Étrangère,	2,748,099

Le Portugal avoit presque fourni la moitié de cette dernière importation.

essais qui en ont prouvé la parfaite convenance , puisque le gouvernement seconde cette entreprise ,

Le lord Sheffield prétend encore que la saine politique fait aux Anglois la loi de prohiber ou au moins de décourager par des droits l'huile des Américains. C'est dans cet esprit que , pour favoriser celle du Canada & de la Nouvelle-Écosse , le gouvernement Anglois a imposé 450 liv. tournois par tonneau sur les huiles importées par les Américains lib.es.

Cette rigueur doit faire accueillir en France cette production jusqu'ici prosécrite. Cette introduction est d'autant plus nécessaire , que la pêche Françoisise de la baleine est ruinée. Bayonne , si célèbre autrefois pour cette pêche , l'a abandonnée ; Dunkerque qui continue d'armer , ne fournit que peu de cette huile , & elle est chère.

Soit que les François aillent au Nord , soit qu'ils aillent vers le Brésil , ils ont du désavantage. Sans asile en cas de malheurs , leur navigation est d'ailleurs plus longue & plus coûteuse que celle des autres nations qui pêchent la baleine. Il est donc sans contredit plus avantageux pour la France de recevoir l'huile des Américains libres , & de la payer avec ses vins & ses manufactures .

Le gouvernement François a bien senti la nécessité d'accueillir très-promptement les huiles Américaines. S'il ne l'eût pas fait , il en feroit ré-

filtré une émigration des pêcheurs Américains dans le Canada & la Nouvelle-Écosse. C'est ce qui fut sur le point d'arriver, quelque tems après la paix, dans cet isle de Nantucket, dont M. de Crevecoeur a fait une description si intéressante. Désespérés de se voir les ports de l'Angleterre fermés, & ne sachant où vendre leurs huiles, qui seules fournissent à tous leurs besoins, la plupart de ses habitans avoient résolu de passer dans la Nouvelle-Écosse, lorsqu'au moment du départ, ils reçurent une lettre de M. le marquis de la Fayette, qu'ils regardent, à juste titre, comme leur patron, comme leur pere. Ils se engageoient à prendre patience en attendant que l'administration supprimât ou réduisît les droits sur les huiles, & les droits ont été réduits pour un tems limité à la vérité; mais pendant ce tems les Américains libres doivent jouir pour leurs huiles de toute la faveur accordée aux nations étrangères les plus favorisées (1), & cette faveur ne peut manquer, en se joignant à tous leurs autres avantages, de leur donner une grande

(1) Tels sont les droits sur les huiles & dépouilles de baleine, perçus en France suivant les tarifs de 1664 & 1667. La baleine coupée & apécée par les François, 30 sols le cent peçant; les faons, 3 liv. par cent; la boutique d'huile de cinq cents livre, 3 liv. La baleine de pêche étrangere paye dans le premier cas 19 liv. dans le second 30 liv. & 12 liv. dans le troisieme. Les villes Anseatiques payent dans le premier cas 9 liv. dans le troisieme 7 liv. 10 sols. C'est ce dernier droit que les huiles Américaines doivent payer. Voyez d'ailleurs la lettre de M. de Calonne à M. Jefferson.

supériorité dans cette branche de commerce, aussi avantageuse pour la France que pour eux.

On ne peut pas se faire d'après l'ouvrage du lord Sheffield, qui paroît avoir tout calculé, une idée de la valeur de cet objet. Il dit, pag. 61, fixieme édition, qu'il en a été importé dans la Grande-Bretagne, venant du nord de l'Amérique & des possessions restées aux Anglois, 4862 tonnes par an depuis 1763 à 1770, & il évalue cette quantité à dix-huit millions de livres tournois en Amérique, & à vingt-cinq millions sur le lieu de la vente : puis à la pag. 62, il dit que les habitans de Nantucket ont gagné à la pêche de la baleine, depuis 25 jusqu'à quarante-cinq millions de livres tournois par an. Il est impossible qu'il n'y ait dans ces calculs de très-grandes inexactitudes.

Quoiqu'il en soit, les huiles de baleine offrent au commerce de France avec les États-Unis un objet d'échange considérable & qui mérite d'être favorisé (1).

(1) Il ne faut pas contraindre les faveurs accordées aux huiles Américaines, en s'obstinant malgré la nature, à vouloir, par d'autres faveurs, soutenir les pêcheries Françaises.

On a beaucoup parlé dans ces derniers tems du projet d'encourager les baleiniers Américains à venir s'établir sur les côtes de la France, & à former ses matelots à cette pêche. Les gazettes mêmes ont annoncé qu'invités par le gouvernement, quarante-cinq familles de Quakers de Nantucket étoient venues dans ce dessein se fixer à Dunkerque.

Il faut y joindre le blanc de baleine, & les chandelles faites avec cette substance; elles sont connues sous le nom de chandelles de spermaceti, & tiennent lieu de très-belles bougies. Les colonies Américaines en ont exporté, suivant le lord Sheffield, pour près de cinq cens mille livres tournois, dans les années 1778, 1769 & 1770, en les calculant à 32 sols la livre. Il est probable que ces chandelles seroient mieux fabriquées en France.

La nouvelle des gazettes est un conte, & le projet une chimere; il faut dire pourquoi; car il n'est rien de si absurde que les faiseurs de projets ne parviennent à persuader & à faire fonctionner.

D'abord les baleiniers Américains établis en France, ne rapprocheront pas de ses côtes les lieux où se fait la pêche de la baleine & de la morue, & c'est la distance, c'est le défaut d'aide qui occasionne les faux frais, les avaries, les dépenses énormes.

D'ailleurs ceux qui connoissent la pêche de la baleine, savent que, pour être faite avec succès, ou au moins telle qu'elle se fait par les Américains, cette pêche exige des mœurs particulières, une espèce de fraternité entre tous les matelots & les officiers, un intérêt pour chacun au moins proportionnel au succès de la pêche, de la sobriété, de l'attention, de la propreté même. Les François sont-ils susceptibles de prendre tout d'un coup ces mœurs?

Ceux encore qui connoissent les Quakers, voient l'impossibilité de pouvoir, sinon les attirer, au moins les fixer en France: ils quitteroient bientôt ou ils cesseroient d'être Quakers.

SECTION III.

BLEDS , FARINES , &c.

LES bleds & les farines étrangers entrent en France, en payant un droit trop léger pour les renchérir sensiblement. Les principes développés dans l'article précédent, à l'égard des subsistances, sont mis en pratique pour cette denrée. Nous observerons encore ici, que, suivant les mêmes principes, les produits de la pêche devroient, à plus forte raison, jouir de la même faveur. En effet, les encouragemens doivent avoir plus d'influence sur les produits de la pêche, que sur les récoltes des champs. Les premiers produits sont journaliers, faciles, n'exigent ni de grandes ni de longues avances, & ils payent à l'instant même la peine du pêcheur; tandis que la nature ne double pas dans une année les moissons, qu'elles sont incertaines, qu'elles exigent de grandes avances, & que leurs produits sont lents. Les encouragemens & sur-tout l'admission du poisson étranger, multiplieroient donc le produit des pêcheries avec bien plus de rapidité & de fécondité que celui de tout autre travail.

Il seroit superflu de retracer ici les avantages de l'admission en franchise des bleds étrangers; on a suffisamment écrit sur cette matière. Il est démontré que l'uniformité de prix que cette ad-

mission contribue à entretenir, est tout à la fois avantageuse au laboureur & au consommateur.

Mais la franchise des bleds étrangers a servi de prétexte, pour empêcher ou pour arrêter, selon les circonstances, la libre circulation en France des grains nationaux, d'où il est souvent résulté que la disette se faisoit sentir dans des provinces maritimes, en attendant que les bleds étrangers y arrivassent ; tandis que la province intérieure & même limitrophe, étoit dans l'abondance : régime tout à la fois absurde & barbare. Car la province où les grains abondoient, n'en fournissoit pas moins à l'autre, mais par le ministère des monopoleurs secrets qui, achetant furtivement, ne payoient le bled qu'à un prix beaucoup plus bas qu'il ne se seroit établi par un commerce libre, & le vendoient dans la province affligée de la disette beaucoup plus chèrement, que ce commerce ne l'auroit fait. Ces erreurs sont trop grossières & trop funestes pour durer toujours. La pleine, entière & constante liberté du commerce des grains, doit enfin prévaloir par-tout. Mais qu'on ne s'y trompe pas : elle n'existera, elle ne produira tous ses bons effets, que lorsqu'elle sera rendue inaltérable, quelles que soient les circonstances.

Peut-être n'est-on pas encore arrivé en France à ce point. Les timides suppositions des esprits peu généralisateurs en imposent toujours plus ou

moins à l'administration. Le marchand de grains, le plus utile de tous les marchands, quoiqu'en pense le vulgaire, qui, par défaut d'instruction, confond toujours le marchand de bled avec le monopoleur; ce marchand, craint toujours des exceptions arbitraires, des défenses subites, des coups d'autorité inattendus. Cet état d'incertitude arrête l'établissement solide du système de la véritable liberté, & delà résultent des inconvéniens nombreux, que n'entraîneroit pas même tout autre régime, pourvû qu'il fût fixe & qu'il offrît des bases certaines au calcul.

Mais comment pourroit-on former une législation sur les grains, qui ne fût pas celle de la liberté, & qui cependant offrît de pareilles bases? Cette entreprise est inexécutable. Chercher d'avance, quelles seront les regles particulieres pour tous les cas, quand ceux-ci sont de nature à mettre en défaut la prévoyance, c'est chercher une chimere. Il faut, pour ne pas tomber en contradiction, opter ici entre l'arbitraire & la liberté. Mais l'arbitraire ne présente qu'une perspective nécessairement décourageante. Aucune propriété n'est certaine sous ce régime. Quand il existe, le marchand & le cultivateur sont forcés d'exposer leurs fonds à une loterie dont les chances sont incalculables; car il faut qu'ils prévoient les fautes, informations, les erreurs, les manœuvres d'un intérêt différent du leur & même de l'intérêt public, les attentats de la force, &c. & si

toutes ces considérations doivent entrer dans les élémens de leurs calculs, comment fonderoient-ils des espérances sur des bases aussi variables?

La liberté consistant au contraire dans le choix que chacun peut faire du parti qui lui convient le mieux suivant la circonstance du moment, offre un point fixe. C'est une règle générale : elle s'applique à tous les cas, & l'espoir du gain est toujours accompagné de la certitude déterminante, qu'on fera maître de toute son industrie, maître de combiner ses spéculations, d'après des causes que le pouvoir humain ne peut enchaîner.

De cette vérité démontrée ; qu'en tout état de cause, le premier besoin du commerce des grains, est une règle fixe ; résulte la nécessité d'embrasser le système de la liberté, & de le protéger dans toute son étendue, sans y apposer aucune condition qui la restreigne (1). Cette nécessité d'une règle fixe, devrait seule déterminer les gou-

(1) Un administrateur a proposé d'introduire la liberté du commerce des grains, avec la faculté réservée aux provinces de réclamer, dans certains cas contre l'exportation à l'étranger. Mettre une pareille clause au système de la liberté, c'est détruire d'une main ce qu'on bâtit de l'autre. Point de condition ou point de liberté.

On pourra nous opposer l'exemple des Anglois, qui quelquefois prohibent l'importation ou l'exportation. Mais observez que les Anglois ont fixé d'avance le prix du bled qui détermine les prohibitions. Voilà donc une loi fixe, & qui, par conséquent, ne dérange point les spéculateurs, comme la loi arbitraire.

vernemens, quand d'ailleurs le système de la liberté ne seroit pas démontré le meilleur à tout autre égard. Mais ce système est en outre le préservatif le plus sûr contre ces alternatives d'abondance ruineuse & de disette plus ruineuse encore, qui, l'une & l'autre, sont des calamités, par-tout où les impositions sont considérables.

S'il faut en croire le lord Sheffield, l'Amérique a exporté en 1768, 1769 & 1770 près de quinze cens mille quintaux de bled, ce qui seroit cinq cens mille par an, dont la Grande-Bretagne ne consommoit que trente-deux mille. Le reste a dû être principalement transporté en Espagne, en Portugal, & dans les ports de la Méditerranée.

Ce même lord observe que, l'Europe ne se trouvant pas constamment dans la nécessité de recourir aux bleds d'Amérique, les États-Unis ne peuvent pas mettre les bleds & les farines au rang de ces productions qui fondent un commerce essentiel & durable (1).

(1) Nous n'avons aucune expression simple en France pour traduire *staple commodities*; mots par lesquels les Anglois désignent ces sortes de productions du sol ou de l'industrie, tellement naturalisées, qu'elles sont partie essentielle de la richesse nationale, & qu'on en favorise le commerce par de grands établissemens, tels que des bâtimens publics, des dépôts, & des places ou marchés destinés à ces productions. On appelle ceux-ci *staple*, d'où s'est formé naturellement *staple commodities*,

Nous n'avons pas assez de lumières de détail sur le commerce des grains des États-Unis, pour ne pas devoir nous renfermer dans des généralités sur ce commerce. Mais quels que soient les besoins des grains en Europe, il suffit que cette denrée y soit d'une part exposée à beaucoup de variations, & que de l'autre elle puisse être conservée aisément & sans beaucoup de frais, pour que les Américains libres soient fondés à la mettre au rang de leurs moyens d'échange. De là résulte une seconde vérité, c'est que ces besoins de grains s'étendant à toute l'Europe, la France doit s'empres- ser d'en être le magasin, puisque l'Angleterre l'étoit ci-devant. Il seroit donc avantageux de construire dans les ports francs ouverts aux États-Unis, des dépôts commodes pour recevoir & conserver les bleds Américains. Par ce moyen ces bleds seroient toujours prêts à être transportés par-tout où le prix les appelleroit. Ces mêmes ports

merchandises d'étape. Nous n'avons point, comme les Anglois, l'heureuse liberté de faire des mots. Leur langue s'enrichit, leur élocution devient rapide, & nous, nous per- ons toujours dans des circonlocutions traînantes, pour désigner une chose dont le mot nous manque; inconvénient beaucoup plus nuisible à l'instruction & à la clarté qu'on ne pense. Cette remarque n'est pas ici hors de place. C'est à ceux qui font les choses, qui vivent avec elles, dont la vocation est d'en traiter sans cesse, c'est à eux de créer les mots qui les expriment nettement & promptement.

francs étant des dépôts où se rassembleroient les objets nécessaires aux États-Unis, le commerce des bleds avec l'Amérique acquerroit par-là une continuité avantageuse aux deux nations : avantageuse à l'Amérique, parce que la certitude d'un lieu de dépôt sûr & peu coûteux, détermineroit des expéditions de grains plus fréquentes : avantageuse à la France, parce qu'outre la présence continuelle d'une denrée importante, présence qui la garantit de toute manœuvre d'un monopole intérieur, ces dépôts fourniroient un aliment presque continuél au cabotage, depuis le nord de la France jusques au fond de la Méditerranée.

C'est l'avantage des ports francs de favoriser le cabotage, la meilleure école des mariniers; & les entrepôts qu'ils facilitent, procurant une grande économie de tems aux grands commerçans, leur font préférer ces ports à tous les autres.

La culture & les défrichemens doivent nécessairement donner dans les États-Unis un superflu en bled très-considérable. Ce superflu augmentera même, long-tems avant que le rapport de la population avec le produit des terres ait changé; & puisqu'il convient aux Américains libres d'être agriculteurs, la France n'a-t-elle pas un moyen sûr d'attirer chez elle leur principal commerce, en leur offrant de vastes magasins pour leurs grains &

Et leurs farines (1) où la commodité du dépôt se réunit à la sûreté de la conservation?

D'ailleurs, puisque la France ne recueille pas tout le bled qu'elle consomme (2), qu'elle est obligée d'en tirer du Nord, de la Sicile & des côtes d'Afrique, celui des États-Unis doit lui convenir encore mieux, & par deux raisons. 1^o. Il doit être à meilleur marché, comme étant le produit d'un peuple agriculteur, neuf, & non grevé d'impositions; & en second lieu, ce même peuple a des besoins plus étendus & plus variés des productions de la France que les pays méridionaux de l'Europe. L'Américain libre peut en échange de ses bleds, recevoir des vins, des

(1) Le commerce des farines est moins sûr que celui des grains; les farines s'échauffent; & d'ailleurs on préfère en général les grains, pour conserver dans le pays de la consommation, le produit de la main-d'œuvre qui les convertit en farine. Les Américains ignorent peut-être qu'en France la perte des farines gâtées est d'autant plus grande, qu'alors elles payent un plus gros droit: saines, elles ne doivent qu'un sol par quintal d'entrée & circulent en franchise; gâtées & destinées alors pour les amidons, elles paient 30 sols par quintal.

(2) C'est un fait certain, quoiqu'il contredit l'opinion vulgaire. Un autre fait, qui n'est pas moins vrai, & qui prouve la nécessité d'admettre des bleds à bas prix, tels que ceux de l'Amérique, c'est que les trois quarts des habitans de la Beauce, de cette province qui produit de si beau bled, ne mangent que du pain noir, & n'en mangent pas encore suivant leur appétit --- Que doit-ce être des autres provinces qui ne recueillent pas de bled?

huiles fines & des fruits de la France. Le Napolitain, le Sicilien & l'Africain ne peuvent pas le payer de la même manière.

Enfin, il est une autre considération favorable à l'importation des bleds d'Amérique : ils peuvent arriver facilement à Honfleur (1) : là ils pourroient être emmagasinés, & subir tous les procédés nécessaires à leur conservation ; procédés devenus très-simples & très-peu coûteux (2). Ces établissemens entretiendroient une masse considé-

(1) Si nous citons Honfleur, c'est que ce port, par diverses circonstances locales qu'il est inutile de détailler ici, est destiné par la nature à devenir un jour, si du moins ses indications sont suivies, à devenir l'entrepôt d'un grand commerce, & surtout de celui des États-Unis avec la France. Le projet d'en faire un port franc est aujourd'hui sur le tapis, & il est du plus grand intérêt pour la France qu'il réussisse.

(2) Ils ne consistent plus que dans des magasins placés au grand air, ouverts aux vents secs, & construits de manière qu'on puisse remuer le bled facilement. Cette opération, faite de quinzaine en quinzaine, dans un tems convenable, n'a besoin que d'être renouvelée un certain nombre de fois, pour qu'on puisse ensuite laisser le bled en tas, sans avoir à craindre qu'il s'échauffe. Il existe à ce sujet des expériences faites avec soin. On peut, sur la conservation des bleds, citer la méthode pratiquée à Genève, où le gouvernement a établi un de ses plus grands revenus sur la vente du bled au peuple, & où l'intérêt l'a par conséquent conduit à perfectionner l'art de le conserver. Au reste, dans des dépôts uniquement destinés au bled des commerçans, le même bled ne séjourne jamais assez long-tems pour qu'il soit difficile d'en prévenir le dépérissement. Il y a quelques raisons de croire que l'air salin de la mer est favorable à sa conservation.

table de bled étranger à portée de la capitale; avantage plus grand qu'on ne pense. Les hommes suivent les subsistances, & les villes si immensément peuplées attirant les subsistances d'un grand circuit, il ne reste bientôt plus dans les campagnes que le laboureur. Car le consommateur que son fort y fixe, ne tarde pas à trouver trop chère la denrée pour laquelle la capitale lui fait concurrence, & il se hâte, ou d'y accourir, s'imaginant que les moyens plus nombreux de subsistances y rendent la cherté moins pesante & moins sensible, ou de s'éloigner de ce circuit pour éviter l'effet de cette concurrence.

En favorisant les magasins des bleds étrangers, & sur-tout des bleds Américains, on forceroit en quelque sorte la consommation des bleds nationaux dans les campagnes, & par-là peut-être on arrêteroit l'émigration de ces habitans, que l'engouement de denrées dans les villes y attire perpétuellement, & qui rendent les terres désertes.

Il est encore d'autres motifs qui peuvent engager la France à accueillir les bleds Américains. Elle en a besoin pour les vastes magasins que les forces de terre & de mer, que les disettes assez communes la forcent de maintenir.

Qui l'empêcheroit encore de se payer avec cette denrée des secours qu'elle a prêtés aux Américains, & dont leur situation retarde le remboursement? Mais il faudroit que la main de ces entrepreneurs

avidés, dont la capitale fourmille, ne vint pas fouiller cette opération patriotique & généreuse, qui seroit utile aux deux nations.

Qui pourroit enfin empêcher le gouvernement de former des magasins de bleds Américains, dans les Isles à sucre Françoises, que des ouragans, des incendies, & d'autres accidens imprévus exposent si souvent à la famine, parce que leur approvisionnement très-borné se fait par le monopole qui porte peu, pour vendre cher ?

Ce n'est pas ici le lieu de développer nos idées à ce sujet ; nous ne traitons pas encore des rapports des États-Unis & des Isles à sucre Françoises. Peut-être examinerons-nous un jour cette matière importante & délicate ; mais en attendant, le fait suivant nous a conduits à croire, que des magasins de bleds Américains dans ces colonies seroient non-seulement utiles, mais même nécessaires. Ce fait est raconté dans une gazette approuvée par le gouvernement, à laquelle on doit, au moins cette fois-ci, accorder une pleine foi ; car on sait avec quelle circonspection on permet la publicité des calamités publiques qui dérivent d'un monopole protégé.

Nous nous bornerons à copier l'article de cette gazette, « Extrait du Journal Général de France, du samedi 24 février 1787.

De St. Domingue. Une lettre du Cul-de-Sac,

du 11 décembre dernier, annonce une épidémie générale sur les blancs dans la plaine, au Port-au-Prince; les enterremens s'y font par douzaine. Il seroit bien malheureux qu'elle fut occasionnée par la mauvaise qualité des farines qu'on y porte d'Europe. Ce qu'il y a de très-certain, c'est que depuis la paix, les habitans n'ont cessé de se plaindre de leur cherté, rareté, & mauvaise qualité. Les lettres du 8 octobre mandoient qu'ils payoient le pain 15 sols la livre, & souvent à la veille d'en manquer, si bien qu'un particulier d'ici envoya des ordres à un négociant de Bordeaux pour faire passer des farines à son fondé de procuration; & sa surprise est vraiment désespérante d'apprendre aujourd'hui qu'elles se sont trouvées aussi mauvaises que les autres. (*Extrait des Affiches de Bretagne*).

SECTION IV.

MATS, VERGUES, ET AUTRES BOIS POUR
LA MARINE.

LA France, comme les autres États Européens qui ont une marine militaire & marchande à entretenir, tire ces bois de la Livonie & de la Russie. Ce magasin général commence à s'épuiser; la qualité des mâts n'y est plus si bonne. Ce commerce a d'ailleurs le désavantage pour la France d'exiger des remises considérables en argent, sans compter les désagrémens d'une navigation dan-

reuse, souvent interrompue par les glaces, & la d'une concurrence de plusieurs nations, que leur proximité & une foule d'autres circonstances naturalisent, pour ainsi dire, dans les ports & les mers du Nord; avantages que ne peuvent avoir les François.

Ces considérations doivent déterminer la France à tourner ses regards vers les États-Unis, pour les bois nécessaires à sa marine, & sur-tout pour les mâtures. Si elle peut y faire ses approvisionnements en ce genre, il est hors de doute qu'elle y trouvera des avantages plus réels que ne peut lui en offrir le Nord de l'Europe, soit pour la manière de payer les bois, soit pour la navigation qui est bien moins dangereuse, bien moins incertaine, que celle de la Baltique.

Pourquoi d'ailleurs les mâts & les bois de construction produits par le sol des États-Unis ne conviendroient-ils pas à la France? On n'oppose à cet article qu'une objection, & c'est un préjugé qui le donne.

On prétend en France que leur qualité est très-inférieure à celle des bois de la Baltique. On va même jusqu'à soutenir qu'ils sont impropres pour la construction des vaisseaux. Nous avons lieu de croire ce jugement non-seulement précipité, mais encore dicté ou par l'ignorance, ou par la partialité de quelques personnes intéressées à ne voir

arriver dans les chantiers François d'autres bois, que ceux du Nord de l'Europe.

Il n'est pas dans les loix de la nature, que d'immenses contrées, dont les aspects sont aussi variés qu'ils peuvent l'être en Europe, & dont le sol offre les mêmes diversités, ne produisent que des bois d'une qualité généralement inférieure. Il doit en être de l'Amérique comme de l'Europe. Les qualités des bois varient dans notre continent, suivent le climat, la nature du sol, & les autres circonstances. S'il est même des bois qui doivent naturellement être d'une qualité inférieure & le devenir de plus en plus, ce sont ceux d'Europe, parce que les forêts qui produisoient la meilleure, sont épuisées ou s'épuisent journellement? D'ailleurs il est des regles pour couper les bois, & pour les gouverner, avant qu'ils soient mis en œuvre; si elles sont négligées, la qualité du bois s'altère plus ou moins. Or n'est-il pas possible, que, par défaut d'expérience, ou par d'autres circonstances (1)

(1) Par exemple, la coupe des bois a sa saison: & pour en faire une immense, pour ne pas laisser échapper le moment favorable, il faut donc tout abattre à la fois & rassembler un grand nombre de bras. Or les Américains n'ont pas ces bras si nombreux. Il faut encore laisser ces bois à l'air ou dans l'eau long-tems avant de s'en servir: & les Américains pressés par le besoin, ne pouvoient pas toujours faire ce sacrifice de tems. Il ne faut donc pas rejeter les défauts des bois venus d'Amérique sur leur nature, mais sur les circonstances d'usage.

momentanées, les Américains n'ayent pas encore pu pratiquer ces regles, & que la qualité de leurs bois en ait souffert ?

Des informations mieux dirigées, un examen plus attentif détruiront sans doute dans peu ce préjugé contraire à la qualité des bois Américains; préjugé d'autant plus fâcheux, qu'il priveroit le commerce entre la France & les États-Unis d'un objet très-important pour les deux nations.

Si la France veut sérieusement s'éclairer sur ce point, qu'elle consulte les ennemis même de l'Amérique; qu'elle consulte le lord Sheffield, si sobre d'éloges, quand il faut en accorder aux Américains libres. Il dit expressément (1) « que les négociateurs du traité de paix qui ont cédé le territoire de Penobscot, à l'est de la baie de Casco, appartenant à la Grande-Bretagne, méritent la plus sévère censure; que cette contrée produit sans contredit les meilleurs bois. La côte, ajoute-t-il, est couverte de bois propres pour la navigation & autres usages, & en quantité suffisante pour remplir les besoins de la Grande-Bretagne pendant des siècles. Le pin blanc, connu en Angleterre sous le nom de pin de Weymouth ou de la Nou-

table; Ce raisonnement renverse tous les faits que la partialité de l'intérêt personnel a jusqu'à présent avancés contre les bois d'Amérique libre.

(1) Sixième édition, pag. 89.

velle-Angleterre, abonde dans ce territoire; il est incontestablement le meilleur pour les mâtures, & il y croît à une prodigieuse hauteur ».

Ce fait nous est confirmé par des hommes éclairés, qui ont voyagé & long-tems résidé dans les États-Unis. Ils assurent qu'ils produisent tous les bois dont nous avons besoin pour nos mâtures, & que le pin blanc des rivières de Connecticut, Penobscot, Kennel ek, est au moins égal en qualité à ceux du Nord de l'Europe. Les constructeurs de Philadelphie l'estiment tellement, qu'ils commencent à s'en servir pour le bordage des vaisseaux au-dessus de la flotaison.

Le chêne verd, dont la Géorgie offre de si belles forêts, réunit les qualités les plus précieuses. On peut en tirer de la baie de Ste. Marie, d'une écartilure plus considérable, que celui qui vient du Levant & de l'île de Corse. Il est compacte, les vers ne l'attaquent jamais, & la durée en est sans égale. Le pied cube pèse 95 livres, c'est-à-dire, 20 livres de plus que le chêne blanc dont on se sert ordinairement. Telle est sa solidité, qu'on peut diminuer de près de moitié, l'épaisseur des membres pour lesquels on l'employe (1).

(1) Le chêne verd de la Caroline est le plus dur des bois connus. Les vaisseaux qui en sont construits ont une très-longue durée. Voyez d'ailleurs ce que le colonel Chacapon dit sur les bois d'Amérique, dans différentes parties de son ouvrage, où il récite l'opinion du lord Snellicar sur les mats d'Amérique.

Le lord Sheffield après avoir dit qu'on ne trouvoit point de bois propres aux mâtures, au sud du 41^e. degré, déclare cependant que le pin jaune des États du Sud fournit de grands mâts pour la marine marchande (1). Le blanc & le jaune font d'une qualité supérieure à celle des autres pins. Le grain en est fin, celui du jaune est plus ferré. Tous ces pins s'employent pour la construction des maisons & des vaisseaux, & pour tous les autres usages auxquels le pin s'applique, soit en pièces équarries, soit en planches ou plâteaux.

Enfin, lorsqu'on voit la Grande-Bretagne mettre du prix aux bois Américains, lorsqu'on voit qu'avant la guerre, elle avoit fait arpenter un canton de six cens mille acres dans la province de Saggadahock où se trouvent les plus beaux pins blancs, qu'elle y y tenoit un agent pour faire abattre ces pins sur la neige, & les faire embarquer sur de longs vaisseaux construits exprès (2), on a peine à

(1) Page 53, sixième édition, on lit la note suivante. » Les mâts d'Amérique sont inférieurs à ceux de Riga, mais ceux-ci sont très-coûteux par le chemin qu'ils ont à faire, & les droits considérables qu'ils acquittent à Riga. En tems de guerre les grands mâts coûtent, vendus en Angleterre, deux, trois, jusqu'à quatre cens livres sterling. Les plus grands mâts dont on se serve dans la marine, ont 36 pouces de diamètre & viennent d'Amérique. On préfère maintenant les grands mâts faits de plusieurs pièces ».

(2) Voyez les Lettres du Cultivateur Américain, tom. II, pag. 26. Cet estimable écrivain a pris lui-même la peine d'ap-

concevoir que la France soit indifférente sur les bois de toute espèce, qu'elle peut tirer des États-Unis, en échange de ses productions.

S E C T I O N V.

FOURRURES ET PELLETERIES.

LE lord Sheffield, que nous citons toujours avec confiance lorsqu'il décrit les avantages des États-Unis, ne leur abandonne pas celui d'être entièrement les maîtres du commerce des fourrures; mais il les regarde comme des concurrens dangereux pour le Canada, & c'est avec raison.

La proximité des grands établissemens que les Américains libres forment aujourd'hui à *Pittsburg* & dans plusieurs autres endroits de leurs possessions ultramontaines, doit insensiblement leur donner de grands avantages dans ce commerce, & leur faire partager avec le Canada les profits presque exclusifs dont cette province a joui depuis 1763.

porter en France une grande quantité d'échantillons des différentes sortes de bois qu'on trouve dans les États-Unis, & qui sont propres par leurs divers usages au commerce. On est étonné de la variété de ces bois. Le lord Sheffield porte à près de 2000 tonnes la quantité de bois Américains exportés annuellement pour l'Angleterre, en calculant sur l'exportation des années 1763, 1769 & 1777. En 1763, l'entrepreneur Anglois payoit dans la Nouvelle-Angleterre 75 liv. sterling pour un mât de 33 pouces, & ainsi en diminuant jusqu'à 11 liv. pour un mât de vingt-quatre pouces. En 1769, ces prix avoient baissé de 20 pour cent.

En effet les régions situées entre les eaux du lac *Ontario* & celles du *Mississipi*, traversées par cette foule de rivières qui tombent dans le Sud & Nord-Ouest de *l'Érié*, du *Michigan* & du *Supérieur*, jusqu'au *Ouisconsin* (1), & même jusqu'au lac des bois ; les grands travaux auxquels les Virginiens sont occupés dans ce moment, pour perfectionner la navigation du *Potowmack* jusqu'au pied des Allé-Gheny ; la probabilité d'une autre communication avec les eaux ultramontaines, par le moyen des branches occidentales de la *Susquehanna* (2) ; sans omettre la facilité avec laquelle les habitans de l'État de New-York alloient à *Niagara*, avant la guerre, en remontant de leur capitale la rivière d'Hudson jusqu'à Albany, delà celle des Mohawks, traversant le petit lac d'Onéida, & au moyen de quelques portages faciles, descendant la rivière d'*Oswégo*, dans l'embouchure de laquelle l'*Ontario* forme un excellent havre ; toutes ces raisons, & plusieurs autres qui tiennent non-seulement à la géographie, mais au climat, à la proximité, &c. doivent mettre au pouvoir des Américains dans peu d'années une grande partie du commerce des fourrures.

Ces avantages seront encore bien plus certains lorsque les Anglois auront évacué les forts de Nia-

(1) Grand fleuve qui tombe dans le *Mississipi*, à 700 lieues de la mer.

(2) La Juniata, le Negro & le Cayuga.

gara (1), le grand établissement du détroit (2), & celui de Michillimackinack (3). Quoique par le traité de paix, ils doivent jouir en commun avec les Américains des portages de la navigation des lacs, cependant ils n'en pourront pas davantage faire concurrence à ces derniers; car il faut observer que la partie du Nord & Nord-Est du continent, compris dans les limites Angloises, jusqu'au territoire de la baie d'Hudson, est infiniment plus montueuse, plus froide, plus stérile & n'est traversée que par des rivières pleines de chûtes & de *rapides*, & que par conséquent ce commerce ne se fera plus avec autant de facilité & ne sera pas aussi abondant.

Il leur restera encore exclusivement la communication de Mont-Real avec les *pays d'en haut*, par la grande rivière des Outawas, qui tombe dans le fleuve St. Laurent, au lac des deux montagnes, à 3 lieues de cette ville; mais sa rapidité ou plutôt ses fureurs & ses chûtes éternelles rendront toujours cette voie, si non impraticable, du moins dispendieuse & précaire (4).

(1) Fort important qui commande le portage de 13 lieues, qui sépare les lacs Érie & Ontario.

(2) Ville fondée par les François sur le détroit de Ste. Claire, qui porte les eaux des lacs Michigan & Huron dans l'Érié.

(3) Fort & établissement à la Pointe, dans l'île de ce nom, qui commande le portage & le passage des chûtes de Ste. Marie, par où les eaux du lac supérieur tombent dans celles du Huron.

(4) Ces détails nous ont été fournis par M. de Crevecoeur, qui a parcouru cette immense contrée.

Les fourrures exportées du Nord de l'Amérique dans la Grande-Bretagne, ont monté annuellement pendant les années 1768, 1769 & 1770, à près d'un million de livres tournois, évalué au prix du port de l'exportation. Celle des peaux de daim a été de huit cens mille livres, non compris les cuirs que les Américains recevoient en échange à la Jamaïque & dans les établissemens Espagnols.

Les ventes des fourrures du Canada qui se font à Londres à chaque printems, produisirent en 1782, quatre millions sept cens mille livres tournois, un peu plus en 1783, & en 1784 elles ont passé cinq millions. Toutes ces fourrures sont payées par les manufactures Angloises, & le quart en est préparé en Angleterre, où il double de valeur. Or ce riche commerce, qui se fait par Quebec, tombera certainement, dès que les forts & les contrées qu'ils commandent, auront été restitués aux Américains. Peut-être est-ce plus cette considération, que la commisération inspirée par le sort des loyalistes Américains, qui arrête la restitution, dont les Anglois n'envisagent le moment qu'avec douleur.

Aussi pour parer au coup que doit porter cette restitution au commerce des pelleteries en Angleterre, le lord Sheffield, après avoir exposé l'état des choses, conseille-t-il à sa nation de n'exiger aucun droit sur les fourrures destinées à la consommation étrangere, afin d'encourager les

Américains à faire passer les leurs en Angleterre par Québec. Il l'invite sur-tout à tourner son attention sur la baie d'Hudson, & à traiter avec la compagnie qui possède le commerce exclusif de cette baie, pour le rendre à la liberté, ainsi qu'on a traité avec la grande compagnie d'Afrique.

Ces judicieux conseils indiquent à la France ce qu'elle doit faire de son côté, pour attirer dans ses ports les fourrures & les pelleteries des Américains libres.

Croiroit-on que l'esprit de monopole a déjà jetté ses regards avides sur ce commerce, pour l'envahir? Des banquiers de Paris ont déjà proposé une compagnie *par actions*, dont une partie appartiendrait aux Américains & l'autre aux François. Ils fondent la nécessité de cette compagnie sur ce qu'il est impossible, à de simples particuliers de faire des avances considérables, pour les achats préliminaires qu'exige ce genre de commerce.

Éternel mensonge des monopoleurs! Mensonge avec lequel ils ont englouti & même anéanti les branches du commerce le plus avantageux qu'offroit la France! Mensonge qu'il importe de démasquer ici; car s'il séduisoit le gouvernement, s'il étoit cru, adopté, il arrêteroit les liaisons avec les États-Unis, il décourageroit l'industrie & l'activité Française, & peut-être même parviendrait-il à étouffer ce commerce qui ne fait que de naître.

En effet, les productions Américaines que les François peuvent recevoir des Américains libres, en échange des productions Françoises, font la plupart d'une valeur peu considérable, relativement à leur volume. Cependant il se rendra en Amérique, par les paquebots qui viennent d'être établis, des marchands François avec de petits assortimens tirés de diverses manufactures du royaume. Il est même à souhaiter, comme nous l'avons déjà remarqué, que le commerce avec les États-Unis commence de cette manière, que beaucoup d'individus soyent encouragés à aller en Amérique, fonder le terrain, acquérir des lumières, en portant avec eux des articles qui peuvent s'y consommer, & qui leur sont particulièrement connus.

Il est donc important qu'ils puissent trouver la plus grande variété possible d'objets à prendre en retour. Or, les plus commodes pour eux sont ceux qui renferment le plus de valeur sous un moindre volume. Il ne faut donc pas que le monopole leur enlève les fourrures; c'est de toutes les marchandises Américaines la plus précieuse, pour cette utile manière de commencer le commerce entre la France & les États-Unis.

Les projecteurs de ce monopole ajoutent, que la compagnie Angloise établira des dépôts à New-York & à Baltimore, si on ne la prévient pas.

Mais de quelle compagnie parlent-ils? Est-ce de celle

celle d'Hudson? Elle n'a de privilege que pour la baie d'Hudson, où elle fait languir les affaires, bien loin de les animer. Le lord Sheffield propose même, comme nous l'avons déjà observé, que le gouvernement lui rachete son privilege, pour rétablir la concurrence. Peut-on croire d'ailleurs que les commerçans Anglois redoutassent beaucoup la concurrence de cette compagnie, & celle de compagnies étrangères, quelles qu'elles fussent?

Les rentrées, insiste-t-on, des fonds avancés seront lentes. Mais ce charitable monopole, qui s'occupe si patriotiquement de l'intérêt des commerçans, ne fait donc pas que ces lenteurs n'ont jamais arrêté l'activité croissante d'aucun commerce, quand il peut les supporter; & que, lorsqu'il ne le peut pas, les compagnies elles-mêmes, incapables de soutenir toujours un fardeau qui ne fait que s'accroître, se ruinent enfin, après avoir long-tems tenu dans les fers l'industrie particuliere. C'est un fait que prouve l'histoire de toutes les compagnies. Là où la prospérité les a suivies, la liberté Peût portée à un plus haut degré, & souvent elle eût soutenu ces genres de commerce qui sont tombés dans le néant, parce qu'ils étoient dirigés par l'influence pernicieuse du monopole. D'ailleurs, il ne s'agit ici, ni d'un commerce lointain, ni d'un commerce nouveau pour la France. On doit se rappeler l'état florissant où il étoit avant la perte du Canada, car les flétris-

fantes mains du monopole ne s'en étoient pas emparé.

Envoyez des marchandises essentiellement convenables ; que vos envois soient dirigés par cette prudence éclairée (1), fruit de l'expérience ; rap- portez d'autres marchandises convenables à votre pays ou à la consommation étrangere, & les avances ne feront pas si longues. Puis combien le poids de ces longues avances s'allège, en se subdivisant entre tous ceux qui prennent part au commerce libre !

Est-il d'ailleurs présumable que les Américains

(1) On a fait en France des envois qui caractérisent, d'une manière frappante, le besoin qu'on y a d'instruction dans plus d'un genre. Quelques négocians, regardant les Américains libres comme une peuplade à demi-savage, & comptant sur leur admiration pour nos modes, leur ont envoyé des chapeaux bordés, des fracs rouges fort élégans, des vestes de soie bariolées, & une toale d'annes fivoliées. Ils ne savoient pas que les Américains ont les mœurs des Anglois, des Allemands, qu'ils sont graves & instruits, que Philadelphie & Boston sont, pour ainsi dire, des faubourgs de Londres. Ces bévues en commerce proviennent de la manière légère avec laquelle les François voyagent & observent. Ils n'ont point cette défiance d'eux-mêmes, cette modestie intéressante qui prévient, & facilite les communications & l'acquisition des connoissances utiles & sûres. La haute opinion qu'ils ont de leurs forces nationales, leur inspire une suffisance personnelle, insupportable & mal fondée ; car enfin y a-t-il quelque rapport entre les bras qu'on peut armer, & les lumières de l'esprit ? Qu'on nous pardonne cette observation sévère. Elle est importante pour les voyageurs François. Elle prévient des entreprises ruineuses, parce qu'elles sont fondées sur l'ignorance & la présomption.

libres assujettissent chez eux au monopole le commerce des fourrures? N'ont-ils déployé toutes les lumières qui les distinguent, que pour adopter les vues étroites de nos agioteurs, nos malheureux systèmes de compagnies privilégiées, systèmes si nuisibles à l'esprit public, à la liberté, à la morale, à la vraie prospérité publique? Ignorent-ils que si le défaut de moyens enchaînoit les efforts particuliers des commerçans François, d'autres commerçans peuvent les remplacer? Et combien est grande, à cet égard, la puissance des Anglois & des Hollandois! Combien celle des Espagnols même pourroit le devenir, s'ils vouloient adopter les bons principes, ceux qui résultent de la possession des mines (1)!

Non sans doute, les Américains libres ne se laisseront pas enchaîner par les liens d'un triste & stérile monopole, pour se conformer aux vues intéressées des banquiers de Paris. Qu'ils se défient des projets des monopoleurs: tant d'exemples récents nous apprennent que, sous un voile brillant, la plupart de ces projets ne cachent qu'une spéculation d'agiotage, & la compagnie projetée des peilleteries, pourroit bien n'être qu'une de ces spéculations. Car depuis que l'agiotage donne aux actions une valeur qu'elles n'ont pas, qu'importe

(1) Voyez le Tableau de l'état actuel de la Banque de St. Charles, pag. 69 & suivantes.

que le plan d'une compagnie soit bien ou mal calculé, pourvu qu'il soit adopté par le gouvernement; pourvu que, présenté sous des dehors pompeux, il séduise un public ignorant & léger, & que ses actions s'élevent à un taux considérable?

Il faut cependant rendre justice aux auteurs de ce projet. Ils veulent s'assurer de grands bénéfices indépendans des ressources du jeu, & voici de quelle maniere.

La compagnie entretiendroit les paquebots pour l'Amérique & les feroit partir régulièrement tous les mois. On pense bien que ces paquebots voitureroient de préférence à toute autre, les marchandises de la compagnie, & que ses agens n'y feroient pas les plus mal placés.

Le gouvernement payeroit à la compagnie pour cet entretien, ce qu'il paye pour les paquebots censés partir de deux en deux mois, c'est-à-dire, environ six cens mille livres. --- Mais pour dédommager l'industrielle compagnie des avances & des pertes considérables qu'elle prévoit, elle demande que le gouvernement lui cede l'intérêt de la dette des États-Unis envers la France; intérêt, ajoutent les auteurs du projet, mal payé & qui n'est qu'une bagatelle pour la France (1).

(1) C'est avec ces bagatelles, si généreusement prodiguées, qu'un Etat voit, tout-à-la-fois, s'accroître sa dette & diminuer les moyens de la payer, quoiqu'en disent beaucoup de profonds politiques.

Qui faut-il plaindre le plus, ou les gouvernemens auxquels on ose présenter de pareils projets, ou ceux qui les présentent? Espérons cependant que les lumières répandues dissiperont les prestiges des agioteurs, si le gouvernement y croit même encore.

Revenons aux fourrures & aux pelleteries. Ce que nous avons dit montre assez l'importance de cet article pour le commerce François, & combien il doit s'accroître par la suite. On doit donc s'attendre de la part du gouvernement, à toutes les faveurs qui pourront l'encourager. On doit espérer qu'il supprimera pour toujours des droits qui, par leur grandeur, favoriseroient la contrebande, ou nuiroient à la vente de ces pelleteries aux commerçans étrangers. Elles peuvent recevoir en France, de la main-d'œuvre qui les prépare, une plus grande valeur; il ne faut donc pas les rendre inaccessibles par les droits, aux nations moins biens situées que la France, pour les recevoir d'Amérique.

Enfin, ce commerce de pelleteries Américaines doit être d'autant plus favorisé en France, que de tous les articles fournis par les Américains aux Indiens, en échange des pelleteries, il n'en est aucun qui ne puisse se trouver en France, & par conséquent, c'est un nouveau sujet d'activité pour son industrie.

SECTION VI.

RIZ, INDIGO, ET GRAINE DE LIN.

ON ne peut parler du riz de l'Amérique, sans se rappeler les inconvéniens funestes qu'entraîne sa culture. Obligés d'être la moitié de l'année dans l'eau, les malheureux esclaves qui le cultivent, sont exposés à la cécité, à des maladies ferofuleufes, à une mort prématurée. C'est cette considération qui empêche, dit-on, les États qui le produifent, d'abolir l'esclavage. Les hommes libres ne se dévoueroient pas facilement à cette culture meurtrière (1).

Quand ce dernier fait feroit vrai, quand il feroit vrai, que dans le régime de la liberté, on ne trouveroit pas de moyens pour concilier cette culture avec la fanté des ouvriers, on ne peut pas en tirer un motif fuffifant, pour condamner à une mort certaine & à des maladies cruelles une partie de nos femblables, nés libres, égaux

(1) La culture du riz se fait en Piémont & dans l'Italie, par des gens fans feu ni lieu, connus fous le nom de Bandidi. fruit des mauvaises conftitutions politiques de cette partie de l'Europe. Lorsque ces Bandidi ont fini leur ouvrage, des sbires les conduifent aux frontières, afin de prévenir les défoidres auxquels on craint que leur inaction & leur misère ne les portent.

comme nous (1) & avec un droit égal à la vie. Y eût-il même une nécessité absolue dans la culture de cette denrée, cette nécessité ne nous donneroit aucun droit sur la vie des negres, ou bien il seroit le produit d'un état de guerre, & jamais l'affervissement ne fut un droit.

Quoiqu'il en soit, il est bien à souhaiter qu'on ne fouille pas ainsi la production du riz, & qu'en conséquence on trouve, ou des moyens de prévenir les maladies qu'elle cause, ou de la remplacer par une autre culture moins pernicieuse.

(1) Ils sont d'une couleur différente que celle des Européens; mais la qualité d'homme dépend-elle de la couleur? Les negres ne sont-ils pas organisés comme nous? N'ont-ils pas comme nous tout ce qui sert à la production, à la génération des idées, à leur développement? Si la couleur noire devoit avoir quelque effet moral, influer sur leur sort, déterminer notre conduite à leur égard, ce devoit être pour les laisser chez eux, & non pour les en arracher par force, & non pour les punir de cette couleur par les traitemens les plus barbares, & non pour les traîner sur un sol étranger, pour les y condamner pendant toute leur vie au sort pénible & vil des animaux. Viennent-ils donc volontairement s'offrir à l'esclavage? Demandent-ils à sortir de ces zones brûlantes où la nature semble les avoir circonferés par la couleur noire, comme nous dans les zones froides ou tempérées par la couleur blanche? Leurs besoins peu nombreux les tiennent dans l'ignorance; nous y ajoutons tout ce qui peut la changer en imbécillité, & nous argumentons de cette dégradation, dont nous sommes coupables, pour nous tranquilliser sur les justes reproches que nous adressé la nature! Pouvons-nous donc vanter nos lumières, tant qu'elles restent complices des ces horreurs? Voyez à ce sujet, l'Examen critique des Voyages de M. de Chastelus.

Il est une espèce de riz sec nullement dangereux à cultiver. D'ailleurs l'exemple des Chinois & des Indiens, parmi lesquels la culture ne fait pas les mêmes ravages, doit nous faire espérer qu'en les imitant un jour, on rendra à la santé, à la vie, des hommes que nous n'eumes jamais le droit d'en dépouiller.

Après avoir considéré cette production en hommes, il faut maintenant l'examiner en commerçans.

Le gouvernement François n'a pas encore pris un parti déterminé pour l'introduction des riz Américains. Sans doute, lorsqu'il aura réfléchi sur la nature de cette denrée, il s'empressera de l'admettre, & d'en favoriser l'importation, autant que peuvent le faire les autres nations. C'est une substance salulaire, simple, propre à suppléer les denrées principales. Ces motifs doivent être assez puissans, pour balancer les insinuations que dicte l'intérêt particulier, contre l'admission de ces riz. Ne nous lassons point de le répéter, on doit encourager la multiplication des subsistances; c'est rendre au peuple la vie moins pénible, c'est féconder la population, & par conséquent la richesse naturelle.

Observons d'ailleurs que le riz arrivant en France par mer, doit augmenter les subsistances dans les ports où il est débarqué; il contribue donc, avec

d'autres causes, à y attirer le peuple de l'intérieur. Or on prévient ces émigrations, en laissant circuler librement, & cette denrée de première nécessité, & les autres qui ont la même qualité.

Enfin si la France veut avoir un grand commerce, un commerce solide avec les États-Unis, elle doit se garder des exclusions, qui nuiraient essentiellement à ce but. Elle doit admettre toutes les productions de ces États. Sans cette faveur, ce commerce sera toujours restreint, toujours sujet à des interruptions fréquentes, & l'incertitude & les gênes le porteront entièrement dans les pays, où l'accueil & les facilités seront plus générales. Il en est, à cet égard, entre les nations comme entre les commerçans : celui qui offre le plus d'avantages, obtient toujours la préférence.

« Ci-devant, dit le lord Sheffield, les riz Américains, quoique consommés par l'Espagne, le Portugal & le Nord de l'Europe, étoient premièrement débarqués en Angleterre, & y payoient un droit de 7 sols 2 deniers sterling du cent pesant. Ce droit a été supprimé très-à-propos par un ordre du conseil, & l'Amérique continue à nous envoyer ses riz. Les Américains ne pouvant savoir dans quel port d'Hollande ou d'Allemagne il leur conviendra le mieux de les envoyer, & notre correspondance avec les diverses parties de l'Europe, nous mettant à portée d'être toujours, & à tout instant, mieux informés de l'état des marchés,

ils nous confieront leurs riz, parce que nous pouvons mieux juger, où l'exportation fera la plus avantageuse ».

Voilà en peu de mots la théorie qui doit aussi diriger la France dans son commerce avec les États-Unis. Dès-lors qu'importe qu'elle consume ou non telle ou telle production Américaine ? Les recevoir toutes, les payer toutes, si elle le peut, avec ses produits, sinon avec les produits étrangers, & les faire passer dans tous les lieux de la consommation, n'est pas un petit avantage. C'est, si l'on veut, le métier d'un facteur ; mais ce métier amène des conséquences (1) très-heureuses & très-étendues

(1) Il faut établir des transit francs par terre, aussi bien pour les objets prohibés, que pour ceux dont la consommation intérieure est chargée de droits. Cette utile opération demande quelque courtage, pour être faite dans toute l'étendue qu'elle doit avoir. Car on ne manquera pas de résister l'objection éternelle, que les transit, quelque bien réglés qu'ils soient, favorisent la contrebande, & que celle-ci nuit à quelque établissement national ou diminue la recette des droits. Mais si le transit d'une certaine marchandise affaiblit la recette du droit, sur la consommation intérieure de cette même marchandise, ce ne sera jamais que d'une portion peu considérable ; car la contrebande que le transit favorise a aussi des difficultés, qui la restraintent ; tandis que donnant un beaucoup plus grand mouvement au pays, par lequel il s'exerce, le transit met en valeur une partie des choses, qui sans cela resteroient dans un état de mort ou d'inertie. Ainsi en supposant que la recette diminue dans une certaine caisse, elle augmente bien au-delà dans d'autres.

pour le peuple qui l'exerce; sur-tout lorsqu'il peut faire entrer ses propres productions dans le paiement de celles dont il n'est que le facteur.

Les Américains ont exporté annuellement pendant les années 1768, 1769 & 1770, pour la Grande-Bretagne & le Sud de l'Europe, cent quinze mille mesures de riz appellées *barrels*, valant six millions & demi de livres tournois. (1) C'est le plus considérable des objets d'exportation après le tabac, le froment & les farines. Il mérite donc que le commerce François s'en occupe, & l'attire dans les ports de France, pour delà le distribuer dans les autres marchés de l'Europe.

I N D I G O.

ON peut dire la même chose de l'indigo des Carolines & de la Géorgie. Il fait partie des produits importans des États-Unis, il se consomme en Europe. Il faut donc lui ouvrir les ports François, & delà des communications faciles. Les An-

Malheureusement une diminution de recette occasionnée par une cause sensible, f'appe l'administrateur qui ne généralise pas, & les avantages éloignés qui, résultans de cette cause, doivent la laisser subsister, lui échappent, ou ne le touchent pas, parce que ces avantages ne serent sensibles, que dans un tems où peut-être il ne sera plus en place.

(1) L'exportation de Charles-Town depuis décembre 1764 à décembre 1781, a monté à 67513 mesures.

glois en ont reçu annuellement pendant les années 1768, 1769 & 1770, pour la valeur de trois millions de livres tournois (1). Il s'est principalement consommé en Angleterre, en Irlande & dans le Nord de l'Europe, à raison de son bas prix. Il n'a que peu ou point réussi ailleurs. L'indigo de St. Domingue, quoique plus cher, obtient toujours la préférence.

L'indigo de la Caroline & de la Géorgie est très-inférieur à tous les autres. Il est dur, terreux, terne, & peu colorant, & il exige à l'emploi une trituration longue & pénible. On a d'abord été séduit par le bas prix, mais cette économie n'est qu'imaginaire, puisqu'il faut suppléer par la quantité au défaut de sa qualité, & c'est ce qui en a éloigné.

Comme la culture de l'indigo est par-tout fort encouragée, que par-tout où il croît, sa quantité augmente tous les jours, il est probable que l'indigo des Carolines & de la Géorgie deviendra toujours plus difficile à consommer, à moins qu'il ne se perfectionne considérablement. Il a bien acquis une meilleure qualité depuis les premiers qui arriverent en Angleterre; mais nous n'avons pas appris, que généralement il puisse être com-

(1) L'exportation de cette teinture faite en 1785 à Charles-Town, se monte à 500,920 livres pesant.

paré avec la plus basse qualité des indigos de St. Domingue (1). On le mêle avec ceux-ci, & c'est peut-être cette infidélité qui a soutenu sa consommation. Mais ces sortes d'abus n'ont qu'un tems, & ne méritent pas de fixer l'attention des gouvernemens; l'intérêt personnel suffit seul pour les détruire tôt ou tard.

Il est des genres de teintures auxquels les indigos à bas prix sont propres; & c'est pourquoi certains ateliers employent celui des Carolines & de la Géorgie. Dans ce cas, il a l'avantage d'exiger une moindre avance du teinturier.

Il faut donc admettre l'indigo des Américains libres, tant qu'il se consommera. Car ils continueront d'en faire jusqu'à ce qu'on n'en veuille qu'à un prix qui ne permette plus de le fabriquer; & puisqu'on ne peut empêcher cette fabrication; chercher à intervenir comme agent dans le commerce général de cette teinture, est le parti le plus avantageux.

Si l'on en croit le lord Sheffield, les plantations d'indigo sur les bords du Mississipi prospèrent beaucoup & prospéreront toujours davantage.

(1) Les voyageurs disent que la Caroline produit de l'indigo presque aussi beau que celui des îles Françoises; mais il est rare, parce qu'il n'y a gueres que des planteurs riches & industrieux, qui, soignant sa culture, en recueillent de cette qualité. Il reste dans le pays.

Notre ouvrage fera peut-être naître sur cet article important de commerce, comme sur beaucoup d'autres, plus de véritables lumieres que nous n'en pouvons donner.

G R A I N E D E L I N.

L'AMÉRIQUE septentrionale a expédié en Angleterre & en Irlande pendant les années 1768, 1769 & 1770, pour deux millions & demi de livres tournois de graine de lin, c'est-à-dire, pour sept cens cinquante mille livres par an. Elle a été toute consommée dans la Grande-Bretagne. L'avantage de la payer avec des toiles d'Irlande a fait préférer cette graine à celles de Flandre & de la Baltique, qui d'ailleurs sont plus cheres.

C'est aux commerçans François, qui s'intéresseront au commerce avec les États-Unis, à voir quel parti ils pourront tirer de ces observations du lord Sheffield. Si la culture du lin s'étend en France, on doit y désirer les semences étrangères, par deux raisons: la premiere, que la qualité de la production y gagne; la seconde, que dans les pays peuplés, industriels, on tire un plus grand parti de la plante du lin, en la filant, qu'en la laissant mûrir pour en recueillir la graine. Les graines de lin paroissent ne venir en abondance que des pays où il n'y a pas assez de bras, pour filer & même pour donner la premiere préparation au lin qu'ils produisent; il con-

vient alors d'en cultiver pour le commerce de la graine. Tant que cet état des choses subsiste, il doit aussi convenir aux pays peuplés de tirer leur graine de lin de l'étranger.

La Flandre sembleroit démentir cette observation; mais on y a défendu la sortie du lin non filé, pour favoriser la main-d'œuvre. Dès-lors ce pays étant très-convenable à la culture du lin, peut bien ne laisser à beaucoup de cultivateurs de cette plante que la ressource du commerce de la graine. Il est probable que, si le lin pouvoit sortir au moins préparé pour être filé, on ne songeroit pas en Flandre à la recueillir.

SECTION VII.

*PROVISIONS NAVALES, SAVOIR: POIX, GOU-
DRON, TÉRÉBENTINE.*

LE lord Sheffield a fait un long article sur les provisions navales (1). L'Angleterre en recevoit considérablement des parties de l'Amérique actuellement comprises dans les États-Unis, & principalement de la Caroline du Sud. La quantité de ces articles montoit annuellement, en 1768, 1769 & 1770, à vingt mille sept cents *barrels* de poix,

(1) Voyez page 78, sixième édition de ses Observations sur le commerce des États Américains.

quatre-ving-deux mille quatre cens de goudron, & vingt-huit mille cent de térébentine; le tout valant, dans le port de l'exportation, un million deux cens vingt-huit mille livres tournois.

Ces provisions avoient un grand prix pour les Anglois, soit pour leur commerce, soit pour leur propre consommation. Deux manufactures considérables établies à Hull en étoient alimentées. Le goudron y étoit converti en poix; on en exportoit des quantités considérables dans les pays méridionaux, où il étoit accueilli en concurrence avec celui du Nord de l'Europe. La térébentine, convertie dans ces manufactures en huile ou esprit, fournit un objet de commerce considérable: l'Angleterre en consume beaucoup pour la préparation des couleurs, les vernis, &c.

La révolution de l'Amérique n'a pas fait perdre de vue ces provisions aux Anglois. Le besoin qu'ils en ont, ne leur permet pas de se fier uniquement aux exportations qu'on en fait de la Russie & de la Suède, où ils ont les Hollandois pour concurrens. D'ailleurs la navigation d'Amérique, moins dangereuse que celle de la Baltique, n'est pas comme celle-ci, limitée à un certain tems de l'année. Elle est par conséquent & plus fréquente & moins coûteuse, en sorte que ces provisions viendront long-tems de l'Amérique à plus bas prix que du Nord. Le goudron Américain est aussi bon que celui de l'Europe: plus épais, il est plus propre

propre pour la poix : il est préféré pour les montons même à plus haut prix. La térébentine d'Amérique n'est inférieure qu'à celle de France.

L'Angleterre admet les provisions navales des États-Unis sur le même pied que celles de ses colonies ; & comme les mêmes provisions qui lui viennent d'ailleurs, payent en Angleterre un droit d'entrée de douze schellings par *last* de (douze *barrels*), ce droit établit un avantage en faveur des États-Unis. Cependant les Anglois ne négligent pas leur commerce sur ces objets avec le Nord de l'Europe, afin d'en être toujours abondamment pourvus. Un de leurs marchands a même enseigné à la Russie le moyen de fournir d'aussi bonne térébentine qu'aucune autre nation. Cette production y deviendra bientôt très-abondante par les nombreuses & immenses forêts de sapins qui sont à portée d'Archangel, où se déposent leurs dépouilles.

Cet état de choses montre à la France le cas qu'elle doit faire des provisions navales, que peuvent fournir les Américains libres. Le commerce de Charles-Town en exporte des quantités toujours plus considérables (1). Le sol maigre & sablonneux,

(1) En 1782, on a exporté de Charles-Town 2041 *barrels* de poix, goudron & térébenthine. En 1783, on en a exporté 14697 *barrels*. Nous ignorons l'exportation de 1784 ; mais celle de 1785 s'éleve à 17000 *barrels*. Le même accroissement s'observe

voisin de la mer, & qui s'étend dans les terres, depuis cinquante à cent mille de profondeur, dans la Caroline du Nord, & dans le Sud de la Virginie, produit beaucoup de sapins d'où l'on extrait le goudron & la térébentine. On a peu de peine à extraire ces résines, & les faciles exploitations encouragent. Les ports Européens où elles pourront être vendues le plus promptement, seront préférés.

La France produit, consomme & exporte de ces provisions navales. Elle en importe aussi, & le gouvernement a mis en conséquence des droits sur ceux qui sont importés. Puisque l'Angleterre a affranchi de tous droits les poix, goudron & térébentine venant de l'Amérique, la France doit en faire autant, à plus forte raison. Il est inutile d'en répéter ici les motifs. Georges I^{er}. disoit à son parlement, qu'en employant les colonies à préparer les provisions navales, elles seroient détournées d'établir des manufactures pareilles à celles de la Grande-Bretagne. Il faut aller plus loin : il faut que l'extrême facilité des échanges éloigne

sur les autres articles. Le plus considérable, sans comparaison, est le riz, ensuite l'indigo. Les autres articles sont du tabac, des peaux de daims, des bois, du froment, du beurre, de la cire & des cuirs. Cette exportation s'éleve à près de quatre cents mille livres sterling; c'est-à-dire, à six millions de livres tournois, & l'on parle en France avec mépris du commerce des États-Unis.

des Américains le desir de manifacter. Or quel plus sûr moyen d'y parvenir, qu'en leur facilitant le débit de leurs matieres premieres ?

S E C T I O N V I I I .

BOIS POUR LA CHARPENTE, MENUISERIE, TONNELLERIE, COMME DOUVES, TÊTES DE BARILS; MADRIERS, PANCHES, ESSENTES, &c.

LA France est engagée par son propre intérêt à favoriser l'importation de ces articles, dont les États-Unis peuvent fournir de si grandes quantités.

Les bois manquent en France, il y manqueront toujours plus ; la population les détruit. Cependant il faut des bois pour les maisons, les moulins, &c. Il faut des boucauts pour les sucres, des barils & futailles pour les vins, les eaux-de-vie &c. Le commerce du Nord fournit principalement ces objets aux ports François; mais ils deviennent chers, leur bonne qualité diminue, & les Américains ont l'avantage pour le transport (1).

(1) Il faut donner à nos lecteurs une idée du prix de quelques-uns des articles dont nous parlons ici. Ils nous sont fournis par un Américain bien versé dans cette partie.

Les bordages de chêne blanc scié à la main, de deux pouces & demi d'épaisseur, se vendent en 1785, 50 piastres ou 252 liv. 20 sols le millier de pieds.

La valeur de ces articles exportés d'Amérique, pour la Grande-Bretagne seulement, s'élevoit à plus de deux millions de livres tournois dans l'année 1770, suivant un état dressé dans la douane de Boston. Les exportations générales pour les isles Angloises, Françoises, l'Amérique Espagnole & les diverses parties de l'Europe, sont immenses, & deviennent de jour en jour plus considérables. Si ces bois n'étoient pas de bonne qualité, les accroissemens de ce commerce ne seroient pas aussi rapides. On a, à cet égard, des préjugés en France qu'il est important de détruire. On n'estime pas les douves Américaines. Cependant elles servent depuis un siecle, à faire les futailles pour le ruan, l'arrack, & si elles préservent ces liqueurs, elles préservent sans doute nos eaux-de-vie.

Les planches ordinaires de beau pin blanc, d'un pouce d'épaisseur, de 14 à 15 pieds de long, & d'un pied à 14 pouces de largeur, se vendent à la même époque, 7 piastres ou 27 liv. tournois le millier de pieds; celles d'une épaisseur double, le double du prix, &c.

Bordages depuis 2 pouces jusqu'à 5 pouces d'épaisseur, depuis 15 jusqu'à 25 pieds de longueur, 21 pounds de New-York le millier de pieds, ou 273 liv. tournois. La même personne nous disoit: J'ai vu des ourbes à 10 schellings argent de New-York le tonneau; mais on les abattoit soimême.

SECTION IX.

VAISSEAUX construits en Amérique, pour être vendus ou pris à fret.

NOUS avons observé, dans l'article des fourrures & des pelleteries, que le volume des objets qui pouvoient être échangés par le commerce entre la France & les États-Unis, étoit à valeur égal, beaucoup plus considérable du côté de celui des Américains, que de celui de la France. Il en résulte que dans ces échanges un grand nombre de navires Américains, doivent être exposés à retourner en Amérique sur leur lest. Certainement cet état de choses nuirait au commerce entre les deux nations, s'il ne pouvoit pas s'établir quelque compensation qui remédiât à l'inégalité dont nous parlons.

Cette compensation peut se faire d'une manière très-avantageuse pour les uns & les autres. Les Américains libres construisent des vaisseaux pour les vendre. S'il convient à une nation d'acheter d'une autre les articles que celle-ci fabrique & doit fabriquer avec beaucoup moins de dépenses & plus de moyens, il s'ensuit que les Français doivent acheter les vaisseaux Américains, & dans la réalité ce commerce commence déjà à s'établir.

Le lord Sheffield, après avoir avoué que la

construction des vaisseaux pour être vendus ou pris à fret, étoit un objet de commerce très-considérable pour les Américains (1), ajoute qu'ils n'en fourniront pas à la France; que par politique elle ne le permettra pas. Le gouvernement François en a jugé différemment; il a exempté de tous droits, non-seulemens les bois Américains, mais aussi tous les vaisseaux bâtis dans les États-Unis & vendus aux François.

On seroit surpris de cette assertion du lord Sheffield, s'il n'interdisoit pas aussi ce commerce à sa propre nation. « Son existence repose, dit-il, sur sa marine; celle-ci dépend autant de ses constructeurs de vaisseaux, que de ses matelots; ainsi de toutes les manufactures, celle des vaisseaux est la plus importante à conserver dans la Grande-Bretagne ». Les avances, selon lui, sont de peu de conséquence, & ces vaisseaux n'étant pas destinés à être vendus à l'étranger, on doit d'autant moins considérer ce qu'ils coûtent, que la dépense s'en fait dans le pays même.

(1) Le lord Sheffield donne une table des vaisseaux construits dans les différentes provinces Américaines, dans les années 1769, 1770 & 1771. Leur nombre s'éleve à 1402, de la contenance de 81000 tonneaux. Ces navires sont la plupart des Sloops & des Schooner. Cette quantité a dû s'accroître considérablement depuis la dernière guerre. Les Américains devenus indépendans, ayant une marine marchande à former pour eux-mêmes, & des facilités inépuisables pour la construction, doivent la porter très-loin.

Le lord Sheffield présume encore que les constructions seront encouragées dans la Nouvelle-Écosse, le Canada, l'Isle de St. Jean, &c. Enfin il déclare que l'encouragement de la construction de vaisseaux dans les États-Unis, est ruineuse pour la Grande-Bretagne; qu'elle l'est même pour ceux qui les acheteront, parce que, nonobstant le bon marché, ces vaisseaux sont peu durables par la nature des matériaux. Cette observation concerne sur-tout les vaisseaux bâtis pour être vendus, qu'il dit être très-inférieurs à ceux qu'on bâtit de commande.

On ne peut nier qu'il ne soit important pour une nation qui attache de l'importance à sa marine, d'avoir chez elle des constructeurs de navires. L'entretien des vaisseaux & les réparations dont ils ont sans cesse besoin, seroient mal dirigés, si la classe d'ouvriers à qui cette industrie appartient, ne renfermoit pas des hommes capables de construire un vaisseau, & habitués à cette construction. Il y a plus: dès qu'on est chargé d'une marine, on a un grand intérêt à jouir de tout ce qui la perfectionne, & on en jouit d'autant plus sûrement qu'on a dans son propre pays des établissemens qui, à cet égard, entretiennent l'émulation par la pratique constante de l'art.

Mais il ne s'ensuit pas que, pour conserver cet avantage, une nation ne doive avoir de vaisseaux, que ceux qui sont construits chez elle. Il faut au moins distinguer ici la marine militaire de

la marine marchande. La première suffit seule pour entretenir assez de constructeurs habiles, & pour suppléer à tout ce qu'exigent la construction & l'entretien des vaisseaux. Mais la marine marchande, dont les besoins sont considérables, peut se pourvoir de navires en pays étranger, si ceux-ci, à qualité égale, lui coûtent beaucoup moins.

Dira-t-on, qu'une nation devient d'autant plus puissante sur mer, que la construction des vaisseaux est fort encouragée chez elle; que sous ce point de vue on doit craindre de faciliter aux Américains libres la formation d'une marine, qui les rendroit redoutables, que du moins il ne faut pas hâter ce développement.

Si cette considération étoit vraie, elle seroit en quelque sorte la loi à la France d'encourager les États-Unis à former leur marine. Car quelque formidable que puisse être la sienne, elle a trop d'obstacles naturels à surmonter, pour que sa marine ne soit pas constamment le produit d'efforts très-pénibles, & que par conséquent ce ne soit un établissement très-difficile à soutenir, très-coûteux, sujet à de longues intermittences. Et puisqu'il faut toujours parler de rivalité menaçante, de rivalité armée, la France a le plus grand intérêt, pour balancer sûrement les forces de ses rivaux, de s'aider des forces navales d'un peuple ami, d'un peuple auquel la nature prodigue les moyens d'en avoir de considérables.

Mais d'ailleurs elle seroit mal fondée, cette politique qui refuseroit d'acheter des vaisseaux Américains, dans la crainte de les voir devenir redoutables sur mer. Un moyen sûr de retarder l'établissement d'une marine, militaire dans une nation qui d'ailleurs possède les matériaux, les commodités, le talent & l'activité que ces grands établissemens demandent, c'est de l'occuper perpétuellement de la construction des vaisseaux pour vendre, c'est de l'habituer à ce commerce. Si cette nation, & telle est la position des États-Unis, n'a rien à craindre dans son intérieur d'aucune autre puissance, certainement elle dédaignera tous ces travaux militaires, dont l'utilité, le profit ne se feront pas sentir aussi immédiatement, que les gains fréquens d'un commerce paisible. Engagez donc les Américains libres à bâtir des vaisseaux pour les vendre. Ne les provoquez pas à en bâtir pour se défendre, & pour attaquer, & ils laisseront dormir les grands moyens que la nature leur donne, pour avoir une marine militaire & respectable. Ils les négligeront, lors même qu'une plus grande population, & qu'une plus grande richesse leur faciliteroient l'emploi de leurs moyens naturels.

Loin de perdre à ce nouvel arrangement de choses, la France y gagneroit. Ce sentiment paroitra sans doute extraordinaire, parce qu'en abandonnant la main-d'œuvre aux constructeurs

Américains, on en dépouille la France. Mais combien aisément elle peut compenser cette perte apparente ! En effet, dès qu'on n'a rien sans travail, on est dès-lors forcé de considérer le travail comme la vraie richesse. Il faut donc l'employer avec une intelligente économie, sur-tout dans le système des rivalités nationales. Or les mains qui ne feront pas vos vaisseaux, feront les draps avec lesquels vous les payerez. La dépense pour fabriquer ces draps se fera chez vous, comme se feroit faite celle pour construire les vaisseaux, & par-là, vous aurez ceux-ci à meilleur marché. Votre travail & votre dépense, vous auront donc produit davantage & mis dans un rapport plus avantageux avec vos rivaux.

Enfin le lord Sheffield, dont nous refutons ici la politique étroite, veut qu'on encourage les constructions au Canada, dans la Nouvelle-Écosse, &c. Mais les circonstances physiques favorisent-elles autant ces contrées que les États-Unis ? L'Angleterre peut-elle tirer des avantages réels de cet encouragement ? C'est une question sur laquelle plusieurs écrivains ont combattu le lord Sheffield, & que nous ne pouvons décider.

Mais quand cette ressource existeroit pour l'Angleterre, elle n'existe point pour la France. Les vaisseaux bâtis en Amérique lui coûteront toujours moins que les siens propres, ou que ceux conf-

truits ailleurs. Elle doit donc favoriser l'introduction des premiers.

C'est ainsi que pensoit un ministre célèbre, que la France regrette avec raison. Il avoit le projet de faire construire en Suede une partie des vaisseaux de la marine Françoisé : il y trouvoit une grande économie. Elle sera plus grande & plus réelle avec les États-Unis.

Les Anglois eux-mêmes ne résisteront pas à la force des choses. Ils reviendront tôt ou tard aux vaisseaux Américains. Car ceux-ci ne coûtent que le tiers (1) du prix des vaisseaux Anglois. Or le bon marché est la première loi du commerce.

La mauvaise qualité qu'on prête aux vaisseaux Américains est une fable, & voici ce qui l'a fait naître. Dans la guerre de l'indépendance, les Américains bâtoient des vaisseaux à la hâte, pour les armer en course. Ils étoient forcés d'y employer des boids verts, non préparés; ils manquoient d'autres objets nécessaires à ces vaisseaux, ou on les fabriquoit à la hâte. Ces vaisseaux étoient nécessairement imparfaits. Mais cette imperfection n'étoit qu'accidentelle. La course est une lotterie où l'on ne tient point compte de la bonté & de la

(1) Dans la Nouvelle-Angleterre les constructeurs des vaisseaux font leur marché à raison de 3 liv. sterling par tonneau, y compris l'ouvrage du menuisier. Sur la Tamise, le prix est de 9 liv. sterling pour l'ouvrage seul du charpentier.

durabilité du vaisseau. Il suffit qu'il marche bien, voilà sa qualité essentielle.

La paix a rétabli les constructions telles qu'elles doivent être, & l'on connoît des vaisseaux Américains bâtis avant la guerre & depuis trente ans, qui, pour la bonne construction & la durée, ne le cèdent à aucun vaisseau Anglois.

L'art de construire les navires a même fait dans l'Amérique libre des progrès plus rapides que par-tout ailleurs, & ce progrès s'explique aisément. Il ne faut pas oublier, lorsqu'on juge les Américains libres, qu'ils ne sortent pas d'un état de barbarie. Ce sont des hommes échappés de la civilisation Européenne, occupés, pour ainsi dire, à créer leur pays, à créer leurs ressources. Nulle entrave ne contraint leurs mouvemens. En Europe on regarde tout comme parfait, on en use, sans songer à perfectionner. Ces deux différences essentielles, en mettent une prodigieuse dans l'intensité de l'industrie.

Boston a produit un homme étonnant dans l'art de la construction. Appliqué fortement & pendant long-tems à la recherche des moyens de réunir la vitesse de la marche des vaisseaux à leur solidité, M. Peck a eu le plus grand succès. C'est de ses mains que sont sortis *le Bélifaire*, *le Hasard*, *le Rattle-Snake*, qui se sont si brillamment distingués par leur marche, pendant la der-

niere guerre. Les bâtimens construits par cet architecte habile, ont des qualités que n'ont pas les autres. Ils portent un quart de plus & marchent infiniment plus vite. Ces faits sont attestés par un grand nombre d'expériences, consignées dans des procès-verbaux authentiques.

Les Anglois eux-mêmes reconnoissent la supériorité des constructions Américaines. « On fait à Philadelphie, dit le colonel Champion (1), les plus beaux bâtimens. L'art de la construction a atteint dans cette ville le plus haut degré de la perfection. On construit aussi de grands vaisseaux à New-York, dans la Chesapeake & dans la Caroline du Sud. Ces derniers, faits avec le chêne vert, sont d'une solidité, d'une durabilité sans égale ».

Le proverbe Américain dit: *Que pour avoir un vaisseau parfait, il faut les fonds de Boston & les côtes de Philadelphie.*

Les François, s'il faut en croire les connoisseurs, sont très-inférieurs aux Américains, dans les détails de la construction, & à tous les égards. Cette supériorité de l'Amérique ne doit point nous étonner, & elle ne fera qu'augmenter. L'Américain libre qui habite les côtes, vit de la mer, met sa gloire dans la marine. Comme il a des concurrents, son génie ne doit jamais se reposer,

(1) Voy. *Considerations on the present state of Great Britain*, &c. pag. 74.

& ce génie n'est jamais arrêté dans son effort par des chaînes. En France le peuple est, & doit être agricole ; la marine n'est qu'une partie subordonnée, & par la nature des choses, elle ne doit jouir que d'une considération très-précaire. Car l'honneur qui remue toutes les têtes Françaises, ne se distribue qu'à Paris & à la Cour, & là on est, & on doit être bien loin de sentir l'importance d'attacher quelque mérite au perfectionnement de la construction des vaisseaux. Elle doit donc languir ou céder à celle des Américains, que l'intérêt & l'amour-propre aiguillonnent sans cesse. Il résulte delà que les Français doivent, en conservant tout ce qui peut maintenir chez eux une classe habile de constructeurs, acheter les vaisseaux des Américains, puisque toutes les convenances se réunissent à celle de faciliter beaucoup les importations & exportations des deux parts, dont les volumes sont si différens d'une nation à l'autre, comme nous l'avons observé.

Cette circonstance a même l'avantage de procurer le vaisseau Américain au commerçant Français, à meilleur prix que s'il le commandoit, ou s'il le faisoit acheter en Amérique, parce que l'Américain fera toujours intéressé à vendre son vaisseau, plutôt que de le ramener sur son lest.

Telle est enfin la convenance des vaisseaux Américains pour la marine Française, & sur-

par
 loit
 sub-
 ne
 ire.
 au-
 our,
 de
 e au
 aux.
 mé-
 lon-
 nçois
 tenir
 che-
 utes
 ciliter
 s des
 érens
 avons

tout pour la marine marchande; telle est même cette convenance pour toutes les puissances Européennes qui ont des côtes maritimes, que nous pensons qu'une rade sûre & commode en Europe seroit bientôt affortie de vaisseaux Américains à vendre, pour peu qu'on accordât au port, où seroit cette rade, tout ce qui peut encourager un pareil dépôt. Ce marché de vaisseaux est à établir. Les Anglois le dédaignent; la France n'y fera-t-elle aucune attention?

S E C T I O N X.

*CONSIDÉRATIONS générales sur le Tableau
 précédent des importations des États-Unis en
 France.*

pro-
 Fran-
 ou s'il
 Amé-
 vaif-
 feaux
 t sur-

LA liste que nous venons de parcourir des articles que les Américains libres peuvent fournir à l'Europe, en échange de ses marchandises, est peu nombreuse; mais ces articles sont assez considérables en eux-mêmes, assez importants, pour mériter l'attention des commerçans François. Ils sont suffisans pour détruire les préjugés de ceux qui, sur le faux prétexte de l'impuissance des Américains libres à fournir des objets d'échange, dédaignent le commerce entre la France & les États-Unis. Ces articles ne sont cependant pas les seuls que la France puisse recevoir d'eux. Indé-

pendamment des potasses (1), cet objet si précieux pour les fabriques , & dont la rareté devient toujours plus sensible , le fer , la cire végétale , les laines , le lin , le chanvre , &c. peuvent en augmenter le nombre.

Nous devons espérer , que notre Ouvrage , une fois connu dans les États - Unis , excitera les Américains libres à coopérer à notre but , c'est-à-dire , à répandre l'instruction sur-tout ce qui concerne leur pays. Ils feront connoître à la France , d'une manière plus étendue & plus complète , tous les alimens de ce commerce réciproque en faveur duquel nous écrivons. Ils rassembleront dans un ouvrage correspondant au nôtre , tout ce que nous n'avons pu qu'imparfaitement exposer. Ils rectifieront nos erreurs , ils nous éclaireront sur les points que nous ignorons absolument : ils nous instruiront des détails physiques , moraux , politiques , qui déterminent les rapports , sur lesquels leur commerce étranger

(1) Les Anglois en ont reçu pour près de quatre cens mille livres tournois par an , dans les années 1768 , 1769 & 1770. Comme les potasses sont le produit des bois que brûlent les Américains libres , que la longueur des hivers les force à en consommer beaucoup , & que leur abondance les dispense de les épargner , il semble que la quantité des potasses doit s'être accrue avec la population. Celle-ci est devenue plus considérable depuis 1770 ; mais dans quelques parties des États-Unis les bois à brûler deviennent rares , & on doit y consommer une partie des potasses des autres contrées.

doit

doit être fondé. Nous les invitons à se livrer à ce travail intéressant. Nous les invitons à lui donner pour base des principes plus philosophiques, plus raisonnables, plus philanthropiques, que ceux qui, jusqu'à présent, ont dirigé la jalouse industrie de chaque société. Car chacune entraînée par une aveugle ambition, a voulu tout embrasser, tout faire chez soi, tout fournir aux autres; chacune a pris pour principe de ne rien recevoir des autres, si ce n'est de l'or; chacune s'est accoutumée à regarder, comme bénéfice, toutes les productions manufacturées ou non manufacturées qu'elle envoyoit à l'étranger, & comme perte, toutes celles qu'elle en recevoit. Tel est le principe faux d'après lequel toutes les nations Européennes ont dirigé leur commerce extérieur.

Eh! quelle seroit la conséquence d'un pareil système, s'il continuoit à prévaloir? L'isolement de tous les peuples, l'anéantissement absolu de tout commerce extérieur, puisqu'il tend à lui ôter ses alimens. Car cet or que vous voulez obtenir pour le paiement de vos envois, on refuse à vous le donner; par-tout on envisage, comme vous, cette nécessité de le donner; comme vous, on l'estime un désavantage; comme vous, on cherche à s'y soustraire. Or si d'un côté nul ne veut de retour en nature, si de l'autre nul ne veut se défaire de son or, que deviennent les échanges, que devient le commerce?

T

La nature, qui a voulu faire des hommes autant de freres, & des nations autant de familles ; la nature qui, pour les unir tous par un même lien, leur a donné la pente à des besoins, qui les jettent dans la dépendance les uns des autres ; cette sage nature a, par la distribution de ses dons, prévenu, condamné ce systême exclusif. Elle a dit à l'habitant de Nantuket : le rocher que tu habites, est ingrat & orageux : renonce donc à vouloir en tirer ces vins, ces fruits si délicieux que produisent des climats plus paisibles & plus tempérés. Vois la mer qui t'environne ; voilà ta propriété, ton trésor. Ce trésor je l'ai fait inépuisable, & si tu fais l'exploiter, si tu t'y bornes, tous les biens, toutes les jouissances de l'autre continent sont à toi : un seul coup de harpon adroitement lancé, fera couler dans tes caves mille fois plus de ces vins recherchés, que si, par une culture pénible, tu t'obstinois à me contrarier.

La nature tient le même langage aux autres habitans de la terre. Elle dit au François de porter tous ses efforts sur le sol fécond dont elle l'a gratifié, de cesser de courir sur des mers étrangères, pour obtenir avec des frais immenses & beaucoup de risques, ces poissons, ces huiles, que cet habitant de Nantuket se procure avec plus de facilité, plus de succès, plus d'économie.

Pourquoi faut-il qu'un langage si simple, si

sage, si propre à faire naître une harmonie universelle ; pourquoi faut-il que toutes les nations ne l'entendent pas ? Mais comment le leur faire entendre ? Comment le leur faire adopter ? Comment engager les nations qui pourroient avoir un commerce direct entre elles, à signer un traité de commerce qui laisseroit fournir à chacune ce qu'elle peut faire, mieux & à meilleur marché que les autres, qui feroit ainsi les échanges sur les lois immuables de la nature ?

Quand les nations seront assez avancées pour sentir l'avantage d'un pareil traité, dès ce moment, il cessera d'être nécessaire, & tous les autres traités le seront encore moins. Alors on verra que tous se résolvent dans ce seul mot, *Liberté*. On verra que la liberté seule peut mettre tout à sa place ; qu'elle seule, sans aucune négociation, sans artifice, sans parchemin, peut faire naître par-tout une industrie avantageuse ; on verra qu'en écoutant les arrêts impartiaux, chacun se trouvera, même en payant, même en payant en or, heureux & riche. On verra qu'hors d'elle, hors de ses lois, tout n'est que contradiction, choc, confusion, trouble. Enfin, on verra que par-tout & dans tous les tems, elle s'est jouée de ces conventions de commerce, dont les politiques se vantent si ridiculement ; de ces conventions à la défensive à l'égard les uns des autres ; sans cesse occupés à sa

tromper, & où souvent ils multiplient les semences de guerre dans un ouvrage de paix.

Sous le régime de la liberté, plus d'astuce dans la politique des nations sur le commerce ; à quoi serviroit-elle ? Plus de lutte ; elle n'auroit pas d'objet. Plus de jalousie, plus de rivalité, plus de crainte de trop faire prospérer, d'enrichir trop ses voisins, puisque la richesse de chaque État seroit avantageuse à tous. En un mot, sous ce régime, chacun désireroit plus de moyens aux autres, afin d'avoir plus à donner & plus à recevoir. Le commerce ne seroit donc que ce qu'il devoit être, l'échange du travail contre le travail, des jouissances contre des jouissances, & non contre des privations ; enfin un état de richesses, sans pauvreté d'aucun côté.

Quel peuple a plus de droits, plus de titres que les Américains libres pour adopter le premier un système aussi philanthropique, aussi conforme aux loix de la nature, pour ne rien faire de moins qui le retarde chez eux ? Que leur congrès, que cette respectable assemblée, qui peut devenir la lumière des nations, du sein de laquelle peut sortir le bonheur universel, reste fidèle aux indications de cette nature, qu'il l'interroge incessamment, & fasse passer dans tous les esprits l'habitude de l'interroger.

Si l'Europe refuse d'admettre des produits États-Unis, que le congrès, rejetant la politi-

mesquine des représailles, ouvre, par une résolution grande & républicaine, ses ports à tous les produits Européens ? Et quel mal peut-il en résulter pour les Américains libres ? Si les prohibitions Européennes rendoient inutiles leurs moyens d'échange, il faudroit bien que la marchandise Européenne retournât en Europe, où que tombant à vil prix dans les États-Unis, elle devînt un profit pour eux, même en la payant avec de l'or.

On peut faire sans doute la loi à une nation paresseuse, dégradée, mais non pas à une nation active & industrieuse. Celle-ci parvient toujours à punir de quelque manière les procédés tyranniques des autres nations. La seule force des choses fuffit pour la venger.

C'est un malheur pour les États-Unis de n'avoir pu d'abord se livrer à un système aussi noble, d'avoir été forcés, pour payer la dette publique, de recourir à la ressource misérable des vieux gouvernemens, d'imposer les marchandises étrangères. Toute autre imposition qu'une redevance sur le sol, est une source d'erreurs. C'est par une suite de ces erreurs que sont nés en Europe ces prétendus *impôts protecteurs de l'industrie nationale*, dont l'effet est d'égarer les gouvernemens, jusqu'à leur persuader qu'ils ont dans leurs mains une force créatrice, égale à celle de la Divinité même. Et ces entreprises, où

On veut forcer la nature, que font-elles? De misérables terres chaudes, où tout se presse pour finir plutôt, où l'industrie s'épuise vainement pour soutenir une existence contre nature, où souvent un tout vigoureux est sacrifié à une partie cacochyme.

Que les Américains redoutent ces erreurs en impôts & en entreprises; que pour s'en garantir, ils considèrent l'état de l'Europe. On ne s'y entend plus sur la matière des impôts; les idées simples se perdent, deviennent impossibles à réaliser par la métaphysique qu'il faut employer pour combattre l'ignorance, les préjugés, les habitudes. Toutes les idées de justice, de propriété y sont confondues. On ne peut pas *faire avancer* une vérité sans avoir à chaque pas de faibles notions à combattre. L'homme à fruit se lasse, se dégoûte, se sent même souvent interdit, en entendant les objections engendrées par l'habitude de l'erreur. Il sent avec anxiété que les lois du bonheur ne peuvent plus s'écrire que sur des tables où il n'y ait rien à effacer. Et telle est, au moins nous aimons à le croire, la situation morale des États-Unis. Ils sont vierges encore, ils ne connoissent point ces institutions qui finissent par engendrer un chaos, où l'amour du bien public perd toutes ses forces.

Ce sujet est trop fécond pour s'y livrer ici. L'Amérique libre renferme des penseurs. La correspondance que nous ouvrons avec eux par cet Ou-

font-elles ? De
t se presse pour
vainement pour
e, où souvent un
artie cacochyme,
ces erreurs en
ur s'en garantir,
. On ne s'y en-
pôts ; les idées
t impossibles à
l faut employer
préjugés, les ha-
ce, de propriété
as faire avancer
pas de fausses
i fruit se laisse,
interdit, en en-
s par l'habitude
que les loix du
re que sur des
er. Et telle est,
re, la situation
vierges encore,
ations qui finit
l'amour du bien

s'y livrer ici.
eurs. La corres-
lux par cet Ou-

vrage, nous fera sans doute connoître jusqu'à quel point on peut y compter sur la marche des bons principes (1). Que leurs informations tendent surtout à préserver les commerçans François d'erreurs capitales dans leurs envois. Le mauvais succès, s'il les accompagnoit, seroit décourageant, & les François sont aisés à se décourager. Cependant cette légèreté, ce défaut de constance, ces fautes, diminueront à mesure que leur gouvernement s'instruira ; à mesure qu'il se fera des idées plus justes des droits de l'homme ; à mesure qu'il attachera davantage les individus par l'esprit public à la chose publique. Ils penseront alors *que chacun d'eux est quelque chose*, & cette idée, ce sen-

(1) Deux vrais Amis des Américains libres ont eu l'idée de fonder une Société Gallo-Américaine, dont l'objet principal est de rassembler & de répandre des lumières sur tout ce qui peut servir au commerce de ces deux nations, & à les rendre réciproquement utiles & utiles. Qu'il y ait des personnes se sont jointes à eux, pour réaliser cette idée patriotique, d'autant plus intéressante qu'elle excite comme réalité de jalousie. *Le bien que les rapports de commerce peuvent faire aux deux Mondes ; voilà leur but & leur devise.* On en jugera par le Prospectus imprimé à la fin de cet Ouvrage. Si l'on peut dans Paris former une pareille société, à plus forte raison doit-elle s'établir dans les principaux ports de mer de l'Europe, car c'est là que le besoin & l'habitude de penser au commerce en ont fait aux plus grandes lumières. Paris ne peut être qu'un centre où elles se rassembleront, pour de là mieux se répandre & pour offrir au gouvernement dans toutes les transactions commerciales qui, dans l'ordre actuel, exigent encore son intervention, des témoignages recueillis par l'esprit public, & recueillis par l'impartialité.

timent de son importance, fait seul le citoyen, & par conséquent, la prospérité & la grandeur des États.

La France touche au moment de voir réaliser ce beau rêve, elle touche à la création des administrations provinciales. Il va donc finir le règne de la frivolité, de cette frivolité mortelle, où le judicieux & sensible Sterne (1) étoit loin de reconnoître ces plaisirs, cette gaieté tant vantés.

Sous l'influence salutaire de ces administrations, les établissemens de commerce seront regardés comme des patrimoines, non-seulement utiles, mais honorables à transmettre à ses enfans. Alors s'introduira l'esprit d'économie, d'ordre, de fidélité, de modération. Il est nécessaire au commerce; ce n'est que par lui qu'il prospère, qu'il acquiert de la confiance & de la considération.

Montesquieu observe que les entreprises des négocians sont toujours nécessairement mêlées avec les affaires publiques; mais que dans les monarchies les affaires publiques sont la plupart du tems suspectes aux marchands. Or, la prospérité, la gloire nationale dans les monarchies dépendent aussi bien du commerce que dans les autres constitutions. Les monarchies ont donc intérêt à

(1) Sterne disoit qu'il ne concevoit pas ce qu'on entendoit par la gaieté Française, qu'il n'avoit point vu de nation plus sages; c'est que la vraie gaieté est dans un bon sens constant, & non pas dans des accès de folie, d'oubli de soi-même, d'ivresse.

donner aux commerçans cet espoir de prospérité qu'ils ont dans les républiques, & qui les porte avec ardeur vers toutes les entreprises.

Les administrations provinciales font le plus sûr moyen de produire cet heureux effet. Si maintenant elles étoient établies, les têtes Françoises comprendroient mieux sans doute, comment il est absurde d'imaginer que les États-Unis n'acquitteront pas leur dette publique; comment des républicains ne peuvent invoquer la ressource déshonorante de la banqueroute & de l'escroquerie; comment leur esprit public, leur morale, leur intérêt s'accordent à leur faire acquitter cette dette contractée pour la cause la plus légitime & la plus honorable qui ait jamais existé; cette dette qui d'ailleurs n'est qu'un atôme mis dans la balance avec leurs ressources immenses. Dès-lors les négocians François s'inquiéteroient moins sur la manière dont leurs marchandises leur seront payées en Amérique. Car au défaut si peu probable des productions Américaines, au défaut de métaux précieux, ils ont encore, pour dernière ressource, les papiers du congrès, & des États; papiers avantageux à acquérir par le prix auquel on les obtient, par l'intérêt qu'ils rendent, par la certitude qu'ils seront payés, & par la transmission que le commerce peut en faire, en conséquence, aux capitalistes Hollandois, à qui

les papiers du monde entier deviennent nécessaires, dès qu'ils méritent confiance.

Nous venons de parler des métaux précieux. Les Américains libres sont voisins des régions qui les produisent. Ces régions sont le séjour de l'indolence & de la paresse, qui ne dispensent pas des besoins. Là on ne peut donner que quelques dépouilles d'animaux, & des métaux contre les subsistances qu'on n'a pas le courage de faire naître, contre les nécessités qu'on trouve plus commode de payer avec de l'or, qu'avec son propre travail. Les Américains libres deviendront des facteurs placés avantageusement entre les manufactures Européennes, & les habitants des régions condamnées par la nature à la production stérile des métaux. Toute la puissance Espagnole ne l'empêchera pas, elle ne doit pas même l'entreprendre. Nouvelle considération qui, promettant aux François ce folde en or si follement ambitionné, doit les encourager à préparer leurs relations commerciales avec les États-Unis.

Le lord Sheffield, toujours enthousiaste de son système favori, le monopole national, n'annonce que ruine aux autres nations qui entreprendront de commercer avec les États-Unis. Il atténue d'un côté les objets qu'on peut recevoir d'eux en échange, pour exagérer les besoins qu'ils ont de crédit, & de l'autre il déclare les commerçans Anglois seuls capables de faire aux Américains

libres le crédit dont ces derniers ne peuvent se passer. La faculté solide & constante de pourvoir aux besoins de l'Amérique, de recevoir ses produits, d'attendre ses convenances, appartient, dit ce lord, à nos marchands, exclusivement à ceux des autres nations. Si nous pouvons, continue-t-il, nous préserver d'une précipitation funeste, nous apprendrons, à notre grande satisfaction, que notre industrie rencontrera peu de compétiteurs dans les marchés d'Amérique.

Son patriotisme l'égaré ici sans doute; il n'a réfléchi ni sur les moyens des États-Unis pour se passer toujours mieux de crédit, ni sur ceux de la France pour se mettre en état d'en faire.

Les administrations provinciales feront naître en France les caisses d'escompte. Toute ville commerçante ou manufacturière jouira de cet avantage, dès qu'elle pourra en avoir une, sans craindre les contrariétés du monopole. Ces caisses s'appliqueront immédiatement à faciliter le commerce, à aider les manufactures, à répandre, en un mot, un crédit sûr, peu coûteux, dirigé par de bons principes. Car les administrations provinciales y feront régner l'esprit public, elles éloigneront sur-tout cette influence de la capitale, où l'expérience vient de prouver bien victorieusement, qu'autant ces établissemens sont utiles, lorsqu'ils favorisent une industrie vraiment productive, autant ils sont pernicious, lorsqu'ils ne

servent qu'à favoriser le jeu stérile & corrompueur de la cupidité (1).

Encore une observation, elle est relative aux paquebots. Nous avons déjà observé qu'ils favoriseroient les premiers pas de la prudence qui cherche à s'éclairer sur la situation & les productions des États-Unis. Ils ont été depuis mis sur un pied régulier par un arrêt rendu en décembre 1786. Ils doivent être expédiés du Havre huit fois l'année pour les États-Unis. Les passagers ont la permission (2) d'embarquer avec eux quelques marchandises.

Mais le haut prix auquel on a porté le fret, semble réserver ce moyen de transport aux marchandises de grande valeur & de peu de volume. Il eût été plus politique d'accorder à chaque passager, & pour en user à son gré, un certain nombre de pieds cubes d'encombrement, & d'en fixer le fret au prix ordinaire. Cette méthode confacroit alors les paquebots à des essais de tout genre; elle facilitoit les premiers pas de ce commerce prudent qui, de l'un mène à l'autre, du

(1) Combien il faut se délier des comparaisons! C'est la banque de Londres qui a créé la caisse d'escompte de Paris; & Paris & Londres se ressembloit encore moins que les constitutions Française & Britannique.

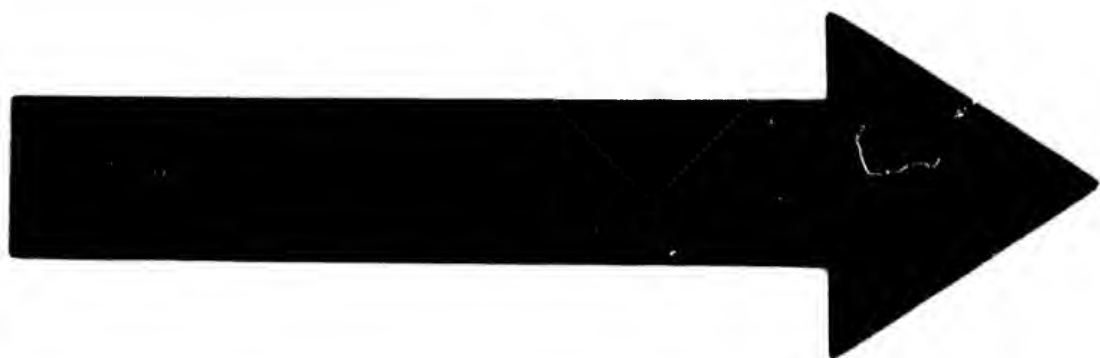
(2) Voyez l'arrêt du 14 décembre 1786, imprimé par extrait à la fin de ce volume.

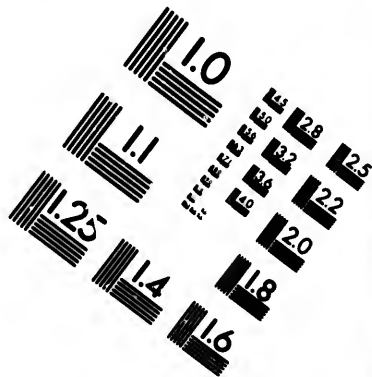
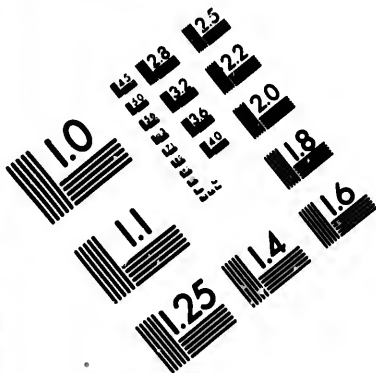
petit au médiocre , du médiocre au grand. Elle préféroit de ces faveurs meurtrieres accordées à des entreprises particulieres , protégées par les directeurs, qui peuvent faire des paquebots la voiture du monopole & non celle du commerce.

Le motif sur lequel on a déterminé ce prix excessif du fret pour les marchandises, n'est spécieux qu'aux yeux des négocians peu penseurs. Car loin de nuire à la principale navigation, les paquebots doivent servir à lui préparer des alimens.

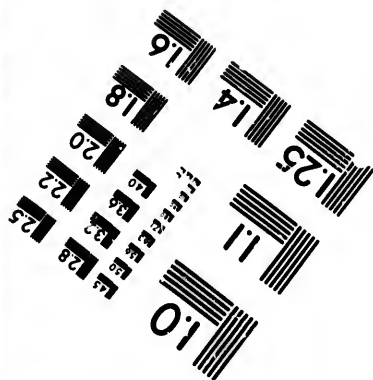
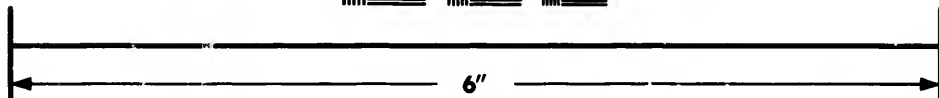
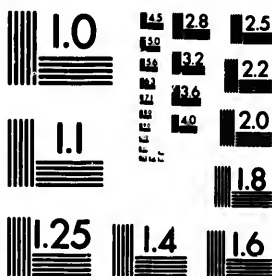
On s'apperçoit encore avec peine que l'esprit du commerce n'a pas toujours présidé à la composition de ce règlement. Cet arrêt astreint, par exemple, les marchands à demander des permissions pour y embarquer des marchandises. Pourquoi ne pas spécifier d'avance celles qu'on en veut exclure? L'obligation d'obtenir des permissions est une gêne toujours décourageante. Puis l'incertitude fait naître des craintes dans l'esprit des marchands, & des chicanes de la part des préposés à l'exécution de la loi ; préposés dont l'esprit est toujours contraire à l'esprit public.

Ici se manifeste encore cet empire que Paris usurpe sur tout , même sur ce qui ne peut être de son ressort. C'est à Paris qu'est le chef-lieu de la police des paquebots, tandis que le directeur devoit habiter le port d'où ils partent.





**IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)**



**Photographic
Sciences
Corporation**

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503

128
132
122
120

10

Il est en effet une multitude de cas où sa présence est nécessaire. Sa principale fonction est de veiller sur le bien-être des passagers : il importe qu'ils ne soient exposés à aucune espèce de tracasserie, qu'au contraire une attention protectrice soit occupée sans cesse d'écarter d'eux embarras & obstacles. Il importe que les passagers s'aperçoivent que le gouvernement veut laisser une entière liberté aux entreprises de commerce avec les États-Unis, & favoriser ceux qui en font l'objet de leur industrie. Et comment l'idée de faire produire aux paquebots l'effet si douteux, si souvent manqué de primes ; effet, qui seroit si certain ici, comment cette idée n'est-elle pas tombée dans la tête de ses rédacteurs ?

Enfin, il faudroit considérer les paquebots comme des diligences, mais les organiser d'après des principes plus généreux, plus patriotiques, que ces lourdes voitures de terre, où l'on a sacrifié à la cupidité des entrepreneurs la commodité des voyageurs, que le monopole force à s'en servir.



CONCLUSION,

*ET RÉFLEXIONS SUR LA SITUATION
DES ÉTATS-UNIS.*

EN traitant des principaux articles que les François & les Américains libres peuvent échanger entr'eux, par un commerce laissé à la plus entière liberté, nous avons suffisamment indiqué les moyens que la France doit employer pour le faire fleurir. Nous nous proposons d'examiner les relations qui doivent exister entre nos Colonies à mère & les États-Unis. Dans la querelle qui a divisé la métropole & ses colonies, on n'a pas suffisamment envisagé ces relations. Il reste toujours à consulter à ce sujet la nature des choses, & ces circonstances indestructibles qu'on ne combat jamais que très-imparfaitement, & aux dépens d'un régime plus avantageux.

Nous avons aussi dessein de terminer cet Ouvrage par le tableau de la situation actuelle des États-Unis; mais les circonstances actuelles nous forcent à différer l'examen approfondi de ces deux objets importans, & à le détacher de l'Ouvrage que nous présentons. Le commerce extérieur de la France n'étant point étranger aux intérêts que l'on y discute actuellement avec so-

lemnité, il nous paroît pressant de mettre notre Ouvrage sous les yeux des personnes chargées par le gouvernement de cette discussion. Quoiqu'en apparence uniquement consacré à éclairer nos relations avec les États-Unis, il est fondé sur une théorie qui embrasse le système général du commerce, & le commerce se présente avec toute son importance dans la grande réforme que sollicitent les intérêts urgens de la France.

Nous terminerons ce volume par quelques éclaircissimens sur les prétendus troubles qui agitent les États-Unis. Ils sont nécessaires pour détruire les impressions défavorables que doivent faire les récits infidèles de ces gazetiers, qui, par des préjugés serviles ou par un bas intérêt, affectent de répandre des doutes sur les heureuses suites de sa révolution. S'il faut les en croire, les Américains libres sont plongés dans des embarras inextricables, forcés à faire banqueroute, livrés à la plus violente anarchie, exposés aux tomahack des implacables Indiens, &c. Comment se résoudre à commercer avec un peuple dont la situation est aussi déplorable? Ne doit-on pas plutôt craindre sa ruine, qu'espérer sa fortune, dans les relations qu'on veut contracter avec lui?

Il est donc important de réfuter tous ces mensonges. Il l'est d'autant plus, que l'ignorance jette facilement dans l'erreur les personnes qui connoissent peu les constitutions républicaines. Il l'est d'autant

d'autant plus, qu'égarés par les préjugés de leur éducation, un grand nombre de François regardent cette forme de gouvernement, comme un état perpétuellement orageux, où la vie & les propriétés courent sans cesse les plus grands dangers.

Ces préjugés disposent à croire les fables les plus puériles, les plus absurdes. On ne fait pas même une attention toutefois bien simple. Les États-Unis auroient-ils un congrès, des magistrats, s'il étoit vrai que le peuple fût en guerre avec eux? Car comment le congrès & les magistrats pourroient-ils se défendre contre eux? Ils n'ont pour eux que le respect de chaque individu pour la loi; elle est leur unique force. C'est l'obligation où les met la constitution d'obéir eux-mêmes à la loi, comme le dernier des citoyens, qui fait leur unique sauve-garde, qui maintient en tout & par-tout l'autorité que le peuple leur a confiée. Ils ne peuvent employer la force physique qu'autant que le peuple veut bien la leur prêter, puitqu'ils n'ont ni armée, ni soldats stipendiés.

La diversité d'opinions existe par-tout où il y a des hommes. Elle n'appartient pas plus à une constitution qu'à une autre; mais il est de l'essence du gouvernement républicain de laisser à chacun la libre expression de la pensée en toute matiere.

Dans les États-Unis la législation acheve de se former à mesure que les rapports se vérifient,

s'étendent, se multiplient. Est-il étonnant qu'il y ait des débats à l'occasion des diverses loix qui sont proposées, discutées, adoptées ? Tous ces débats deviennent publics, animent les conversations, y répandent un grand intérêt. Mais est-ce là de l'anarchie ?

Le mot *anarchie* est un de ceux dont on a le plus abusé, dont on fait les plus fausses applications. Il est donc nécessaire de l'expliquer.

Où l'anarchie regne, il n'y a ni chef, ni gouvernement, ni loi, ni sûreté. Chacun devient son propre défenseur, le contrat social est rompu, il n'y a plus de confiance, plus de transactions, parce qu'il ne peut plus y avoir de contrats. L'autorité, changeant à tout instant ses regles, ses principes, son but, elle devient cruelle ou méprisable, elle déchire ou est déchirée. Un tel état de choses dure peu, ou s'il dure, il a bientôt partagé la société en une multitude d'hordes toujours armées, ennemies les unes des autres, qui ne subsistent qu'autant qu'elles se redoutent & se balancent.

Voit-on rien de semblable dans les États-Unis ? Y dispute-t-on même sur les principes de la constitution, sur les loix fondamentales, sur le but qu'elle s'est proposé ? Tout à cet égard n'est-il pas convenu & réglé depuis long-tems ? C'est uniquement sur quelques regles d'administration que les débats se portent ; c'est sur la meilleure ma-

niere de faire prospérer la chose publique, d'en repartir les charges, que les esprits sont encore dans une salutaire agitation; & cette agitation n'empêche pas plus le cours régulier des affaires & des transactions, qu'en Angleterre les débats du parlement n'empêchent le prince de nommer aux emplois, de conférer des grades, qu'ils n'arrêtent les cours de justice & les affaires de toutes les classes de particuliers.

Le mot *anarchie* convient aux États qui, comme l'Égypte, ont vingt-quatre Souverains & point de gouvernement, ni de loi. Il convient à ces constitutions dégénérées de l'Asie, où l'administration est divisée en plusieurs départemens, indépendans les uns des autres, se croisant sans cesse dans leurs vues & dans leurs prétentions, s'entre-choquant dans leurs opérations, ayant tous le pouvoir de faire des loix particulieres, ou d'arrêter l'effet de celles qui existent. Là regne une anarchie réelle, parce qu'on ne fait où est le gouvernement, parce qu'on ne connoît, ni où réside le pouvoir législatif, ni ses bornes. Cette incertitude entraîne le désordre, rend les propriétés incertaines, compromet la sûreté individuelle.

Encore une fois, aucun de ces maux n'existe dans les États-Unis. Que ceux qui en doutent, daignent nous suivre dans le précis de leur situation, de leurs dernieres opérations.

Nous ne nous arrêterons point sur l'excellence de

leur organisation (1). Ceux qui la mettent en problème, n'ont qu'à lire les judicieuses observations d'un des premiers philosophes politiques de l'Europe, du docteur Price. « Les États-Unis, dit-il, ont l'honneur distingué d'être les premiers » sous le ciel qui aient établi des formes de » gouvernement favorables à la liberté universelle. » S'ils se sont ainsi distingués à leur berceau, que » ne feront-ils pas dans un état de choses plus » avancé, lorsque le tems & l'expérience, le » concours des hommes sages & vertueux, disséminés par toute la terre, auront introduit dans » ces nouveaux gouvernemens, les réformes, les » améliorations qui les rapprocheront encore davantage de la liberté, & leur fourniront les moyens » d'étendre le bonheur & la dignité de l'espèce humaine? Ne voit-on pas ici l'aurore de jours » brillans, une nouvelle création s'élevant sur la » terre. C'est aux États-Unis qu'on peut appliquer un jour, avec plus de raison, ce qu'on » disoit des Juifs: *Qu'en eux toutes les familles sur la terre ont été bénies* ».

Ces réformes, ces améliorations sont lentes à

(1) Il faut lire encore sur ce sujet l'ouvrage récemment publié par le savant M. J. Adams, ambassadeur des États-Unis à Londres, & qui a pour titre: *a defence of the constitution of the united states*. London, 1787. L'auteur y prouve la sagesse des constitutions Américaines en les comparant avec les républiques anciennes & modernes, &c.

la vérité; mais cette lenteur est nécessaire, parce que la discussion publique doit les précéder. Cette lenteur s'accroît encore par la situation particulière de chaque individu qui, s'occupant à réparer les ravages de la guerre & les brèches que sa fortune en a souffertes, a moins de tems à donner à l'examen des affaires publiques. Mais malgré cette lenteur, l'ordre, & non l'anarchie, regne dans tous les Etats-Unis. Dans tous, les défrichemens augmentent, les villes, & ce qui vaut mieux, les plantations isolées se multiplient, & remplacent ces antiques forêts qui couvroient le sol de l'Amérique. Partout existe la sûreté la plus grande pour les individus; & sans cette sûreté, comment une foule de familles s'exposeroient-elles à former des établissemens nécessairement très-distans les uns des autres?

L'Amérique n'est point encore rongée de la vermine qui dévore l'Europe, de l'inextirpable mendicité. Les voleurs ne rendent pas ses forêts dangereuses. Les chemins publics n'y sont pas teints du sang versé par des assassins. Eh! comment y auroit-il des assassins, des voleurs? Il n'y a point de mendiens, point d'indigens, point d'hommes forcés, pour fournir à leur subsistance, de ravir celle des autres (1). Là, tous les hommes

(1) On lit à la vérité dans les gazettes Américaines, des aveux tiffemens sur des vols & des étourqueries. Mais observez que ces vols peu nombreux, se font dans les villes & sur-tout dans les ports; & ils sont principalement commis par des Européens

trouvent de la terre pour les nourrir. Elle n'est pas grévue d'impôts, elle peut rendre à chacun, avec usure, la récompense de son travail. Or jamais l'homme qui peut subsister aisément, honorablement, ne consent à se fouiller de crimes inutiles, qui le livrent au tourment des remords, au déshonneur & à la vengeance de la société.

Trois circonstances ont pû induire les Européens en erreur sur les troubles prétendus des États Unis. Ils ont dit : » Ces États sortent d'une guerre affreuse, dont les ravages ont été terribles. A la paix, la misère dut être grande ; delà des vols. Ces États ont d'ailleurs licentié toutes leurs troupes, & que sont devenues ces troupes ? S'il est des soldats qui sont retournés à la terre ou à leurs travaux des villes, il en est beaucoup qui, accoutumés à la fainéantise, à l'effusion du sang, ont dû dédaigner les arts paisibles, & faire un métier du massacre de leurs concitoyens. Enfin, il n'y a point d'hommes armés par la société, pour réprimer les désordres de ces brigands, point de maréchaussée, point de police ; les hommes d'ailleurs y sont trop rares, & leurs loix réprouvent ces moyens ».

dépravés, lesquels y portent, faute de goût pour le travail, toutes les turpitudes & les manœuvres de la paresse & de l'indigence Européenne. L'indigence n'est connue que dans la Virginie; elle tient à des considérations exposées dans l'article du Tabac.

Les philosophes ont plus d'une fois reproché aux hommes de faire la Divinité à leur image, & conséquemment d'en faire une image infidèle. On peut appliquer ici ce mot; les Européens font les Américains libres à leur image, & voilà pourquoi ils se trompent. Ils transportent en Amérique *leur trop plein des villes*, leur misère, leurs vices politiques & moraux, & les crimes qui en dérivent, & n'y voyant pas les mêmes précautions que leurs gouvernemens prennent pour s'en garantir, ils s'imaginent que le désordre règne par-tout, & que le sang coule impunément.

Les ravages de cette guerre de sept ans, ont été terribles; oui sans doute. Mais aussitôt que le fer a pu se convertir en soc de charrue, la terre a produit, & la misère a disparu. Les soldats Américains étoient citoyens & propriétaires avant d'être soldats; ils sont restés citoyens sous l'uniforme, & sont retournés à leurs propriétés en le quittant. Ils se battoient non pour de l'argent, non par métier, mais pour leur liberté, leurs femmes, leurs enfans, leurs propriétés, & de pareils soldats ne ressemblerent jamais à ces bandits du vieux continent, qu'on stipendie pour tuer leurs semblables, & qui tuent dans les grands chemins pour leur propre compte, quand la paix force leurs maîtres de les licentier. On a vu en Amérique, ce que les annales du monde n'offrent dans aucun État, excepté à Rome, un général adoré de ses soldats, quitter son pouvoir,

lorsqu'il n'étoit plus nécessaire, & se retirer au sein d'une vie paisible & obscure. On a vu une armée nombreuse, qui n'étoit point payée, consentir généreusement à se séparer sans paiement; ses soldats se retirer, chacun dans son canton, sans commettre aucun désordre; là, chacun reprendre tranquillement ou sa charrue ou son premier métier, ces métiers que nous traitons de vils en Europe (1). Voilà ce que fait la liberté; voilà ce que l'on ne conçoit pas dans la plupart des États Européens; l'esprit militaire y regne, & ses préjugés y dominent. La guerre y est le chemin de la gloire, de l'ambition, de la fortune; & pour conserver à cette profession sa prépondérance, son lustre, on établit en principe qu'une *armée permanente* est nécessaire pour entretenir l'ordre dans la société; qu'elle doit toujours menacer les citoyens, quoique

(1) Voici un trait tiré des papiers Américains, entre mille semblables.

Deux freres, capitaines, qui s'étoient distingués pendant la guerre, reprirent à la paix leur état de chapelier. Ils firent insérer dans les gazettes l'avis suivant.

» Les freres *Bicker* donnent avis au public, qu'ils viennent de reprendre leur ancienne profession de chapelier, qu'ils avoient abandonnée, pour défendre la liberté de leur pays. Ils espèrent que leurs concitoyens voudront bien, en récompense de leur courage & de leurs services, les favoriser dans leur commerce & les préférer aux autres. Quel capitaine Européen voudroit mettre son nom à la tête d'un pareil avis ?

paisibles, pour maintenir leur soumission à l'autorité. On ne connoît pas ce fardeau inutile & malheureux, cet esprit ténébreux, dans les États-Unis. L'esprit public, bien plus favorable au bon ordre, y prend sa place, & la paix & la sûreté y régissent sans maréchaussée, sans espions, sans cette police qui avilit les mœurs & le caractère des citoyens. L'esprit public tient lieu de tous ces moyens, tandis que ces moyens ne tiendront jamais lieu de l'esprit public, & que jamais ils ne produiront comme lui le bonheur de la société.

En vain les hommes remplis de vieux préjugés, crieront-ils ici à la déclamation; nous leur offrons des faits (1). Ah! ce seroit plutôt aux Américains libres à dédaigner l'Europe, à nous y faire observer la boucherie continuelle qu'on y fait des voleurs & des assassins; à comparer le nombre énorme de cachots, de prisons, d'hôpitaux, d'établissimens de toutes les especes, institués pour

(1) Il faut lire les gazettes Américaines, non pas celles que les gazetiers Anglois aillent, mais celles qui s'impriment en Amérique. Elles seules peuvent donner une idée juste de la situation des États-Unis, elles nous ont fourni ce que nous avançons. Observez qu'on y enregistre tout ce qui se passe, qu'on n'y cache aucun fait, pour peu qu'il ait trait à la chose publique; que les vols & les meurtres y sont soigneusement inscrits, tandis que nos gazettes gardent le plus profond silence sur les vols & les assassinats qui se commettent dans chaque État. On traite les Européens comme des malades, aux yeux desquels on dérobe tout ce qui pourroit leur donner une idée de leur mal.

guérir ou pallier les ulcères incurables de nos vieilles institutions ; à comparer ce tableau dégoûtant, à l'infiniment petit nombre de meurtres, de vols qui se font dans les États-Unis ; aux hôpitaux vraiment *domestiques* & humains de ces États ; au tableau du bonheur de chaque famille Américaine, de ses mœurs simples, & à nous prouver par leur exemple qu'une liberté sage régénère l'homme social, & rend inutiles ces machines ruineuses, dont on l'écrase, pour l'empêcher de nuire.

La guerre contre les Sauvages ou les Indiens offre plus de réalité, que cette anarchie absurde reprochée aux Américains libres. Mais cette guerre ne doit inspirer aucune frayeur. On en connoît la cause. Elle est le fruit du ressentiment des Anglois & de la politique étroite de quelques subalternes qui cherchent à susciter des embarras aux Américains libres, & en particulier à traverser le commerce des fourrures qui doit tomber entre leurs mains.

Cette commotion des Indiens sera passagère. Il est impossible que leur illusion ne cesse bientôt ; impossible, que bientôt ils n'aperçoivent qu'ils sont des instrumens passifs dans la main de quelques intriguans Anglois. Ils verront que pour se dévouer aux vues de ceux-ci, ils contrarient leurs intérêts propres ; que leur intérêt est d'être en paix avec des voisins qui les bordent presque par-tout, qui par-

tout annoncent les développemens les plus rapides, dont la population toujours croissante les détruirait bientôt, s'ils ne se déterminoient à la tranquillité; avec des voisins enfin qui leur offrent franchement & loyalement la paix, & qui prennent sérieusement toutes les mesures possibles, pour que jamais il n'y ait la moindre provocation d'hostilités de la part des États-Unis (1).

Les ennemis de ces États ont encore beaucoup grossi les troubles qui, dans ces derniers tems, se sont manifestés dans celui de Massachuschet. La cause de ces troubles est la même que celle de la guerre contre les Indiens; c'est encore le fruit du ressentiment de quelques Anglois & surtout des loyalistes de la Nouvelle-Écosse, qui, bordant cet État, y répandent, au moyen de leurs partisans secrets, des semences de division. Ce n'est donc pas de l'esprit républicain que sont nés ces troubles, mais uniquement des manœuvres employées par des hommes, dévorés du regret de s'être opposés à une révolution honorable à la cause de l'humanité, & que le succès a couronnée. Voilà les causes qu'il faut en accuser & non la liberté. Aussi voyez avec quelle rapidité le prestige s'est

(1) Voyez le règlement fait par le Congrès, vers la fin de 1786. Mais en même-tems que le Congrès présente aux Indiens le rameau d'olivier, il se montre prêt à la guerre. Quelques tribus de Sauvages ont déjà fait la paix.

dissipé. Il a suffi de démasquer ces manœuvres de la haine & de l'esprit des loyalistes, pour que le peuple ait accouru au secours de ses magistrats, de son gouvernement. Les féditieux eux-mêmes, égarés d'abord par les conseils de ces ennemis secrets, ont reconnu leurs torts, ont posé les armes à la voix vraiment paternelle de l'autorité (1). Pas une goutte de sang n'eût été versée sans la témérité réfléchie d'un chef de ces hommes égarés (2). Et combien peu de sang on a versé! Et avant de le verser, quelles précautions n'a-t-on pas prises pour qu'il n'y eût point de victimes! Car le vrai citoyen ne se résout qu'à la dernière extrémité à répandre le sang de son frere égaré; car dans les républiques, on épuise tous les moyens

(1) On doit de grands éloges à la fermeté qu'ont déployée tous les juges dans cette occasion, à l'énergie & à la vigilance du gouverneur Landouin, au patriotisme des célèbres Adams & Payne. L'adresse composée par ces derniers est un chef-d'œuvre de logique & d'éloquence.

(2) Ce chef étoit un officier réformé nommé Shays, qui le 24 janvier dernier, voulut s'emparer des barraques de l'armée du gouvernement. Le général Shephard, l'avertit qu'il seroit obligé de faire tirer sur lui s'il persistoit. Shays persista; on tira d'abord par-dessus les têtes, & ensuite quelques boules furent jetées sur les insurgens. Trois perdirent la vie, quelques-uns furent blessés. Il eût été facile au général de détruire cette troupe. C'étoit le dernier rejeton des commotions de cet État. Précautionné contre le mal que ces égarés pouvoient faire, il a sagement attendu qu'ils se dissipassent d'eux-mêmes, & tout est terminé au moment où nous écrivons.

que fournit la raison, avant d'employer la force; car enfin dans ces républiques, on ne connoît point de sang vil & méprisable.

Encore une fois, il ne faut pas juger un peuple libre, par le peuple de nos immenses capitales, rampant, quand il se croit foible, féroce, quand il se sent le plus fort, susceptible de passions & jamais de raisonnement. Elles n'existent point en Amérique, ces capitales, excroissances monstrueuses, qui, n'étant qu'un produit de dégradation, souillent & dégradent tout ce qu'elles renferment. Encore, si l'on comparoit ces énormes capitales entr'elles, en commençant par Constantinople & finissant par Londres, trouveroit-on les désordres moins fréquens, les commotions moins dangereuses, à proportion que le peuple y est plus compté pour quelque chose.

Les troubles dans les républiques bien organisées ne peuvent jamais être ni considérables, ni de longue durée, parce qu'elles renferment un principe régénérateur, qui bientôt fait réformer l'abus, s'il en existe, qui réunit bientôt tous les citoyens contre le danger commun, si l'insurrection n'a qu'un prétexte; & tel a été le double effet produit par les troubles de l'État de Massachusset.

Cet orage passager aura même eu plusieurs avantages; celui de faire réformer plusieurs abus par l'assemblée générale; & celui d'apprendre

es de
que le
ts, de
, éga-
crets,
mes à
(1).
ans la
s éga-
sé! Et
a-t-on
times!
erniere
égéré;
moyens

déployée
vigilance
Adams &
es-d'œuvre

qui le 24
armée du
soit obligé
a d'abord
jetés sur
nt blessés.
C'étoit le
né contre
et attendu
é au mo-

aux Américains libres à se tenir en garde contre les insinuations d'ennemis secrets, & sur-tout contre les insurrections; moyen violent, qui ne peut jamais convenir à un peuple législateur, tant qu'il peut toujours désavouer, destituer ses représentans, s'ils trompent ses intentions.

On a trouvé le même prétexte de calomnier les Américains libres, dans l'espece de division que l'émission du papier-monnoie a occasionnée à Rhode-Island. Les esprits superficiels, les gazetiers ignorans ont argumenté de ces légères commotions, pour décrier & les constitutions Américaines, & le papier-monnoie (1), pour peindre les Américains comme des escrocs, leur pays comme une terre inculte & maudite.

On vous dit avec le ton de la confiance. --- Voyez ce que font les Américains libres. Des troubles, par-tout des troubles. Il faudroit, pour les appaiser, que le ciel leur envoyât des tyrans. Les hommes font les mêmes par-tout. --- il faut des chaînes à l'homme. Les philosophes prônent les Américains.

(1) Le papier-monnoie, comme nous l'avons déjà observé, n'est point funeste en lui-même. Il ne devient tel que lorsque la contrainte l'accompagne, lorsqu'on veut, sans la confiance, le mettre par la force au niveau du numéraire, le lui substituer; & voilà sans doute le tort de l'État de Rhode-Island; voilà pourquoi ce papier a été rejeté. Voyez les États où cette contrainte n'existe point; le papier-monnoie y circule: c'est que la confiance y existe, & l'autorité brise la confiance.

--- Demandez un écu à ces fiers républicains, & voyez s'ils le donneront.

Ces discours trahissent ceux qui les tiennent. Accoutumés à ne rien voir d'heureux que sous la forme des écus, ils ferment les yeux sur les symptômes de la véritable misère. Eh ! qu'ils les ouvrent donc sur l'Espagne. *C'est la terre des écus*, & il s'en faut bien que la population, que le commerce, que l'agriculture y fleurissent, comme dans les États-Unis. Nous ne répéterons point ce que nous avons dit sur cette rareté de numéraire. Elle sera chez les Américains libres un signe de prospérité, tant qu'ils seront actifs & industrieux, tant qu'il y aura des défrichemens à faire; car elle annoncera que les défrichemens se font & que la population augmente.

Il ne seroit point étonnant qu'il manquât dans quelques États de l'Amérique des hommes suffisamment instruits sur la théorie des papiers-monnaie. Cette science est peu cultivée; il est aisé de s'y égarer. Nous avons vu dans Paris même des banquiers, méconnoître assez leur propre intérêt, pour demander le papier-monnaie *contraint*. Faut-il s'étonner si dans l'Amérique, où l'on en sent davantage la nécessité, on s'égare aussi sur la manière d'employer cette grande ressource, & si le peuple, qui fait toujours s'en passer, s'en est effrayé?

Quoiqu'il en soit, tous ces orages sont sans

contre
- tout
ui ne
, tant
repré-

hier les
on que
Rhode-
gnorans
, pour
x le pa-
éricains
ne terre

--- Voyez
troubles,
es appai-
s hommes
chaînes à
éricains.

déjà observé,
que lorsque la
confiance, le
lui substituer
-land; voilà
rats où cette
circule: c'est
onfiance.

importance & ne peuvent avoir une longue durée. Il faut tout espérer d'un peuple généralement libre, dont la grandeur n'est point fondée sur l'abaissement d'aucun autre; d'un peuple dont la dette publique a, pour la première fois, une cause vraiment honorable, vraiment légitime, & qui d'ailleurs est loin d'être supérieure à ses moyens; d'un peuple dont la culture, l'industrie & le développement ne sont entravés ni par les besoins du fisc, ni par des préjugés, ni par une mauvaise constitution; d'un peuple qui déteste & les conquêtes & l'esprit militaire, qui n'a d'autre but que la paix générale & le bonheur des individus; d'un peuple enfin, qui porte dans tout ce qu'il fait, soit au-dedans, soit au-dehors, soit dans sa vie privée, soit dans sa politique, le caractère énergique de l'esprit public, si rare en Europe.

Observez en effet tout ce qui s'est passé dans les États-Unis depuis le retour de la paix, & vous retrouverez cet esprit public, dans tous leurs actes législatifs, dans toutes leurs réformes, dans toutes leurs améliorations, dans tous leurs développemens.

Vous le retrouverez dans cette cession généreuse & sans exemple dans l'histoire, que divers États ont faite au congrès, de leurs territoires trop étendus; cession bien propre à disculper ces républiques des vues d'ambition & d'agrandissement qu'on leur prête; cession qui affermit leurs
leurs

leurs bases en circonscrivant à jamais leurs limites (1).

Vous le retrouverez dans la volonté unanime & déclarée de tous les États, de payer la dette publique, & dans leur intention d'acquiescer aux moyens infaillibles qui doivent l'éteindre. Il est du devoir des vrais amis des Américains libres d'insister sur ce concert, pour rassurer les François & les autres Européens qui sont leurs créanciers.

Vous le retrouverez dans ce règlement du congrès (2) qui simplifie les monnoies, qui les réduit à des divisions faciles pour le commerce; qui donne à l'Europe un grand exemple, l'exemple de plusieurs États indépendans les uns des autres, occupant une vaste étendue, & n'ayant cependant qu'une même monnoie, comme un même poids, de mêmes mesures, un même langage. Eh! combien de professions viles, combien de friponneries, combien de désordres prévenus par la seule uniformité de monnoie! L'opération du congrès n'a pas atteint à la vérité le dernier degré de simplicité

(1) La Virginie dans son acte de cession au Congrès, a stipulé que le gouvernement des districts cédés seroit toujours républicain, & qu'on n'admettroit jamais au droit de citoyenneté tout homme possédant un titre héréditaire.

(2) On a suivi pour ce règlement le plan proposé par le judicieux & savant M. Jefferson. Une des parties les plus frappantes de ce plan est de réduire tous les calculs sur les monnoies à la raison décimale.

auquel le système monétaire doit être porté; mais elle peut y conduire; & il est vraisemblable que ce système y sera plutôt adopté qu'en Europe, où, à l'exception de l'Angleterre, la fausse opinion de faire de la monnaie un revenu pour l'État subsiste encore.

Vous le retrouverez cet esprit public dans l'accord de tous les États pour n'avoir qu'une règle commune relative au commerce extérieur (1), & pour réformer les abus qui peuvent s'être glissés dans le système fédéral.

Vous le retrouverez dans la disposition générale de tous les États à bien accueillir les étrangers (2), dans ce traité de paix & d'amitié entre eux & la Prusse; où, pour la première fois, on abjure les préjugés ridicules qui souillent encore la diplomatie de nos jours; où l'on convient enfin, que la guerre ne frappera plus ni sur l'agriculture ni sur l'industrie, ni sur le commerce.

(1) La convocation des députés des différens États, qui s'est déjà occupée de cet objet, doit se rassembler à Philadelphie au mois de mai 1787.

(2) « Ouvrons nos ports, disoit le gouverneur Clinton en 1784, à tous les peuples, donnons à tous protection, encouragement, sécurité; administrons la justice, avec une égale impartialité à l'étranger comme au citoyen ».

Voyez l'excellent discours de ce gouverneur, tenu dans l'assemblée générale de New-York, du 21 janvier 1784.

Vous le retrouverez dans cette anxiété qu'éprouvent tous les Américains vertueux à la vue du luxe qui s'accroît chez eux ; dans les moyens qu'ils prennent pour l'arrêter & pour conserver leur première simplicité (1).

Vous le retrouverez dans toutes les loix passées par les divers États ; dans celle qui rappelle les loyalistes (2) ; car l'esprit public ne connoît point de vengeance implacable ; dans cette autre loi qui supprime les confiscations de biens des coupables ; pratique barbare, enfantée dans les tems désastreux des proscriptions Romaines, conservée par l'esprit de rapine de la féodalité.

Vous le retrouverez dans ces réglemens sur la religion, qui établissent par-tout une tolérance civile & religieuse ; tolérance si nécessaire à l'harmonie & dont l'ignorance seule ou les préjugés peuvent combattre les avantages évidens (3).

(1) Voyez la note 2, pag. 129. Les membres les plus respectables de l'État de Massachusetts, ont formé une société pour arrêter le luxe.

(2) Le colonel Alexandre Hamilton, aide-de-camp du général Washington, publia sur cette matière, en 1784, à New-York, une lettre sous le nom de *Phocion*, remplie de raisonnemens judicieux, pour prouver que suivant le traité de paix, on doit cesser toute persécution contre les loyalistes. Observez que ce colonel étoit un des plus ardens Républicains.

(3) Voyez à la fin de cet Ouvrage, l'acte de l'État de Virginie sur la tolérance religieuse. Comme il nous a paru le plus philosophique de tous, & qu'il peut servir de modèle aux

Vous le retrouverez dans toutes les loix qui fonctionnent l'établissement de maisons d'éducation, de grands chemins, de canaux, & de tout ce qui peut contribuer à la commodité & à l'agrandissement du commerce intérieur.

Oublierons-nous ici le plus beau trait dont s'honore l'esprit public dans les États - Unis ? L'affranchissement des Negres. Cet affranchissement qui fera bientôt universel dans toute cette partie du monde (1), est cependant l'ouvrage d'une secte, de ces Quakers si injustement outragés par des esprits superficiels ou corrompus.

Et pour le faire observer en passant, ce fait seul doit prouver l'ascendant prodigieux du zele constant d'un individu vertueux sur sa nation, sur son siècle, sur le monde entier, lorsque son but est noble & généreux. Bénézet, ce Quaker distingué, cet apôtre de l'humanité, parcourt tous les États-Unis, prêchant par-tout pour la liberté des Negres. Il convertit d'abord ses freres. Ses freres convertit-

États Européens qui ne sont pas si avancés, nous l'avons traduit en entier.

Voyez encore l'acte de l'Assemblée générale de Rhode-Island, de Février 1783, qui permet l'exercice de la religion catholique, & admet les catholiques à tous les droits des autres citoyens.

(1) Tous les États ont publié des loix plus ou moins sévères contre l'esclavage. Celui de Virginie condamne à une amende considérable ceux qui importent des noirs.

font à leur tour toutes les autres sectes, tous les États. Ceux qui sont en arrière, rougissent de leur barbarie, & peut-être le jour n'est pas loin où tous les Européens, honteux de ce trafic scandaleux, l'abjureroient. Voilà ce qu'aura produit l'exemple d'un seul Américain (1)!

Et voilà les hommes, les loix, le gouvernement qu'on calomnie! Ces hommes qui sont destinés à régénérer la dignité de l'homme! Ces loix qui ne frappent que le crime, qui le punissent partout, & ne se taisent jamais devant le crédit! Ce gouvernement qui, le premier, offre véritablement l'image d'une famille nombreuse, bien unie & complètement heureuse; où le pouvoir est juste, parce qu'il circule dans les mains de tous, & ne s'arrête dans aucune; où l'obéissance prévient, parce qu'elle est volontaire; où l'administration est simple & facile, parce qu'elle abandonne l'industrie à elle-même; où le magistrat a peu à faire, parce que le citoyen est libre, & que l'homme libre respecte toujours la loi & son semblable! Voilà les prodiges que nous calomnions, nous Européens

(1) Rapprôchez des encouragemens qu'on donne en Europe au commerce des Negres, le peu de prix qu'on y met aux blancs. On paie un Negre deux mille liv. & l'on perd un blanc pour la valeur d'un lievre qu'il aura tué, d'une perdrix qu'il aura étranglée. Laissons-là, si l'on veut, l'incommode humanité, mais convenons au moins, que c'est très-mal spéculer pour la richesse nationale.

enchaînés par nos antiques institutions , par les habitudes que nous ont donné des préjugés dont nous reconnoissons nous-mêmes aujourd'hui la barbarie ou la frivolité ! Nous disons bien , mais faisant si mal , pourquoi calomnions-nous des hommes qui au bien dire joignent le bien faire ? Ah ! s'il ne nous est pas donné de leur ressembler , d'avoir leurs vertus , de jouir de leur bonheur , ne les décrions pas au moins ; respectons cette supériorité que nous ne pouvons atteindre.

Eh ! s'il étoit encore quelqu'individu qui conservât des doutes , des préventions contre les Américains & leur commerce , qu'il considère la conduite des Anglois à leur égard. Quel peuple devoit plus promptement abandonner toute relation avec les États-Unis , s'ils étoient le séjour de l'anarchie , de la mauvaise foi , si l'on ne pouvoit y courir d'autre chance que celle de perdre les propriétés qu'on y confie aux individus , aux États même ? Cependant les Anglois , principaux auteurs des fables , des exagérations que nous réfutons , sont loin d'interrompre leur commerce avec les États-Unis. Ils en ont mesuré toute l'étendue , & leur unique crainte est de n'être pas les seuls fournisseurs de ces peuplades vicieuses , dont l'activité crée journellement , avec de nouveaux consommateurs , de nouvelles consommations. Nous en avons cité plusieurs preuves dans le cours de cet Ouvrage , en examinant les

opinions du lord Sheffield. Lui-même, par une contradiction frappante, consacre des pages entières à décrier les Américains libres, leurs productions, leurs ressources, tandis qu'il s'applique à observer d'un autre côté tout ce qui peut assurer aux Anglois le principal commerce avec les États-Unis. Or, s'il ne pouvoit être que défavantageux, n'en prêcherait-il pas l'abandon? Recommanderait-il au gouvernement de prendre garde à nuire à ce commerce?

Peut-être nous objectera-t-on que le parlement d'Angleterre vient tout récemment de différer de conclure un traité de commerce général avec les États-Unis, sous le prétexte que leurs constitutions n'étoient pas encore assez fixes (1).

Le gouvernement Anglois a de bonnes raisons de ne pas se presser de conclure ce traité. C'est qu'il a fixé par un traité provisionnel les articles les plus importants; c'est qu'il ne pourroit conclure un traité général, sans exécuter tous les articles du traité de paix, & il ne paroît pas encore disposé à cette exécution; c'est que d'ailleurs ce gouvernement fait bien que les traités de commerce ne font pas le commerce; c'est qu'enfin il laisse

(1) Quand on voit les nations Européennes, & les Anglois eux-mêmes, aller négocier en Turquie, chez les Algériens, au Caire, on ne peut pas imaginer que ce soit de bonne foi, qu'ils décrient & rejettent les relations de commerce avec les États-Unis, sous prétexte que leur législation n'est pas encore assez fixe.

toujours prendre les devants au négociant Anglois; il le laisse fonder le terrain sur lequel doit poser l'édifice: il le laisse observer, interroger le peuple étranger avec lequel il doit s'allier; il laisse l'industrie Angloise libre dans ses mouvemens extérieurs, multiplier ses tentatives par-tout où elle peut espérer du gain. En un mot, le gouvernement Anglois attend, pour se décider, les lumieres de l'expérience particuliere. L'inaction de ce gouvernement ne doit donc rien faire conclure contre un commerce quelconque, lorsque d'ailleurs il est constamment l'objet des spéculations des individus.

Il n'en est pas de même du commerce François. Accoutumé à ne pas faire un seul pas sans être obligé d'avoir recours à l'intervention du gouvernement, pour écarter de lui les obstacles que lui suscitent des intérêts particuliers, le fisc, & souvent le monopole, il n'ose point essayer le commerce nouveau, tant que le gouvernement ne lui en applanit pas le chemin; & le gouvernement doit le lui applanir jusqu'au moment où, rendant au commerce une entiere liberté, les spéculateurs particuliers pourront faire des essais sans inquiétude.

Il ne faut pas douter que cette différence de position de commerçans François & Anglois, vis-à-vis leurs gouvernemens, n'ait une très-grande influence sur leur prospérité réciproque; & voilà

pourquoi il ne faut cesser de répéter au gouvernement François, que s'il veut assurer une grande prospérité à son commerce, il doit emprunter les moyens employés par l'Angleterre, & ces moyens sont : *La liberté dans les mouvemens, le droit de réclamer contre les atteintes portées à cette liberté, la certitude de la justice sans acception de personnes ;* voilà les bases du génie, de l'industrie, de la grandeur d'un État, bases sans lesquelles, il n'est point de grand commerce ; & ces bases peuvent très-bien se concilier avec celles de la constitution François.

F I N.



PIECES RELATIVES

A L'OUVRAGE INTITUIÉ :

DE LA FRANCE ET DES ÉTATS-UNIS.

N^o. I.

*LETTRE adressée à M. JEFFERSON, Ministre
Plénipotentiaire des États-Unis d'Amérique.*

A Fontainebleau, le 22 Octobre 1786.

L'INTENTION du Roi étant, MONSIEUR, de favoriser autant qu'il est possible le commerce des États-Unis, j'ai l'honneur de vous faire part de quelques dispositions à cet égard.

Par une lettre du 9 Janvier 1784, à M. le marquis de la Fayette, je lui annonçois qu'au lieu de deux ports francs, promis par le traité aux États-Unis, le Roi s'étoit déterminé à leur en accorder quatre, ce qui s'est effectué; & je lui promettois de m'occuper des douanes, des droits de traites qui gênent le commerce, en lui observant

que cet objet demandoit un travail considérable ; il n'est pas encore complété. Par une autre lettre, je l'informois que Sa Majesté avoit supprimé les droits sur la fortie des eaux-de-vie, & que j'espérois que cette suppression seroit utile au commerce Américain; je lui promettois aussi que les droits du Roi & de l'amirauté, payables par un navire Américain à son arrivée dans les ports de France, seroient diminués, & que ce qui en resteroit seroit réduit à un seul droit, qui seroit réglé d'après le nombre de mâts ou le tirant d'eau, & non d'après l'estimation trop incertaine du jaugeage. Cette réduction exige une connoissance exacte de tous les droits qui se perçoivent dans les ports, & comme il y en a d'un grand nombre d'especes, les états que j'en fais faire ne sont pas encore achevés.

Vous savez, M. que le Roi a chargé un comité particulier d'examiner nos rapports de commerce avec les États-Unis; & que M. le marquis de la Fayette y a porté un projet analogue aux idées que présente votre lettre à M. le comte de Vergennes : mais vous sentez combien il seroit imprudent de hasarder par un changement de système, le produit d'une branche de revenus qui s'éleve à 23 millions, sans porter sur un objet de premiere nécessité. Après une ample discussion de tout ce qu'on pourroit faire en ce moment pour favoriser l'importation en France des

tabacs de l'Amérique, il a été arrêté, non que le marché fait avec M. Morris seroit rompu, mais qu'après l'expiration de ce contrat il n'en seroit plus fait de pareil, & qu'en attendant, les fermiers-généraux se soumettoient à acheter annuellement environ quinze mille boucauts de tabacs d'Amérique, venant directement des États-Unis sur des bâtimens François & Américains, aux mêmes prix & conditions qui sont stipulés par le contrat fait avec M. Morris.

Vous vous rappellerez, M. qu'en attendant qu'il fût statué sur les demandes qui avoient été faites en faveur des huiles de baleine, M. le marquis de la Fayette avoit fait un arrangement particulier avec M. Saugrain, pour qu'il reçût des envois de cette denrée jusqu'à la concurrence de 800,000 l. & que je lui avois accordé des passeports pour exempter ce premier envoi de tous droits quelconques. Le même Saugrain a fait ensuite un marché avec les négocians de Boston pour 400,000 l. par an, pendant six années, pour lequel Sa Majesté a promis les mêmes faveurs dont jouissent les villes Anseatiques.

Cette matiere ayant été dernièrement examinée sous un point de vue plus général, l'administration à qui le comité a rendu compte de son vœu, conforme à la demande de M. le marquis de la Fayette & à votre opinion, pour l'entiere abolition de tous ces droits sur ces huiles,

a reconnu qu'elle ne pouvoit y consentir quant au présent, à cause des engagements pris avec d'autres puissances. Tout ce qu'on a pu faire a été d'assurer pour dix ans à l'huile de baleine, au spermaceti, & à tout ce qui est compris sous ces dénominations, venant des États-Unis sur des bâtimens François ou Américains, les mêmes faveurs, la même modération de droits dont jouissent les villes Anféatiques.

Sa Majesté espere que les liaisons de commerce entre les États-Unis & la France, deviendront assez étendues pour l'engager à continuer l'effet de cette décision provisoire; & comme il a été observé dans le comité qu'on percevoit un droit de fabrication considérable sur les huiles de baleine les plus favorisées, & même sur les huiles nationales, Sa Majesté consent à abolir ce droit de fabrication à l'égard des huiles de baleine & spermaceti venant directement des États-Unis à bord des bâtimens François ou Américains; de maniere que ces huiles & spermaceti n'auront à payer pour tous droits quelconques, pendant dix ans, qu'un droit de 7 liv. 10 sols & les dix sols pour liv. Cette dernière augmentation de 10 sols pour liv. devant finir en 1790.

Il a été réglé qu'on prendroit des informations particulieres sur la consommation du riz de la Caroline en France, & qu'on chercheroit à encourager l'importation.

Sur les représentations qui ont été faites touchant les droits considérables perçus à l'entrée des potasses, connues en Amérique sous le nom de Pot-Ash & Pearl-Ash, ainsi que sur les droits perçus pour les peaux & poils de castor & pour les cuirs verts, Sa Majesté a supprimé tous les droits perçus sur la potasse, sur les poils & peaux de castor & cuirs verts venant du crû des États-Unis, à bord des bâtimens François ou Américains. Elle s'occupera aussi des encouragemens à donner à tous les articles du commerce des pelletteries.

Sa Majesté a également consenti à décharger de tous droits, les mâtures, vergues, courbes de toute espee, le cedre rouge, le chêne verd, en un mot tous les bois propres à la construction des navires, venant des États-Unis sur les bâtimens François ou Américains.

Le comité ayant aussi représenté qu'il y avoit un droit de 5 pour 100 sur l'achat des navires construits chez l'étranger, & que ce droit nuisoit à la vente des navires Américains, Sa Majesté a bien voulu y avoir égard, & exempter de tous droits l'achat des navires qu'on prouvera avoir été construits dans les États-Unis.

Il se perçoit aussi des droits très-forts sur les arbres, arbrustes & graines d'arbres, dont Sa Majesté a accordé l'abolition pour tous les envois

qui seront faits des États-Unis & portés sur bâtimens François ou Américains.

Comme il a été représenté que l'État de Virginie faisoit faire en France une fourniture d'armes pour sa milice, il a été réglé que les prohibitions qui, jusqu'à présent, ont empêché l'exportation des armes & poudre à tirer, ainsi que les droits exigés dans les cas où on en accorde des permissions particulières, seroient abolis, & que toutes les fois que les États-Unis voudroient tirer de France des armes, des fusils, de la poudre à tirer, ils en auroient la liberté, pourvu que ce fût sur bâtimens François ou Américains, & que ces objets ne seroient soumis qu'à un droit très-modique, destiné seulement à calculer les exportations.

Enfin, Sa Majesté a reçu avec la même faveur la demande faite au comité de supprimer les droits considérables qui s'exigent à présent sur les livres & papiers de toute espece. Sa Majesté supprime tous les droits sur les objets de ce genre destinés aux États-Unis & embarqués sur bâtimens François ou Américains.

C'est avec plaisir, M. que je vous annonce ces dispositions de Sa Majesté, qui vous font un nouveau témoignage du desir qu'Elle a d'unir intimement le commerce des deux nations, & de l'attention favorable qu'Elle donnera toujours aux

propositions qui lui seront faites au nom des États-Unis de l'Amérique.

J'ai l'honneur d'être, avec un sincère attachement, Monsieur, votre très-humble & très-obéissant serviteur.

Signé, DE CALONNE.

P. S. VOTRE nation, M. verra sans doute avec plaisir les facilités que le Roi vient d'accorder pour la sortie des vins de Bordeaux, de Guyenne & de Touraine, & les suppressions des droits accordées à cet effet par différens arrêts du conseil; dont M. le marquis de la Fayette pourra vous donner connoissance.

N^o. I I.

ACTE pour établir la liberté religieuse, passé dans l'Assemblée de la Virginie au commencement de l'année 1786.

NOUS croyons que le Dieu tout-puissant a créé l'esprit libre, que tous les efforts faits pour gêner cette liberté par des punitions, des impôts, ou par l'incapacitation civile, tendent uniquement à faire naître l'habitude de l'hypocrisie, & la bassesse, qu'ils contrarient le plan du Saint Auteur de notre religion, qui, quoique maître de notre corps

corps & de notre esprit , ne s'est point servi de cet empire, comme il l'eût pu faire pour nous astreindre à cette religion. Nous croyons que la plus grande partie de la terre a été dans tous les tems enchaînée & abusée par la présomption impie des législateurs, des administrateurs civils, des prêtres, qui tous sujets à l'erreur, & sans aucune inspiration, se sont tous arrogés une autorité despotique sur la conscience, ont affiché leurs opinions comme les seules vraies, les seules infaillibles, & à ces titres ont employé la force pour les établir. Nous croyons qu'il est criminel & tyrannique de contraindre un homme à fournir des contributions pour la propagation d'opinions qu'il n'adopte pas. Nous croyons que forcer un citoyen à soutenir tel ou tel ministre de sa propre religion, c'est violer son droit naturel, parce qu'on le prive de la douce liberté de donner ses contributions au pasteur particulier, dont il préfère la morale, dont l'éloquence l'entraîne avec plus de force vers le bien. Nous croyons que par-là même on nuit au ministère; parce qu'en gênant la liberté des individus, on les éloigne de donner des récompenses qui ne doivent découler que de l'estime, & qui sont un encouragement au zèle pour l'instruction du genre humain. Nous croyons que nos droits civils ne dépendent pas plus de nos opinions religieuses, que de nos opinions en médecine ou en géométrie. Nous croyons en con-

ts-

ne-

ès-

oute
 order
 renne
 droits
 conseil;
 vous

, passe
 nement

uissant a
 its pour
 impôts,
 unique-
 sie, & la
 nt Auteur
 de notre
 corps

féquence, que proferire un citoyen comme indigne de la confiance publique, en le déclarant incapable de posséder aucuns offices honorables ou lucratifs, à moins qu'il ne professe ou ne renie telle ou telle religion, c'est le priver injustement de ces privileges & avantages auxquels il a un droit naturel & commun avec tous ses concitoyens. Nous croyons que cette conduite tend à corrompre les principes de cette même religion, dont la propagation est son objet; parce que séduire par le monopole des honneurs & des émolumens ceux qui voudront la professer extérieurement, c'est n'engager que des parjures qui finissent par la déshonorer. Nous croyons que si ceux-là sont criminels qui succombent à la tentation, ceux qui les tentent ne sont pas moins coupables. Nous croyons que permettre l'interposition du magistrat dans le champ de l'opinion, que lui permettre de restreindre la pratique ou la propagation de certains principes, sous le prétexte de leurs funestes conséquences, c'est l'exposer à faire de ses opinions la règle de son jugement; parce qu'il approuvera ou condamnera les sentimens des autres, suivant qu'ils cadreront avec les siens ou s'en éloigneront. Nous croyons qu'en consultant la fin droite du gouvernement civil, il est assez tems pour ses officiers d'intervenir, lorsque les principes dégèrent en actes ouverts contre la paix & le bon-ordre.

Et enfin, nous croyons que la vérité est grande,

qu'elle prévaudra, si on l'abandonne à ses propres forces, qu'elle est assez puissante pour écraser l'erreur, qu'elle n'a jamais rien à craindre du combat, pourvu que la force humaine ne la prive pas de ses armes naturelles, de la liberté de la discussion, les erreurs cessant d'être dangereuses, lorsqu'il est permis de les combattre librement.

Qu'il soit donc passé en acte, par cette assemblée, que nul homme ne sera forcé de pratiquer ou de soutenir aucun culte, ni aucun ministère, qu'il ne sera contraint, ni molesté, ni chargé dans son corps ou dans ses biens sous le prétexte de ses opinions religieuses; que tous les hommes seront libres de professer & de soutenir par argumens leurs opinions en matière religieuse, & que ces opinions ne diminueront, n'étendront, n'affecteront en aucune manière leur capacité civile. Et quoique nous sachions bien que cette assemblée, élue par le peuple pour les objets ordinaires de législation, n'a pas le pouvoir de restreindre les actes des assemblées suivantes, revêtues d'un pouvoir égal au nôtre, & qu'en conséquence déclarer le présent acte irrévocable, seroit inutile dans la loi; cependant nous sommes libres de déclarer, & nous déclarons que les droits maintenus par le présent acte, sont les droits naturels du genre humain, & que s'il étoit passé aucun acte pour révoquer celui-ci ou limiter son effet, une telle révocation seroit une infraction au droit naturel.

N^o. I I I.

*PROSPECTUS de la Société Gallo-Américaine ;
établie à Paris en 1787.*

LA France a par ses armes contribué à affermir l'indépendance de l'Amérique libre.

Un traité de commerce fondé sur l'intérêt des deux contrées doit les unir de plus en plus intimement.

Le bien moral & politique des deux nations doit être l'objet & le résultat principal de ces liaisons de commerce.

Elles ne peuvent s'étendre qu'en mettant ces deux contrées à portée de mieux se connoître l'une & l'autre, qu'en rapprochant l'individu François de l'individu Américain.

Rien n'est donc plus nécessaire que de fixer un point, un centre, où l'on dépose tout ce qui se fait de bien dans chaque nation. Notre Société formera ce centre.

Il s'agit, par exemple, qu'en France on sache tout ce qui se passe dans les Etats-Unis, qu'on y enregistre tout ce qu'à s'y fait d'utile, qu'on le répande & qu'enfin la Société emploie toute son influence pour faire adopter les institutions utiles.

Tel est un des objets de la Société Gallo-Américaine qu'on établit à Paris ; telles sont les considérations qui lui ont donné naissance.

S'il s'en forme une semblable dans l'Amérique libre, comme il y a lieu de le croire, elle s'occupera du soin de répandre dans l'Amérique, tout ce que le génie François peut découvrir d'utile, tout ce que l'administration Françoisé peut réaliser de bien.

Il seroit inutile de détailler les avantages qui résulteront pour les deux pays de l'établissement de pareilles Sociétés.

Il est plus nécessaire d'indiquer les objets principaux dont la Société Gallo-Américaine doit s'occuper à Paris.

Le commerce réciproque des deux pays, fixera sur-tout l'attention de la Société. Elle s'occupera des recherches qui peuvent l'éclairer, des moyens qui peuvent en applanir les obstacles.

L'état de l'agriculture, les canaux nouveaux, les inventions utiles, les progrès de l'industrie, de l'esprit humain, de la législation soit fédérale, soit politique, soit civile des États-Unis ; voilà les points les plus importants, sur lesquels se portera son attention.

Pour les connoître, elle fera venir de l'Amérique libre, les gazettes, les journaux, les livres, les actes de législation, les journaux du con-

grès , &c. & tout ce qui pourra l'éclairer. Elle en formera un répertoire toujours ouvert aux hommes qui voudront ou s'instruire ou instruire le public.

Elle se procurera des correspondances avec les Sociétés d'Amérique qui s'occupent d'objets utiles : elle accueillera dans ses assemblées, les Américains que leurs affaires ameneront en France , & que leurs connoissances mettront à portée de donner des instructions.

D'un autre côté , pour faire connoître sans cesse en Europe l'état de l'Amérique libre , la Société prendra tous les moyens possibles pour faire publier d'après l'avis de l'assemblée , soit dans les gazettes & journaux du continent , soit dans des ouvrages particuliers ; soit autrement , le résultat de ses recherches.

Utilité des deux Mondes : voilà le but de cette Société. Tout ce qui se rapporte à ce but , pourra fixer son attention. Elle sera composée d'hommes de tout pays , de toute profession , de toute religion , pourvu qu'ils soient capables de s'occuper constamment & sérieusement du bien de l'humanité.

N^o. I V.

*RÈGLEMENT pour les Paquebots établis par
l'Arrêt du Conseil du 14 Décembre 1786.*

CE Règlement contient dix-sept Articles, dont
voici les principaux, qui concernent les États-
Unis.

ART. I. Le Tarif qui y est annexé, servira de
base pour la perception des droits, tant sur les
passagers que sur les marchandises qui pourront y
être embarquées.

ART. V. Les huit expéditions destinées pour
les États-Unis de l'Amérique se feront toutes du
port du Havre, les 10 février, 25 mars, 10 mai,
25 juin, 10 août, 25 septembre, 10 novembre
& 25 décembre. Les bâtimens se rendront en
droiture à New-York, d'où ils partiront le
soixante-quinzième jour qui suivra l'époque de leur
expédition, pour se rendre au port d'où ils seront
partis.

ART. VII. Pour donner une plus grande facilité
aux différentes classes de personnes qui voudront
faire usage des paquebots, il sera établi trois
différens traitemens pour le passage : le premier
à la table du capitaine ; le second à celle de l'offi-

cier de la marine marchande , chirurgien & volontaire ; & le troisieme à la ration.

ART. IX. Chacun des passagers de la premiere table jouira d'un port-permis de trois malles ; ceux de la seconde table de deux ; & ceux à la ration d'une : chacune desdites malles ne devant peser plus de deux cens livres ni cuber plus de quatre pieds & demi ; & le surplus des effets que chaque passager pourroit embarquer , devant être soumis à payer le fret sur le prix du Tarif.

Fin des Pieces relatives , &c.

F
chirurgien & vo-
l.

de la premiere
des malles ; ceux
aux à la ration
e devant peser
plus de quatre
ets que chaque
nt être fournis

&c.

